Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 13705 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 18 FÉVRIER 1989

La disgrâce de Winnie Mandela

La disgrâce de Winnie Mandela, l'épouse du plus célèbre prisonnier au monde, semble désormais consommée. Après le Congrès national africain (ANC), les mouvements anti-apartheid, plus particulièrement le Front démocratique uni (UDF), viennent, à leur tour, de la « lâcher » pour avoir « abusé de la confiance dont elle jouissait depuis des années ». Les excès commis par la prétendue équipe de football qu'elle avait créée ont, finalement, terni son image de « mère de la nation ».

A vrai dire, cette équipe de football qui fournissait des gardes du corps à Winnie Mandela n'était qu'un ramassis de voyous qui, sous sa protection, se livraient à toutes sortes de méfaits. Le dernier en date, qui a fait sortir de leur réserve les organisations anti-apartheid, a été le meurtre d'un garçon de quatorze ans, Stompie Mokhetsi, dont le corps vient d'être retrouvé dans un terrain vague. La victime avait probablement été durement « questionnée » par ce groupe de hors-la-loi qui le soupçonnaient d'être un informateur de la police.

Aucune trace, d'autre part, n'a été encore retrouvée de deux jeunes, âgés de dix-neuf et vingt et un ans, après qu'ils eurent été vus, pour la dernière fois, en compagnie de membres de cette bande qui fait régner la terreur dans la ville noire de Soweto.

Il a été reproché par le Front *démocratique uni* à celle qui faisait, il n'y a pas si longtemps *encore, figure d'héroïne* de la lutte de libération, d'« avoir violé *et l'esprit et l'éthique* » du mouvement. N'étant pas membre du Front, elle n'a donc pu être exclue de cette organisation. Mais il lui est, maintenant, interdit de s'exprimer au nom de « la cause ».

Depuis qu'elle est sortie de son « exil intérieur » — une assignation à résidence dans une petite ville de l'Etat d'Orange, — Winnie Mandela a multiplié les impairs, se considérant un peu comme intouchable. De nombreux efforts ont été faits pour la réconcilier avec la communauté noire. « A chaque fois, elle a refusé de coopérer, choisissant de mépriser les sentiments de la communauté », a déclaré un porte-parole du Front démocratique.

Plus question pour les mouvements anti-apartheid de cautionner les faits et gestes de l'épouse de Nelson Mandela « quand ceux qui violent *les droits de l'homme* affirment le faire au nom de la lutte *contre l'apartheid* ». Déjà, dans le passé, l'opinion publique *s'était émue* de voir des extrémistes pratiquer le supplice du *« collier » (un pneu enflammé* autour du cou), à l'encontre de Noirs qu'ils accusaient *d'être* de mèche avec le pouvoir blanc. L'ANC *s'était* alors désolidarisé de ces pratiques barbares sans, *pour autant, réussir à y mettre* un terme.

Pour le moment, Winnie Mandela s'est murée dans son silence tandis que la police tente de faire la lumière sur ces histoires de meurtres et d'enlèvements.

Pour le pouvoir, qui cherche toujours à diviser pour régner, les mésaventures de cette « diva » sont une véritable aubaine.

Tandis que les pays arabes se montrent prudents face à l'Iran

Les Occidentaux sont indignés et embarrassés par les menaces contre Salman Rushdie

Alors que les pays arabes font preuve de prudence, les Occidentaux sont indignés, mais aussi embarrassés par les appels au meurtre lancés par l'imam Khomeiny contre l'écrivain britannique Salman Rushdie et ses éditeurs. La Grande-Bretagne a décidé jeudi de « geler » ses relations avec l'Iran, sans les rompre. La France s'est déclarée « choquée », mais M. Roland Dumas a affirmé qu'il se rendrait toujours en Iran dans le contexte actuel.

par Jacques Amalric

L'imam Khomeiny peut être fier de lui. En mettant à prix la tête de l'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie, il a mis dans l'embarras, en les prenant à contrepied, deux groupes de ses ennemis : les gouvernements occidentaux, qui espéraient bien en avoir fini avec un Iran adepte du terrorisme d'Etat, et les Etats arabes de tradition sunnite dont pas un seul dirigeant n'a cru encore bon d'émettre quelque réserve que ce soit à l'égard des méthodes expéditives du « pape » du chiisme.

Le retard et la modération de la réaction française aux appels au meurtre de l'imam Khomeiny sont significatifs de l'embarras dans lequel sont plongées les autorités. Jeudi à la mi-journée, on se refusait encore au moindre commentaire au ministère des affaires étrangères.

Ce n'est que dans la soirée, à Bergerac, son fief de Dordogne, que M. Roland Dumas a fait une déclaration dont chaque terme était particulièrement pesé. Le ministre a d'abord rappelé que *« la France est un pays laïc qui respecte les sentiments religieux quels qu'ils soient »*.

(Lire la suite page 5.)

La fièvre indépendantiste dans la République balte

Quand la Lituanie rêve de sécession

Commémorant la proclamation de l'indépendance de la Lituanie en 1918, le Sajudis, mouvement pour la perestroïka, devenu un véritable deuxième pouvoir dans cette République balte, s'est prononcé, jeudi 16 février, pour l'« autodétermination », envisageant ni plus ni moins qu'un retrait de l'Union soviétique.

VILNIUS
de notre envoyé spécial

Cent mille mains gauches — la main du cœur — se sont dressées vers le ciel, et tous, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux, ont lentement répété, dans la nuit, les paroles du serment : œuvrer à la *« liberté de la Lituanie »*, avec, pour cela, l'aide *« de Dieu et de tous les hommes de bonne volonté à travers le monde »*.

Cette aide ne sera pas, en effet, superflue, mais on aurait presque cru à cet instant que la liberté de la Lituanie était d'ores et déjà acquise. Car, dans le faste, l'emphase et l'émotion, ce n'est pas tant l'anniversaire de leur proclamation d'indépendance de 1918 que les Lituaniens ont célébré jeudi 16 février. C'est une victoire, une victoire d'aujourd'hui, inimaginable il y a quelques mois encore et pourtant bien tangible puisque, ce 16 février, date vénérée entre toutes, date bannie entre toutes, est désormais jour férié.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

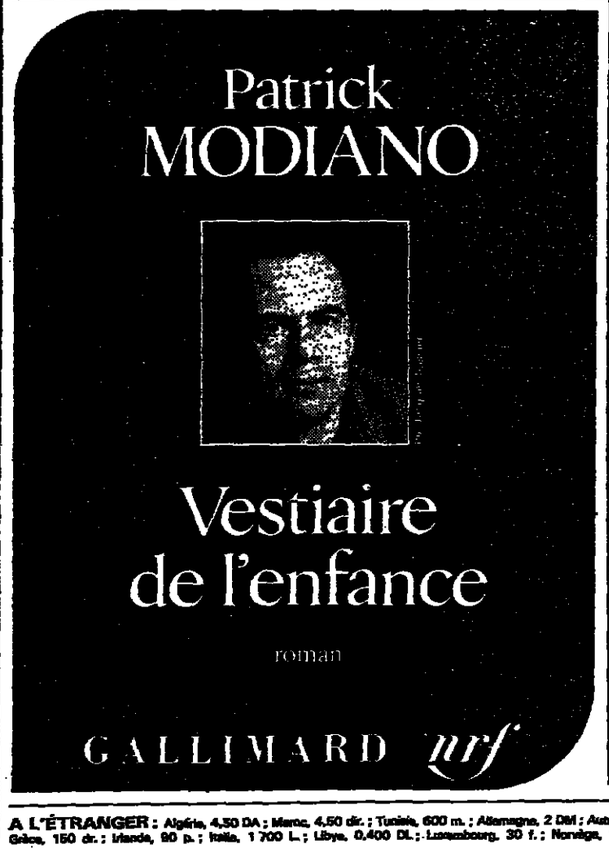

Le déclin de l'Europe s'aggrave au profit de l'Asie

Consacré aux bouleversements des échanges internationaux pour la période 1967-1986, le dernier rapport du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) — un important organisme d'analyse économique — confirme le déclin relatif de l'Europe et la progression continue des pays d'Asie.

PAGE 30

L'enquête sur les délits d'initiés

M. Roger-Patrice Pelat ainsi que quatre autres personnes inculpés dans l'affaire Pechiney

PAGE 13

Le massacre de Katyn

Pour la première fois, une publication polonaise officielle déclare l'URSS responsable

PAGE 6

Le sommet maghrébin

Cinq chefs d'Etat sur la voie de la coopération

PAGE 3

Les municipales à Paris

La richesse de la capitale en fait un paradis fiscal

PAGE 8

Mort du couturier Guy Laroche

Un précurseur du prêt-à-porter

PAGE 24

Le Monde
SANS VISA
Sur les pas de Don Quichotte de la Mancha
■ Escales. ■ Gastronomie. ■ Jeux.
Pages 17 à 20
SUPPLÉMENT THERMALISME
Pages 22 et 23

Le sommaire complet se trouve page 34

Un point de vue de l'ancien président de la RATP

« La famille »... et les autres

Le gouvernement a décidé de mettre fin avant terme au mandat de M. Paul Reverdy, président du conseil d'administration de la RATP. Il sera remplacé par M. Christian Blanc. Cette éviction a suscité de la part de M. Paul Reverdy les réflexions suivantes.

par Paul Reverdy

L'Etat a rendu son verdict. Il a mis en place, une fois de plus, le cérémonial — maintenant coutumier — du sacrifice rituel, qui s'apparente du reste un peu à celui du western : le film n'est jamais vraiment bon — chacun le sait — si, à la fin, le « méchant » n'est pas pendu. En l'occurrence, le scénario a, dans ses moindres détails, parfaitement fonctionné ; il a obéi jusqu'au bout à ce que les gens du métier appellent « l'implacable logique » ; il acquiert à son terme — qu'on me pardonne cette paraphrase — une « pureté de cristal ».

Et cela jusque dans la forme : c'est par la presse — et alors que je n'avais pas rencontré depuis quatre mois le ministre dont je dépends — que j'ai appris que celui-ci avait l'intention de mettre fin à mes fonctions.

Lorsqu'un ouvrier, au nom de la sauvegarde de la sécurité ou de la défense du service public, crève les pneus des autobus ou coule du béton dans les aiguillages, il faut — avant même d'entamer la moindre procédure susceptible de ressembler à une *amorce de sanction* — avoir avec lui un « entretien préalable ». Avec *un président d'entreprise* publique responsable de quarante mille personnes, de millions de voyageurs, et de milliards de francs, il ne subsiste du « dialogue social » — même lorsqu'il est pratiqué par l'un de ses chantres les plus notoires — que la décision glacée, sans commentaire et sans appel. Au plus haut niveau, l'Etat, soudain devenu sourd, aveugle et muet, retrouve d'instinct la méthode primitive des bulldozers : faire place nette, et jeter le tout à la décharge. Dans ces sphères éthérées, la règle du « parler vrai » est de se taire.

Au-delà de l'anecdote, qui sera vite oubliée, restent posés les vrais problèmes : celui des *méthodes qu'emploie* l'Etat pour assumer sa responsabilité à la *tête du secteur public* ; celui du rôle que — en les traitant avec *une pareille désinvolture* — *il* attend de ses dirigeants d'entreprise.

Dans le cas qui vient d'être mis sur la place publique, l'entreprise dont il s'agit — la RATP, pour l'appeler par son nom — est confrontée, au su et au vu de tous ceux qui la connaissent d'un peu près, à un certain nombre de problèmes institutionnels, politiques, statutaires, sociaux, et financiers, d'importance majeure pour l'*avenir* des transports parisiens. La solution de ces problèmes passe pour l'essentiel, et dans presque tous les cas, par des *mesures d'ordre législatif ou* réglementaire dépendant de l'Etat.

(Lire la suite page 2.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pas. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Débats

L'Internationale de la torture

par CLAUDE ROY

UNE Internationale qui tient, c'est incontestablement l'Internationale de la torture. Les organisations qui en France se consacrent à soigner, guérir et tenter de rendre à la vie « normale » les victimes de la torture en savent quelque chose, de l'AVRE à la COMEDE (1). Quand cesse l'afflux des suppliciés d'un pays libéré de la dictature ou d'un vieux despotisme barbare, il reprend ailleurs, et pas toujours ailleurs.

Dans l'Internationale de la torture, la coopération ignore les frontières et surmonte en se jouant l'amour-propre national. Rendue fameuse par certains militaires français pendant la guerre d'Algérie, la torture par l'électricité, la « gégène », a été adoptée sans complexe sur presque tous les continents. Les urologues qui ont soigné des rescapés des chambres « d'interrogatoire » d'Argentine, de Turquie ou d'Iran ont diagnostiqué et étudié de nouvelles infirmités, par exemple en pathologie urinaire les conséquences de l'introduction d'électrodes dans l'urètre.

∴

La torture est un domaine où il n'est pas possible de dire qu'on n'a de leçons à recevoir de personne. Un bourreau sérieux peut toujours apprendre de ses confrères. Libérée du colonialisme portugais, la petite Guinée-Bissau n'a pas hésité à adopter une technique d'interrogatoire mise au point par les Portugais, la palmatoria, « qui consiste à frapper crêtes tibiales, pieds et mains avec un instrument en bois au bout duquel se trouve un disque aplati percé de trous ». Cet ingénieux outil a l'avantage de répercuter les coups dans tout le corps, jusqu'à la tête. De plus les trous ont la particularité de faire ventouse, d'aspirer la peau, de provoquer des blessures qu'avec un peu de négligence dans les soins on peut laisser s'infecter. Les « opérateurs » autochtones ont parfaitement maîtrisé cette technique de pointe, héritée des anciens oppresseurs portugais.

Dans la même fidélité aux traditions de l'infamie, les Français qui avaient combattu la torture pendant la guerre d'Algérie n'ont pas appris sans un pincement de cœur que dans l'Algérie indépendante la trop célèbre villa Susini avait gardé sa spécialité, sa réputation et son utilisation. Il va de soi que ces Français, anciens militants, n'ont de leçons à donner à personne. En revanche, l'Algérie de 1989 leur aura donné l'autre jour une excellente leçon.

∴

Quiconque s'est impliqué plus ou moins dans le travail des organisations d'aide à toutes les formes de détresse découvre vite que les bons sentiments et les belles entreprises ne créent pas de facto l'accord parfait, ne font pas automatiquement l'unité d'action ni ne fondent magiquement une communion d'esprit. S'occuper à panser les plaies des malheureux n'empêche pas les soignants de se tirer dans les pattes sous la table d'opération. La compassion active pour les victimes ne s'accompagne pas toujours de l'affection fraternelle entre les Samaritains bénévoles.

S'il en était besoin la police militaire algérienne a démontré tout récemment l'absurdité de ces querelles. Les médecins de l'hôpital Mustapha d'Alger et le comité algérien de lutte contre la répression et la torture avaient invité quelques spécialistes français à une journée d'études sur le thème « Le médecin contre la torture ». Le docteur Hélène Jaffé, d'AVRE, et des médecins appartenant à d'autres organisations, tous officiellement invités, ont été refoulés à l'aérodrome par la sécurité militaire. Les policiers militaires sont des gens sérieux. Si quelques médecins français ennemis de la torture et amis du peuple algérien les gênent, c'est donc que ces « donneurs de leçons », même en se chamaillant entre eux, sont efficaces et bienfaisants. Merci de la leçon, messieurs de la « sécurité », qui ne vous sentez pas en sécurité quand on prononce le mot « torture ».

(1) AVRE (Association pour les victimes de la répression en exil), 125, rue d'Avron, 75020 Paris. Tél. : 43-72-07-77, CCP 14 695 14 D, Paris. COMEDE (Comité médical pour les exilés), pavillon Teissier, hôpital Claude-Bernard, 10, av. de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris. Tél. : 42-02-16-15. CCP 154 077 F, Paris.

L'ONU face au fléau

par GABRIEL PERONNET (*)

DES milliers d'hommes et de femmes dans le monde d'aujourd'hui sont victimes de la torture. Face à ce fléau la société internationale a parcouru, ces dernières années, un long chemin.

Dès 1975, une déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture était adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU. Puis ce fut, en 1984, la convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui est entrée en vigueur le 26 juin dernier.

Cet instrument énumère les dispositions visant à la répression, à la prévention et à la réparation des faits de torture, reconnus désormais comme des infractions dans les législations pénales nationales.

Il établit, en outre, un système de contrôle de l'application de la convention confié à un comité contre la torture.

A cela s'ajoute, et c'est une innovation importante, une disposition prévoyant que le comité peut recevoir des renseignements crédibles qui semblent indiquer que la torture est pratiquée systématiquement sur le territoire d'un Etat partie. Il peut inciter celui-ci à lui faire part de ses observations : il peut également procéder à une enquête confidentielle « *en tenant compte de toutes les observations de l'Etat partie et de tous autres renseignements pertinents dont il dispose* » (article 20). Cette enquête peut comporter une visite sur le territoire en cause en accord avec l'Etat dont il dépend.

Vingt-six Etats ont, à la date d'aujourd'hui, ratifié ou adhéré à cet instrument. La France, pour sa part, qui a ratifié cette convention souhaite qu'elle reçoive le plus rapidement possible le soutien de la communauté internationale dans son ensemble.

Le Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture, créé en application de la résolution 36/151 de l'Assemblée, fonctionne depuis 1983. Il a appuyé de très nombreux et très utiles projets de thérapie et de réadaptation des victimes de la torture dans le but de permettre à celles-ci et à leurs familles de retrouver une vie normale. Il a également financé la formation de spécialistes de professions médicales aux techniques particulières qu'exige le traitement des victimes de la torture.

La tâche humanitaire qu'il accomplit est très importante. C'est pourquoi la France a augmenté sensiblement sa contribution à ce fonds.

Enfin, dans de nombreux pays, des comités nationaux se sont créés pour participer à la lutte contre la torture. On ne peut que saluer le courage de ces organisations et de ces personnes qui n'ont pas craint d'affirmer dans leur pays, en dépit de circonstances parfois dangereuses, leur foi dans la dignité de l'individu. Elles ont manifesté concrètement leurs exigences à cet égard. Une solidarité internationale s'est créée. On en voit pour preuve la première rencontre internationale des centres traitant des victimes de la violence organisée, qui a réuni à Paris, du 1er au 5 septembre dernier, à l'initiative du comité médical pour les exilés, des médecins, des psychiatres et des psychothérapeutes de dix-huit pays. Une rencontre semblable est prévue dans deux ans au Costa-Rica.

Rares sont les atteintes à la dignité de l'homme qui mobilisent aujourd'hui, et à un tel degré, l'opinion internationale.

(*) Ancien ministre, président de l'Association française pour les Nations unies.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	584 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 388 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Courrier

ÉCRITURES

Maladie et punition

A propos de l'article de M. Jacques Ruffié : « Vers une médecine prédictive. » L'auteur attribue à la « *tradition judéo-chrétienne* » l'idée que la maladie est une punition divine infligée à l'homme qui a fauté.

Il n'a raison qu'à moitié, car si les juifs de l'Ancien Testament reliaient effectivement au péché les désordres du corps, Jésus, lui, affirme clairement qu'il *n'en est rien. Et en ce qui* concerne la doctrine chrétienne, la référence à l'Evangile n'est-elle pas la meilleure ?

La voici, en saint Jean IX, 1 à 4.

« *En passant, il vit un homme aveugle de naissance. Ses disciples lui demandèrent :*

– Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ?

Jésus répondit :

– Ni lui, ni ses parents n'ont péché. Mais c'est afin que soient manifestées en lui les œuvres de Dieu. » (Allusion à la guérison qui va suivre.)

Voilà la vérité.

MARC DOUDON
(Dijon.)

« La famille »... et les autres

(Suite de la première page.)

Or, en sept mois, je n'ai réussi à voir le ministre que deux fois, de façon rapide, et sans pouvoir aborder avec lui aucun des problèmes de fond de l'entreprise. Depuis le 18 octobre 1988, je n'ai plus eu aucun contact ni avec lui ni avec ses collaborateurs.

J'ai demandé audience : on ne m'en a pas accordé. J'ai écrit, et jusqu'au premier ministre lui-même : on ne m'a pas répondu. Alors, que faut-il faire ? N'y a-t-il plus d'autre solution dans ce pays, lorsqu'on est responsable de problèmes qui relèvent de l'Etat, que de s'adresser à Dieu ?

Malheureusement, à ces comportements, il n'y a pas deux explications, il n'y en a qu'une.

Au cours des sept mois écoulés, la RATP n'a connu ni déraillement ni scandale financier. Pendant toute cette période je n'ai eu aucun conflit doctrinal sur la gestion de l'entreprise avec les hommes qui, au gouvernement, en assument la tutelle : j'avais d'autant moins de raisons d'en avoir que, sur les dossiers essentiels, ils se sont bornés à peu de chose près à faire ce que faisaient leurs prédécesseurs.

« De la famille »

Reste la grève de l'automne, qui a été au centre de ma divergence avec le ministre.

Mais qui a décidé, au plein milieu d'un été bariolé d'indices économiques euphorisants et au lendemain d'une victoire électorale placée sous le signe du grand espoir social, de continuer à serrer à fond les écrous de la politique salariale ?

Qui a décidé, face à l'incendie naissant, de traiter les affaires au coup par coup ou au cas par cas ?

Pourquoi le ministre des transports et de la mer n'a-t-il pas pris la précaution élémentaire, lorsque les flammèches ont commencé à atteindre la RATP, de s'informer auprès du patron de la Régie, sur la situation exacte de cette maison, sur ses fragilités internes et sur le risque qu'elle présentait, compte tenu de sa place tout à fait centrale dans la vie des Parisiens, de devenir un enjeu de rêve dans la compétition électorale du printemps 1989 ?

Qui a forcé M. Delebarre à prendre lui-même en main la gestion de la grève et, dans cette tempête, à faire tenir la barre par quatre hommes à la fois au sein de son cabinet et de son entourage ?

Qui a fixé les règles de ce pilotage tellement « fin » qu'il a conduit à l'un des conflits les plus longs qu'ait connus la RATP ?

Et puis, de toute façon, a-t-on sanctionné M. Quilès, dont les services ont, pendant des semaines, bloqué l'acheminement du courrier et paralysé des milliers d'entreprises ?

A-t-on sanctionné M. Arpaillange, dont le personnel empêche depuis six mois la justice de fonctionner normalement ?

A-t-on sanctionné M. Evin pour le doigté subtil avec lequel il a géré la grève des infirmières ?

A-t-on sanctionné M. Schwartzenberg qui, dans son costume de chef d'un grand service hospitalier, a défilé à la tête des grévistes qui brocardaient son ancien patron ?

Heureux hommes, à qui beaucoup peut être pardonné : ils sont « de la famille ».

La vérité – la seule – est que j'ai été nommé par un autre gouvernement, et à une époque où la majorité d'aujourd'hui était minoritaire. Sous la Ve République – et même avec un code de déontologie gouvernementale solennellement proclamé et publié au *Journal officiel* – il arrive que cette tare soit irrémédiable. Après un certain nombre de battues, la tactique est maintenant tout à fait ajustée. Le chasseur fait d'abord mine d'ignorer le gibier ; puis il le fait attaquer par les chiens ; lorsqu'il consent enfin à s'intéresser à lui, ce n'est que pour le coup de grâce.

Que cherche donc l'Etat ? Espère-t-il de ces méthodes qu'elles lui attachent à l'avenir des hommes de métier et de caractère, décidés à s'engager dans l'action ? Compte-t-il avant tout sur le critère de l'allégeance politique pour que les entreprises soient mieux dirigées, et les usagers mieux servis ?

Car ce dernier objectif – la satisfaction des usagers – est le seul qui ait véritablement de l'importance. Nous vivons dans une société où les services prennent une place grandissante dans la vie quotidienne des familles, des commerçants et des industriels. Or l'aspect très souvent collectif de la consommation des services a conduit l'Etat, depuis plusieurs décennies, à s'en approprier de plus en plus la responsabilité : parler de services en France, c'est trois fois sur quatre (et probablement davantage) parler de services publics.

Lorsque les Français veulent acheter une automobile ou un téléviseur, ils ont à faire à des marchands qui ne savent quoi inventer pour leur plaire, et qui leur offrent chaque année un modèle plus moderne et plus perfectionné que le précédent, et parfois, en plus, moins cher.

L'Etat responsable pour une large part de la fourniture des services, peut-il, dans ce contexte, continuer à traiter ses propres clients comme des otages ? Va-t-il enfin comprendre un jour qu'il n'a pas d'autre solution que de se mettre au même diapason, et de devenir lui-même moderne, inventif, rapide et efficace ?

Mais cela ne se fera pas tout seul : moderniser le secteur public, c'est modifier des habitudes et des comportements, abolir des routines et parfois des privilèges, installer dans les esprits une nouvelle culture. Cela exige de l'énergie, du temps et de la confiance : confiance en soi, confiance dans les autres, confiance dans l'avenir. Peu importe que ce soit fait par un homme de droite ou de gauche. Ce qui est sûr, c'est que c'est un travail de patron et de décideur, non d'opportuniste ou de courtisan.

Si c'est cela qu'on veut, il faut y mettre le prix, qui n'est pas forcément de l'argent, mais au moins – car sans cela l'on n'a rien – une certaine forme de dialogue.

Onirisme

Aujourd'hui le langage politique a de plus en plus tendance à tourner à l'onirisme. Entre le modèle de pensée que véhiculent les mots qui font rêver, et les réalités du terrain – qu'elles se situent au niveau de la vie des individus ou à celui de la vie des entreprises – il y a beaucoup plus qu'un fossé : un gouffre, à l'heure actuelle infranchissable. A la vérité ce sont deux mondes, littéralement, sans communication. Même le message électoral, qui était le seul lien entre eux, s'éteint doucement et devient, peu à peu, presque inaudible.

Je ne sais pas si le monde politique est en mesure de modifier son « modèle de pensée ». Mais ce qui est sûr, c'est que la réalité du terrain, elle, ne se modifiera pas. Si l'Etat ne parvient pas à le comprendre, il ne restera d'autre ressource aux individus et aux entreprises que de régler eux-mêmes, et entre eux, leurs affaires. C'est du reste peut-être ce que certains appelaient naguère, et de façon prémonitoire, l'autogestion.

Parmi les gens qui liront ce papier, il y a peut-être quelques filles et garçons de vingt ans qui, dans telle ou telle de nos grandes écoles, s'apprêtent à avoir un jour de hautes responsabilités.

A ces futurs « patrons », les longues années que j'ai passées aux commandes m'autorisent à transmettre ce simple message : rayez de votre vocabulaire le mot de « révérence » ; brûlez dès maintenant l'habit de courtisan ; n'attendez pas qu'on vous charge des affaires : chargez-vous-en.

Si ce message était entendu, je pense que « l'anecdote » n'aurait, tout compte fait, pas été inutile.

Dans le cas inverse, elle n'aurait servi à rien, qu'à apporter la preuve par l'absurde des difficultés – et maintenant, des périls – que réserve aujourd'hui notre Constitution manichéenne aux hommes et aux femmes qui ont choisi, loyalement, et sans préjugé, de servir l'Etat. J'appelle aussi, sur ce point, l'attention de mes jeunes lecteurs.

PAUL REVERDY.

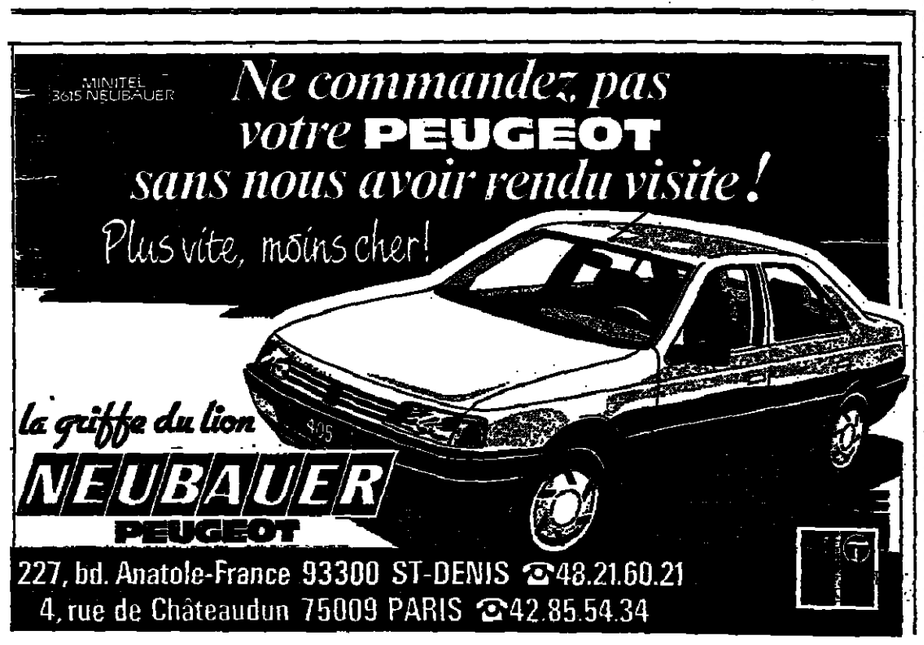

AFGHANISTAN : après le départ des troupes soviétiques

Sous les roquettes, Kaboul attend...

Le président américain Bush s'est félicité, jeudi 16 février, du retrait soviétique d'Afghanistan, mais a rejeté l'appel de l'URSS à la cessation de l'aide militaire américaine à la résistance afghane. Estimant que « *beaucoup reste à faire* » en Afghanistan, M. Bush a réaffirmé le soutien des Etats-Unis à l'autodétermination de ce pays, appelant l'URSS à ne pas s'immiscer dans les affaires afghanes et à contribuer « *généreusement* » à l'effort international pour la reconstruction.

KABOUL
de notre envoyé spécial

Les enfants glissent sur les pentes verglacées des multiples « villages » de Kaboul accrochés aux collines. Parfois, ils se sont confectionnés des luges rudimentaires mais, le plus souvent, ils dérapent sur leurs semelles, dans de grands éclats de rire. Ils jouent ou font la queue, interminablement, devant les boulangeries. Quatre d'entre eux ont cessé, hier, de jouer et d'attendre : ils ont été déchiquetés par une roquette.

Le bilan du jeudi 16 février se lit ainsi : sept morts et cinq ou six blessés pour une dizaine de roquettes, tombées sur les quartiers de Khair-Khonna et Nawabad Azirabad. « *Pourquoi nous ? Que nous veulent-ils ? Nous ne sommes ni Parcham ni Hezb-I-Islami* » (1). Une phrase terrible, prononcée l'autre jour, par un homme qui contemplait les décombres de sa maison détruite par une roquette.

Elle illumine la croyance des gens de Kaboul, du moins ceux qui ne peuvent être qualifiés de « *gouvernementaux* » : ceux-là sont persuadés que c'est le pouvoir qui fait tirer sur les civils pour « *salir* » les moudjahidines.

Sur la colline de Wazir Akbar Khan, il y a une piscine, de dimensions quasi olympiques et remplie de neige. Il y a un immense plongeoir, avec trois plates-formes. L'une d'entre elles sert depuis peu de réserve pour les caisses de munitions, l'autre a été surélevée d'une cahute de briques. Des soldats y dorment. A côté du bassin bleu, il y a un char soviétique, le canon tourné vers la plaine de Kaboul qui s'étend dans la brume. Cinq ou six soldats écoutent de la musique, pour tromper leur isolement, leur attente. En langage militaire, ils constituent une « *sonnette* » : un poste d'observation. Depuis que le dernier soldat soviétique est parti, là-haut, sur la frontière, les « *sonnettes* » se sont multipliées sur les crêtes dominant la capitale. On y voit désormais beaucoup de canons, de chars et de soldats, tournés vers l'extérieur, ils attendent. Kaboul attend.

Les difficultés du pont aérien

Les représentants du coordinateur de l'ONU, le prince Sadruddin Aga Khan, conservent, eux, un peu d'espoir, mais on sent bien qu'ils se forcent. Lorsque, le 10 février, un avion d'*Ethiopian Airlines* s'est posé à Kaboul, avec 26 tonnes de blé, tout le monde y a cru : le « *pont aérien* » lancé pour une première « *opération Salam* » (290 tonnes de nourriture), se mettait en place. Et puis l'équipage, comme tant d'autres, a été sensible aux arguments et aux pressions : « *Kaboul, trop dangereux.* » Le « *pont* » a été *de facto* suspendu.

Une compagnie suédoise avait donné son accord, mais en faisant monter les enchères : elle réclamait une assurance pour risques de guerre d'un montant « *énorme* ». Or les Nations unies ne sont pas Crésus. L'opération Salam est donc mal partie : de refus en refus, le risque, pour d'autres candidats éventuels, paraît trop grand. Samedi, la totalité de la première cargaison aura été distribuée aux femmes et aux enfants de Kaboul. Les autres membres de cette population (trente mille personnes) « *à risques* » devront attendre un autre avion, ou des jours meilleurs.

Tout cela, évidemment, est politique. Le ministre afghan des affaires étrangères, M. Abdul Wakil, relève, pour sa part, que les « *pays donateurs, malheureusement, créent de graves obstacles* ». Au cours d'une conférence de presse, jeudi, il a accusé la France et la Grande-Bretagne « *de bloquer l'acheminement de l'assistance humanitaire* ». Selon lui, des « *cercles* » font pression sur les compagnies aériennes pour qu'elles refusent leur concours. La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis estiment, il est vrai, que toute aide délivrée en ce moment au gouvernement de Kaboul devient « *politique* ». Et que si la stratégie de la résistance était aussi d'assiéger économiquement la capitale, ce pont aérien est mal venu.

« Affaires courantes »

Le gouvernement, lui aussi, semble vivre dans l'attente. Les représentants d'organisations internationales disent qu'il est impossible, depuis des semaines, d'obtenir des décisions, comme s'il n'était question que « *d'expédier les affaires courantes* ». « *Pour l'instant*, a dit M. Wakil, *il n'y a pas de couvre-feu. Cela dépendra de ce qui se passera* ». Comme tout le monde, M. Wakil, sans le dire, attend les résultats de ce qui se passe à Islamabad et Peshawar, du côté de la « *Choura* », l'assemblée des Moudjahidins.

En attendant, il qualifie d'« *égoïstes* » ces gens qui « *se battent entre eux pour obtenir des postes* ». Leur gouvernement, dit-il, sera nécessairement « *dictatorial* » et « *fondamentaliste extrémiste* ». La presse internationale attendait surtout de M. Wakil qu'il donne des précisions sur ces fameuses troupes pakistanaises *prétendument massées* le long de la frontière, et sur le point d'envahir l'Afghanistan. Cette armée est une « *réalité* » pour M. Wakil. Cela dit, le ministre souhaiterait au moins que le contingent des Nations unies, l'UNGOMAP (2) puisse se déployer, en renforçant ses effectifs, le long de la frontière, afin de mettre un terme aux infiltrations d'armes et de munitions en provenance du Pakistan. Les cinquante hommes de l'UNGOMAP auraient là bien du travail !

L'UNGOMAP est surtout devenue un bureau d'enregistrement des plaintes du gouvernement de Kaboul pour violations pakistanaises de l'accord de Genève. Nous en sommes à la deux cent *quinzième plainte officielle*. Sur le point de savoir si, en venant en Afghanistan, l'URSS avait fait une erreur, le ministre a ajouté que c'est une question à laquelle l'« *Histoire répondra* ». Attendre, encore...

LAURENT ZECCHINI.

(1) *Le Parcham est l'une des deux factions – l'autre étant le Khalq, – du parti procommuniste afghan, le PDPA Hezb-i-Islam, est le nom de deux mouvements de la résistance qui sont fondamentalistes.*

(2) UNGOMAP : Mission de bons offices des Nations unies en Afghanistan et au Pakistan.

CHINE

Pékin presse Hanoï de retirer ses troupes du Cambodge

Les factions cambodgiennes en conflit ont entamé, jeudi 16 février à Djakarta, des discussions informelles sur un règlement, dans un climat dominé par des échanges d'accusations réciproques. Cependant, les questions de fond ont aussitôt été abordées, contrairement à ce qui s'était produit lors d'une réunion similaire dans la capitale indonésienne en octobre, où les discussions avaient tourné autour de points de détail.

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a fait mine de durcir sa position à l'égard du Vietnam, lui reprochant, jeudi 16 février, de rechercher « *des prétextes* » pour retarder son retrait militaire du Cambodge. Le ministère des affaires étrangères a ajouté que le principal facteur susceptible de hâter un règlement politique entre factions cambodgiennes était un assouplissement de Hanoï et de Phnom-Penh, et a exhorté le Vietnam à « *suivre la tendance des temps* » vers la détente.

Pékin réagissait ainsi à des déclarations faites la veille par le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, selon qui Hanoï ne se sentirait pas tenu par sa promesse de retrait à la date de septembre prochain si les pourparlers informels de Djakarta entre factions khmères échouent, comme on s'y attend généralement. En même temps, M. Thach n'avait pas catégoriquement exclu que Hanoï puisse retirer ses troupes dès la fin de l'année en l'absence d'un règlement, une hypothèse que des diplomates occidentaux considèrent désormais comme possible.

Le dixième anniversaire de la guerre sino-vietnamienne

La Chine, pour sa part, semble avoir fait le calcul que son voisin méridional pourrait être amené à préférer cette solution.

Le ministère chinois des affaires étrangères n'a du reste pas fermé la porte à la poursuite des pourparlers de normalisation entre Pékin et Hanoï. Les relations sino-vietnamiennes « *peuvent s'améliorer si le Vietnam retire toutes ses troupes du Cambodge, que la question cambodgienne est réglée de manière globale, juste et raisonnable, et que le Vietnam change sa politique d'hostilité envers la Chine* », a ajouté un porte-parole.

Cette déclaration chinoise survenait à la veille du dixième anniversaire de la guerre sino-vietnamienne de 1979, anniversaire qui, fait significatif, a été passé sous silence par les journaux officiels de Pékin vendredi 17 février. Ce jour-là, il y a dix ans, l'artillerie chinoise entamait, aux petites heures précédant l'aube, un tir de barrage d'une intensité évoquant les bombardements aériens américains de la guerre du Vietnam sur les positions de l'armée de Hanoï le long de la frontière sino-vietnamienne.

L'offensive chinoise, officiellement présentée comme une riposte à des « *provocations* » frontalières vietnamiennes, était en préparation depuis six mois et répondait à une volonté très nette de Pékin d'empêcher à tout prix l'Union soviétique et le Vietnam de remettre en cause le *statu quo* historique d'une Indochine « *balkanisée* ». L'effondrement des Khmers rouges et la chute de Phnom-Penh, le 7 janvier 1979, devant l'armée vietnamienne, fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase chez un Deng Xiaoping qui venait de se rendre maître du pouvoir.

M. Deng avait obtenu auparavant la caution morale de l'administration Carter, pour cette opération venant immédiatement après la normalisation complète des relations sino-américaines, et qui se révéla plus populaire au Congrès américain qu'en Chine même. Washington alla même jusqu'à renseigner les Chinois sur les mouvements de troupes soviétiques. Moscou, qui venait pourtant de signer un traité à clause militaire avec Hanoï, n'intervint pas.

La Chine populaire, en dépit de ses rodomontades, garde encore aujourd'hui un mauvais souvenir de cette guerre, en raison de la piètre performance de ses forces armées. La tactique de « marée humaine » se heurta à une cohésion militaire vietnamienne que Pékin avait sous-estimée. Il fallut un mois au corps expéditionnaire chinois pour se retirer du Vietnam, là où, avait promis M. Deng à Jimmy Carter, il n'avait été question à l'origine que d'effectuer une « promenade » punitive de quelques jours.

FRANCIS DERON.

Afrique

Le sommet de Marrakech

Les cinq chefs d'Etat maghrébins sur la voie de la coopération

MARRAKECH
de notre envoyé spécial

Les trompettes des hérauts de la garde royale perchés sur la terrasse du palais de la municipalité de Marrakech ont sonné, à quatre reprises, jeudi après-midi 16 février. Le roi Hassan II accueillait officiellement ses hôtes avec un faste majestueux pour l'ouverture du deuxième sommet maghrébin.

Une foule d'une extraordinaire densité était massée tout au long de l'itinéraire emprunté par le cortège. Les enfants n'étaient pas à l'école, ils avaient pour devoir d'agiter avec ferveur de petits fanions aux couleurs des pays du Maghreb.

« *C'est un moment historique que Dieu nous a donné. Aujourd'hui, nous réalisons le rêve de nos parents, de tous ceux qui nous ont précédés* », a déclaré le roi Hassan II en prononçant une brève allocution à l'ouverture des travaux de ce deuxième sommet maghrébin, encore incertain il y a quelques jours à peine.

Pour en arriver à tenir ces propos, un après-midi, un dîner et une nuit de « *contacts informels* » auront été nécessaires aux cinq chefs d'Etat. C'est seulement jeudi dans la matinée, au terme d'une ultime réunion de travail entre les délégations, que la certitude d'aboutir à un accord a été acquis. Sans surprise de dernière minute, le « *traité constitutif de l'Union du Maghreb arabe* » (UMA) devrait être signé vendredi par les cinq chefs d'Etat maghrébins.

L'Union du Maghreb arabe est dotée d'organes politiques et exécutifs : un conseil présidentiel composé de chefs d'Etat ; un conseil des ministres des affaires étrangères ; un comité de suivi composé d'un membre de chaque gouvernement ; un secrétariat général du conseil présidentiel et un conseil consultatif composé d'un représentant de chaque Parlement des pays de l'UNA, ainsi que d'un organe judiciaire composé de deux juges par pays, qui a pour mission d'arbitrer litiges et contentieux qui peuvent surgir entre les différentes structures des pays membres.

Les partenaires du colonel Kadhafi ont donc réussi à convaincre celui-ci d'adhérer à un ensemble maghrébin privilégiant la complémentarité économique et la coopération régionale, ce qui finalement ne va pas à l'encontre de ses thèses unionistes, étant lui-même partisan convaincu de l'abolition des frontières et de l'unité arabe, du Golfe à l'Océan. Des thèses que le « guide de la révolution » libyenne a longuement développées en répondant au discours du souverain marocain, « *en* [son] *nom et au nom des autres chefs d'Etat* », comme il a tenu à le souligner.

A défaut d'imposer ses vues, le colonel Kadhafi a pu les exposer à ses pairs assis près de lui dans la grande salle de l'hôtel de ville de Marrakech, en présence des membres du corps diplomatique accrédités à Rabat et des chefs des partis politiques marocains. « *Il appartient à notre nation qu'elle retrouve la place qui lui revient, car il s'agit d'une Oumma* (1) *qui a apporté le savoir et la lumière au monde* », a-t-il estimé.

« *Nous sommes ici pour couronner un travail collectif et nous avons des frères au Proche-Orient qui s'activent comme nous* », a souligné le dirigeant libyen. « *J'ai dépêché Aboubakr Younes en Somalie, à Djibouti, au Yémen du Sud, à Mascate et à Oman pour leur demander de penser à l'union afin d'ouvrir une fenêtre sur l'océan Indien* », a également annoncé le colonel Kadhafi, en demandant qu'une main soit tendue « *au Soudan et à la Syrie, qu'on oublie pas* ».

Après avoir fustigé ceux qui divisent pour régner, il a estimé « *n'avoir de leçons à recevoir de personne, et surtout pas en matière de consolidation de la démocratie* », car « *nous voulons mettre un terme à toutes les séquelles du colonialisme* », a-t-il asséné à plusieurs reprises. « *Nous aimerions que tout élément de répression, les classes sociales, l'arbitraire, la peine de mort, les peines de prison à perpétuité, les prisonniers de conscience, soient abolis dans notre Oumma*, a-t-il indiqué, *afin que nous soyons à l'avant-garde de la défense des droits de l'homme, selon nos conceptions musulmanes et non pas comme on les conçoit en Europe.* »

La longueur de l'intervention autant que la nature de certains propos du colonel Kadhafi ont surpris les autres chefs d'Etat. De temps à autre, les caméras marocaines, qui retransmettaient en direct la cérémonie, saisissaient une expression affligée sur le visage de l'un ou de l'autre des dirigeants maghrébins. Juste avant qu'une sonnerie de téléphone intempestive n'incite le colonel Kadhafi à remercier ses homologues de l'avoir écouté. Le roi Hassan II mettait fin à la cérémonie en demandant à ses hôtes de réciter le *Fatiha*, la première sourate du Coran, pour prendre Dieu à témoin et « *rester fidèles à ce que nous venons de décider* », comme il devait le dire en conclusion.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) *Oumma* signifie « la nation arabe ». Le colonel Kadhafi a utilisé à plusieurs reprises l'expression, jouant sur l'homophonie avec le nouveau sigle UMA.

AFRIQUE DU SUD : après une grève de la faim dans les prisons

Le gouvernement promet de libérer un « nombre substantiel » de détenus

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La grève de la faim entamée, il y a vingt-quatre jours, par près de trois cents détenus est pratiquement terminée. Deux cents d'entre eux, de la prison de Diepkloof à Soweto, ont annoncé, jeudi 16 février, qu'ils suspendaient leur mouvement. Les cent derniers, à la prison de Port-Elizabeth, sur l'océan Indien, n'avaient pas encore pris de décision, vendredi matin 17 février, mais il est vraisemblable qu'ils agiront de même après la rencontre qui devait avoir lieu entre le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, et un groupe d'avocats.

Les négociations entreprises, mercredi, avec des membres du barreau puis, jeudi, avec des représentants de l'Eglise, notamment Mgr Desmond Tutu (anglican), Stephen Naidoo (catholique) et le Révérend Allan Boesak (Eglise réformée), qui s'était joint au mouvement de protestation il y a quatre jours, ont finalement permis de trouver une solution. M. Vlok a promis de relâcher « *un nombre substantiel* » de prisonniers dans les quinze jours à venir. Dix-neuf, dont deux grévistes de la faim, l'ont déjà été depuis le début de la semaine.

Près d'un millier de personnes sont toujours détenues en application des règles de l'état d'urgence pour la plupart sans qu'aucune charge ait été relevée contre eux. Certains sont sous les verrous depuis l'instauration du régime d'exception le 12 juin 1986, parce que, selon M. Vlok, « *ils feraient courir à l'Etat un risque en reprenant leurs activités subversives* ». C'est pour protester contre ces détentions arbitraires reposant uniquement sur des informations policières que trois cents captifs avaient entamé une grève de la faim. Ils demandaient à être traduits devant les tribunaux et que leur soit offerte la possibilité de se défendre, voire d'être relâchés.

Combien le seront ? Certainement pas tous. Ceux qui le seront devront sans doute se plier à un contrôle et à des restrictions, notamment celle de surseoir à toute activité politique ou syndicale. Cent trente-cinq ont déjà été soumis à ce régime particulièrement draconien en 1988.

Les prisonniers de Soweto ont noté « *le changement de cœur de M. Vlok* » pour expliquer leur décision et le fait qu'il ait accepté, pour la première fois, de rencontrer leurs avocats. A l'issue des entretiens, Mgr Tutu s'est refusé à parler de « *victoire* ». « *Ce sera une victoire si tous les détenus sont relâchés* », a-t-il indiqué tandis que le Révérend Boesak a fait remarquer que « *le fardeau était désormais sur les épaules de M. Vlok* ». Ce dernier a précisé qu'il allait examiner les dossiers cas par cas.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SRI-LANKA : après la victoire électorale de son parti

Le président Premadasa appelle à la réconciliation nationale

Le Parti national unifié (PNU) du président sri-lankais Ranasinghe Premadasa a obtenu la majorité au Parlement à l'issue d'élections législatives qui ont été entachées, mercredi dernier, par la mort de quarante personnes.

La commission électorale a annoncé, jeudi 16 février, que le PNU avait remporté 110 des 225 sièges que compte le Parlement, auxquels sont venus s'ajouter 15 sièges sur un quota de 29 attribués en vertu d'un système proportionnel.

Son principal rival, le Parti de la liberté du Sri-Lanka, conduit par l'ancien premier ministre Mme Sirima Bandaranaike, a remporté 67 sièges. Les deux partis ont obtenu moins de sièges, en vertu du système proportionnel, que ne le laissaient prévoir les projections.

Au moins 400 personnes ont été tuées pendant les quatre semaines qui ont précédé ces élections législatives, les premières organisées dans l'île depuis 12 ans.

Commentant les résultats du scrutin, M. Premadasa a déclaré : « *Les électeurs ont donné au PNU un mandat décisif. La saison des élections est terminée. L'heure de la réconciliation nationale est arrivée.* »

S'engageant à rétablir l'ordre dans le pays, toujours déchiré par les violences raciales, le président sri-lankais a déclaré : « *Ceux qui se situent en dehors du courant démocratique doivent prendre pleinement conscience que le peuple a complètement rejeté la voie de la violence.* » – (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Les réactions dans le monde après la «condamnation à mort»

En Iran même, et avant la deuxième manifestation – *prévue pour vendredi* – *devant l'ambassade* de Grande-Bretagne, de nouveaux candidats tueurs ont proposé leurs services : des étudiants en théologie et des religieux qui ont fait savoir qu'ils avaient *« déjà revêtu* [leurs] *linceuls et fait le serment d'exécuter la condamnation à mort de Salman Rushdie et de ses éditeurs, aux Etats-Unis ainsi qu'en Europe »*. D'autres Iraniens se sont portés volontaires, selon Radio-Téhéran, pour participer financièrement à la prime proposée par un dignitaire du régime (*le Monde* du 17 février).

De son côté, la presse iranienne continue ses attaques contre ce que le quotidien *République islamique* considère comme un complot ourdi par les services secrets britanniques et appelle *« le monde islamique »* à *« prévenir toute insulte à la religion musulmane »*. Un autre journal, *Abrar*, après avoir rappelé que le livre honni avait été publié malgré une première intervention des centres islamiques, accuse les diplomates et des centres culturels islamiques d'avoir fait preuve de faiblesses et souligne que leur rôle est de *« faire prendre conscience aux croyants du danger de l'arrogance anti-islamique »*.

La surenchère, en Iran comme à l'étranger. Après les gardiens de la révolution – principal support du régime islamique, – des diplomates iraniens ont pris le relais pour se déclarer disposés à tuer l'écrivain britannique Salman Rushdie qui a soulevé l'ire des ayatollahs avec ses *Versets sataniques*. Outre le représentant de l'Iran auprès du Vatican, l'hodjatoleslam Salman Gharfari, à Oslo, le chargé d'affaires iranien a été convoqué au ministère des affaires étrangères pour s'expliquer sur les menaces proférées par un

Londres cherche à calmer le jeu

Un groupe iranien a menacé *jeudi 16 février de « faire exploser »* tous les avions britanniques assurant des liaisons avec l'Inde si l'écrivain Salman Rushdie ne sortait pas immédiatement de l'endroit où il est caché, a indiqué un porte-parole de British Airways à *Delhi*. *Dans son appel téléphonique*, ce correspondant qui affirmait parler au nom d'un groupe intitulé « les Gardes iraniens », a également menacé d'exécuter le poète et journaliste indien Dom Moraes, qui a critiqué l'appel au meurtre de l'imam Khomeiny et de *« punir de manière appropriée »* les chefs de la communauté hindoue Bal Thackeray, Madhu Mehta et Usha Mehta, qui vivent *tous trois à Bombay*.

LONDRES
de notre correspondant

La Grande-Bretagne a décidé jeudi 16 février de geler ses relations diplomatiques avec l'Iran *en raison* de l'affaire Rushdie, mais la rupture n'est pas envisagée *« pour le moment »*. Le gouvernement conservateur cherche visiblement à calmer le jeu et à faire retomber les passions. Mme Thatcher a refusé de monter elle-même en première ligne et a réussi à convaincre l'opposition travailliste qu'un débat public au Parlement ferait plus de mal que de bien.

La vie de l'écrivain menacé de mort par les intégristes musulmans après sa condamnation par l'imam Khomeiny n'est pas seule en cause. Il faut aussi tenir compte du sort de M. Roger Cooper, un homme d'affaires emprisonné à Téhéran depuis trois ans, ainsi que des trois otages britanniques du Liban, MM. Terry Waite, John McCarthy et Brian Keenan. M. Kinnock a reçu parfaitement ce message.

Le fil des événements, au cours de la journée de jeudi, montre cette volonté de Londres de jouer un registre en dessous des Iraniens. M. Nicholas Browne, chargé d'affaires à Téhéran, est reçu dans la matinée au ministère iranien des affaires étrangères. Il demande des *« éclaircissements »* sur l' *« apparente »* condamnation à mort, par l'imam Khomeiny, de M. Rushdie, sujet britannique.

On lui répond qu'il faut distinguer entre l'imam parlant en tant que guide spirituel, et l'imam s'exprimant en tant que chef de l'Etat. M. Browne, qui a du bon sens, fait remarquer qu'il s'agit du même homme et déclare cette explication *« inacceptable »*. Il réussit à obtenir Londres et, malgré la mauvaise qualité de la ligne téléphonique, informe le cabinet, qui se réunit comme tous les jeudis en séance plénière, de la réponse dilatoire des Iraniens.

Les délibérations du cabinet ne sont jamais rendues publiques en Grande-Bretagne, mais il apparaît, selon les fuites habituelles, que Mme Thatcher n'apprécie guère cette subtilité toute iranienne. Elle se rend au Parlement pour la séance des *« questions au premier ministre »*, qui a lieu les mardis et jeudis, après avoir fait savoir à l'opposition qu'elle préfère éviter de prendre la parole elle-même.

L'affaire est évoquée, hors de sa présence, par M. Smith, député travailliste représentant la circonscription du nord de Londres où habite normalement M. Rushdie. Ce parlementaire s'inquiète de la sécurité de son électeur. Le Parlement est alors informé officiellement que l'écrivain et son éditeur sont protégés par la police, et que le personnel de la maison Viking, filiale de Penguin, qui a publié *les Versets sataniques*, a reçu des consignes de sécurité de Scotland Yard.

Le dialogue politique se poursuit

Le chargé d'affaires iranien à Londres est alors convoqué au Foreign Office. Il reprend la distinction évoquée plus haut entre « les deux casquettes » de l'imam Khomeiny, s'entend répondre qu'elle est *« inacceptable »* et que dans ces conditions le nombre de visas diplomatiques attribués aux Iraniens reste gelé à son niveau actuel. Il semble que deux seulement aient été accordés (dont celui du chargé d'affaires lui-même) et non pas six, comme annoncé précédemment. Il y a trois diplomates britanniques et trois agents de service à Téhéran. Ils devaient être seize, de chaque côté, avant six mois, selon une procédure patiemment négociée l'an dernier entre les deux gouvernements, laquelle est désormais suspendue.

Sir Geoffrey Howe peut alors rendre publique la position du Royaume-Uni sur toute cette affaire. Le chef de la diplomatie britannique affirme qu'il faut réagir *« pas à pas et prudemment »*. Il estime que *« la tolérance est plus nécessaire que jamais, et qu'il faut s'en tenir aux principes tels que la liberté et le respect du point de vue de l'autre »*. Il refuse de lier le sort de M. Cooper à celui de Kouroush Faloudi, un terroriste iranien toujours emprisonné en Grande-Bretagne après avoir été condamné à neuf ans de détention en 1980 pour avoir posé une bombe qui a tué deux personnes.

Sir Geoffrey admet que le livre de M. Rushdie suscite des passions, mais ajoute : *« Personne n'a le droit d'inciter des gens à la violence sur le territoire britannique ou contre des citoyens de ce pays. La déclaration de l'ayatollah Khomeiny est totalement inacceptable. »* Elle est certainement inacceptable, notamment sur le plan des principes, mais elle n'a eu pour effet jusqu'ici que de *« suspendre »* l'augmentation du nombre de diplomates accrédités dans chaque pays. Le dialogue politique entre Londres et Téhéran se poursuit et s'effectue, comme cela a été le cas depuis dix ans, sur fond de prises d'otages.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A l'université El Azhar comme à La Mecque la prudence est de rigueur...

LE CAIRE
de notre correspondant

L'islam officiel, arabe et sunnite n'avait pas encore réagi, jeudi 16 février, aux *Versets sataniques* ni pris part à la polémique qui a suivi la mise à prix de la tête de l'écrivain Salman Rushdie. Pourtant, la presse arabe accorde une place importante aux informations sur cette affaire.

Dans les deux hauts lieux de l'islam sunnite, à l'université millénaire El Azhar, comparable à ce qu'était la Sorbonne au christianisme du Moyen Age, comme à La Mecque, la prudence est encore de rigueur. Les vives réactions provoquées en Occident par l'appel au meurtre lancé par l'imam Khomeiny est une des causes de ce silence. Mais il y a aussi le fait que l'imamchiite, iranien et radical, n'est pas en odeur de sainteté chez ces sumites arabes, tenants d'un islam s'affirmant tolérant et modéré.

Toutefois, cela ne signifie pas qu'à El Azhar ou à La Mecque, on tolérera les *Versets sataniques*. Les précédents ont prouvé que la modération concernait uniquement la façon de réagir mais non le principe même de combattre et faire interdire tout ce qui est considéré par les oulémas comme *« portant atteinte à l'islam »*. Le prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz, après d'autres écrivains arabes, en sait quelque chose.

Dessin paru dans *The Independent* du 16 février.

Malgré la fierté provoquée par le couronnement d'un auteur arabe et musulman, El Azhar n'a pas hésité à censurer ce *« roi du roman »*, adulé par les dirigeants, les intellectuels et l'homme de la rue. *Aoulad Haretna* (*« les gens de notre quartier »*), récit symbolique, reste interdit de publication et de diffusion en Egypte. Le secrétariat général du Centre d'études islamiques dépendant d'El Azhar a, en effet, confirmé en décembre le retrait d'*imprimatur* qui avait frappé l'essai après sa publication sous forme de feuilleton dans le quotidien *Al Ahram* en 1959-1960. Pourtant, c'est à *Aoulad Haretna* autant qu'à sa célèbre trilogie que Mahfouz doit son Nobel.

Mais l'ouvrage à caractère philosophique était considéré par El Azhar comme *« se moquant des religions en général et de l'islam en particulier »*. *« Les hommes de religion ne sont pas portés à la lecture des romans, surtout quand ils sont symboliques, car ils prennent tout au pied de la lettre »*, nous expliquait l'écrivain.

Or lire *Aoulad Heretna* au premier degré, c'est voir des personnages représentant Moïse, le Christ, Mahomet, accomplir leur mission de prophètes dans une ruelle du vieux Caire aussi pauvre que sale et dominée par des *feteouats* (bagarreurs) illustrant les forces du mal. Le chapitre de Quassem (Mahomet) a dû être celui qui a le plus choqué les cheikhs de l'islam. Quassem, à l'issue d'une séance où il fume du kif avec son cousin et son ami, a une idée lumineuse pour lutter contre les *feteouats* – dont l'un le traitera de *« fils de la femme adultère »*, – il décide de faire ses premiers adeptes *« sûrs et préparés »* en ouvrant un club d'haltérophilie dans la cour de sa maison.

Pis encore, peu après la mort de Quassem, tout redevient comme avant : injustice, exactions et soumission des habitants de la ruelle. L'espoir de salut apparaît à la fin du livre sous la forme d'Arafa, un bâtard qui tue Gabalaoui (Dieu). Tué à son tour, il laisse toutefois aux habitants de la ruelle ce qui pourrait être l'arme absolue : un traité de magie (la science). Le livre se termine sur cette déclaration des habitants de la ruelle : *« Notre seul espoir est la magie d'Arafa et si nous devions choisir entre Gabalaoui et la magie, nous choisirions la magie. »*

Une phrase *« blasphématoire »* non seulement aux yeux d'El Azhar, mais surtout des islamistes, qui ont sommé Mahfouz de rentier publiquement *Aloued Haretna*. Le Nobel a cédé : *« Je ne publierai pas ce livre tant qu'El Azhar y sera opposé. L'Egypte a assez de problèmes, je ne veux pas en rajouter d'autres. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Le monde de l'édition divisé

La « condamnation à mort » par l'imam Khomeiny de l'écrivain Salman Rushdie suscite stupeur, colère et interrogations dans le monde international de l'édition.

Dans les pays où *les Versets sataniques* est déjà édité, les librairies ont été littéralement dévalisées. C'est le cas de la Suisse, où le marché des livres en langue anglaise est pourtant limité, et surtout des Etats-Unis où, selon un porte-parole de Viking Penguin, qui publie le livre, bien que l'éditeur ait reçu déjà huit menaces d'attentats contre sa maison mère à New-York, après un tirage initial de 50 000 exemplaires. *« 22 500 autres ont été mis sous presse et devraient arriver en librairie d'ici quinze jours. »*

A Londres, capitale la plus menacée par les diatribes vengeresses des ayatollahs, l'écrivain britannique Roald Dahl, auteur vedette de la maison d'édition Penguin, a appelé son éditeur à cesser la publication des *Versets sataniques* et à « mettre au pilon » tous les exemplaires existants pour *« sauver des vies »*. Dans une interview accordée au quotidien *The Times*, jeudi 16 février, M. Dahl qui, dans le passé, reçut lui-même des menaces de mort de la part de juifs extrémistes pour avoir dénoncé des raids israéliens au-dessus de Beyrouth en 1982, explique qu'à son avis : *« Quand la vie d'un écrivain et de son éditeur sont en jeu pour une question morale et que l'on a affaire à des fanatiques, il vaut mieux céder. »*

Même souci de prudence en Espagne où l'éditeur, M. Mario Lacruz, directeur de la maison Seix Barral, a annoncé, jeudi, qu'il préférait surseoir à la publication. *« Nous prenons cette affaire très au sérieux »*, a-t-il ajouté, précisant qu'une décision définitive sur la sortie du livre serait prise vendredi. L'éditeur ouest-allemand Kiepenheuer und Witsch, à Cologne, a renoncé pour ne pas mettre en danger la vie de ses collaborateurs. Comme nous l'explique notre correspondant à Bonn, Luc Rosenzweig, le livre, dont les droits ont été achetés il y a un an et demi, devait paraître en octobre en RFA à l'occasion de la Foire du livre de Francfort, événement majeur de la vie littéraire ouest-allemande. Mais la maison d'édition ne possédant pour l'instant qu'une petite partie de la traduction, elle a décidé de faire soigneusement expertiser le texte par un spécialiste de l'islam pour ne pas, en cas de publication ultérieure, indisposer les groupements islamistes très nombreux dans la région de Cologne et qui ont condamné moralement le livre mais sans cautionner les appels au meurtre de l'imam Khomeiny.

Vingt-quatre auteurs ouest-allemands n'en ont pourtant pas moins fait parvenir, jeudi, un appel au chancelier Kohl pour que le gouvernement fédéral intervienne auprès des autorités iraniennes. Démarche imitée dans leur pays par la Fédération royale des éditeurs néerlandais qui ont envoyé un télégramme de protestation auprès de l'ambassadeur d'Iran à La Haye pour protester contre *« cette violation flagrante de la liberté d'expression et d'imagination »*. Le ministre des affaires étrangères néerlandais ayant renoncé pour sa part à la visite qu'il devait effectuer en Iran.

En revanche, en Italie, après plusieurs jours de délibération, l'éditeur Mondadori a décidé de maintenir la publication prévue pour le 21 février de la version des *Versets sataniques*. L'éditeur en réaffirmant *« son total respect pour la religion islamique »* estime dans un communiqué publié jeudi que *« toute décision restrictive concernant la publication de l'œuvre de M. Rushdie serait en contradiction avec les règles de liberté d'expression, acceptées et pratiquées par le monde international de l'édition »*. Cette décision intervient après que l'ambassadeur iranien auprès du Saint-Siège eut fait sensation en annonçant qu'il était prêt à exécuter Salman Rushdie si ce dernier *« se trouvait à portée de sa main »*.

En France

En France, la condamnation à mort de l'écrivain britannique a suscité embarras et protestations dans le monde de l'édition. Mercredi soir, l'éditeur Christian Bourgois avait annoncé la suspension de la publication prévue, pour raisons de sécurité, mais dès le lendemain *l'Evénement du jeudi* et deux maisons d'édition – Arléa et Quai Voltaire – lançaient dans un communiqué commun un appel aux journaux et aux éditeurs pour publier en français *« dans les plus brefs délais » les Versets sataniques*.

Estimant qu'il ne faut pas céder à l'intimidation, MM. Guillebaud et Rondeau, directeurs d'Arléa et de Quai Voltaire, demandent, qu'*« un coup d'arrêt soit donné au fanatisme »*.

Le comité directeur du syndicat national de l'édition, qui s'est réuni vendredi matin, a adopté à l'unanimité une motion qui a été notamment envoyée au président de la République. Celle-ci s'adresse aussi *« aussi aux gouvernements attachés à la liberté »* afin *« qu'ils organisent une défense commune contre les appels au meurtre et à la destruction »*. Les éditeurs français se tournent également vers l'Union internationale des éditeurs et vers le groupe des éditeurs européens afin qu'ensemble ils prennent *« l'initiative d'une action mondiale en faveur du respect de publication »*. Pour l'instant, l'hypothèse d'une publication française du livre de Rushdie cosignée par l'ensemble des éditeurs paraît donc écartée.

Le Prophète a-t-il pu être abusé par Satan ?

Le roman de Salman Rushdie, intitulé *les Versets sataniques*, est considéré par l'imam Khomeiny comme attentatoire à la foi musulmane (*le Monde* daté des 2 et 17 février). La question au centre de la controverse est de savoir si le prophète Mahomet (*Mahound* dans la fiction de Rushdie), en dehors des révélations divines transmises par l'archange Gabriel (*Gibreel*), a pu être le sujet de tentations sataniques (*Chamcha*, le diable dans le roman), au point de mener la vie dissolue racontée par Rushdie. Que disent les textes ?

Toutes proportions gardées, on ne peut pas manquer d'établir un certain parallélisme entre l'affaire Scorsese et l'affaire Rushdie. Dans les deux cas, les intégristes catholiques comme ceux de l'islam chiite protestent contre l'utilisation fictive de textes sacrés. Avant de mourir sur la croix, Jésus a-t-il pu être tenté de renoncer à sa mission divine ? Telle était la thèse d'un Jésus plus homme que Dieu qui était au centre du roman de Nikos Kazantzkis, portée à l'écran par le réalisateur américain Scorsese, dans le climat de tempêtes qui est encore dans toutes les mémoires.

La question de l'immunité du Prophète Mahomet contre la tentation, l'erreur et le mal remplit aussi la littérature islamique classique. Elle n'est guère discutée dans le chiisme, où la figure du Prophète est idéalisée et édifiante, mais qu'en est-il *en réalité* ? Les exégètes sont généralement d'accord pour estimer que le Prophète a joui d'une immunité parfaite au moment des révélations qu'il a reçues de Dieu, par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, au cours des vingt-trois dernières années de sa vie (570-632).

Doute et révélation sacrée

La *Sira*, c'est-à-dire la biographie de Mahomet rapportée par la tradition musulmane n'exclut pas que le diable ait pu souffler au Prophète les deux ou trois *« versets sataniques »* qui sont au point de départ de l'intrigue du roman de Rushdie. Se hasardant à la résistance de fidèles polythéistes de La Mecque, il aurait sacrifié au culte des *« idoles sublimes »*, notamment des déesses Lat, Ozza et Manat.

Bien sûr, les versions officielles du Coran ignorent cet épisode de l'apostolat de Mahomet, mais la sourate LIII, dite de *« l'Etoile »*, accrédite, dans ses versets 19-30, la thèse du compromis passé par le Prophète avec le polythéisme.

Elle apparaît en effet comme une réfutation : *« Voyez-vous la Lat, et la Ozza et cette troisième, la Manat ?*, interroge Mahomet [...] *Ce sont des noms que vous leur avez donnés, vous et vos pères. Dieu ne les a pas autorisés. Ils ne suivent que des suppositions et des passions. »* [...]

Ainsi, selon les spécialistes puisant en particulier dans Tabari, sans doute le plus grand commentateur et historien de l'islam primitif (839-923), le Prophète n'aurait pas été protégé par une totale immunité, puisque des révélations divines interviennent comme des réfutations de thèses soufflées par le Malin.

Ce point d'exégèse islamique mis à part, la question est la même que pour le film de Scorsese. Introduire le doute dans une révélation sacrée est-il une démarche si insupportable qu'elle remette en cause la conviction fondamentale d'un croyant ? Pis, qu'elle justifie l'anathème contre les auteurs de ce doute ?

La tête de Scorsese n'a pas été mise à prix, même si un cinéma programmant son film a été l'objet d'un attentat, et c'est là sans doute que s'arrête la comparaison. Avec six siècles de retard – ceux qui séparent la vie terrestre de Jésus et de Mahomet – l'islam fondamentaliste répand pourtant sur le monde la même odeur macabre d'inquisition.

H. T.

Proche-Orient

de l'écrivain britannique Salman Rushdie par l'imam Khomeiny

membre de l'ambassade auprès de journalistes et visant l'éditeur norvégien des versets sataniques. Ce diplomate s'était déclaré prêt à obéir à l'ordre de l'imam khomeiny et à exécuter tous ceux qui éditeraient le livre controversé. Le directeur de la maison d'édition Aschehoug, M. William Nygaard, qui envisage la publication de l'ouvrage pour ce été, a déjà reçu des menaces de mort.

Une première manifestation, mercredi, contre l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran s'était soldée par quelques carreaux cassés, les forces de l'ordre iraniennes ayant tenu les manifestants à distance des locaux diplomatiques.

Le Pakistan n'est pas en reste. Après les émeutes de dimanche dernier, au cours desquelles six personnes ont trouvé la mort, le gouvernement multiplie les mises en garde à Londres et à Washington ainsi que les pressions pour que le livre de Salman Rushdie soit interdit dans ces deux pays. Les ambassadeurs britannique et américain ont ainsi été convoqués jeudi au ministère des affaires étrangères pour entendre les doléances pakistanaises. Outre l'interdiction de l'ouvrage, Islamabad exige des excuses de *l'auteur et des éditeurs de même que l'assurance* que d'autres livres de ce genre ne seront pas publiés.

Les autorités pakistanaises, pour lesquelles les *Versets sataniques* sont une « *insulte à la foi islamique* », envisagent également de saisir l'Organisation de la *Conférence islamique pour* obtenir une action commune de la part du monde musulman. Elles n'excluent pas, de plus, un recours en justice. Pour sa part, tout en condamnant le livre incriminé, le premier ministre, Mme Benazir Bhutto, estime que la violence des protestations contre *Versets sataniques* révèle l'intention de l'opposition de se saisir de cette question pour déstabiliser son gouvernement. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Les Occidentaux indignés et embarrassés

(Suite de la première page.)

M. Dumas a poursuivi : « *La France est aussi un pays qui défend toutes les libertés, de l'esprit, d'expression et de création. Elle ne conçoit donc pas que l'on se serve du respect des sentiments religieux pour atteindre ces libertés fondamentales. La France est choquée par les menaces de mort proférées par Khomeiny contre l'auteur des* Versets sataniques. *Elle est d'autant plus choquée lorsque l'anathème prend la forme d'une incitation au meurtre. C'est contraire à la tradition française.* »

Prenant le contrepied de M. Hans Van den Broek, le ministre néerlandais des affaires étrangères, qui a renoncé à un voyage à Téhéran après les imprécations de l'imam Khomeiny, M. Roland Dumas a ajouté qu'il n'aurait pas renoncé à un voyage en Iran dans les circonstances actuelles « *parce que c'est l'intérêt de la France* ». M. Dumas était à Téhéran avant les derniers développements, les 5 et 6 février. « *J'y repartirais (s'il le fallait)*, a-t-il dit, *et je dirais aux responsables iraniens que les droits de l'homme souffrent dans leur pays.* » Pour M. Dumas, en effet, « *on ne peut juger globalement de la situation en Iran à travers telle ou telle proclamation* ».

Les propos du ministre des affaires étrangères sont pour le moins optimistes. Certes, les luttes de factions vont bon train à Téhéran en vue de la succession de l'imam Khomeiny, et on peut y entendre des propos contradictoires sur la « réouverture » du pays. Il n'en demeure pas moins que pas un seul responsable iranien n'a pris ses distances par rapport à la « condamnation à mort » de Salman Rushdie et de ses éditeurs ; le gouvernement a même officiellement approuvé l'appel au meurtre, ainsi que le président de la République. Jeudi, l'ambassadeur d'Iran auprès du Vatican a fait mieux, si l'on peut dire, en se déclarant prêt à exécuter lui-même l'ordonnance religieuse de l'imam... Et, faisant allusion à la décision des éditions Mondadori de publier *les Versets sataniques* de Rushdie, cet ambassadeur de choc a ajouté : « *J'ai demandé officiellement au gouvernement italien d'empêcher cette publication. Je l'ai demandé aussi au pape. Ça vaudrait mieux pour l'éditeur aussi bien que pour le gouvernement italien.* » Ce diplomate n'incarne manifestement pas la tendance du gouvernement iranien qui cherche, selon M. Dumas, « *à se réinsérer dans le concert des nations...* »

Toujours jeudi, M. Michel Rocard a fait allusion à l'affaire lors d'une cérémonie en l'honneur de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui est présidée par Jean-Pierre Pierre-Bloch. Le premier ministre a simplement confessé qu'il pense « *du mal* » des menaces de mort proférées par l'imam Khomeiny. Le Parti socialiste, lui, s'est élevé avec « *la plus vive indignation* » contre ces menaces, et M. Max Gallo, qui en est le secrétaire national à la culture, a jugé « *inacceptable qu'un intégrisme religieux veuille dicter de manière explicitement criminelle sa loi* ». Autres partis, organisations ou personnalités à avoir condamné clairement les procédés khomeinistes : l'*UDF*, qui réclame « *une réaction énergique du gouvernement* », SOS-Racisme, qui demande au gouvernement de faire adopter par la CEE une condamnation de l'Iran, et la Ligue des droits de l'homme, qui souhaite la publication rapide du livre. A Lyon, le cardinal Decourtray a estimé pour sa part que les appels de Khomeiny étaient « *abominables* ». « *La religion quelle qu'elle soit est condamnable quand elle tombe dans le fanatisme* », a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis très fermes

Si l'on fait exception des réactions du gouvernement britannique — en première ligne, il est vrai — ce sont les Etats-Unis qui ont manifesté la plus grande fermeté dans cette affaire. « *Nous sommes atterrés par les menaces de mort proférées contre Salman Rushdie par l'ayatollah Khomeiny et l'offre d'une récompense pour son meurtre* », a ainsi déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. « *Nous prenons ces menaces très au sérieux*, a-t-il ajouté. *De telles menaces sont totalement irresponsables et incompatibles avec les principes fondamentaux de la conduite des relations internationales.* »

A Bonn, le ministère ouest-allemand des affaires étrangères a simplement fait savoir qu'il partage « *sans réserve* » la condamnation des propos de l'imam Khomeiny car « *une telle menace est contraire à tous les principes de la morale et des droits de l'homme* ». La réaction a été plus vive au Parlement européen où, par 61 voix contre 9 et 19 abstentions, l'Assemblée a demandé aux Douze de dire à Téhéran que si les menaces contre Rushdie sont mises à exécution, « *des sanctions graves seront prises à l'égard des intérêts iraniens et la force sera utilisée pour déférer les criminels concernés à la justice* ». La résolution demande également la coopération de tous les pays « *pour empêcher les meurtres auxquels l'ayatollah a ouvertement incité* ».

Les Douze vont-ils se saisir du dossier ? Telle est finalement la question. Force est de constater qu'il n'y a, pour l'instant, aucun empressement. Comme trop souvent dans ce genre d'affaire, chacun songe d'abord à protéger ses intérêts — ou ce qu'il croit l'être — quitte à feindre de prendre des menaces explicites pour des excès verbaux. Ici, on songe aux otages encore détenus, là, à la reconstruction de l'Iran qui *ouvre la perspective de quelques* gros contrats, partout aux rivalités d'influence qui divisent les Occidentaux. Faut-il ajouter enfin que la peur du terrorisme est le seul ciment qui unit les démocraties ? L'imam Khomeiny sera fort satisfait d'en avoir une nouvelle confirmation.

JACQUES AMALRIC.

Une tentative pour sortir l'Iran révolutionnaire du ghetto chiite

L'ampleur de la campagne et des menaces contre Rushdie, auteur d'un livre jugé blasphématoire pour le prophète Mahomet, va bien au-delà de ce que l'on a connu récemment en chrétienté à propos de *la Dernière Tentation du Christ*, bien que le point de départ soit exactement du même ordre. Mais la *fatwa* (décret) de l'imam Khomeiny, tardive par rapport au déclenchement de l'affaire, transforme une protestation de bigots en question politique.

Cette péripétie est révélatrice de la *nouvelle orientation que prend* le revivalisme musulman : l'affaire part des milieux sunnites, voire wahhabites, et non des milieux chiites ; la protestation contre le *libre* de Rushdie est, au départ, non politique et reste fort éloignée de l'islamisme révolutionnaire puisqu'elle émane des milieux traditionalistes du sous-continent indien, assez peu réceptifs au thème de la révolution islamique mais intransigeants sur les questions de foi et de dogme.

Très vite, ceux-ci obtiennent l'interdiction du livre par des gouvernements aux *orientations* politiques fort variées (Rajiv Gandhi, entre autres). Mais cette mesure prise par M. Gandhi s'inscrit dans le fil d'une politique constante de son parti, depuis la fondation de l'Inde indépendante. On cède à une demande de type fondamentaliste (*voir* l'affaire Shah Banoo, en 1984, où le Parlement reconnaît aux musulmans le droit d'appliquer la *charia, même en* l'absence d'accord de l'intéressé), précisément parce que la demande n'est pas politique : les musulmans indiens votent en effet pour les partis laïques nationaux, (surtout pour celui du Congrès) et non pour des partis islamistes. Ce dernier pense pouvoir perpétuer ainsi la dépolitisation de l'islam indien et conserver le vote musulman.

Mais l'internationalisation rapide de la campagne contre le livre de Rushdie est porteuse d'une autre *dimension*. Après la période où le revivalisme musulman se voulait avant tout politique et révolutionnaire, on entre désormais dans une phase plus défensive (mais tout aussi violente) où c'est l'aspect le plus traditionnel de la religion qui est mis en valeur. Demander à tous les gouvernements, qu'ils soient « infidèles », chrétiens, hérétiques ou « pharaoniques » (en Egypte), de défendre le Prophète en assurant le bannissement du livre, c'est précisément remettre en cause ce qui a fait l'originalité de la révolution iranienne, à savoir que *seul* un Etat islamique mis en place par la révolution peut défendre la religion et donc son Prophète.

L'affaire illustre le glissement du revivalisme musulman vers un modèle moins politique, plus formaliste, *conservateur et rigoriste, en un* mot vers un modèle sunnite. C'est pourquoi la campagne a démarré dans des milieux sunnites conservateurs, qui voulaient entre autres couper l'herbe sous le pied à la propagande iranienne en promouvant un modèle fondamentaliste tout aussi rigoureux mais non révolutionnaire.

N'oublions pas que, pour les wahhabis, par exemple, les chiites sont des hérétiques et sont précisément accusés de manquer de respect au Prophète en valorisant par trop son gendre Ali. La défense exacerbée de l'image du Prophète a toujours été pour les sunnites rigoureux un moyen de se démarquer des chiites, même si, bien sûr, le livre de Rushdie apparaît tout aussi blasphématoires aux oulémas chiites.

L'*intervention de l'imam Kho*meiny revient donc à vouloir reprendre l'initiative face à cette concurrence sunnite, mais sur les slogans des sunnites eux-mêmes. Le but est d'apparaître à nouveau, après la guerre du Golfe, qui a accentué les clivages entre chiites et sunnites, comme le porte-parole de la communauté musulmane tout entière, de l'Oumma. C'est une tentative pour sortir l'Iran *révolutionnaire du* ghetto chiite, mais en même temps c'est reconnaître que les mouvements et les valeurs qui agitent le monde musulman ne sont plus ceux de la révolution islamique.

L'opération est cependant risquée. *Si l'on passe des menaces* à l'acte, ce sera une victoire idéologique pour la République islamique, mais le coût diplomatique en sera considérable. En même temps, il n'est pas sûr que les instigateurs de la campagne initiale soient heureux *de voir l'Iran apparaître comme le* meilleur défenseur du Prophète. Cela peut-il suffire à calmer le jeu ou au contraire relancer la surenchère ? Il faut attendre les *fatwa* d'Al Azhar ou de La Mecque.

OLIVIER ROY.

« La liberté de l'écrivain passe par celle du croyant »

nous déclare Cheikh Abbas, recteur de la Mosquée de Paris

Recteur de la grande Mosquée de Paris et figure représentative de la communauté musulmane vivant en France (près de 3 millions de fidèles), Cheick Abbas livre son sentiment sur l'aspect religieux de l'affaire Rushdie.

— Quelles sont les sanctions prévues par le Coran en cas de blasphème ?

— Elles sont proportionnelles à la gravité du blasphème. Dans le Coran, la notion de blasphème est large. Toute atteinte à l'honneur et à la dignité d'une personne est un blasphème qu'il appartient au juge de sanctionner. L'adultère aussi est une forme de blasphème pour laquelle un châtiment est prévu par le Coran — quatre-vingts coups de bâton — qui sauf exception est devenu plus symbolique que réel.

— Sous l'empire de Satan, le Prophète aurait-il pu commettre des fautes ?

— C'est un non-sens de parler de « versets sataniques ». Le nom de Satan ne revient qu'une dizaine de fois dans le Coran, seulement pour mettre en garde le fidèle contre la puissance et la *tentation du mal* et le pousser à faire le bien.

« Si les prophètes de l'histoire n'avaient pas été protégés contre Satan, comment pourrait-on parler de leur sainteté ? Si le moindre doute était permis à cet égard, le caractère sacré de l'islam serait lui-même mis en cause. J'ajoute que la sainteté qui entoure le Prophète est étendue à ses épouses. L'adultère et l'homosexualité sont strictement interdits par l'islam.

» Présenter, comme on a tenté de le faire, les messagers de Dieu — Jésus et Mahomet — comme prisonniers de la tentation du démon, c'est atteindre le cœur même des religions chrétienne et islamique et se *moquer de la conviction des* croyants. De tels scénarios sont purement commerciaux.

— Comment réagit la communauté musulmane vivant en France ?

— La Mosquée de Paris est fréquentée par des musulmans du monde entier. Or je n'ai pas reçu le moindre appel sur cette affaire Rushdie, *hormis ceux des médias*. Je suis heureux de constater combien la communauté musulmane vivant en France garde la raison. Je suis pour des solutions d'ordre, de paix et de modération.

— Cela veut-il dire que vous désapprouvez l'appel au meurtre de l'écrivain britannique lancé par l'imam Khomeiny ?

— N'ayant pas lu le livre, je ne peux que prendre une position de principe, qui est de condamner toute atteinte à l'honneur et à la sainteté du Prophète. La liberté ne se divise pas. Celle de l'écrivain passe par le respect de celle du croyant. Il appartient aux chefs d'*Etat de faire* respecter la sainteté du Prophète et les convictions de foi, mais à condition qu'ils soient à la hauteur de cette responsabilité. Il est vrai que les chefs d'Etat sont aussi des hommes politiques...

Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

Diplomatie

Les travaux de l'ONU

Le Conseil de sécurité autorise la mise en œuvre de la résolution sur l'accession de la Namibie à l'indépendance

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

« *C'est une journée historique pour les Nations unies.* » La phrase rituelle, souvent prononcée depuis un an, sonnait vrai dans la bouche de M. Javier Perez de Cuellar, le jeudi 16 février. Dix ans après l'avoir adoptée, le Conseil de sécurité venait d'autoriser, à l'*unanimité* et de manière définitive, l'application, à partir du 1er avril, de la résolution 435 ouvrant la voie à l'indépendance du dernier territoire encore soumis à la tutelle coloniale.

Oubliant les rigidités du protocole onusien, les ambassadeurs ont applaudi à l'énoncé du résultat du vote, serrant les mains alentour, alors que quelques bravos fusaient. « *Notre décision met en oeuvre le processus de transition de la Namibie vers l'indépendance, au moyen d'élections libres et équitables, conduites sous le contrôle des Nations unies* », a déclaré sobrement le président du Conseil, l'ambassadeur du Népal, M. Pratap Rana.

Commencé en 1948, le bras de fer entre l'ONU et l'Afrique du Sud n'a pu se terminer qu'après d'innombrables négociations et vingt-deux ans *de guerre ouverte entre* l'Afrique du Sud et la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), le principal mouvement politique namibien.

Et « au finish », alors que les accords entre l'Afrique du Sud, l'Angola *et Cuba étaient enfin* conclus, ce furent certains gouvernements africains — notamment les pays anglophones dits de la ligne de front — qui, mécontents sans doute d'avoir été si ouvertement ignorés par les principaux négociateurs, *jetèrent* quelques grains de sable à l'intérieur du fragile mécanisme, en exigeant que le Conseil de sécurité s'en tienne aux prévisions initiales et abandonne l'idée d'une réduction du budget de l'opération. A défaut d'une force internationale omniprésente l'Afrique du Sud occupera le terrain et en tirera un avantage politique, affirmaient ces gouvernements, dont le principal souciest de voir la SWAPO remporter les élections.

C'était ignorer la profondeur du changement intervenu en Union soviétique, où le gouvernement semble avoir froidement abandonné la SWAPO à son sort, et l'indifférence de la Chine. Pour la première fois dans l'Histoire, les cinq grandes puissances se sont serré les coudes face au tiers-monde et ont imposé un financement en baisse de 40 % par rapport aux prévisions établies en 1978 (*le Monde* du 18 janvier). Au lieu de sept mille cinq-cents, le nombre de « casques bleus » plafonnera à quatre mille six-cent-cinquante.

Les premiers experts de l'ONU étaient attendus à Windhoek dès vendredi, alors que le commandant Prem Chand (Inde) doit s'y installer *au milieu de la semaine* prochaine. Il reste peu de temps pour mettre en place les moyens matériels considérables que commande cette opération complexe.

En effet, après avoir soutenu, depuis 1966, la SWAPO en tant que « *l'unique représentant du peuple namibien* », l'ONU doit désormais veiller à ce qu'aucun des cinquante partis politiques en lice ne soit favorisé à l'approche des élections pour l'Assemblée constituante, prévues pour le 1er novembre. En même temps, *elle devra limiter au strict* minimum l'influence que l'Afrique du Sud voisine tentera sans doute d'exercer sur la campagne. Assurant aussi bien l'ordre public que la sécurité militaire, les « casques bleus » devront veiller sur l'imperméabilité *des frontières et garantir que* les réfugiés qui les franchiront sont effectivement d'origine namibienne.

L'ambassadeur d'Afrique du Sud auprès de l'ONU, M. Jeremy Shearar, qui se dit « *heureux et soulagé* mais aussi « *profondément ému* », *insiste sur le problème des réfugiés*. Selon lui, une partie des Namibiens qui séjournent dans les camps de la SWAPO en Zambie et en Angola seraient en réalité détenus contre leur volonté, alors que d'autres ne seraient pas d'origine namibienne. Le secrétaire général de l'ONU admet que cette question est effectivement prioritaire et qu'il s'agira, avec l'aide de la Croix-Rouge, non seulement de trier les réfugiés, mais aussi d'assurer la sécurité de ceux qui choisiront de ne pas poursuivre leur collaboration avec la SWAPO.

CHARLES LESCAUT.

Vingt pays, dont l'Irak, sont admis comme observateurs à la conférence sur le désarmement chimique

GENÈVE
de notre correspondante

La France présidera durant toute cette année le comité spécial de la *conférence* de l'ONU sur le désarmement, dont la mission est de parvenir à une convention internationale interdisant l'usage, la fabrication et le stockage des armes chimiques, a-t-il été décidé lors de la séance du 16 février.

D'autre part, l'Irak a été admis au statut d'observateur sans qu'il y ait eu de protestation de l'Iran. La Libye, la Syrie et la Tunisie figurent aussi depuis jeudi parmi les vingt observateurs pouvant s'exprimer et participer aux travaux, mais n'ayant pas pouvoir de décision, celui-ci demeurant le privilège des quarante Etats membres du comité dont l'Iran fait partie. On s'accorde à penser qu'Israël fera connaitre dans un peu de temps son désir d'obtenir également le statut d'observateur.

Les travaux du comité vont être réactivés grâce à des réunions quotidiennes et à une approche thématique des problèmes. Ceux-ci seront répartis entre cinq groupes de travail, qui auront à traiter respectivement de la vérification, des questions politico-juridiques, des aspects institutionnels (la France souhaite la mise sur pied d'un conseil scientifique qui aurait des responsabilités de gestion), de questions purement techniques, et de la sécurité pendant la période de destruction des stocks fixée à dix ans.

I. V.

A COMBIEN EST L'EAU AUJOURD'HUI A PHUKET ?...
...3980 F A.R.
THAÏLANDE
... Et bien sûr à 28° !
Mer turquoise, soleil éclatant, plage de sable fin, profitez de ces prix exceptionnels pour aller goûter les charmes de l'île paradisiaque de Phuket en Thaïlande.
Un séjour d'une semaine en hôtel ★★★★ ne vous coûtera, à cette saison que 980 F.
Appelez vite pour réserver votre place !
PARIS-PHUKET A.R. 3980 F - TARIF EXCEPTIONNEL :
... Vol direct, tous les lundis jusqu'au 6 Mai 89.
42.60.63.31
Carrefour de la Thaïlande
37 bis rue Sainte-Anne 75001 Paris Mo Palais Royal
VARIATIONS LIC A 1328

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

POLOGNE

• Accord à la table ronde sur la légalisation de Solidarité
• M. Rakowski juge « prometteuses » les relations avec Paris

Le pouvoir polonais et Solidarité ont annoncé, jeudi 16 février, *dans un communiqué* conjoint, qu'ils étaient parvenus à un accord autour de la table ronde sur les principaux problèmes juridiques de la légalisation du syndicat indépendant et sur la modification de la loi syndicale de 1982.

« *Nous avons des raisons d'être plus optimistes qu'avant* », a déclaré le porte-parole de Solidarité, Janusz Onyszkiewicz. Le chef de la délégation de Solidarité à la mini-table ronde sur le pluralisme syndical, M. Tadeusz Mazowiecki, s'est montré plus prudent : « *Nous ne pouvons pas encore parler d'une percée, mais c'est un pas en avant considérable.* » Il reste en particulier à discuter de tout le volet des réformes politiques, auquel le pouvoir lie l'acceptation de la légalisation de Solidarité, et notamment de la question des élections parlementaires. Selon un responsable du parti cité par l'agence UPI, ces élections auraient lieu le 28 mai prochain et offriraient à l'opposition la possibilité de remporter 40 % des sièges...

De son côté, le premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a quitté Paris jeudi, sans l'« *amertume* » avec laquelle il était arrivé deux jours plus tôt : les relations franco-polonaises, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse avant son départ, abordent désormais « *une phase très prometteuse* » et même potentiellement « *plus riche* » que celle des rapports privilégiés qu'entretenaient dans les années 70 MM. Giscard d'Estaing et Gierek.

A la clé, deux visites : celle du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, en avril, puis celle de M. Mitterrand en juin, dont l'importance n'est pas seulement symbolique pour les dirigeants polonais, puisqu'elles devraient logiquement s'accompagner de gestes concrets de la part de la France. Car si M. Rakowski s'exprime *aujourd'hui* avec l'assurance du dirigeant dont le pays est subitement redevenu fréquentable, il a su aussi donner une image d'homme politique réaliste à ses interlocuteurs français, auxquels il a expliqué que l'absence de base économique solide rendait particulièrement difficile la mise en œuvre des réformes et qu'il n'avait pas de réponse à toute une série de questions, notamment à celle de savoir si la « table ronde » s'achèverait sur un succès ou sur un échec.

Devant la presse, le chef du gouvernement polonais a mêlé réalisme, ambiguïté et cynisme. *Réalisme* lorsque, interrogé sur les moyens d'enrayer la vague de grèves actuelle, il avoue « *ne pas avoir de réponse concrète* », et plutôt en être *au stade de « la réflexion sur leurs causes et les moyens de limiter leur extension »*. Il reste au gouvernement polonais « *à se faire des nerfs d'acier et à observer avec calme cette vague de grèves* ». M. Rakowski a cependant voulu éviter de dramatiser ces arrêts de travail jugés « *alarmants* » par l'agence PAP, mais qui, selon lui, n'affectent jamais plus de dix-neuf entreprises sur six mille.

Ambiguïté lorsqu'on lui demande des précisions sur l'avenir du POUP (PC polonais), dont il a affirmé la *semaine dernière qu'il était prêt* à renoncer au monopole du pouvoir (*le Monde* du 11 février). Impossible d'obtenir de M. Rakowski une réponse claire à ce sujet : si le POUP veut conserver le rôle dirigeant, « *il devra lutter par des moyens politiques, livrer un combat acharné pour rester la force principale* ». Face à qui, puisque, comme l'affirmait le même M. Rakowski deux jours plus tôt à Antenne 2, « *le moment n'est pas encore venu pour une pluralité de partis politiques* » ? On peut, en effet, imaginer que conserver le rôle dirigeant face à une opposition réduite au rang de « clubs » ou d'« associations » ne sera pas une tâche surhumaine... Le premier *ministre polonais n'aura donc fourni* aucun éclaircissement à Paris, tout comme il se refuse à avancer un quelconque calendrier pour ces « *transformations politiques* ».

Cynisme enfin, lorsque M. Rakowski a évoqué la censure qui, a-t-il assuré, « *n'est pas aujourd'hui un problème important. Le moment viendra où elle disparaîtra d'elle-même* ». Pour l'heure, M. Rakowski ne lui voit pas d'« *influence néfaste* ». Il en voit une, en revanche, à la « *méchanceté* » de Radio-France internationale, et à la « *propagande bon marché* » des journalistes occidentaux.

S. K.

● **Irlande du Nord : cinq blessés dans un pub protestant.** — Cinq consommateurs ont été blessés, dont trois grièvement, jeudi 16 février, dans un pub du ghetto protestant de Shankill Road, à Belfast. *Selon des témoins*, trois hommes ont brusquement brandi des armes et ouvert le feu au hasard. L'action a été revendiquée par un groupuscule catholique dissident de l'IRA, qui a affirmé avoir voulu venger deux catholiques assassinés ces derniers jours en Ulster. — (*AFP.*)

Pour la première fois

Une publication officielle attribue à l'URSS la responsabilité du massacre de Katyn

Pour la première fois, un organe de presse officiel polonais vient de publier un article attribuant ouvertement aux Soviétiques la responsabilité du massacre de milliers d'officiers polonais à Katyn, en Biélorussie, pendant la seconde guerre mondiale.

Un historien polonais, M. Wlodeimierz Kowalski, fait en effet état dans le dernier numéro de l'*hebdomadaire Odrodzenie* d'un rapport technique de la Croix Rouge, conservé aux archives du Foreign Office à Londres ; ce rapport avait été établi par une commission de la Croix Rouge polonaise invitée en 1943 par les Allemands à se rendre à Katyn pour y faire ses propres constatations. Les membres de cette commission polonaise s'étaient cependant engagés, quels que soient les résultats de leur enquête, à ne pas participer à « *l'opération de propagande allemande* », et le document avait été tenu secret jusqu'ici en Pologne.

Les lettres écrites avant leur mort par les officiers polonais, ainsi que les témoignages recueillis auprès des habitants des environs, prouvent que ces assassinats ont été perpétrés entre *avril et juin 1940*, lorsque la région était aux mains des Soviétiques, indique le document. La thèse officielle soviétique veut que les quelque 4 000 officiers polonais dont les corps ont été retrouvés dans une fosse commune de Katyn aient été exécutés par les Allemands, qui contrôlaient la région à partir de juin 1941.

Une commission mixte d'historiens soviétiques et polonais mise sur pied en 1987 n'a pas encore réellement progressé sur cette question.

BELGIQUE

L'enquête sur l'enlèvement de M. Vanden Boeynants s'oriente vers le grand banditisme

Inculpé de recel, de vol et d'usage de faux papiers, le truand yougoslave Basri Bajramine, interrogé dans le cadre de l'affaire Vanden Boeynants, a été écroué le jeudi 16 février à la prison de Metz, nous indique notre correspondant Jean-Louis Thys. Son extradition a été officiellement demandée par la Belgique, où il avait notamment été condamné en 1988 à dix ans de prison.

BRUXELLES
de notre correspondant

Patrick Haemers, trente-six ans, considéré en Belgique comme l'« ennemi public numéro un », serait-il le cerveau du rapt de M. Paul Vanden Boeynants, l'ancien premier ministre belge ? Impliqué *dans un nombre impressionnant* d'attaques à main armée, Patrick Haemers est soupçonné d'être également mêlé à plusieurs affaires criminelles qui ont défrayé la chronique *ces dernières années en Belgique* : l'assassinat d'un ingénieur de la Fabrique nationale d'armes, Juan Mendez, en janvier 1986 et surtout les « tueries du Brabant-Wallon ». De 1982 à 1986, une bande organisée militairement avait semé la terreur — vingt-huit morts dont huit en une seule tuerie dans un supermarché — dans le Borinage, avant de se volatiliser. Patrick Haemers, qui mesure près de 1,90 mètre, pourrait *être le « géant » dont de nombreux* témoins avaient parlé après ces massacres.

Près de cinquante truands

Pour le moment, Haemers — qui est accusé « seulement » de huit attaques contre des transporteurs de fonds — est *en cavale. Il avait réussi* à s'enfuir en août 1987 lors de son transfert de la prison de Louvain vers le palais de justice de Bruxelles. Les policiers suivaient les faits et gestes de tous ceux *susceptibles* d'appartenir à sa bande — selon *le Soir* de Bruxelles celle-ci pourrait être constituée de près de cinquante truands, tous considérés comme très dangereux.

Parmi eux Basri Bajramine, dit « Tosca », un Yougoslave, dont l'épouse et la fille furent prises en filature. Mardi 14 février, le lendemain de la libération de M. Vanden Boeynants, elles quittent les Pays-Bas, où elles résident, par le train. Suivies par les policiers néerlandais, belges puis français, leur périple s'est terminé en gare de Metz, où « Tosca » *était repéré sur* le quai attendant un train à destination de Paris. Il avait sur lui cent quatre-vingt-dix-huit billets de 1 000 francs suisses (près de 800 000 francs français). La rançon versée par la famille Vanden Boeynants l'a été au moins partiellement *dans cette monnaie*. Selon *le Soir*, Bajramine a avoué une série d'attaques contre des fourgons postaux et a dénoncé Haemers, mais il n'a pu expliquer *pourquoi il possédait tant de billets suisses*.

Les policiers bruxellois ont d'autre part retrouvé dans un garage de la capitale une BMW qui aurait servi à une *récente attaque dirigée* par Haemers contre des transporteurs de fonds. Or les plaques minéralogiques de cette voiture, qui portait les empreintes du truand, sont *précisément les copies de celles* de la voiture de Mme Vanden Boeynants. Mieux : dans le coffre, les enquêteurs ont retrouvé des armes volées chez l'ingénieur Juan Mendez, qui aurait pu être exécuté justement parce qu'il en savait trop sur les tueries du Brabant-Wallon. Autre piste : un des lieutenants de Haemers pourrait être Eric Lammer, un militant néo-nazi impliqué notamment dans l'assassinat d'un bijoutier et de son fils à Anvers. Les enquêteurs estiment possible que Haemers soit également le cerveau d'une attaque à l'explosif commise en 1985 contre un fourgon blindé à Marseille, *de même qu'il aurait participé* au meurtre en septembre 1988 de deux touristes français qui campaient en bordure de l'autoroute Paris-Bruxelles.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

URSS : la fièvre indépendantiste

Quand la Lituanie rêve de sécession

(Suite de la première page.)

Officiellement férié, par décision du Soviet suprême de la République, si officieusement férié que toutes les rues de la capitale ont *été* pavoisées de drapeaux jaune, vert, rouge, du drapeau de l'indépendance perdue, de cette « *République bourgeoise* », comme on disait avant, il y a très longtemps — avant l'été.

Il claque au clocher des églises, aux façades des bâtiments administratifs, aux fenêtres des enthousiastes. Il orne les bannières, s'arrache en petit format pour trois roubles, s'agite au bout des bras et, dès mercredi soir, dans le grand théâtre de Kaunas, l'ancienne capitale royale, il est lentement descendu sur scène, pendant que s'élevait l'hymne national, l'hymne de l'indépendance, chant grave et lent que seuls les kamikazes s'avisaient, il y a peu, d'entonner.

Alors, dans cette petite salle italienne aux fauteuils tendus de velours violet, toute l'élite lituanienne s'est levée, messieurs barbus et dames en robe longues, les larmes ont perlé à bien des yeux et l'on se serait cru au dix-neuvième siècle, à Budapest ou à Milan, quand l'empire austro-hongrois se lézardait *et que* la bonne société conspirait à l'Opéra. On a lu la proclamation de 1918 : « *Le conseil lituanien déclare l'instauration de l'État démocratique de Lituanie et rompt tout lien passé avec d'autres Etats* (...). »

On a applaudi et chanté d'une voix nouée par l'émotion : « *Lituanie, ma patrie chérie* (...). » C'était suranné. C'était poignant et peut-être, ou plutôt, sans doute, était-ce l'histoire *en marche*, car ces messieurs et dames endimanchés, c'était, réunie en session extraordinaire, la direction du Mouvement lituanien pour la perestroïka, plus connue sous le nom de *Sajudis*.

En quatre mois d'existence légale, ce mouvement a imposé un double pouvoir en Lituanie. Le parti ne peut plus rien faire sans négocier avec lui. Sa force est telle que le Soviet suprême ne peut plus ignorer ses propositions, et sa direction — son comité central, dirait-on ailleurs — s'est tout simplement baptisée « *sejm* », du nom des anciens parlements lituaniens.

Le *sejm*, donc, à trois heures du matin, a adopté, à l'unanimité moins huit voix, une nouvelle déclaration du 16 février, qui commence par rappeler que l'indépendance de 1918 avait été reconnue par la communauté des *nations et que cette « reconnaissance juridique internationale reste en vigueur (...) »* Ce qui, au demeurant, est parfaitement exact. « *La nation lituanienne*, poursuit ce texte, *s'est opposée, par tous les moyens, au génocide hitlérien et stalinien, et oppose, jusqu'à ce jour, une résistance déterminée aux manifestations de colonialisme des grandes puissances. Le mouvement lituanien pour la perestroïka soutient la volonté de la nation de rétablir ses droits, par la voie pacifique, et de vivre indépendamment de tout diktat* ».

« Indépendance politique »

Est-ce assez clair ? Apparemment pas, puisqu'on lit encore que « *le Sajudis suit, sans se limiter à des résultats partiels, la voie d'une indépendance juridique, politique, économique et culturelle de la Lituanie* » ; que son but est notamment d'établir « *les conditions d'une autodétermination libre et démocratique de la nation* » et qu'il se prononce « *pour un statut de traditionnelle neutralité lituanienne en zone européenne démilitarisée* ».

Aucun doute possible : le mouvement qui va rafler autour des trois quart des quarante-deux sièges lituaniens au prochain Parlement fédéral soviétique, le mouvement qui contrôlera totalement, après les élections de l'automne, le parlement républicain, s'est tranquillement déclaré en faveur d'un retrait de la Lituanie d'Union soviétique. En soi, cela ne bouleverse pas la carte européenne ; cela balaye, en revanche, les dernières règles du jeu soviétique et d'antant plus spectaculairement que, dans quelques heures, de retour de Moscou, le premier secrétaire du Parti lituanien, M. Algirdas Brazauskas, va participer, aux côtés des chefs de file du Sajudis, aux cérémonies anniversaires.

C'est l'URSS à l'envers. C'est un précédent qui ne restera sans doute pas sans suite. C'est un jeu dangereux aussi, mais lorsqu'on demande à M. Virgilius Capaitis, homme de lettres, fin politique et secrétaire du présidium du Sejm, pourquoi hausser ainsi la barre, la réponse ne lui pose pas de problèmes. Malgré toutes les déclarations en faveur de l'introduction de mécanismes de marché, dit-il, la réforme économique marque le pas et « *comme nous ne voyons donc aucune possibilité au niveau fédéral, l'idée de fuir le navire en perdition progresse* ».

C'est dire d'une seule phrase que la pression de la base est forte ; que l'emprise des indépendantistes radicaux se développe ; que si l'URSS ne veut pas se sauver, la Lituanie ne veut pas mourir avec elle et que M. Gorbatchev doit savoir trancher. Dangereux, le jeu est également subtil, et aucun dirigeant du Sajudis ne manque une occasion de répéter, comme le professeur Landsbergus, président du mouvement, que « *si l'on nous laissait faire, nous ferions passer les réformes de Gorbatchev* ».

Philosophe, membre du parti, dirigeant radical du Sajudis et d'une maison d'édition d'Etat, Romualda Ozolas explique ainsi qu'en tout état de cause

l'indépendance « *sera un processus* » ; qu'elle ne peut être « *seulement politique* » mais aussi économique et sociale. Il ajoute que « *dans dix, cinq ou quinze ans* », il verra la Lituanie indépendante et qu'après tout Moscou aussi sait que ce qui *était* inconcevable *hier* ne l'est plus aujourd'hui.

Statue de la Liberté

Les cartes se rebattent, de nouvelles données se cherchent et, jeudi matin, donc, dans Kaunas en fête, un immense cortège de plusieurs dizaines de milliers de personnes a défilé de la cathédrale à une stèle *fraîchement* sortie de terre pour supporter une statue de jeune femme, ailes déployées et chaîne brisée pendant aux poignets : la Liberté lituanienne. Depuis des décennies, ce monument à l'indépendance avait été relégué dans un musée. On l'a brossé avec amour, drapé de jaune-vert-rouge. Un vieil homme a dormi à ses pieds plusieurs nuits d'affilée. Les jeunes mariés s'y sont précipités pour la photo immortelle. Et maintenant M. le cardinal (Mgr Sladkevicius, vingt-quatre ans d'assignation à résidence), M. le premier secrétaire et M. le président du Sajudis — les notables, en un mot — l'inaugurent ensemble.

« *Ensemble* » sera d'ailleurs le maître mot de M. Brazauskas, « *ensemble* » pour répondre aux défis pour l'avenir, pour la Lituanie. A la même heure dans la cathédrale de Vilnius (interdite de prière pendant trente-huit ans et rendue au culte il y a moins de deux semaines) tous les bancs étaient déjà occupés et l'on s'écrasait *déjà dans les travées*.

Tout craque

A midi, le Père Vaziliauskas (sept ans dans les mines de Volkhonta, puis treize ans d'exil *en Lettonie*) a appelé les fidèles à se repentir avant que Mgr Steponavicius (vingt-quatre ans d'assignation à résidence) ne bâtisse toute une homélie sur « *Si je t'oublie Jérusalem...* » ; chacun a bien sûr compris « *Si je t'oublie Lituanie...* ». La foule débordait sur le parvis, *on* pleurait et pleurait encore. La ferveur était fiévreuse d'avoir été trop contenue. Les chants nationaux ont retenti devant l'autel et personne n'aurait pu ignorer à cet instant que la Pologne et la Lituanie ont longtemps formé un royaume uni.

Pour un jour, cette ville *qui est tantôt* Vienne, Cracovie, Prague et Budapest, *cette ville qui fut l'un* des grands carrefours de l'intelligence européenne et de l'horreur européenne aussi, cette ville belle comme l'Europe a vécu une grande kermesse. Aux carrefours on s'arrachait saucisses et tracts, badges et rumeurs, œillades et sourires ; une cinquantaine de jeunes gens ont descendu la rue Lénine en scandant : « *Dehors tous les occupants !* » Coup d'Etat militaire ? Renversement de Gorbatchev ? Mort du communisme ? Agonie du système ? Nouvelle révolution ? Bref instant d'euphorie, ou début d'une longue bataille ?

Pas un uniforme n'a troublé la fête. Cent cinquante périodiques *indépendants* circulent en Lituanie et, si personne ne sait de quoi demain sera fait, la vie politique a aujourd'hui repris ses droits. Membre du présidium du Sejm et secrétaire du parti à l'université, le professeur Genzelis explique par exemple que l'opposition entre réformateurs et conservateurs ne rend pas compte de la réalité du parti lituanien. « *En fait*, dit-il, *les conservateurs sont eux-mêmes divisés en deux grands courants : l'ancien appareil national d'une part, qui serait favorable à une décentralisation à condition de conserver ses prérogatives, et les cadres venus de Moscou de l'autre, qui veulent maintenir la colonisation* ». Au front conservateur s'oppose un front libéral, et ce front libéral joue aussi contre les libéraux du Kremlin, qui veulent à tout prix empêcher la présentation — puis l'adoption à l'automne prochain — d'une nouvelle Constitution lituanienne, qui « *créerait*, dit-on à Vulnius, *les conditions d'un pluralisme politique de fait* ».

On dit M. Brazauskas objet d'une formidable pression de Moscou à ce sujet, mais il tiendrait bon, d'autant mieux qu'il a *été* mis en place en octobre dernier par l'équipe Gorbatchev, *qui n'a guère d'autre carte locale* ; que tous les courants du parti commencent à rêver du droit de tendances et qu'il sait bien que si ce n'est pas le pluralisme, ce sera le pluripartisme. Or si le Sajudis souhaite instaurer le pluripartisme, lui n'en veut pas — pas plus que M. Gorbatchev qui se trouve être le père spirituel de ce mouvement lituanien de la perestroïka et des organisations similaires qui existent en Estonie et en Lettonie. Non content d'avoir permis leur apparition, à l'occasion de débats suscités par la convocation en juin dernier de la dix-neuvième conférence du parti, le secrétaire général a en effet encouragé leur développement.

La situation est très comparable sur le fond dans les deux autres républiques baltes. Et dans toutes les républiques, sans exception ou presque, les affrontements entre membres du parti sont, en vertu de la même loi électorale, fréquents ou très fréquents. Bien au-delà de toute espérance ici, bien en deçà ailleurs, M. Gorbatchev réussit ainsi son pari de soumettre l'appareil du parti au vote populaire.

Tout craque, dans ce paquebot ivre dont la salle des machines est en panne durable. Tout craque, et il n'est pas encore sûr pourtant que le naufrage soit fatal tant les Soviétiques — des Baltes aux musulmans d'Asie centrale — savent ce que sont la guerre et la guerre civile, et tous les affrontements du Caucase font peur à tout le monde. Même les plus radicaux des indépendantistes de Lituanie martèlent qu'ils ne veulent pas de violences, car « *il reste déjà trop peu de Lituaniens* ».

Tout craque. Après quarante ans de persécutions l'Eglise pense visiblement être entrée dans une ère de *stabilité*. « *Le parti veut jouer la carte hiérarchique* », explique d'emblée le père Aliulius, membre du présidium du Sejm et ecclésiastique influent. Or, « *s'il peut être difficile de calmer le jeu, on peut en revanche, ce qui est déjà beaucoup, s'abstenir de l'attiser* », dit-il. Un dialogue se noue (comme il se noue ailleurs avec l'Eglise orthodoxe) et l'approfondissement de ce dialogue est inévitable, car, comme le dit le professeur Landsbergus : « *Le désir de changement s'est mué en grand désir de grands changements.* »

BERNARD GUETTA.

(Publicité)
CHAQUE MERCREDI
DANS LE DATÉ JEUDI
LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE du *Monde*
C'est + de choix d'affaires en vente et en location
C'est une exclusivité du *Monde* :
« *La Sélection des Institutionnels* »

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

SI VOUS PENSEZ QUE LES BANQUIERS RESTENT INSENSIBLES A TOUTES LES CRITIQUES, COLLEZ ICI LA PHOTO DE VOTRE BANQUIER.

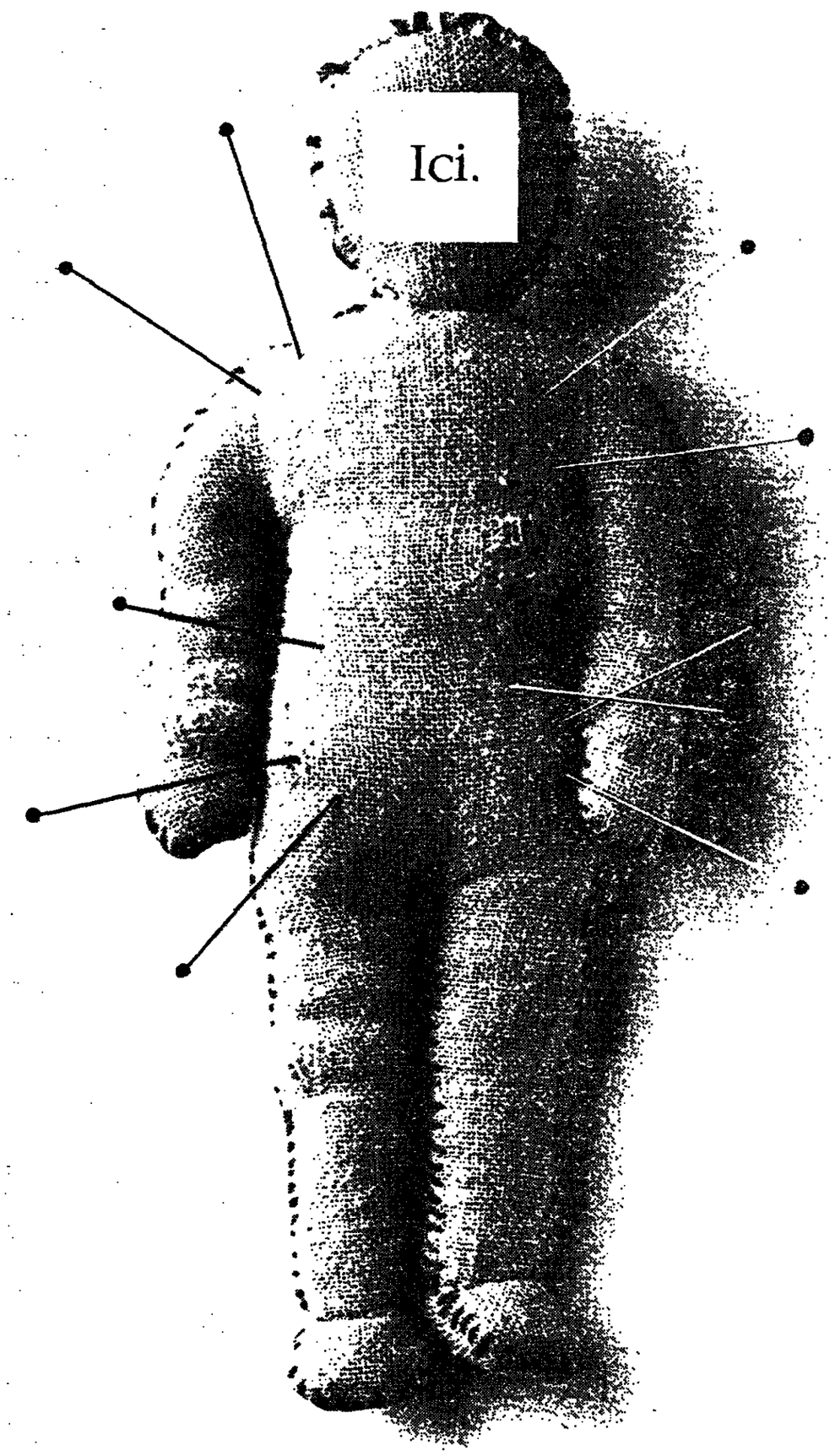

BON, MAINTENANT QUE VOUS ÊTES CALMÉ, POUVEZ-VOUS TOURNER LA PAGE?

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

La préparation des élections municipales

Les candidats se bousculent aux portes des listes municipales parisiennes. Heureusement, car il en faut beaucoup. Les électeurs de la capitale vont avoir à désigner 513 élus municipaux, presque autant qu'il y a de députés pour la France entière (577). La réforme, *imposée par les socialistes en 1982 a en effet* multiplié le nombre des conseillers : ils sont 163 à siéger sous le plafond à caissons de la salle des séances de l'Hôtel de Ville. Elus par arrondissement, ils se retrouvent dans les mairies de quartier où, là, ils sont *rejoints globalement par* 350 *conseillers d'arrondissement.*

Ce chiffre peut paraître énorme. Pourtant, Paris continue à compter moins d'élus que les villes de province. Ainsi, par exemple, le dix-huitième arrondissement, *s'il était une commune de plein exercice, aurait* droit, avec ses 187 760 habitants, à 59 conseillers municipaux ; en fait, il n'élit que 14 conseillers de Paris plus 28 conseillers d'arrondissement. Cela oblige quand même les responsables politiques de la droite, du PS, du PC et des écologistes à présenter des listes imposantes et à trouver 513 noms pour être présents *dans tous les secteurs de la capitale.*

Aucune difficulté pour les socialistes et pour la majorité municipale : ce fut plutôt le trop-plein. Le PS avait bien besoin de cela pour résoudre ses problèmes *de courants, chacun exigeant de trouver la place qu'il* estimait devoir lui revenir. La difficulté fut, ainsi, plutôt dans le dosage. *« Je cherche une femme, beur et si possible membre de Socialisme et République ! »,* s'exclama un jour le chef de file du PS dans un arron*dissement où il espère faire* un bon score. Résultat : les autres composantes de la gauche non communiste furent, bien souvent, réduites à la portion congrue, à leur grand désappointement.

Même souci du côté des amis de Jacques Chirac. *Un de ceux qui ont participé à la préparation de sa* campagne de 1983 se souvient qu'il y avait eu alors 2 700 candidatures à la candidature. C'est que la situation de conseiller de Paris est relativement enviable. Siéger à l'Hôtel de Ville donne droit à une indem*nité mensuelle de 15 000 F et ceux qui ne veulent pas* se donner beaucoup de mal pour leur mandat peuvent facilement se laisser vivre. Ils n'ont même pas de grands soucis électoraux à se faire. *La mode de scrutin,* conjuguant la proportionnelle et le majoritaire, *assure à ceux qui sont bien placés sur une liste, d'être* élus, surtout à droite puisque celle-ci est assurée de l'emporter dans au moins quatorze ou quinze arrondissements.

Ce ne sont pas les Parisiens qui choisissent leurs conseillers, *mais ceux qui composent les listes, et* donc au premier chef Jacques Chirac, puisque c'est lui qui « tirera » le plus d'élus. Pour tous les postulants, la bataille essentielle n'est pas la campagne électorale mais les tractations permettant d'obtenir une bonne *place sur le bulletin proposé aux électeurs.*

Paris, la ville aux 513 élus

Sa richesse fait de la capitale un paradis fiscal

Ceux qui auront pénétré dans les arrière-cours de Belleville ou qui auront traversé les quartiers de Barbès et de La Chapelle, auront du mal à croire que Paris est une ville aisée, voire riche. Et pourtant, là est bien la vérité. Un sinistre industriel, c'est-à-dire une société parisienne qui fait faillite, un atelier qui ferme, cinquante, cent, deux cents salariés dirigés vers l'Agence pour l'emploi ? La diversité et l'abondance du tissu économique sont telles que rapidement, pour les finances communales, le choc sera amorti.

Des usines ? On en compte encore un bon nombre à Paris intra-muros, des PME mais aussi des grandes entreprises industrielles comme, par exemple, l'administration des monnaies et *médailles, quai Conti.*

Des bureaux, des sièges sociaux *de firmes nationales ou multinationales,* des sociétés de services, des commerces, des banques, des assurances. Inutile de citer l'interminable liste de noms. RATP, EDF, Gaz de France, Air France... Que d'emplois, que d'emprises foncières, que de machines et par conséquent que d'impôts directs payés au bout *du compte* à la *Ville de Paris* !

Même si dans l'entourage de M. Jacques Chirac on insiste sur la rigueur de gestion érigée en dogme (à partir de trois principes de base : maîtriser la dépense publique, privilégier l'investissement, diminuer la pression fiscale) on ne nie pas que le potentiel économique de la capitale, *ses activités, ses richesses propres* rendent la tâche des élus et des hauts fonctionnaires municipaux chargés des finances beaucoup plus facile que dans telle ou telle autre grande ville. Par rapport à Lille, Toulouse ou Marseille, la plupart des grands équipements à Paris ont été réalisés il y a dix ou vingt ans, voire davantage et leur amortissement depuis belle lurette est achevé.

Paris a surtout la chance d'être la capitale et un bon nombre de ses équipements, ou des manifestations dont elle est le théâtre, sont pris en charge – partiellement – par l'Etat. Sans parler des flux commerciaux, des congrès, des conférences internationales qui drainent des cohortes de visiteurs, à la fois consommateurs et contribuables indirects. De ce point de vue, la centralisation, qui a encore la vie dure, asperge Paris d'une pluie d'or.

Les bénéficiaires de cet état de fait – et là encore personne ne le conteste – sont d'abord et avant tout les contribuables. Jacques Chirac se montre catégorique : *« Paris est, parmi toutes les grandes villes françaises, celle qui pratique la fiscalité la plus raisonnable. Nos taux d'imposition demeurent très inférieurs aux moyennes nationales votées pour les quatre taxes locales et cet écart ne fait que se creuser. En outre, grâce à l'importance des abattements consentis aux familles et aux personnes à revenus modestes, 220 000 foyers sont purement et simplement exonérés de taxe d'habitation »* (1). De fait, si entre 1982 et 1988 les prix ont augmenté de 36 %, le budget de fonctionnement de la ville de 1983 à 1989 (c'est-à-dire la durée de la mandature) n'a cru que de 26,7 % et, en revanche, les investissements ont progressé de 63,5 %. Les cotisations individuelles de taxe d'habitation et de taxe foncière n'ont été relevées en six ans que 14,8 % (2) et le taux de la taxe professionnelle diminué de 15,8 %, dont 4,3 % de baisse pour la seule année 1988.

Parisiens et Franciliens : double avantage

Autant d'une ville à l'autre les comparaisons relatives à la taxe d'habitation peuvent prêter à contestation, à cause des différences dans la détermination des bases et valeurs locatives pour un appartement ou une famille quasiment identique, ou en raison de la politique d'abattement propre à chaque collectivité locale, autant pour la taxe professionnelle qui touche les entreprises, les commerçants et les professions libérales, les comparaisons peuvent être homogènes et significatives car on utilise les mêmes critères : étendue des locaux, chiffre d'affaires, embauche, parc de machines. Seuls les taux différencient les villes. Le tableau publié ici illustre la baisse des taux parisiens, une baisse d'autant plus importante que Paris est à la fois ville et département.

Globalement, *on peut dire que le* Parisien paye beaucoup moins d'impôts directs que le citoyen des autres grandes villes. Dans le premier cas, en effet, ces impôts entrent pour 44,1 % dans l'ensemble des recettes du budget, dans le second pour 50,3 %. Et la taxe professionnelle – cet impôt qui à Paris « *marche tout seul* » – rapporte 54 % de l'ensemble des taxes directes alors qu'à Rennes, Strasbourg, Le Havre, Nice ou Bordeaux, le pourcentage atteint à peine 45 %.

Même si l'Etat a prévu un certain nombre de mécanismes de péréquation, de redistribution, il fait meilleur vivre, quand on est contribuable, à Paris qu'à Nice, Marseille ou Montpellier.

Et ces constatations apparaissent encore plus incontestables lorsqu'on prend en considération le fait que le Parisien est aussi un habitant de l'Ile-de-France et qu'il acquitte donc des impôts à sa région comme le *Rennais* paye aussi des impôts pour alimenter le budget du conseil régional de Bretagne. Or, l'Ile-de-France se classe comme une des régions de France où la fiscalité spécifique à la région est la plus indolore. Elle apparaît même inversement proportionnelle à sa richesse et à ses ressources.

Une récente étude de l'INSEE montre que, en 1986, le produit intérieur brut par habitant (PIB) atteignait 136 000 F en Ile-de-France, 97 000 en Haute-Normandie, *94 000 en Alsace mais seulement* 74 000 en Bretagne et 69 000 dans *le Languedoc.* Qui plus est, depuis 1982, la richesse régionale du Francilien et donc du Parisien progressait de 8,6 % par an tandis que celle de l'Auvergnat ou du Lorrain grandissait difficilement avec 6,5 %.

Le Parti socialiste – le groupe le plus important du conseil régional d'Ile-de-France – ne rate pas une occasion de demander à la majorité (relative) RPR-UDF de se montrer un peu *plus audacieuse dans sa politique économique et pour cela* d'accroître quelque peu la pression fiscale. Quand le Francilien paye, en 1988, 126 F d'impôts directs, l'habitant du Centre acquitte 257 F et le Picard 292 F, le Charentais 132 F. Quand l'automobiliste d'Ile-de-France verse pour son permis de conduire 135 F, le Breton ou l'Alsacien acquittent 285 F, le Limousin 230 F.

L'un des acquis de la décentralisation consiste, *bien sûr*, à laisser chaque collectivité locale – villes, départements, régions – définir sa politique économique, financière et fiscale et il n'y a pas à le regretter. Mais l'inégalité des Français, devant la richesse et devant l'impôt, dans leur ville ou leur région, est un fait incontestable.

Reste à l'Etat à organiser la péréquation entre les collectivités fortunées et les plus défavorisées. Mais c'est là une autre histoire...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Chaque maire de chaque commune peut décider les abattements qu'il veut, dans une « fourchette » fixée par l'Etat. Paris, depuis longtemps, pratique les abattements maximum.

(2) En 1988, pour la taxe d'habitation, on constate même une baisse de 1 %.

FISCALITÉ DES COMMUNES DE PLUS DE 200 000 HABITANTS (1)

VILLES	TAXE D'HABITATION			TAXE PROFESSIONNELLE		
	TAUX 1987 %	TAUX 1988 %	VARIATION %	TAUX 1987 %	TAUX 1988 %	VARIATION %
Paris	9,08	8,69	– 4,29	10,06	9,63	– 4,27
Marseille	40,80	40,52	– 0,68	20,98	20,87	– 0,52
Lyon	20,35	20,35	0	20,48	20,48	0
Toulouse	25,84	26,54	+ 2,70	27,92	28,60	+ 2,43
Nice	23,75	23,75	0	32,13	32,13	0
Strasbourg	20,37	20,37	0	18,77	18,77	0
Nantes	22,36	21,92	– 1,96	24,80	24,31	– 1,97
Bordeaux	20,80	20,91	+ 0,52	27,51	27,43	– 0,29
Saint-Etienne	23,65	23,30	– 1,48	20,81	20,65	– 0,76
Montpellier (2)	20,51	20,84	+ 1,6	24,00	24,45	+ 1,9
Le Havre	23,33	23,26	– 0,30	22,95	22,88	– 0,30
Rennes	24,61	24,61	0	23,70	23,64	– 0,25

(1) Taux communaux et départementaux et, éventuellement, taux de la communauté urbaine.
(2) Y compris le taux du district de Montpellier.

La gauche dans le «trou noir» de La Villette

Le dix-neuvième arrondissement est un grand consommateur de socialistes, une sorte de Moloch *exigeant sa ration de sacrifices* humains, un « trou noir » qui engloutit les étoiles de la gauche conquérante. Au menu du monstre ont figuré, successivement, M. Manuel Escutia, élu député en juin 1981, écarté de la liste en *mars 1986 ; M. Alain Billon, lui* aussi député du cru 1981, repêché en septembre 1986 grâce à l'émigration de M. Lionel Jospin en Haute-Garonne, mais effacé en juin 1988 par l'arrivée de M. Jean-Christophe Cambadélis ; M. Claude Estier, pressenti pour conduire la liste aux élections municipales, mais battu, en novembre dernier, par M. Roger Madec. A la place de ce dernier, on n'en mènerait pas large.

Vaillamment, M. Madec s'emploie à se faire connaître dans un arrondissement où il milite de longue date, mais où il n'avait jamais, jusqu'à maintenant, joué les premiers rôles. Simple conseiller d'*arrondissement,* collaborateur de M. Georges Sarre au Conseil de Paris et chef de son cabinet au secrétariat d'Etat aux transports, M. Madec a bénéficié de la *conjonction des oppositions suscitée* par l'arrivée de M. Cambadélis. Ce dernier, soutenu par M. Jospin, avait dû à l'appui du courant Socialisme et République d'être désigné de préférence à M. Billon. Cette alliance avait été concrétisée par le *fait que M. Madec soit le suppléant* de M. Cambadélis.

L'appétit de l'ancien président de l'UNEC-ID a tout remis en cause. Non content d'être député, M. Cambadélis se voyait maire de l'arrondissement. C'en était trop. *Du coup, les ennemis de la veille se* sont rapprochés. M. Billon, fabiusien, a passé un accord avec M. Madec, accord auquel le chef de file rocardien local, M. Yves Forestier, contre l'avis de son courant, a apporté son concours en laissant ses partisans libres de leur vote. Ainsi M. Estier, appelé à la rescousse par les jospinistes pour tenter de sauver la situation grâce à son prestige personnel, a-t-il fait *les frais des amertumes diverses et* des manœuvres qu'elles avaient inspirées.

L'alliance entre les fabiusiens et Socialisme et République contre un dignitaire mitterrandiste a fait crier au scandale les jospinistes. La « reconstruction » du courant « A-B » (mitterrandiste et mauroyiste). – M. Laurent Fabius en acceptat le principe non sans poser ses conditions – s'est traduite par la relégation de M. Billon au onzième rang sur une liste établie, *le 2 février, par le bureau exécutif* lui-même, sur délégation de la convention nationale. Les jospinistes figurent en bonne place sur la liste de M. Madec, le deuxième rang ayant été attribué à Mme Gisèle Stievenard, ancien *député, venue du treizième arron*dissement. M. Cambadélis, lui, apparaît modestement en dernière place, – la trente-sixième –, pour, dit-il, *« pousser »* la liste.

« Pousser », c'est beaucoup dire. Les militants de convergence *socialiste, le club de M. Cambadélis* ont à peu près autant de cœur à l'ouvrage que les amis de M. Billon. M. Madec, qui ne peut guère compter que sur la mobilisation des partisans de Socialisme et République, doit avouer un certain *déficit face aux équipes d'affi*cheurs du maire d'arrondissement sortant, M. Jacques Féron. Quelle que soit l'issue du scrutin, il y aura encore des comptes à régler chez les socialistes.

Cette situation est observée *avec un intérêt goguenard par deux* concurrents sérieux pour le candi*dat du PS. D'un côté, M. Escutia,* qui a pris goût à la dissidence depuis sa tentative de juin dernier aux élections législatives (il avait recueilli, alors, 12 % des voix dans la partie de l'arrondissement inscrite dans la dix-neuvième circonscription), réunit autour de lui d'anciens socialistes déçus par les manœuvres d'appareil. Militant depuis trente ans dans l'arrondissement, se réclamant de la fidélité *aux options initiales du CERES* (devenu Socialisme et République), M. Escutia, qui place son action sous le signe du soutien au président de la République, bénéficie d'une notoriété que M. Madec pourrait lui envier.

La droite aussi

De l'autre côté, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité *central du PCF, ancien député et* conseiller de Paris sortant, dispose, lui aussi, d'une assise non négligeable. Il n'avait, certes, recueilli que 10 % des voix, dans l'arrondissement, aux élections législatives de juin dernier – ce qui *rendait peu crédible, localement,* sa revendication de conduire la liste de gauche en cas d'accord avec le PS, mais 10 %, ce serait assez pour pouvoir se maintenir au *second tour des élections munici*pales. Or, si les socialistes partent avec un potentiel de 33 % des voix en juin dernier, la tendance de leur électorat à l'abstention permet aux *communistes* d'espérer non seulement maintenir, mais améliorer leur pourcentage.

La principal argument de campagne des communistes est la dénonciation des méfaits de la loi Méhaignerie. En peu de mots : *« Chirac l'a voulue, les socialistes l'ont maintenue. »* Maintenue et, *même, aggravée puisque, selon le* PCF, l'étalement des hausses sur six ans permet aux propriétaires qui choisissent cette formule d'augmenter davantage les loyers. *Les socialistes ne dissimulent pas* leur embarras, et placent leurs *espoirs dans la révision de la loi,* annoncée par M. Pierre Joxe.

Divisée, la gauche *n'a pas,* toutefois, le monopole des handicaps. M. Jacques Chirac avait souhaité rajeunir l'image de la majorité municipale dans cet arrondissement en confiant la tête de sa liste à Mme Michèle Barzach, mais M. Féron s'est montré intraitable : pas question, pour *lui,* de laisser la place, alors qu'il estime avoir un *bon bilan et qu'il entend organiser* lui-même sa succession.

*La décision de M. Féron laisse-t-*elle un espace au centre ? M. Jean-Pierre Mattei, ancien président de la fédération du Paris du MRG, rallié à M. Chirac en mars 1988, en est convaincu. Distribuant les cassettes, les ballades, *les sacs-plastique et les ballons,* le tout pour un budget qu'il chiffre à 500 000 francs et qu'il affirme financer aux trois cinquièmes, sur ses propres deniers, M. Mattei se lance à la conquête de l'hypothétique héritage de son père, Pierre Mattei, *radical élu dans l'arrondis*sement à gauche en 1971 et en 1977, à droite en 1983, et décédé en 1986.

M. Féron, ancien président de Chausson, membre depuis toujours du Centre national des indépendants (CNI), incarne, certes, une droite ferme, sinon dure, ce qui peut lui aliéner des voix au centre. Cependant, président du CNI, dont *il avait aidé M.* Yvon Briand à déloger M. Philippe Malaud, M.Féron est mal vu du Front national et peu suspect de vouloir s'entendre, au second tour, avec le chef de file de l'extrême droite, *M. Roland Gau*cher, directeur de la rédaction de *National Hebdo.* Au reste, M. Madec lui-même, tout en soulignant l'abîme qui le sépare, intellectuellement, de M. Féron, reconnaît des qualités d'homme de *dialogue* à celui qu'il avait félicité par écrit pour son *« coup de maî*tre » dans la *prise de contrôle du* CNI.

L'imprévisible dix-neuvième, où M. Henri Fiszbin, ancien député *communiste, devenu socialiste,* revient à la cinquième place sur la liste de *M. Madec, n'a* pas dit son dernier mot. Qui sera la nouvelle victime de son insatiable appétit ?

PATRICK JARREAU.

La grogne de la province

La vieille accusation de *« Paris et le désert français »* refait surface. Un libéral, comme le député UDF de la Mayenne, M. François d'Aubert, affirme que *« le libéralisme sauvage »* ne peut plus être le seul maître en matière d'aménagement du territoire. Il a proposé, lors du dernier débat budgétaire, une taxe sur tous les mètres carrés de bureaux existants en Ile-de-France. Allant plus loin, le centriste de Charente, M. Georges Chavanes, estime que la Ville de Paris est suffisamment riche pour que l'Etat supprime, en dix ans, la dotation globale de fonctionnement qu'il verse à la capitale comme à toutes les communes de France.

Nombreux sont les socialistes qui, à l'image du député de l'Aisne, M. Jean-Pierre Balligant, ne sont pas loin de penser ainsi.

« Faux débat », répondent les responsables de l'Ile-de-France, qui font remarquer que depuis plusieurs années leur région a cessé de voir le nombre de ses habitants augmenter et donc de « pomper » la province. Et M. Michel Giraud, l'ancien président RPR du conseil *régional, fait* remarquer que dans le cadre européen, le concurrent de Toulouse ce n'est plus Paris mais Barcelone. Certes, mais M. Pierre Méhaignerie explique qu'il faut que des bureaux quittent l'Ile-de-France pour que puissent y être accueillis, dans de bonnes conditions, les états-majors internationaux qui, en France, ne peuvent s'installer qu'à Paris.

Le libéralisme ne devant pas être remis en cause, aux yeux de M. Méhaignerie, il demande simplement que la libre concurrence soit respectée. En clair, que les sociétés parisiennes payent à leur valeur réelle les services fournis, par exemple en matière de transports, qui actuellement sont financés par les *impôts de tous les contribuables* français.

Th. B.

LA BANQUE AUJOURD'HUI. IL Y A TOUTES LES RAISONS D'EN PARLER CALMEMENT.

Critiquer les banques est devenu un sport national. Si 95 % des français ont aujourd'hui un compte chèque, il faut bien reconnaître que c'est plus par contrainte légale que par choix : paiement de certaines dépenses importantes par chèque et versement des salaires sur un compte. Mais cela suffit-il pour considérer que les banques abusent de la situation ? L'habitude fait peut-être un peu trop oublier la qualité et la fiabilité des services proposés par les banques.

1 BANQUE = SÉCURITÉ.

Sans aller jusqu'à imaginer ce qui se passerait si les banques n'existaient pas, il faut bien reconnaître que les dépôts à la banque et les moyens modernes de paiement rendent l'utilisation de l'argent beaucoup plus sûre pour vous. Mais notre métier est aussi de vous conseiller pour placer et faire fructifier votre argent avec un maximum de sécurité. Et dans ce domaine, on oublie de parler de notre compétence.

2 L'ARGENT A VOTRE PORTE.

Pour retirer de l'argent, il suffit d'aller le chercher à la banque. Cette opération est de plus en plus facile, puisque la banque française a un des réseaux les plus denses du monde. Et puis nous avons créé la Carte Bancaire, la seule carte au monde qui permette l'accès, quelle que soit votre banque, à un réseau de 11 500 distributeurs automatiques et de 450 000 commerçants, sans compter les services qu'elle rend à l'étranger. Aujourd'hui, pour vous simplifier encore plus la vie, nous développons des systèmes de banque à domicile, grâce au minitel.

3 DE VRAIS PARTENAIRES.

Notre objectif est de proposer à chacun les produits dont il a exactement besoin. Si nos services sont accessibles à tous les français, ils sont surtout de plus en plus nombreux et de plus en plus personnalisés. Ainsi, du compte-chèque le plus simple au produit de gestion de patrimoine le plus sophistiqué, nous vous permettons de gérer votre argent comme vous le désirez, à tout moment et à tout âge, quelle que soit votre situation familiale, professionnelle ou financière.

De plus en plus, la banque est le cœur de l'économie.

AFB
ASSOCIATION FRANÇAISE DES BANQUES

australie

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

La préparation des élections municipales

PS-PCF : la clé de Calais

Une nouvelle rencontre a eu lieu, jeudi 16 février, au siège du PCF, entre une délégation socialiste conduite par M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, et une délégation communiste conduite par M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF. Après deux heures de discussion, les partenaires ont déclaré qu'ils avaient *« encore avancé »* dans leur travail de limitation des *« primaires »*, essentiellement dans les villes détenues par la gauche, pour les élections municipales. Une réunion extraordinaire du bureau exécutif du PS devait se tenir dans l'après-midi de vendredi.

Les symboles sont parfois un peu lourds. La ville de Calais est célèbre pour une sculpture de Rodin représentant un groupe de bourgeois, en chemise et la corde au cou, qui remettent les clefs de la ville à l'adversaire. Vieille histoire. Toutes choses égales d'ailleurs, aujourd'hui, la direction du PS estime qu'une « primaire » provoquée par les socialistes locaux ne se justifie pas dans cette ville communiste. Le maire communiste sortant, M. Jean-Jacques Barthe, bien que battu aux élections législatives de juin dernier par le candidat socialiste, M. André Capet, l'avait devancé, intra-muros, de trois points (35,7 % contre 32,4 %).

Avaliser une « primaire » à Calais serait, pour le PS, offrir aux socialistes de ce département une dérogation à la règle selon laquelle elles ne sont autorisées que par une substantielle avance socialiste aux législatives. La direction du PS devait recevoir les socialistes calaisiens – les relations entre le PS et le PCF sont extrêmement difficiles dans ce département – pour leur signifier qu'un effort de leur part permettrait, sans doute, de débloquer la situation dans toute la région, et plus particulièrement dans des villes comme Arras, Béthune, Maubeuge, Cambrai, Roubaix, Tourcoing et... Lille.

En contrepartie, la direction du PS semble attendre de la direction du PCF qu'elle agisse, pour sa part, auprès de ses fédérations pour que des solutions soient trouvées dans des municipalités dirigées par des personnalités socialistes importantes où les communistes refusent les propositions qui leur sont faites. Il s'agit, en premier lieu, de Lille, où M. Pierre Mauroy laisse dix places, dont huit en position éligible, au PCF, mais aussi de Nevers, dirigée par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, de Conflans-Sainte-Honorine, la commune de M. Michel Rocard, premier ministre, de Belfort, dont le maire est M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, et du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), ville dirigée par M. Marcel Debarge. Ce dernier a estimé, vendredi matin, sur TF1, qu'un accord va intervenir *« dans une cinquantaine de villes, en plus de celles où l'accord était déjà signé dans les semaines précédentes »*.

Ainsi, M. Mauroy pourrait annoncer, vendredi, la *« bonne surprise »* dont il avait parlé la veille, qui maintiendrait la totalité des *« primaires »* dans une proportion de 25 % à 30 % des trois cent quatre-vingt-huit villes de plus de vingt mille habitants.

Coup de téléphone de M. Marchais

Selon M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national du PS, le bilan final, dans le meilleur cas, pourrait aboutir à une fourchette de cinq à dix « primaires » dans des villes à direction communiste (Amiens, Dieppe, Le Plessis-Robinson, Les Mureaux, Le Petit-Quevilly, Tarbes, Saint-Dizier) contre treize en 1983. Il y aurait une dizaine de « primaires » dans des villes dirigées par le PS contre une quinzaine en 1983.

La part la plus importante serait constituée par les villes appartenant à la droite. *« Il y aura « primaire » dans environ quatre-vingts de ces villes*, nous a indiqué M. Le Gall, *soit parce que le PCF, qui y est faible, a le plus souvent des prétentions démesurées, soit parce qu'il a souhaité faire arbitrer, par le suffrage universel, le leadership à gauche dans des villes qu'il a perdues en 1983, comme Nîmes, Saint-Etienne, Sarcelles, Arles ou Béziers... »*

Ce déblocage subit de la situation entre le PS et le PCF est intervenu, mercredi, après un coup de téléphone de M. Georges Marchais à M. Mauroy en fin d'après-midi. Le secrétaire général du PCF a appelé, une nouvelle fois, son homologue socialiste, jeudi matin. *L'Humanité* de vendredi fait référence au premier appel téléphonique de M. Marchais, en titrant à la une : « Notre initiative pour l'union ». La motivation politique de cette démarche de M. Marchais reste quelque peu mystérieuse, dans la mesure où, le même jour, un autre dirigeant du PCF, M. Laurent, après une réunion du bureau politique, le matin, avait déclaré que les négociations étaient *« terminées »* avec le PS, son parti passant à *« une nouvelle étape »*, celle de la campagne des communistes *« en faveur des gens »*. Il avait ajouté que la signature de nouveaux accords n'était *« pas essentielle »*, accusant les ministres, députés et dirigeants socialistes d'être *« en pointe »* dans le combat pour *« affaiblir »* le Parti communiste et *« reproduire, au plan municipal, l'ouverture à droite effectuée au gouvernement »*. Cette contradiction ne sera peut-être pas la dernière, car l'autre enjeu de ces ultimes négociations est d'obtenir du PCF qu'il assouplisse sa position sur son attitude au second tour, en s'engageant, sur le plan national, à respecter la *« discipline républicaine »*. Or M. Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*, a réaffirmé, jeudi, à Castres (Tarn), qu'il ne pouvait y avoir d'*« engagement national »*.

OLIVIER BIFFAUD.

« Il n'est au pouvoir de personne d'empêcher le rassemblement au second tour »

souligne M. Pierre Mauroy

LYON
de notre envoyé spécial

Les socialistes de Rive-de-Gier (Loire) se sont réunis à la « maison pour tous » afin d'entendre M. Pierre Mauroy et de fêter un vétéran, M. Henri Vial, soixante-seize ans dont cinquante-cinq ans au PS, ancien résistant, un partisan de Guy Mollet, que le congrès d'Epinay, en 1971, n'avait manifestement pas enchanté, mais qui est resté au parti et auquel le premier secrétaire a remis une médaille.

Les militants – des jeunes, des moins jeunes, beaucoup de femmes – ont longuement attendu M. Mauroy *et n'ont pas écouté* la radio, qui annonçait l'inculpation de M. Patrice Pelat. Le premier secrétaire, lui, a été mis au courant. C'est pourquoi les militants de Rive-de-Gier l'entendent dire ceci : *« Vous avez écouté le président de la République, dimanche. Beaucoup d'entre vous ont dû être surpris d'apprendre qu'il avait pour ami un homme de droite. Il l'a connu dans les camps de prisonniers, où cela n'avait pas de sens de se demander qui était à gauche, qui était à droite. Et puis chacun a accompli son destin. »* M. Pelat, la « maison pour tous » de Rive-de-Gier : deux mondes.

M. Mauroy, venu soutenir les candidats du PS pour les élections municipales au Chambon-Feugerolle, à Saint-Etienne, à Saint-Chamond et à Rive-de-Gier, s'est ensuite rendu à Saint-Fons, où l'attendait la commission exécutive fédérale socialiste du Rhône, puis à Lyon, pour une réunion de lancement de la campagne de M. Gérard Collomb, chef de file du PS et proche du premier secrétaire. Ce dernier a évoqué, devant environ trois cents personnes, les ultimes discussions avec le PCF, en exprimant l'espoir qu'elles permettront de ramener à une centaine – sur trois cent quatre-vingt-huit villes de plus de vingt mille habitants – le nombre de « primaires » entre les deux partis. M. Mauroy a insisté, surtout, sur *« le rassemblement au second tour »*, qu'il *« n'est au pouvoir de personne d'empêcher »*, a-t-il dit, en faisant allusion aux réserves qu'avaient émises les communistes à ce sujet, à la fin de la semaine dernière.

Le premier secrétaire s'est élevé contre l'idée selon laquelle les socialistes devraient *« choisir entre l'Europe et le socialisme »*, l'engagement dans la construction européenne leur imposant une alliance avec le centre. *« Faire le choix de l'Europe*, a-t-il dit, *ce serait faire le choix de nos alliances. C'est faux. Nous choisissons l'Europe pour qu'elle donne le plus de chances au socialisme. Nous allons continuer notre combat sur le plan européen* [...]. *L'Europe sera sociale ou elle ne sera pas. »*

Telle est, selon M. Mauroy, la logique des propos présidentiels du 12 février, une logique qu'il est décidé à faire prévaloir sur toute autre.

P. J.

A « Questions à domicile », sur TF1

M. Pierre Méhaignerie aspire à « recentrer » la droite

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, maire de Vitré et député d'Ille-et-Vilaine, qui était jeudi 16 février l'invité de l'émission *Questions à domicile*, sur TF1, a récusé l'historique des débuts de « l'ouverture » qu'avait évoqué le matin même sur Europe 1 M. Jean-Pierre Soisson.

Au ministre du travail, qui avait fait état de conversations, d'analyses convergentes et d'un « accord », avant l'élection présidentielle, avec, entre autres, MM. Méhaignerie et Bernard Stasi (vice-président du CDS), et affirmé qu'ensuite lui seul avait *« plongé »* tandis que les responsables du CDS *« restaient sur le rocher »*, M. Méhaignerie a répliqué : M. Soisson *« m'a surpris en racontant cette version [...] pour une raison bien simple, c'est qu'à lui on lui a demandé d'entrer au gouvernement [...] à moi, pas [...] cela veut dire que, déjà, le président de la République, le chef du gouvernement savaient ma position [...] et j'ai toujours été très clair : le CDS ne sera pas une force d'appoint pour le Parti socialiste »*.

« Lorsque M. Mitterrand a parlé d'ouverture, au moment de la campagne présidentielle, il est sûr que nous en avons discuté, a ajouté le président du CDS, *et j'avais pris une position très claire, – d'ailleurs comme d'autres au Parti républicain et au RPR, – en disant que l'idée du grand contrat, il ne fallait pas l'éliminer d'un revers de main mais cela à trois conditions : – [...] que ce contrat ait une durée déterminée dans le temps ; – [...] que toutes les forces politiques, en dehors des extrêmes, y participent ; – [...] que cela permette de mieux résoudre les [...] problèmes essentiels de la France d'aujourd'hui dont la création d'emplois. »*

M. Méhaignerie a aussi nié pratiquer une *« opposition stérile »* – l'expression avait été employée par M. Soisson – et affirmé qu' *« entre le choix d'être le dernier wagon du train socialiste qui ne sait pas très bien où il va, en tous les cas, qui prend du retard sur les autres pays européens et être l'autre choix, la locomotive d'une opposition rénovée et recentrée, nous avons choisi »*.

A l'idée première de l'ouverture, M. Méhaignerie a opposé la conception plus large d'un *« certain équilibre. Vous ne pouvez pas voir au Parlement deux cents et quelques socialistes et cinquante centristes [...] je dirai que les idées que nous défendons, une société plus juste, une France prospère et des hommes responsables, cette idée est aussi défendue par quelques autres personnes qui, j'espère, nous rejoindront [...] d'autres personnes au sein du RPR, c'est le courant rénovateur [...] et au sein de l'UDF [...] ce courant rénovateur peut très bien renforcer demain le centre. Et pourquoi, demain, ce ne serait pas le centre, force majoritaire ?... C'est une autre hypothèse [...]. Avec une partie du courant libéral de la droite, libéral et social de la droite car il y a un courant libéral et social non négligeable à droite et, d'autre part, [...] le courant humaniste du Parti socialiste [...] cela aussi, demain, cela peut faire un gouvernement du centre »*.

Une liste UDF « au centre »

« Si l'alliance de la droite et du centre ne change pas son axe et n'est pas recentrée demain, a précisé le président du CDS, *elle aura beaucoup moins de chance de préparer l'alternance rapidement et notre ambition, en créant l'UDC, c'est d'abord de rénover la vie politique [...] – nous y sommes en partie parvenus pour rendre moins systématiques et moins manichéens les débats – et, deuxièmement, de recentrer l'opposition. »*

« L'idéal, selon M. Méhaignerie, *c'est que l'UDF se resitue au centre et, donc, que nous entraînions l'UDF sur cette direction. »*

Pour M. Bernard Bosson, député CDS de Haute-Savoie et maire d'Annecy, qui participait à l'émission aux côtés de MM. Méhaignerie et Stasi, *« l'opposition a besoin d'avoir ses deux pieds : le pied conservateur et le pied centriste, social, libéral et social qui est le nôtre [...] elle en a absolument besoin »*. *« Deux forces politiques qui peuvent faire une alliance*, a fait valoir M. Méhaignerie, *mais l'alternance se fera plus facilement s'il y a un centre autonome et de plus en plus important et notre ambition est : rien, ni personne, ne nous fera dévier de la route que nous avons choisie : être une force de référence, c'est-à-dire, une opposition constructive et, en même temps, rénover l'opposition et la recentrer. Voilà nos deux ambitions. »*

A M. Pierre Joxe, ministre socialiste de l'intérieur, qui avait vanté, sur Antenne 2, le *« talent »* de M. Stasi, et déploré que ce talent fût *« gâché »*, ce dernier a répondu : *« Je suis très sensible à l'appréciation flatteuse, à mon avis trop flatteuse, que Pierre Joxe a portée sur mon talent. C'est vrai que Pierre Joxe et moi, nous nous connaissons depuis longtemps, avec Jacques Chirac, Michel Rocard, nous appartenons à la même génération, nous avons fait les mêmes études... nous nous sommes trouvés en Algérie à la même période... période difficile, cela crée des liens [...] cela dit, si j'apprécie la force de caractère de Pierre Joxe, il y a aussi son humour que beaucoup de ses amis socialistes n'apprécient pas et, d'ailleurs, qu'il cache très bien parfois. Je ne partage pas ses options, je ne partage pas ses choix [...] quels que soient les appels du pied que l'on me fait, je resterai toujours fidèle à la famille politique dans laquelle je milite depuis l'âge de quinze ans. »*

Tous trois, enfin, ont plaidé pour une liste UDF « au centre » pour les élections européennes.

M. Sainjon explique son départ du comité central du PCF

M. André Sainjon a confirmé, jeudi 9 février à Paris, qu'il avait démissionné du comité central du PCF (*le Monde* du 9 février). Peu après sa démission de son poste de secrétaire général de la fédération CGT des travailleurs de la métallurgie (FTM) en septembre dernier, il avait rencontré M. Georges Marchais pour lui faire part de son souhait de quitter cette instance dirigeante du parti. Par lettre du 5 janvier, M. Sainjon avait demandé à M. Marchais *« à être relevé de ce mandat »*, tant parce qu'il n'était plus responsable syndical que pour des raisons professionnelles personnelles. *« Etonné de ne pas avoir eu de réponse »*, M. Sainjon avait fait parvenir une nouvelle missive à M. Marchais, le 24 janvier, pour lui confirmer sa démission.

M. Sainjon a expliqué qu'il ne voulait pas impliquer le PCF dans les orientations de ses nouvelles activités à l'IRISE, un institut de recherche dont le centre d'intérêt concerne les mutations sociales en Europe (*le Monde* du 8 février). Sans citer ni la CGT, ni le PCF, M. Sainjon a estimé que *« le sectarisme, l'intransigeance et l'étroitesse ne sont pas de nature à encourager les salariés à s'impliquer dans le mouvement syndical »*. Précisant qu'il avait des *« amis notamment chez les reconstructeurs dans le parti »*, il a indiqué qu'il ne s'engagerait ni avec eux ni avec les « rénovateurs ».

« A l'heure où je parle, je n'ai pas ma carte du PCF », a ajouté M. Sainjon, soulignant qu'elle ne lui avait pas été remise. Il a considéré comme *« inopportune et inutile »* une nouvelle rencontre avec M. Marchais.

● **Les mineurs CGT appellent à voter communiste.** – Dans un appel publié par *l'Humanité* du 17 février, le bureau de la fédération des travailleurs du sous-sol CGT constate que les élections municipales auront lieu *« dans un contexte de destruction de l'industrie minière nationale menée par les gouvernements de droite puis par le PS et le patronat »*. Affirmant que les mineurs ont pu compter sur le soutien *« des municipalités de gauche, et plus particulièrement quand celles-ci sont dirigées par des élus du PCF »*, le bureau de la fédération ajoute : *« Il est normal que ceux qui se battent à nos côtés pour empêcher la récession et la remise en cause des avantages acquis puissent compter sur nos suffrages, comme nous comptons sur leur action et leur soutien dans nos luttes. »*

Le moindre mal

APRÈS avoir donné le sentiment, durant sept mois, d'errer entre deux trains, les centristes semblent cette fois avoir définitivement écarté la voie socialiste de l'ouverture. Pierre Méhaignerie a été très clair sur le sujet : plutôt que d'être *« le dernier wagon d'un train socialiste qui ne sait pas où il va »*, le CDS préfère être *« la locomotive d'une opposition rénovée »*. Dont acte.

On pourra s'interroger longtemps sur ce ratage, peut-être historique. Est-ce la faute de François Mitterrand qui n'a pas voulu, au lendemain de sa confortable réélection, faire l'économie d'une dissolution ? Est-ce celle des centristes qui, comme ne se privent plus de le dire désormais les ministres dits de l'ouverture, auront toujours une bonne raison de ne pas sauter le pas. Jamais en tout cas, depuis le début de ce nouveau septennat, le président du CDS n'avait été aussi sévère pour les socialistes, n'épargnant pas Michel Rocard : *le « courant humaniste »* du PS est *« minoritaire »*, il ne peut que le regretter ; *le PS continue de jouer « hypocritement »* avec les communistes, il ne peut que le constater. Nominations partisanes, *frilosité en matière* d'imposition, maintien du poids de l'Etat sur l'économie, non-préparation sur le terrain européen, tout y est passé, au point même que M. Méhaignerie a déclaré être personnellement *« revenu de la société d'économie mixte »*. Bref, les socialistes sont devenus, pour Pierre Méhaignerie, infréquentables, et chacun, avant les municipales, est retourné sagement dans sa case habituelle.

Curieux raidissement, en vérité. Car Pierre Méhaignerie a expliqué qu'il aurait souhaité passer avec le gouvernement un contrat de quatre ans réunissant sur des dossiers prioritaires du pays toutes les forces politiques hormis le PC et le Front national. En mettant la barre aussi haut, il avait évidemment peu de chances d'être exaucé. C'est oublier que tous les messages centristes envoyés en juin dernier à l'Elysée consistaient à faire valoir qu'un « délai de décence » était nécessaire, au lendemain de la participation au gouvernement Chirac, pour espérer agir avec Michel Rocard.

Les électeurs centristes, à moins d'un mois des élections municipales, seront, eux, rassérénés. M. Méhaignerie aurait gagné à expliquer que le corps électoral centriste reste plus à droite que ses têtes dirigeantes. De même aurait-il pu faire valoir la cohésion de son parti qui, à force d'hésitation, risquait bien un jour ou l'autre de voir renaître la vieille fracture d'avant 1974 entre les Centristes démocrates sociaux de Jean Lecanuet et ceux de la Démocratie de progrès de Joseph Fontanet et Jacques Duhamel. Ce péril semble provisoirement éloigné, mais il n'est pas exclu que dans quelques mois de nouveaux appels du pied socialiste le fassent resurgir.

Une grande force centriste

Entre deux maux, toujours choisir le moindre. Faute donc de pouvoir trouver mieux ailleurs, le CDS a pris son parti de demeurer en place dans l'opposition. En espérant qu'en son sein les autres partenaires auront l'intelligence de leur faire le plaisir de se rénover, c'est-à-dire de se « recentrer » pour comprendre qu'efficacité peut se marier avec justice, que liberté peut se conjuguer avec responsabilité.

Les centristes rêvent d'une « grande force centriste », remisant les conservateurs de droite au grenier de l'histoire, capables de préparer l'alternance au centre. Ils veulent en devenir la « locomotive ». Mais ne se condamnent-ils pas, pour l'heure, à rester tout simplement l'un des derniers wagons d'une droite battue ? Le prochain congrès CDS est en avril. Les centristes trouveront-ils les moyens de jeter les bases de cette « grande force » ? Puis viennent les élections européennes. L'Europe est leur fonds de commerce. Se laisseront-ils ficeler une fois de plus par l'UDF ou parviendront-ils vraiment à imposer leur marque et leur cadence ? Deux rendez-vous au bout desquels on saura, enfin, si ces centristes ont réellement les moyens de leurs ambitions et aussi de leurs refus.

DANIEL CARTON.

A Marseille

Le PS a désigné ses candidats

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Au terme de deux réunions marathon de son comité directeur et de sa commission électorale et après un vote de l'ensemble des sections, le PS a arrêté, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 février, la composition de ses listes pour les élections municipales à Marseille. Un cas n'a pas été tranché, celui de la tête de liste dans le septième secteur qui est revendiquée à la fois par M. Marius Masse, député, et par M. Lucien Weygand, maire sortant du premier secteur. Le bureau exécutif national, qui se réunit ce vendredi, devra rendre son arbitrage. La commission électorale a proposé, pour sa part, que M. Masse soit tête de liste et que la mairie de secteur revienne à M. Weygand (alors que M. Masse souhaitait obtenir les deux).

Les têtes de liste désignées sont les suivantes : MM. Philippe Sanmarco, député (premier secteur), Jean-Noël Guérini (deuxième secteur), Mme Irma Rapuzzi, sénateur (troisième secteur), MM. Bernard Pigamo (quatrième secteur), Gérard Bismuth (cinquième secteur) et Michel Pezet, député, qui conduira l'ensemble des listes PS-PC (sixième secteur). Dans le huitième secteur, la liste sera dirigée par le député communiste Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF. M. Pigamo a été préféré par les militants à M. Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint au maire de Marseille, qui revendiquait la tête de liste dans le quatrième secteur et ne sera pas candidat (M. Cordonnier est par ailleurs visé par les réquisitions d'inculpation prises par le procureur général de la cour d'appel de Paris dans l'affaire des fausses factures de Marseille).

GUY PORTE.

M. Vigouroux ne compte pas prendre M. Tapie sur sa liste

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans une déclaration faite le jeudi 16 février au micro de la station de radio Marseille-Provence, M. Robert Vigouroux, maire (ex-PS) de Marseille, qui est candidat à sa propre succession, a implicitement exclu la présence sur sa liste de M. Bernard Tapie, nouveau député des Bouches-du-Rhône. *« Il y a le conseil municipal*, a-t-il dit, *et puis il y a des gens qui sont délégués pour s'occuper d'un certain nombre de problèmes. Je crois qu'il ne faut pas confondre les deux. Le soutien de M. Bernard Tapie m'intéresse et, personnellement, je serai très heureux s'il coopère avec moi pour être un petit peu un prospecteur pour Marseille et aussi un ambassadeur de la ville pour aller chercher des entreprises. Je le vois mal assis pendant des heures au conseil municipal. Je crois que son destin personnel, ce sont les affaires, l'Olympique de Marseille et son rôle de député. Faire une chose, c'est déjà difficile, en faire deux, ça l'est plus, trois il faut vraiment du génie. En faire plus, j'ai des doutes. »*

Dans un entretien au *Figaro*, M. Tapie, qui avait d'abord manifesté l'intention de se présenter – même s'il l'a démentie – dans le quatrième puis dans le cinquième secteur municipal, n'avait pas exclu sa candidature.

G. P.

Politique

POINT DE VUE

La politisation des institutions en France : jusqu'où ?

par Ezra Suleiman

professeur de sciences politiques et directeur du Centre d'études européennes, université de Princeton.

UNE mythologie cache toujours *une réalité, et souvent elle a* la vie longue. Tant les manuels administratifs que la mythologie nous apprennent que la France a des serviteurs neutres et loyaux, tandis que les Etats-Unis connaissent *à chaque arrivée d'un nouveau président* une « chasse aux sorcières », connue sous le nom de système de dépouille.

Ce mythe a gardé toute sa force malgré les changements politiques qui sont intervenus en France depuis trente ans. Mais il en va autrement dans la réalité : c'est aujourd'hui la France et non les Etats-Unis qui s'approche le plus de ce système de dépouille. Pourquoi ? D'une part, parce que les institutions sous le contrôle de l'Etat ont été entre les mains d'une force politique pendant vingt-trois ans ; d'autre part, parce *que la présidentialisation du pouvoir* politique s'est ajoutée au phénomène de centralisation.

Un nouveau président américain élu a des pouvoirs de nomination *beaucoup plus restreints* que son homologue français. Le personnel administratif comporte à peu près 2 600 000 fonctionnaires au niveau fédéral. Le nouveau président en *nommera 2 500 à 3 000, parmi* lesquels un certain nombre (membres du gouvernement, juges de la Cour suprême, et même les ambassadeurs) devront subir un interrogatoire devant les commissions du Sénat avant d'être confirmés dans leur poste. Ce système accepte qu'un président ait des serviteurs loyaux et comporte une certaine instabilité au plus haut niveau de l'administration. *Mais, outre le personnel administratif* fédéral, le président des Etats-Unis n'a rien à dire ni sur les nominations de fonctionnaires au niveau régional ni sur les dirigeants des autres secteurs.

Regardons de plus près la France. D'abord, il y a l'administration centrale, où les changements de directeurs interviennent à une échéance *plus ou moins longue après l'arrivée* au pouvoir de la nouvelle majorité. Ensuite, il y a tous les secteurs où, en France, l'Etat est présent : les entreprises et les banques nationalisées, l'éducation, la culture, l'audiovisuel. Bref, il n'y a pratiquement pas un secteur où un gouvernement n'ait son mot à dire sur les nominations des dirigeants. Il y a là de quoi faire rêver un président américain.

La France s'habitue peu à peu aux cris qui s'élèvent tant à droite qu'à gauche contre les « chasses aux sorcières ». Le changement de personnel qui suit l'élection d'une nouvelle majorité présidentielle n'est que le prix de l'alternance. Mais ce qui étonne le plus n'est pas tant le mouvement qui affecte les hauts fonctionnaires ou les préfets que le pouvoir de nomination dont dispose l'Etat dans des secteurs parfaitement divers et qui ne touchent pas la politique.

L'accélération de ce mouvement au cours des dernières décennies est le double résultat de la bipolarisation du système politique et de sa présidentiliasation. Conséquence : tout le monde est désormais obligé de choisir son camp et de l'afficher, y compris les fonctionnaires, les recteurs, les artistes, les journalistes de l'audiovisuel. Le candidat qui sort vainqueur de l'élection présidentielle *aura à sa disposition un énorme* pouvoir de satisfaire l'appétit des gens qui l'ont soutenu.

« L'Etat ne devrait pas être une vache à lait », a dit récemment Jack *Lang. S'il est de plus en plus perçu* comme tel, c'est parce qu'il s'est tout à la fois centralisé, bipolarisé et présidentialisé. La majorité victorieuse a ainsi intérêt à profiter et à faire profiter du pouvoir, car l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité l'obligera à attendre à nouveau son tour.

Mais ce développement n'était pas inévitable. Le pouvoir politique était entre les mains d'une seule force politique entre 1958 et 1981. Peu à peu, les postes dans la haute administration, dans le secteur nationalisé et ensuite dans les secteurs qui jusque-là avaient traditionnellement échappé plus ou moins au contrôle du domaine politique sont devenus réservés aux fidèles de la majorité politique. En 1981, la gauche a procédé à la nomination de ses propres fidèles dans les domaines administratif, industriel, financier et *culturel parmi ceux qui étaient exclus* de tous ces secteurs depuis près de vingt-cinq ans.

Un champ beaucoup plus large

En dehors de la pratique instaurée par les gaullistes et les giscardiens à partir de 1958, qui a en effet établi une nouvelle tradition, le nouveau système politique s'y est trouvé pour quelque chose. On constate que le pouvoir de nomination d'un président français couvre un champ beaucoup plus large que dans les autres pays démocratiques et ne subit aucun contrôle.

En Allemagne, le système fédéral exerce une limite importante sur les nominations. En Italie, le partage du pouvoir entre différents partis politiques assure, en quelque sorte, qu'il n'y a pas un perdant et un gagnant. Aux Etats-Unis, la décentralisation et le rôle important que joue le Congrès exercent un contrôle parfois étouffant sur le pouvoir du président dans les nominations. Il n'y a qu'en France où la centralisation va de pair avec la présidentialisation du système politique.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un changement du personnel dirigeant dans des domaines aussi divers que les administrations centrales (elles-mêmes assez tentaculaires puisqu'elles couvrent la justice, *le transport, la poste, la police, l'éducation, etc.), l'opéra, l'audiovisuel, les* musées, le théâtre, les banques, les entreprises, s'effectue après l'élection d'une nouvelle majorité présidentielle. Cette pratique est maintenant partie intégrante du système politique mis en place entre 1958 et 1981, qui a d'abord entraîné la politisation de la haute fonction publique et qui, par la suite, a entraîné la politisation du personnel dirigeant dans des secteurs qui ne touchent (ou ne devraient pas, en tout cas, toucher) ni de près ni de loin la politique.

Ce qui existe en France n'est pourtant pas un *spoils system* par car ceci impliquerait des nominations exclusivement politiques sans aucune considération de compétence professionnelle. En dehors de quelques cas rares de ce type, les nominations se justifient presque toujours au moins par un niveau minimal de compétence. La France reste un pays qui produit des élites dont les membres ne sont pas toujours forcément très qualifiés pour tel ou tel poste mais qui sont rarement totalement incompétents. Cependant, il est clair que la *tendance est à l'apprentissage d'un* mode de gestion de plus en plus politique de leur carrière et ainsi de moins en moins professionnel.

Qu'une nouvelle majorité présidentielle estime nécessaire d'effectuer d'importants changements dans le personnel administratif pour pouvoir mettre en œuvre une politique différente de celle de son prédécesseur est compréhensible. *On pourrait* même arriver à justifier ainsi une forme de politisation de la haute fonction publique et des cabinets ministériels. Que cette pratique, perfectionnée dans la période qui a précédé l'alternance de 1981, concerne des secteurs très éloignés de la politique est devenu une réalité regrettable car elle soulève un paradoxe : une grandissante politisation de tous les secteurs sous le tutelle ou le contrôle de l'Etat et un plus grand consensus au niveau des citoyens.

(Publicité)

SPÉCIAL MUNICIPALES
SUR RADIO COMMUNAUTÉ-JUDAÏQUES FM 94.8

Alain Juppé, Pierre Mauroy, Didier Bariani, Michel Charzat, Claude-Gérard Marcus, Tony Dreyfus, Jacques Dominati, Maurice Benassayag, Dominique Strauss-Kahn, Raymond Lamontagne, Laurent Cathala, Jean-Claude Attuel, Roger-Gérard Schwarzenberg, Marius Faisse, Georges Sarre, Alain Devaquet.

Chaque dimanche à 13 h, chaque jeudi à 21 h 30
et tous les matins à 8 h 30
du 27 février au 10 mars 1989

Face aux « blocages » constatés dans la mise en œuvre des accords de Matignon

Le gouvernement accélère la cadence en Nouvelle-Calédonie

M. Louis Le Pensec se montre lucide au retour de son quatrième voyage en Nouvelle-Calédonie. L'euphorie n'est plus de mise. Huit mois après la signature des accords de Matignon et trois mois après le référendum national sur l'avenir du territoire, le ministre des DOM-TOM parle d'*« attentisme morose »* pour caractériser le climat qui règne sur le terrain. *« Il y a un retard sur les espérances placées dans les accords*, admet-il volontiers, *mais nous avons commencé par bâtir les fondations de la maison commune à construire, et des fondations, cela ne s'aperçoit pas toujours de la route... »*

Les quelque quarante mesures prises jusqu'à présent par l'Etat, en vertu du régime d'administration directe entré en vigueur le 14 juillet 1988, ne revêtent pas toutes, en effet, un caractère spectaculaire. Les engagements pris ont été globalement tenus. Mais s'il existe un décalage entre les décisions de principe et l'impression que, sur le terrain, les choses ne changent pas, cela tient surtout, comme le souligne non sans raison le ministre des DOM-TOM, à des *« blocages »* qui sont d'abord imputables à la société calédonienne elle-même.

L'inertie de certains services de l'administration territoriale, peu pressés de faire du zèle, a sans doute été sous-estimée par le gouvernement. Dans un moment de déprime, au soir du référendum, l'un des membres éminents de l'ancienne « mission du dialogue » mesurait la tâche *qui attendait M. Michel Rocard en* disant, à propos du vote négatif exprimé par la plupart des électeurs de Nouméa et des autres fiefs caldoches : *« Il y a parmi les Européens de Nouvelle-Calédonie mille fascistes, trois mille extrémistes et dix mille cons... Il va falloir se débrouiller pour les faire partir du territoire sinon nous n'arriverons à rien... »* M. Le Pensec, lui, préfère souligner l'existence d'un *« déficit d'explication »* de la part de l'administration territoriale, certes, mais aussi de la part des principaux signataires des accords. *Les dirigeants du mouvement* indépendantiste, en particulier, n'ont pas vraiment mobilisé leurs troupes pour appuyer les efforts du nouveau haut-commissaire de la République, M. Bernard Grasset, et de ses collaborateurs. Les faiblesses du parti de M. Jean-Marie Tjibaou sont apparues au grand jour. M. Le Pensec parle pudiquement, à ce sujet, de *« la difficulté de sortir d'une culture d'opposition pour aller vers une culture de gestion »*.

Force est de constater, souligne par exemple le ministre des DOM-TOM, que les candidatures aux stages proposés à la communauté canaque *« sont difficiles à obtenir »* et que les propositions de projets économiques officiellement formulées par les différentes tribus *« se limitent pour l'instant à une vingtaine par subdivision »*. Tout se passe, regrette-t-on dans l'entourage de M. Le Pensec, comme si le FLNKS et le RPCR prenaient prétexte de la responsabilité intégrale de l'Etat, sous l'actuel régime d'administration directe, pour justifier leur passivité. En dehors des travaux permanents du comité consultatif réunissant les signataires des accords — dont les décisions ne font bizarrement l'objet d'aucune publicité, — personne ne relaie l'Etat. *« Qui organise des forums, des soirées de discussion ? Où se situe le débat ailleurs qu'au comité consultatif ? Que se passe-t-il dans les mairies, dans les foyers culturels ? »* Questions sans réponse.

La crainte des municipales

Le gouvernement n'a pas le choix. M. Le Pensec le sait bien. Comme il ne saurait être question de baisser les bras, il lui faut s'arc-bouter davantage. Le ministre des DOM-TOM a donc donné consigne d'accélérer encore plus la cadence du côté de l'administration centrale en faisant preuve d'imagination pour pallier ces blocages, plus culturels que politiques.

Puisque l'administration territoriale paraît traîner les pieds, chaque *chef de subdivision aura à sa disposition*, avant les élections municipales, un *« catalogue de projets types »* qui sera soumis aux tribus canaques afin d'aider celles-ci à formuler clairement leurs demandes de micro-réalisations, qu'il s'agisse de l'installation de fours à pain, de poulaillers, de porcheries ou de la création de groupements de pêcheurs. Tous les projets d'un montant inférieur ou égal à 27 500 F pourront être réglés *« en moins de deux mois. »*

Pour préparer le développement d'une nouvelle politique foncière, chaque commune disposera bientôt d'une commission consultative, composée d'élus locaux et de représentants coutumiers. Ces instances seront chargées d'examiner les éventuels contentieux avant la redistribution du portefeuille de terres constitué, sous le gouvernement de M. Jacques Chirac, par l'Agence de développement rural, agricole, foncier (ADRAF).

Afin de rééquilibrer la composition de l'administration territoriale, les vingt-cinq stagiaires actuellement en formation à Besançon seront affectés, dès leur retour en Nouvelle-Calédonie, au printemps, à des postes de responsabilité de l'Etat et du territoire, d'ores et déjà réservés sur la base de six postes en subdivisions, sept à Nouméa et quatre dans chacune des futures provinces.

Sans attendre ces nominations, le ministre des DOM-TOM et M. Michel Charasse, ministre du budget, sont intervenus dès qu'ils ont constaté que les directives gouvernementales pouvaient être dévoyées. Sur les onze personnes recrutées en août dans les services du Trésor de Nouméa ne figurait... qu'un seul Canaque (*le Monde* du 11 février). Il y en a désormais quatre.

Pour développer le pluralisme à la télévision locale, trois apprentis journalistes et deux futurs cameramen viennent d'être embauchés par RFO ; ils seront formés, sur place et en métropole, par le Centre de perfectionnement des journalistes.

Enfin, et surtout, M. Le Pensec anticipe sur la mise en place des futures provinces du territoire, prévue à l'issue des élections régionales qui auront lieu au mois de juin, de sorte que les nouvelles institutions soient immédiatement opérationnelles. Trois postes supplémentaires de chargés de mission auprès du secrétaire général du territoire vont être créés ; ces fonctionnaires seront les correspondants de l'administration pour l'installation de ces provinces.

Le ministre des DOM-TOM estime aussi que le moment est venu de nommer les quelque douze membres qui doivent constituer, selon lui, le « Comité national de suivi » des accords de Matignon, dont la création est annoncée depuis plusieurs mois. Il s'en entretiendra avec le président de la République et le premier ministre.

Tout cela s'ajoute aux mesures arrêtées au cours des précédents voyages ministériels pour développer la formation scolaire, agricole, professionnelle, concrétiser les programmes de grands travaux et, en premier lieu, améliorer la vie quotidienne de la communauté canaque (eau potable, téléphone, électricité, santé...).

En dépit des blocages constatés, M. Le Pensec ne désespère donc pas de faire prévaloir la volonté réformatrice des signataires des accords de Matignon, même si MM. Lafleur et Tjibaou expriment de plus en plus ouvertement les impatiences de leurs militants respectifs en occultant parfois leurs propres responsabilités dans les pesanteurs qu'ils condamnent.

Dans l'immédiat, toutefois, la perspective des élections municipales suscite, au ministère des DOM-TOM, la crainte de résultats qui pourraient *« fragiliser »* davantage MM. Lafleur et Tjibaou si les ambitions du RPCR et celles du FLNKS étaient, ici ou là, contrariées par les surenchères extrémistes qu'alimente, de part et d'autre, le désenchantement ambiant.

ALAIN ROLLAT.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Amitié

QUEL réjouissant spectacle que celui de la France d'aujourd'hui ! Un vrai bouillon de culture, et cette culture-là n'a rien à voir avec celle que comaque Jack Lang. Cette culture-là, c'est celle du bouillon d'onze heures, un vrai poison. Une France du soupçon et de la dérision, de la convoitise et de l'avidité ; où rien ne compte sauf ce qui se compte : l'argent.

∴

CELUI-CI est, selon la formule convenue, l'ami du président. On imaginerait que, honoré d'une amitié aussi prestigieuse, il lui donnerait en retour la compagnie d'un homme vertueux sinon austère dans ses mœurs, ne tolérant à aucun degré pour lui-même le moindre faux pas qui rejaillirait sur son ami. Non pas. Il n'est pas d'amitié assez forte qui retienne d'accroître encore un patrimoine déjà considérable, ou qu'au moins, les méthodes pour y parvenir soient à l'abri de la critique.

Cet autre, dont les exemplaires se multiplient dans les Bouches-du-Rhône et ailleurs, aspire à diriger ses semblables, donc à être peu ou prou un modèle, une référence. En tire-t-il, pour sa conduite, un supplément d'exigence ? Non. Ou plutôt oui : pécuniaire.

Ah ! clamera-t-il, ce n'était pas pour moi, mais pour soutenir le combat (électoral) que je mène afin que mes idées triomphent ; celles qui mettront le bonheur à la portée de main de mes concitoyens. Je suis intéressé (aux bénéfices) par désintéressement. Qui accordera du crédit à de telles sornettes ?

De la sorte, le soupçon prospère ; l'inquiétude aussi. Le commensal d'hier est-il l'inculpé de demain ? Cet élégant joueur de bridge ira-t-il bientôt « faire le mort » derrière des barreaux ? Que ne va-t-on pas apprendre *qui incitera encore un peu plus à n'accorder* foi à rien, ni à personne ? Qui voudrait, autrement que par un réflexe de citoyen se refusant à ne plus l'être, se rendre aux urnes, choisir celui-ci de préférence à celui-là, ce programme plutôt que cet autre ?

Le nom de ce troisième n'a pas été prononcé ? Mais c'est qu'il a réussi à se faufiler au travers des mailles du filet. Ce quatrième arbore à juste titre une gueule d'honnête homme ? C'est qu'il n'a pas encore eu l'occasion de pécher.

∴

IN PETTO ou publiquement, tout le monde a admiré le talent de M. Mitterrand à l'émission « 7 sur 7 ». Ce n'est d'ailleurs pas une nouveauté qu'il « passe bien », comme on dit, à la télévision et qu'il est le premier pédagogue d'un pays qui n'en est, au demeurant, pas riche. Mais on a moins relevé *ce qu'avait d'humiliant, pour lui assurément,* pour la France pas moins, de le voir obligé de se justifier, de plaider sa cause, et, pour un peu, son innocence ; ce qu'avait d'attristant, humainement parlant, la quasi-répudiation publique d'un ami de toujours, d'un ami des heures noires, d'un ami.

Il faut n'avoir jamais réfléchi à ce qu'est l'amitié, ce qu'elle apporte, ce qu'elle *impose, pour avoir laissé se commettre un tel* désastre et qu'il soit public pour le premier des hommes publics.

Il faut n'avoir jamais pleuré l'ami perdu que la mort n'a pas pris, jamais encensé l'ami *retrouvé, vivre en somme une triste vie, pour* ne pas comprendre, du moins doit-on l'espérer, qu'alors la blessure personnelle, qui n'est pas d'amour-propre, n'est pas moins vive que l'affront politique.

Ou bien serait-ce que l'amitié n'existe jamais que sous bénéfice d'inventaire, que dans la méfiance et la suspicion ; qu'il ne faut pas moins être sur ses gardes avec un ami qu'on doit l'être avec un adversaire ; que *l'amitié ne saurait plus avoir de cours pour* qui s'élève, à plus forte raison pour qui est arrivé au sommet de lui-même, de sa carrière et de son pays ? Triste horizon si c'est celui qui se dévoile alors.

Et avec cela, M. Mitterrand aurait eu tort de dire que l'argent corrompt ; il se serait montré archaïque de marquer sur ce point ses distances ? Mais de l'argent il n'y a rien à dire qui lui importe, car l'argent se fout de ce qui peut être dit à son propos, du moment qu'il n'est pas empêché de se multiplier.

En fait, accusant l'argent, M. Mitterrand détournait l'attention du vrai coupable. Montrer l'argent du doigt, c'était manière de ne pas trop vitupérer l'ami, de le peindre victime de la tentation et non pas coupable de trahison. Triste parade.

∴

ON s'étonnera après cela du fabuleux lapsus (1) de M. Mitterrand déclarant *« le président de la République est en parfaite harmonie avec le président de la République »*. Ce n'était pas une soudaine pulsion schizophrène, ce n'était pas, bien sûr, la négation (analytique) de son premier ministre, dont il entendait à cet instant parler, c'était l'expression d'une protection de soi, d'un repli sur le seul terrain qui vaille et qui *tienne : le sien.*

Y a-t-il bien lieu de s'en réjouir ? Que n'a-t-on à craindre d'un homme qui, placé là où il est, n'aurait de confiance pour personne, s'interdirait toute confidence (ces deux mots sont deux cousins germains), sinon médiocre, sinon calculée ?

Déjà que les dirigeants sont retranchés du monde, quelque effort que fasse celui-là pour échapper au cocon de sa fonction, si les amis lâchent, qui lui parlera sincèrement, en dehors des salariés de l'insolence, qui aura le courage de déplaire, de ne confondre la déférence et la révérence, de rompre le discours courtisan duquel ont péri tant de dirigeants qui s'y sont calcifiés ?

On objectera que l'Etat et son gouvernement n'ont que faire des sentiments ordinaires (au sens où Louis XIV disait qu'à sa place on ne pouvait éprouver les sentiments *« des particuliers »*). Comme cela est faux ! Comme cela est dangereux ! (D'autant que, n'en déplaise aux caricaturistes, les présidents de la République ne sont pas d'essence divine, pas même l'actuel titulaire du poste, qui doit bien avoir mal au foie comme tout le monde s'il abuse des chocolats. D'autant que l'essence divine des rois ne les mettait pas à l'abri des bêtises, de Louis XIV à Charles X, en passant par Louis XVI.)

L'homme sans amitié — qui ferait un joli titre de Goncourt — est un homme incomplet, un homme inachevé. L'ami écarté de lui, M. Mitterrand fait songer à un homme amputé. Les sentiments brisés ne repoussent pas. C'était un étonnant spectacle que la description publique, aussi retenue, inavouée, qu'elle ait été, d'une peine domestique.

∴

ET ceci, qui n'a rien à voir, comme dirait Delfeil de Ton.

Insolite (mais pas inattendu), incongru (peut-être), gênant (certainement). Quoi ? La publication au même moment par la revue *Passages* des « Cent juifs qui comptent », et par *le Nouvel Observateur* d'une série de reportages sur « La réussite des juifs pieds-noirs » ; le tout faisant la couverture de ces deux périodiques.

Concertation ? Pourquoi ? Conjuration ? Qui l'oserait dire ? Complot ? Qui l'animerait ? Pourtant, et sans qu'on puisse bien l'expliquer, il naît de cette coïncidence un étonnement qui prend la forme d'un malaise.

Que ces mêmes articles, sans qu'il y soit changé une ligne, aient paru dans des journaux réputés antisémites, ou même préservés de cette tare, plus d'un sourcil se serait levé, juif ou goy, pour s'interroger sur le motif et l'opportunité de ces papiers.

Passages est d'autant moins antisémite qu'il se présentait à sa création en 1987 comme voulant apporter *« un regard juif sur l'actualité »* et *le Nouvel Observateur* n'en a pas la réputation.

Pourtant, l'ambiguïté d'une pareille enquête n'a pas échappé à *Passages*, qui s'en explique assez laborieusement (dans un encadré de la page 31), parlant de ceux qui *« ont failli se retrouver par erreur dans notre galerie de portraits »*, ajoutant immédiatement *« ce qui n'aurait été ni un drame ni une injure »*.

Certes. Mais cette galeries de portraits, fallait-il l'ouvrir ? Ce *Who's jew in France* apporte un information dont n'ont cure ceux que le racisme n'atteint pas mais qui pourrait faire les choux gras des autres.

(1) Faut-il voir un deuxième « acte manqué » de M. Mitterrand dans le fait qu'il ne portait pas, ce dimanche soir, cette Légion d'honneur dont il est constitutionnellement le grand maître ? Mais quelle signification lui donner ?

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

L'affaire des fausses factures du Sud-Est

Les inculpations requises par le parquet général de Paris seront rapidement notifiées

Aucune interruption n'est finalement intervenue dans l'instruction de l'affaire des fausses factures du Sud-Est après l'annulation de la procédure décidée, mercredi 15 février, par la chambre criminelle de la Cour de cassation et la désignation, comme juridiction d'instruction, de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Le procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche, a requis et obtenu le jour même une information judiciaire pour faux et usage de faux en écritures privées ou de commerce, abus de biens sociaux, recel et complicité de ces délits, et corruption. Il a pris aussitôt des réquisitions d'inculpation visant vingt-trois personnes, dont sept « politiques », toutes mises en cause par le directeur général de la SORMAE, M. Paul Peltier.

Le conseiller de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris chargé du dossier, M. Pierre Culié, a déjà notifié, vendredi 17 février, quatre de ces inculpations rendues obligatoires par la décision de la Cour de cassation et *« qui ne préjugeait en rien de la culpabilité des intéressés »*.

Il s'agit de celles de trois dirigeants de la SORMAE et d'un entrepreneur avignonnais qui avaient été primitivement inculpés à Marseille par le juge Bernardette Augé, et contre lesquels M. Culié avait délivré un mandat d'amener.

Sept « politiques » de droite et de gauche

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Non seulement l'affaire des fausses factures du Sud-Est ne sera pas enterrée mais son instruction a repris dans des conditions exceptionnellement rapides. La décision d'annulation de la procédure par la chambre criminelle de la Cour de cassation était, en fait, connue avant même d'être prononcée.

Soutenue, on l'a appris, par M. Hervé Pelletier, conseiller rapporteur, elle avait été combattue par l'avocat général, M. Jean Perfetti. Mais un dispositif d'envergure avait été mis en place pour assurer, malgré tout, la continuité de l'instruction et cela dans une parfaite coordination entre le parquet général de Paris, celui d'Aix-en-Provence et le parquet de Marseille.

Dès que fut rendu, le 15 février, l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation, le procureur général près la cour d'appel de Paris ouvrait une information judiciaire et transmettait des réquisitions d'inculpation à la chambre d'accusation désigné, laquelle devait aussitôt désigner un conseiller instructeur. Celui-ci, M. Pierre Culié, délivrait sans désemparer une commission rogatoire au doyen des juges d'instruction de Marseille qui l'a aussitôt subdéléguée à la police judiciaire.

Grâce à cette commission rogatoire, la PJ a pu procéder, sur-le-champ, à la saisie des documents qui devaient être théoriquement restitués à la SORMAE. Dans la foulée cette même PJ a exécuté les quatre mandats d'amener qui avaient été adressés à Marseille par M. Culié et concernant MM. Claude Popis, gérant de la SORMAE, Paul Peltier, directeur général, Robert Mistre, directeur général adjoint, et Yves Duverger, un entrepreneur avignonnais, qui, tous les quatre, ont été de nouveau inculpés vendredi 17 février.

Les réquisitions aux fins d'inculpation ont été prises par M. Pierre Truche sur la base du procès-verbal d'interrogatoire de M. Paul Peltier, seul acte de procédure à n'avoir pas été annulé. Elles visent donc, uniquement, les vingt-trois personnes mises en cause par M. Peltier et ne correspondent qu'en partie aux inculpations prononcées précédemment par le juge d'instruction marseillais, Mlle Bernardette Augé.

C'est ce qui explique la mise en liberté de trois dirigeants de la SORMAE, MM. Raoul Chetivaux, directeur régional de la zone nord, Michel Gostoli, directeur général de la région de Lyon, et Claude Barral, directeur général de la région de Grenoble, ainsi que d'un entrepreneur toulonnais, M. Armand Da Silva, vice-président de la chambre de commerce du Var.

Dans la liste des vingt-trois personnes dont l'inculpation a été requise figurent sept personnalités politiques : MM. Jean-Pierre Roux, maire (RPR) d'Avignon ; Jean-Pierre de Peretti della Rocca, maire (UDF) d'Aix-en-Provence, et son adjoint (RPR), M. Jules Susini, ainsi que M. Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint (PS) au maire de Marseille qui avaient été cités nommément dans la requête adressée par le procureur de Marseille à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

On y trouve, en outre, MM. Charles Scaglia, maire (UDF) de La Seyne-sur-Mer, Roland Nungesser, maire (RPR) de Nogent-sur-Marne, et José Mattéi, collaborateur de M. Michel Pezet, candidat du PS aux élections municipales de Marseille, et dont il fut le directeur de cabinet au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A ces noms s'ajoutent ceux de sept dirigeants de la SORMAE et d'un cadre de la SAE (1), de trois entrepreneurs marseillais, MM. Camprubi, Dessanti et Jean-Pierre Adam, de M. Da Silva, de deux dirigeants de sociétés niçois, MM. Prudhomme et Michaux, et du directeur de la SEMEVA, société mixte d'aménagement de la ville d'Aix-en-Provence, M. Dominique Gajas.

Selon les déclarations faites par M. Peltier, M. Scaglia aurait perçu une somme de 50 000 francs au début de 1985 ; M. Mattéi, 100 000 francs en décembre 1988 ; M. de Peretti della Rocca, 70 000 francs en janvier 1989 ; M. Susini, 60 000 francs ; M. Gajas, 80 000 francs ; M. Cordonnier, 150 000 francs pour le chantier Prado-Perrier, en avril 1988 ; MM. Prudhomme et Michaux, dirigeants, entre autres, du CAARD, une société de montage d'opérations immobilières, 200 000 francs pour faciliter l'appel d'offres pour le lycée hôtelier de Nice. Quant à M. Nungesser, il aurait bénéficié de travaux dans sa villa de Ramatuelle (Var) évalués à 150 000 francs.

Dans un communiqué publié le 16 février, M. Nungesser affirme qu'*« il n'a eu connaissance de toute cette affaire que par la presse »* et il *« s'insurge contre l'amalgame fait dans certains organes de presse »* entre l'affaire de Marseille et des travaux qu'il avait commandés et *« réglés par chèque »* à une entreprise varoise de travaux publics, filiale de la SORMAE.

M. Scaglia, de son côté, s'est également déclaré *« extrêmement choqué d'apprendre des affaires me concernant par la presse »* et a affirmé que, depuis le 7 mars 1984, date de son élection comme maire de La Seyne, la SORMAE n'a jamais été adjudicataire de travaux réalisés par la ville.

Enfin, M. Michel Pezet a déclaré au micro de la station de Radio Marseille-Provence : *« M. Mattéi est, pour moi, un ami de toujours qui reste mon ami. J'ai une confiance illimitée en lui et si je dois reprendre ma robe d'avocat pour le défendre, je le ferais. »*

GUY PORTE.

(1) MM. Popis, Peltier, Mistre, Plantel, Debrun, Baude et Bérard ainsi qu'un cadre commercial de la SAE, M. Gérard Peybernes.

● **Incendie criminel au palais de justice d'Angoulême.** — Une quarantaine de dossiers d'instruction ont été détruits, mercredi 15 février, au matin, lors d'un incendie qui s'est déclaré dans le bureau d'un juge d'instruction d'Angoulême, M. Gilles Fournier. Selon les enquêteurs, qui ont relevé des traces d'effraction sur une fenêtre du palais de justice et sur la porte du bureau, l'origine criminelle de l'incendie, qui comprenait plusieurs foyers, ne fait aucun doute. Aucun des dossiers confiés à M. Fournier ne semblait, *a priori*, justifier un tel acte, a précisé le procureur. *« Le tribunal ne traite actuellement aucun dossier délicat »*, a-t-il ajouté.

La crise pénitentiaire

Entre l'essoufflement et la confusion

Le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, au cours d'un déjeuner avec la presse anglo-américaine, s'est déclaré *« prêt à aider »* les surveillants de prison *« à terminer leur grève la tête haute »*.

Selon Associated Press, le garde des sceaux, sans entrer dans les détails, aurait laissé entendre que de nouvelles propositions pourraient être faites aux syndicats pour débloquer la situation. *« Il faut que je leur dise quelque chose qui n'a pas encore été dit. La position du gouvernement a toujours été nette : d'une part, assurer la continuité du service public, c'est-à-dire les entrées et sorties de détenus, et, d'autre part, négocier des avantages très importants avec les syndicats. »*

« Tout leur a été donné, sauf le 1/5 », a ajouté le ministre. M. Arpaillange a comparé les traitements des surveillants, des policiers et des instituteurs. *« Ce sont les instituteurs qui sont les moins payés, et j'en suis triste pour mon pays. »*

M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a estimé que la négociation *« devait reprendre dans les vingt-quatre heures, sinon on ira vers des difficultés encore plus grandes »*. M. Blondel a jugé que *« certaines propositions du gouvernement marquaient des avancées »*, tout en souhaitant *« encore quelques compléments »*. Le 17 février en fin de matinée, aucun rendez-vous n'était fixé entre les organisations syndicales et l'administration pénitentiaire, mais des contacts sont maintenus directement entre la directrice de cabinet du ministre de la justice, Me Noëlle Lenoir et de certaines organisations syndicales.

Faute d'obtenir satisfaction sur le 1/5e, des syndicats pénitentiaires essaient d'obtenir l'abaissement de la durée du 5e échelon de surveillant de trois à deux ans pour tous sans qu'il soit tenu compte de l'ancienneté ou de la notation, et l'élévation du point de retraite à 2,3.

Sur le terrain, la situation apparaît assez confuse, allant de *« l'effilochage »*, selon le mot d'un responsable syndical, à la tension. L'intervention, dans la nuit du 15 au 16 février, des CRS à la maison d'arrêt de la Santé (*le Monde* du 17 février), a, semble-t-il, impressionné les personnels pénitentiaires, qui en ont été informés dans la quasi totalité des établissements par les directeurs.

Les forces de l'ordre sont intervenues à Draguignan, où, nous signale notre correspondant dans le Var, Jean-Paul Giraud, les heurts ont été assez vifs, trois surveillants ayant été légèrement blessés. A Fresnes, les forces de l'ordre ont chargé à deux reprises un piquet de grève composé de 150 surveillants, pour laisser passer les fourgons cellulaires. Elles sont aussi intervenues à Toulouse.

Pour la CGT, dont une délégation a été reçue à Matignon dans l'après-midi du 16 février, le gouvernement prend *« le risque de graves événements »*. *« Les gardiens de prison sont au diapason du mouvement social qui marque aujourd'hui le pays »*, a estimé M. Gérard Alezard, secrétaire confédéral de la CGT.

Le secrétaire général de l'UFAP, M. Gilles Sicard, ne cache pas qu'*« on assiste au pourrissement du conflit »*. Entamé le 6 février, le mouvement de contestation des surveillants dure depuis près de deux semaines. Si de nouvelles concessions étaient faites — elles font l'objet de négociations avec Matignon et le ministère du budget, — le mouvement pourrait bien entrer dans sa dernière phase.

Ag. L.

A la Santé

La « détermination » à l'amiable

Ils discutent, ils se tâtent, ils hésitent. Sans se mettre vraiment d'accord. C'est que l'affaire n'est pas simple. Comment répondre à l'intervention de la police à la prison de la Santé ? Au petit matin, comment riposter à cette *« provocation »* qui met fin, au moins pour un temps, au blocage de la maison d'arrêt ? La centaine de surveillants réunis en assemblée générale le long des barrières gardées par les CRS, sont en réunion. Mais le piquet de grève délogé, que leur reste-t-il ?

Il est ici impossible de barrer la route le soir aux fourgons des écrous comme à Fresnes ou à Fleury-Mérogis. La Santé compte plusieurs entrées qu'il serait illusoire de vouloir toutes bloquer. Les opérations escargots destinées à « asphyxier » jour après jour la vie carcérale ne tentent guère non plus : les détenus *« grimacent »*, disent-ils, et tous savent qu'il vaut mieux éviter parfois de jouer avec le feu. Quant à l'affrontement direct avec les CRS, aucun ne veut en entendre parler. *« Après tout, nous aussi, on aurait pu aussi bien devenir policiers*, disent-ils. *Eux comme nous, on est du côté de la loi. »*

Les cars de CRS de la relève du soir s'ébranlent. Les surveillants se regroupent au bout de la rue, agitent de grands mouchoirs blancs en chantant : *« Oui, nous nous reverrons, mes frères. »* Derrière les vitres grillagées les CRS sourient en faisant des signes de la main.

« Vous voyez, concluent-ils, *on est presque copains. »*

Depuis le début du mouvement, le conflit s'était déroulé à l'abri des hauts murs de la maison d'arrêt derrière les portes. Le blocage était invisible, mais singulièrement efficace. Ce soir, pour la première fois, les surveillants occupent la rue. Et ils ne savent que faire. *« Tous les établissements pénitentiaires nous regardent*, explique au mégaphone le responsable CGT Damien Francès, *nous devons montrer notre détermination : nous allons bloquer la rue de la Santé et demander aux forces de l'ordre de quitter notre maison. »* *« Direction Denfert »*, proposent certains. *« Il faut rester ici »*, soutiennent d'autres. *« Arpaillange, démission ! »*, scandent-ils tous au son des sifflets à roulette. Discussion. Hésitation. Négociations. Les surveillants décident finalement de rejoindre l'hôtel PLM Saint-Jacques tout proche.

Ils remontant d'un bon pas la rue de la Santé, s'installent au beau milieu du carrefour traversé par le métro aérien en scandant : *« Libérez la Santé, on libérera la rue. »* Les conducteurs les regardent distraitement : le feu est rouge. Feu vert. Premiers klaxons. Désarroi des surveillants qui s'arrêtent brusquement de chanter *la Marseillaise* ; *« il faut quand même bloquer, sinon, ça ne sert à rien d'être venus »*, lance l'un d'eux. *« On ne peut tout de même pas faire n'importe quoi »*, lui répond un autre. *« Et il faut quand même être courtois »*, note un troisième en s'effaçant devant une conductrice en colère.

« Occuper la rue »

Mais le mot d'ordre demeure : *« occuper la rue »*. Les surveillants décident donc de faire le tour de la maison d'arrêt, tournent dans la rue Jean-Dolent au son des sifflets à roulette pour se retrouver bientôt à leur point de départ devant le barrage des CRS pour une nouvelle *Marseillaise*.

Cette fois, ils improvisent un *sit-in*, à la lueur des réverbères, au coin du boulevard Arago. *« Les prisons aux matons »*, scandent-ils, assis sur le bitume. Les Parisiens en voiture s'impatientent. Les surveillants se remettant donc en route derrière leurs banderoles. Un dernier arrêt face à la barricade du mur ouest de la prison : les responsables syndicaux demandent poliment aux CRS de bien vouloir les laisser passer. *« Nous nous engageons à traverser la rue dans le calme et à nous disperser tout de suite »*, promet le responsable Force ouvrière Philippe Grayouille. Les CRS refusent, presque à regret. Les surveillants s'inclinent sans plus de mauvaise humeur.

« Avouez que nous sommes gentils », dit un gardien par-dessus les barrières. *« Nous aussi, nous sommes gentils »*, lui répond un CRS en souriant. Le cortège repart vaillamment vers son point de départ, le coin sud de la prison, en scandant de nouveau *« Arpaillange, démission ! »*. Rendez-vous était alors pris pour une nouvelle assemblée générale vendredi 17 février.

ANNE CHEMIN.

SCIENCES

Fraudes, « bombes logiques », virus...

Les entreprises françaises désarmées face à la délinquance informatique

Le Salon Infosec 89, manifestation spécialisée dans la sécurité informatique, qui a eu lieu du mardi 14 au vendredi 17 février au Parc des expositions de Paris, a réuni des milliers de cadres et des responsables d'entreprise venus s'informer des dernières parades développées contre le piratage et la fraude informatique. Infosec était placé sous le patronage du Club de la sécurité informatique français (CLUSIF), qui regroupe 180 membres représentant 120 sociétés et organismes d'une même vocation : proposer des recommandations et mettre en œuvre des standards pour lutter contre la criminalité informatique. Jean-Marc Lamère, président du CLUSIF, fait le point sur cette nouvelle délinquance, en constante progression, qui menace aujourd'hui l'ensemble des entreprises informatisées.

« Selon les dernières estimations, à combien se montent en France les pertes financières dues à l'informatique ?

— Au total, elles se sont élevées à plus de 7,9 milliards de francs en 1987, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente (7,3 milliards). Ce montant global se partage en trois groupes principaux : les accidents (2 240 millions, portant sur 9 500 sinistres), les erreurs (1 790 millions, 20 000 sinistres) et la malveillance (3 900 millions, 1 500 sinistres). Cette dernière catégorie a fortement progressé ces dernières années, puisqu'elle représente près de la moitié des pertes, contre seulement un tiers il y a trois ans. La fraude (détournement de fonds) et le sabotage immatériel s'élevant, à eux seuls, à une perte de 2 000 millions.

— Parmi les premiers responsables de ce lourd bilan, que recouvre précisément le terme de « sabotage immatériel » ?

— Par ordre croissant de gravité, il faut distinguer quatre types principaux de sabotages : la falsification, la bombe logique, le virus et le sabotage immatériel total. La falsification peut toucher soit les programmes, soit les données informatiques, l'exemple le plus connu dans ce dernier cas concernant les serveurs boursiers. La bombe logique, elle, se présente sous la forme d'un programme inséré dans les programmes normaux (soit directement, soit, pour les micro-ordinateurs, sous forme d'une disquette), prévue pour se déclencher à distance lors de la réception – ou de la suppression – d'une information particulière.

• Fondé sur le même principe que la bombe logique, le virus informatique représente une forme de sabotage plus sophistiquée encore, puisqu'il a la capacité de se reproduire et de se propager d'un système à l'autre. En novembre dernier, les États-Unis ont ainsi échappé de justesse à une catastrophe informatique d'une ampleur sans précédent, provoquée par l'intrusion d'un virus dans un ordinateur universitaire, qui s'est ensuite propagé sur l'ensemble du territoire américain (*le Monde* daté 6-7 novembre 1988).

• Quant au sabotage immatériel total, il consiste à détruire logiquement les sauvegardes au fur et à mesure de leur émission, puis à créer un incident d'exploitation impliquant le rechargement des sauvegardes : en cas de sinistre total – le cas est heureusement très rare, un seul ayant été enregistré en 1987, – l'entreprise, brutalement, ne dispose plus ni de programmes ni de fichiers. La reconstitution des uns comme des autres s'avérant le plus souvent impossible, il n'y a pratiquement aucune société française actuellement capable de se relever d'une telle catastrophe...

— Quelles sont les entreprises les plus concernées ?

— *A priori*, elles le sont toutes. Avec 470 millions de pertes en 1987 (sur 800 millions au total), les plus visées restent les entreprises financières, en partie du fait de la restructuration du secteur bancaire européen. Mais si le milieu industriel reste relativement épargné (130 millions), le secteur tertiaire, avec 200 millions de pertes, est également très touché. C'est notamment le cas des circuits de distribution, ainsi que l'illustre le cas de cet hypermarché lillois en cours d'installation, dont le système informatique d'approvisionnement a été saboté à la fin de l'année dernière, bloquant le fonctionnement normal de l'entreprise pendant deux mois. Il s'agissait d'un virus à fragmentation, chargé à partir d'une bande magnétique « échanges bancaires » interceptée par les pirates...

Prophylaxie, dépistage...

— Les entreprises sont-elles suffisamment conscientes du danger ? Sinon, quelles mesures leur recommander pour se prémunir contre la fraude et le sabotage ?

— Plus une entreprise est grande et plus elle est dans le secteur tertiaire, plus elle a conscience du risque. Mais le problème reste largement ignoré des PME et des PMI, mal informées des dangers encourus par leur système informatique. Aujourd'hui, on compte en France moins de deux cents sociétés dans lesquelles l'état-major est assez sensible à ces risques pour avoir mis en place des mesures de protection minimale, alors que des milliards de francs et la survie de dizaines de milliers d'entreprises sont en jeu.

» Quant aux outils de protection envisageables, ils sont de trois ordres complémentaires : la prophylaxie (moyens de contrôle d'accès physiques ou logiques), la réduction des foyers d'infection, et, bien sûr, le dépistage, qui se révèle souvent l'étape la plus difficile à mettre en place de façon efficace. Mais, au-delà de la technique, la protection est avant tout une question de bon sens. Ainsi, il ne sert à rien d'utiliser des logiciels de contrôle si l'on n'a pas défini, en amont, une politique cohérente définissant clairement, selon le degré de confidentialité des données à préserver, le droit de chacun d'accéder à ces logiciels...

— De quel arsenal juridique dispose-t-on aujourd'hui, en France, pour lutter contre la délinquance informatique ?

— Essentiellement la loi sur le piratage informatique du 5 janvier 1988, proposée par le député Jacques Godfrain, qui punit d'une amende de 2 000 F à 200 000 F l'intrusion illicite sur un système informatique, ainsi que le seul fait d'y entrer par erreur et d'y rester. Clé de voûte de ce nouveau droit informatique, cette loi est venue s'ajouter à d'autres mesures, telle la loi du 3 juillet 1985, qui étendait la loi de 1957 relative au droit d'auteur aux logiciels, ou encore la loi du 6 janvier 1978, dite, Informatique et Libertés, qui comporte l'obligation pour le chef d'entreprise de s'informer de la sécurité de ses systèmes informatiques.

— Cette série de mesures permet-elle de lutter de manière efficace contre la fraude et le sabotage ?

— Sur le territoire national, oui. Elle ne résout rien, en revanche, au plan international. Les lois actuellement en vigueur dans les différents pays européens ne sont pas compatibles. Dans ce domaine, tout reste encore à faire. »

Propos recueillis par
CATHERINE VINCENT.

Société

Les débuts de l'instruction de l'affaire Pechiney

M. Roger-Patrice Pelat est inculpé avec quatre autres personnes

Mme Edith Boizette, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris chargé de l'information judiciaire ouverte après la transmission au parquet du rapport de la Commission des opérations de Bourse relatif au rachat de la société Triangle Industries par le groupe Pechiney, a procédé, jeudi 16 février, à l'inculpation de cinq personnes.

M. Roger-Patrice Pelat, soixante et onze ans, a pénétré le premier dans le bureau du magistrat instructeur en compagnie de son avocat, Me Guy Danet, ancien bâtonnier du barreau de Paris, pour être inculpé de *« recel de délit d'initié »*. Dans son rapport, la COB indique que M. Pelat avait acquis, le 16 novembre 1988, 10 000 titres Triangle imputés à son compte, à celui de son épouse et à ceux de ses deux fils, dont 7 000 titres achetés en son nom.

M. Pelat est un ami personnel du président de la République qui, dimanche 12 février, à l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », avait exposé les origines et les raisons de cette amitié née pendant la dernière guerre *(le Monde* du 14 février). Peu après l'inculpation de M. Pelat, on apprenait que celui-ci avait démissionné de ses fonctions de membre du conseil d'administration d'Air France.

M. Robert Reiplinger, associé de M. Max Théret dans la Compagnie parisienne de placements et dans la société Breteuil investissements, a été inculpé, lui, de délit d'initié. La première entreprise avait acquis pour le compte de la seconde, entre le 15 et le 17 novembre 1988, 32 300 actions Triangle. La même inculpation a été notifiée à M. Pierre-Alain Marsan, négociateur à la société de Bourse Ferri-Ferri-Germe, qui a acheté *« pour son compte personnel »*, selon la COB, 5 000 actions le 18 novembre 1988. L'inculpation de délit d'initié a encore été signifiée à M. Ricardo Zavala, chargé de la négociation des actions internationales à la société de Bourse Magnin-Cordelle, qui s'était porté acquéreur de 5 000 titres le 16 novembre.

Enfin, Mlle Isabelle Pierco, une amie de M. Pelat qui avait acheté, le 17 novembre 1988, 650 actions et indiqué à la COB que cet achat lui avait été conseillé par M. Pelat, est inculpée de recel de délit d'initié.

Tous ces inculpés ont été laissés en liberté mais font désormais l'objet d'un contrôle judiciaire comportant, notamment, l'obligation de verser une caution dont le montant sera fixé ultérieurement.

Rappelons que, avant de notifier ces premières inculpations, Mme Boizette avait longuement entendu, à titre de *témoin*, le 14 février, M. Alain Boublil, récemment démissionnaire de ses fonctions de directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ainsi que M. Samir Traboulsi, l'homme d'affaires libanais qui a servi d'intermédiaire pour l'achat des actions Triangle par Pechiney.

Quant à M. Max Théret, nommé lui aussi dans le rapport de la COB, il n'a pu être encore convoqué par le magistrat instructeur en raison de son état de santé.

Du délit au recel de délit d'initié

Le délit d'initié est défini et réprimé par l'ordonnance du 28 septembre 1967 qui institua la Commission des opérations de Bourse (COB).

L'article 10-1 de cette ordonnance vise, sous cette qualification, *« les personnes disposant, à l'occasion de l'exercice de leur profession ou de leurs fonctions, d'informations privilégiées sur les perspectives ou la situation d'un émetteur de titres ou sur les perspectives d'évolution d'une valeur mobilière (...) qui auront réalisé ou sciemment permis de réaliser sur le marché, soit directement, soit par personne interposée, une ou plusieurs opérations, avant que le public ait connaissance de ces informations »*.

La sanction pénale encourue en l'état des derniers textes (lois des 3 janvier 1983 et 22 janvier 1988) est *« un emprisonnement de deux mois à deux ans et une amende de 6 000 F à 5 millions de francs dont le montant pourra être porté au-delà de ce chiffre jusqu'au quadruple du montant du profit éventuellement réalisé, sans que l'amende puisse être inférieure à ce même profit, ou l'une de ces deux peines seulement »*.

Quant au *« recel de délit d'initié »*, il est constitué par le fait d'avoir bénéficié de *« choses enlevées, détenues ou obtenues »* à cause du délit lui-même (article 460 du code pénal).

Enfin, est considéré complice du recel celui qui, *« par dons, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, machinations ou artifices coupables, aura provoqué à cette action ou donné des instructions pour la commettre »*. En droit français, le complice est passible des mêmes peines que l'auteur principal.

DÉFENSE

Concurrent du Rafale français

Le projet d'un avion de combat européen est menacé par un différend germano-britannique

Les Britanniques sont inquiets : les Allemands de l'Ouest menacent de se retirer du projet d'avion de combat européen (EFA) s'il ne devait pas y avoir d'entente à quatre, avec les deux autres partenaires, les Italiens et les Espagnols, sur le radar destiné à équiper cet appareil. La menace, que rapporte la revue britannique *Jane's Defence Weekly* datée du 18 février, est prise très au sérieux à Londres. Elle s'est concrétisée lors de la première réunion, au début du mois, du consortium européen chargé, depuis Munich, de gérer le programme.

En règle générale, le radar, avec ses accessoires électroniques, peut représenter jusqu'au tiers du coût d'un avion de combat. C'est dire si l'enjeu est important.

Face à face, donc, les Britanniques et les Allemands. Les premiers proposent un projet de radar baptisé ERC-90 sous la responsabilité de la société britannique Ferranti Defence System, avec des participations italiennes (FIAR) et espagnoles (Inisel) : il s'agit d'une version dérivée du radar Blue Vixen en cours de développement pour la modernisation des Sea-Harrier de l'aéronavale britannique. Les seconds préféreraient le radar dénommé MSD-2000, que la firme ouest-allemande AEG et la société britannique Marconi, avec les mêmes partenaires italiens et espagnols, développent à partir du radar APG-65 conçu par la firme américaine Hugues pour les F-18 et, bientôt, pour les F-4 Phantom que la Luftwaffe souhaite moderniser dans le *même temps*.

En mai dernier, déjà, le consortium européen qui gère le programme EFA aurait dû choisir le type de radar retenu. A deux reprises, depuis, le consortium s'est réuni sans arrêter son option. Au début de février, encore, entre les Allemands qui s'en tiennent au MSD-2000 et les Britanniques, associés aux Italiens, qui préconisent leur projet ERC-90, il a été décidé de reporter au 28 avril toute initiative dans un sens ou dans l'autre. Les Espagnols, à ce jour, ne se sont pas déterminés.

Un programme ambitieux

La revue britannique *Jane's Defence Weekly*, qui n'a été démentie ni à Londres ni à Bonn, croit savoir que les Allemands ont averti leurs partenaires qu'ils installeraient sur leurs avions EFA le radar APG-65 si le modèle ERC-90 avait les faveurs de leurs trois alliés.

Cette perspective, souligne-t-on à Munich, siège du consortium européen, est en contradiction avec l'accord conclu entre les quatre gouvernements lorsque le programme EFA a été lancé. Les responsables du consortium excluent qu'il puisse y avoir deux radars différents pour le même avion. Mais, du même coup, ils considèrent que l'attitude ouest-allemande remet en question l'avenir du programme EFA.

A Bonn, dans les milieux parlementaires notamment, on estime que les risques financiers de ce projet d'avion européen ont été en réalité sous-évalués par les industriels, s'agissant d'un programme aéronautique ambitieux dont le coût, pour la seule Luftwaffe, atteindrait 24 milliards de marks (environ 80 milliards de francs) sur vingt ans. Or, selon les Allemands, le radar de Ferranti entraînerait des dépenses supplémentaires (de l'ordre de 500 millions de deutschemarks, soit 1,7 milliard de francs) par rapport à la solution du MSD-2000, dérivée du radar américain.

La semaine dernière, précise la revue britannique, Ferranti a conclu un accord avec la société ouest-allemande Siemens pour lui offrir une possibilité de partenariat actif sur son radar ERC-90, dans l'espoir de convaincre le gouvernement fédéral de ne pas faire cavalier seul.

Pour sa part, la France, qui s'est lancée seule dans son programme Rafale, a demandé à Thomson-CSF et à Electronique Serge Dassault (ESD) de coopérer sur le radar de l'avion au sein d'un groupement d'intérêt économique qui est ouvert à des associés européens qui le voudraient.

JACQUES ISNARD.

Au quatrième Salon des arts divinatoires

La confiture de Nostradamus

Comment devenir millionnaire, séduire sa voisine de palier, cesser de fumer ou réussir les œufs pochés ? La réponse à ces délicates questions exige un peu d'argent, beaucoup de patience et énormément de confiance. Le quatrième Salon des arts divinatoires et des médecines naturelles, qui a lieu à Paris (porte de Versailles) jusqu'au 19 février, propose à ses visiteurs des solutions magiques à des problèmes très ordinaires. Deux cents exposants ouvrent les portes du naturel et du surnaturel à des badauds tourmentés, crédules ou simplement curieux.

Baptisé « Parapsy 89 », ce Salon d'un genre particulier récapitule avec précision l'ensemble des calamités qui peuvent accabler ceux que le sort a placés sous une mauvaise étoile. De l'asthme à la dépression nerveuse, des peines de cœur aux désastres financiers, tous les malheurs sont évoqués dans cette vaste exposition de petites déveines et de grands déboires. Derrière les stands, des spécialistes de la misère humaine offrent leurs services à ceux que les solutions rationnelles n'ont pas tiré de l'ornière.

Sur ce marché aux espoirs, des grands prêtres vantent les mérites d'un gri-gri porte-bonheur, d'une médaille miraculeuse capable de *« favoriser les actions en justice, les procès et les occasions lucratives »*, ou d'une méthode de yoga susceptible de faire entrer un colosse dans une boîte de 40 centimètres de côté. Des maîtres ès aromathérapie exposent des décoctions mijotant dans de curieuses cornues, tandis que d'autres attirent les clients par des « promos » sur telle ou telle amulette.

Certains jouent la carte du sérieux, exhibant des ordinateurs clignotant comme des sapins de Noël ; d'autres préfèrent des méthodes plus artisanales et aussi plus réjouissantes. Un gastronome, établi en Lozère, propose ainsi une *« cuisine alchimique »*, aux vertus aphrodisiaques et euphorisantes. Outre une alléchante *« confiture de Nostradamus »*, à base de miel, d'ambre et de gingembre, les gourmets peuvent s'approvisionner en *« chocolat des affligés »* et en café à la cardamome. Le plat du jour consiste en une *« assiette amoureuse »* aux pouvoirs garantis, que les connaisseurs accompagneront d'un verre de vin d'ambroisie. Surtout, la maison, ne reculant devant aucun sacrifice, offre à ses consommateurs des philtres d'amour confectionnés à partir de plantes, de pierres précieuses marinées dans un filet de citron et de rosée recueillie à l'aube, selon un rite traditionnel.

Tandis que, plus loin, regroupés dans un *« quartier »*, composé de cabines individuelles, les médiums, entourés de draperies, de bougies et de gravures ésotériques, lisent les lignes de la main, tirent les cartes et « prennent » la Carte bleue...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

M. Chevènement voit un « embryon de dissuasion européenne dans les forces nucléaires française et britannique »

« Du point de vue de la France, la dissuasion nucléaire est et restera, à terme prévisible, le seul concept adapté aux conditions géopolitiques qui prévalaient sur le continent européen », a déclaré, jeudi 16 février à Paris, le ministre de la défense, M. Chevènement, au colloque de la revue *Espaces* sur la défense européenne en 1992. *« Dans ces conditions*, a-t-il ajouté, *il serait irresponsable d'accepter la perspective d'une dénucléarisation de l'Europe. Ce serait, au contraire de l'équilibre facteur de paix, admettre un déséquilibre facteur d'instabilité et lourd de menaces. C'est pourquoi, j'espère que les forces nucléaires française et britannique pourront à terme constituer l'embryon de la dissuasion européenne. »*

« Pas davantage, estime M. Chevènement, *on ne saurait imaginer aujourd'hui l'extension de la protection nucléaire française à l'Allemagne fédérale ou à l'ensemble de l'Europe. Sans doute, y a-t-il là une perspective intéressante pour la réflexion. Mais il ne faut pas en tirer des conclusions prématurées, ne serait-ce que parce que la demande en ce sens n'existe pas, en particulier de la part de l'Allemagne fédérale, et que les conditions politiques d'une nouvelle organisation de sécurité européenne ne sont pas réunies. »*

Le ministre de la défense a expliqué qu'il fallait, en attendant *« l'établissement d'une véritable sécurité collective à l'échelle du continent européen tout entier »*, utiliser pleinement les organisations existantes, comme l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et le Groupement européen indépendant de programmes d'armement (GIEP).

A ce propos, M. Chevènement a suggéré — en dépit des réserves de certains pays européens en cause — que les chefs d'état-major des armées des Etats membres de l'UEO (France, Allemagne fédérale, Italie, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Espagne et Portugal) se réunissent pour se concerter sur des sujets politico-militaires sans empiéter sur les prérogatives de l'OTAN.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

La surveillance des marchés financiers

M. Michau (COB) plaide en faveur d'une coopération internationale accrue

« L'internationalisation des marchés [financiers] *exige la mise en place de mécanismes précis d'échanges d'informations entre autorités de surveillance »*, déclare M. Jean-Pierre Michau, le chef du service d'inspection de la COB (Commission des opérations de Bourse) dans un entretien publié par *la Tribune de l'Expansion* du 17 février.

Afin de faciliter le travail d'enquête des « gendarmes » de la Bourse, M. Michau plaide en faveur *« des accords bilatéraux de coopération qui sont en cours d'élaboration avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Québec »*.

Magistrat professionnel, M. Michau reconnaît que dans les affaires de délits d'initiés, *« faute de preuves formelles, l'identification* [des coupables] *est parfois très malaisée »*. Parmi les difficultés fréquemment rencontrées, il indique : *« Nous découvrons des montages internationaux faisant appel à des sociétés « coquilles », à des sociétés écrans, souvent établies dans des pays dits « exotiques ». L'utilisation abusive du secret bancaire complique l'identification de l'opérateur final »*, ajoute-t-il.

FOURRURES GEORGE V
OUVERTURE exceptionnelle DIMANCHE 19 FEVRIER
à 2 pas des Champs Elysées..
Une seule adresse
40, Av. George V. PARIS 8e
avant fermeture définitive
AUTORISATION PREFECTORALE (loi du 30.12.1906)
LIQUIDATION TOTALE
des plus importants stocks de Paris
Vendredi 17, Samedi 18, Dimanche 19, Lundi 20 Février, et jours suivants

MANTEAUX

Vison lunaraine	28750F	16450F
Vison dark Saga	24750F	15850F
Vison Koh-i-noor	55000F	18750F
Vison pastel morceaux	13750F	6250F
Castor Canada	55000F	18750F
Astrakan noir	14750F	5850F
Renard bleu	24850F	11750F
Marmotte Canada	26850F	12750F
Ragondin longs poils	9850F	3750F
Zorinos	4850F	1350F
PELISSES int. Lapin col vison ou col renard	2850F	1450F

VESTES

Vison dark	17650F	9850F
Vison tourmaline	45000F	14750F
Vison blanc et strass	55000F	17250F
Renard bleu	13500F	7850F
Renard Virginie	18750F	6450F
Marmotte	14750F	5250F
Coyote	14850F	4650F
Vison morceaux	8350F	3450F
Rat d'Amérique	8750F	2850F
Astrakan beige	8750F	1650F
Opossum d'Amérique	5450F	2950F
Lapin	3500F	1450F

UNIVERSAL PUBLICITÉ
..à 2 pas des Champs Elysées
Une seule adresse
40, Av. George V. Paris 8e

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Education

Les projets du ministère et les réactions des syndicats

Grèves et manifestations dans la première semaine de mars

Alors que le ministère de l'éducation profite de la période des vacances scolaires pour mettre au point ses dernières propositions de revalorisation du métier d'enseignant, les organisations syndicales préparent déjà la rentrée et le prochain « round » des négociations.

Les professeurs de lycée du syndicat national des enseignements du second degré (SNES) ont annoncé une manifestation nationale pour le 4 mars. Ils seront précédés par les enseignants Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) qui a décidé d'appeler à une grève nationale le jeudi 2 mars. Le principal syndicat de la FEN réclame *« la reconnaissance de la spécificité du collège et l'égalisation des charges de travail de tous ceux qui y enseignent », « des mesures immédiates et significatives de revalorisation dès la rentrée 1989 pour les instituteurs et professeurs de collège »* et *« une réelle démocratisation du service public d'enseignement »*.

Le SNC a également lancé un appel à la grève dans les collèges début mars, vraisemblablement le jeudi 2, pour réclamer la création d'un cours spécifique de professeurs de collège, dont le projet avait été avancé, puis abandonné, par le ministre de l'éducation.

Enfin la date du 2 mars a aussi été choisie par le SGEN-CFDT pour une journée nationale de grève, accompagnée d'une action d'information et d'explication dans les établissements. Le SGEN demande des mesures immédiates *« plus significatives »* de revalorisation et une réduction des horaires des PEGC et des professeurs du technique.

M. Jospin veut rassurer les personnels non enseignants

Le ministre de l'éducation nationale a réuni, jeudi 16 février, une table-ronde sur la situation des personnels non enseignants – administratifs, techniques, ouvriers, personnels de service et de santé, dits « ATOS ». Outre les syndicats concernés, M. Jospin avait convié les représentants des collectivités locales, des parents d'élèves, étudiants, lycéens et chefs d'établissement.

Ce tour de table était le troisième du genre, après ceux consacrés, les 17 et 18 janvier, au projet de loi d'orientation et à la revalorisation de la condition enseignante.

Le ministre a rendu hommage aux 200 000 ATOS qui *« concourent à la mission éducative qui est celle de l'école »*. Il a toutefois précisé que ces personnels, non concernés *« pour l'instant »* par le dossier de la revalorisation, ne pouvaient espérer une amélioration financière en dehors des dispositions générales de l'accord salarial de la fonction publique. Celles-ci prévoient un effort pour les catégories les plus basses, avec notamment la suppression de la catégorie « D » dans l'éducation nationale.

M. Jospin a annoncé que *« des avancées significatives peuvent (...) être obtenues grâce à une politique de nouvelles qualifications des tâches et de repositionnement des emplois »*. Il s'agira ainsi de promouvoir la polyvalence des ouvriers et de *« former, à partir des personnels en place, des techniciens maîtrisant les technologies les plus évoluées (...) »*.

Le ministre a donc proposé de *« mettre à l'étude un nouveau schéma d'organisation des qualifications »* et de *« favoriser une véritable mobilité entre les corps »*. Ces mesures, qui pourraient trouver une traduction financière dès 1990, s'accompagneraient de modifications statutaires et d'une redéfinition des horaires de service. M. Jospin s'est d'autre part déclaré décidé à étudier la proposition visant à transférer complètement au ministère de la santé la gestion des personnels de service de santé scolaire, alors que tous ces personnels, sauf les médecins, avaient été rattachés à l'éducation nationale en 1985.

Le ministre a enfin souhaité apaiser les inquiétudes des personnels liés à la décentralisation (perte du statut de fonctionnaire d'Etat) et à la privatisation de certains services, comme l'entretien, le chauffage ou les cantines. *« La remise en cause du statut de la fonction publique d'Etat n'est pas à l'ordre du jour »*, mais *« c'est à l'éducation nationale de prouver que ses agents (...) peuvent être parfaitement compétitifs avec les entreprises du secteur privé »*, a déclaré M. Jospin.

ENVIRONNEMENT

La lutte contre les incendies de forêts

Deux morts et trois blessés dans les Alpes-Maritimes

Deux morts, trois blessés dont deux dans un état grave, plusieurs granges anéanties et 200 hectares de bois et broussailles partis en fumée, tel est le bilan provisoire de l'incendie qui fait rage depuis dimanche 12 février sur les crêtes escarpées du haut pays niçois.

C'est en luttant contre les flammes, qui trouvent un aliment de choix dans la végétation desséchée et sont attisées par le vent, qu'un ancien harki, employé de l'Office national des forêts, a fait une chute dans un ravin profond de 50 mètres. Deux de ses camarades ont été blessés par des chutes d'arbres et de rochers.

L'ambulance des sauveteurs – l'unité de sécurité civile de Brignoles – qui revenait sur les lieux après une première rotation, a quitté la route et s'est à son tour écrasée dans un ravin. L'un de ses passagers, un appelé du contingent originaire de Figeac (Lot), grièvement blessé, est décédé peu après.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Mme Georgina Dufoix, conseiller à l'Elysée, devaient se rendre sur la côte, vendredi matin 17 février, pour assister aux obsèques du militaire. Plus de trois cent trente hommes, plusieurs hélicoptères et des bombardiers d'eau sont actuellement engagés dans la lutte contre le feu autour de Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes).

La Nouvelle Epargne du Crédit Agricole.

Rentabilité, souplesse, liberté... en matière financière, il est toujours possible de se surpasser.

Le Crédit Agricole vous le prouve encore aujourd'hui avec le Compte à Options Varius.

Varius : un taux garanti de 7,25 % ou plus.

Une épargne qui garantit un taux de 7,25 % c'est déjà exceptionnel par rapport aux livrets d'épargne courants.

Mais une épargne qui, en plus, augmente sa rentabilité avec le temps, c'est une performance ! Le taux de rendement actuariel annuel brut de Varius est de 7,25 % sur 4 ans, 7,50 % sur 5 ans, 7,75 % sur 6 ans et atteint même 8 % sur 7 ans !

Varius : un droit de retrait de votre argent.

C'est parce que vous pouvez toujours avoir besoin d'une partie de votre argent que le Crédit Agricole a créé en exclusivité le Droit de Retrait Optionnel ; dès la fin de la première année, vous pouvez retirer 50 % de votre épargne, en une ou plusieurs fois. Et surtout sans annuler votre contrat, vos intérêts sont ainsi préservés.

Varius : une épargne non plafonnée.

Le Compte à Options Varius, c'est l'épargne sans contrainte, la liberté.

Souscrire avec 2 000 F minimum ou épargner 10 000 F, 50 000 F voire plus, vous êtes libre de votre choix.

Varius : des intérêts mensuels* si vous le souhaitez.

Au moment de l'ouverture de votre Compte, vous choisissez le rythme de versement de vos intérêts.

Innovation sans précédent, le Crédit Agricole vous propose, outre les options au trimestre, à l'année ou à échéance, une formule d'intérêts mensuels*.

Varius, c'est bien la Nouvelle Epargne. Elle est sûrement pour vous, même si vous n'êtes pas client du Crédit Agricole !

VARIUS
UNE EXCLUSIVITÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

* Pour les Comptes à Options de 40 000 F ou plus. Taux en vigueur au 20/01/89.

HDM

Informations « services »

PHILATÉLIE

Un timbre « hors programme »

Le vol franco-soviétique

La Poste mettra en vente générale, le *lundi 6 mars*, un timbre à 3,60 F « hors-programme », intitulé *Vol franco-soviétique CNES-Glavcosmos-Intercosmos*, à l'occasion de la seconde mission spatiale franco-soviétique à laquelle a pris part Jean-Loup Chrétien. Il est vrai que les PTT sont désormais le ministère des postes, des télécommunications et de l'espace. Rappelons que l'URSS a déjà émis un timbre sur ce sujet le 26 novembre 1988 (*le Monde* du 7 janvier).

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, a été dessiné par Didier Becet et imprimé en offset en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée « premier jour », les samedi 4 et dimanche 5 mars, au bureau de poste temporaire ouvert au siège social du Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin, Paris-1er ; le 4 mars, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e (boîtes aux lettres spéciales).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chanchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Découvrir la philatélie.** – On peut être marin, rêver de mers lointaines et se plonger dans le bleu d'un seul timbre, lui consacrer une heure par jour et des dizaines d'articles dans la presse spécialisée... Le capitaine de frégate de La Mettrie est un des passionnés qu'ont rencontrés Annie Bessières et Julie Vion pour le numéro 55 des *Cahiers de l'IFOREP*.

Découvrir la philatélie, analyse ce phénomène de société, loisir universel pratiqué par plusieurs centaines de milliers de personnes en France. La partie pratique, très importante (acheter ou vendre des timbres, la vie associative, créer une société philatélique, la presse spécialisée...), rend cette publication assez complète. Tout curieux de « la chose philatélique » devrait l'avoir sous la main.

● **La créatrice oubliée.** – Traditionnellement, les timbres français sont signés du nom de leurs créateurs, dessinateurs ou graveurs. L'exception confirme la règle : le timbre émis pour le centenaire de l'école Estienne est l'œuvre de Sandrine Ramoin, élève de cette même école, dont la maquette a été retenue à l'issue d'un concours. Or, seul le nom du graveur, Pierre Forget, figure sur le timbre. Vas-y Sandrine, dessine-nous un autre timbre ! La poste te doit bien une revanche...

● **Vingtième anniversaire du premier vol de Concorde.** – A l'occasion du vingtième anniversaire du premier vol de Concorde, le 2 mars 1969, les locaux de l'Aéro-Club de France, 6, rue Galilée, Paris 16e, accueilleront, le mercredi 22 février, une exposition aérophilatélique avec bureau de poste temporaire, de 14 heures à 17 heures. Rebelote, du 2 au 5 mars, mais à Toulouse-Blagnac aérogare, avec bureau temporaire, le jeudi 2 mars de 14 heures à 18 heures. Une vente de souvenirs philatéliques « supersoniques » permet aux souscripteurs de gagner un voyage à bord de Concorde (renseignements auprès du Club aérophilatélique Concorde, 11, rue des Bleuets, 67230 Rossfeld).

● **Un carnet révolutionnaire (suite).** – Dans notre chronique de la semaine dernière, La Fayette et le vicomte de Noailles, deux des personnages retenus pour le carnet des célébrités en vente générale le lundi 27 février, ont vu le détail de leur vente anticipée raccourci, amputé...

Pour le timbre *La Fayette* : *vente anticipée* les 25 et 26 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste « premier jour » ouvert au château de Chavaniac-La Fayette (Haute-Loire) ; le 25 février, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Chavaniac.

Pour le timbre *Vicomte de Noailles* : vente anticipée les 25 et 26 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Orangerie du château de Maintenon (Eure-et-Loir) ; le 25 février, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Maintenon.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 18 février

Nouveau Drouot, 15 heures : tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE

Provins, 14 heures : timbres, mobilier.

Dimanche 19 février

Argenteuil, 14 h 30 : fourrures ; **Chartres**, 13 h 30 : automobiles modèles réduits ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Versailles Chevau-Légers**, *10 h 30 et 14 h 15* : livres.

PLUS LOIN

Samedi 18 février

Carcassonne, 14 h 30 : livres ; **Limoges**, 14 h 30 : livres ; **Lyon** (Me Milliarède), 14 h 30 : automobiles modèles réduits ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30 : argenterie, bijouterie, mobilier ; **Poitiers**, *14 heures* : archéologie ; **Vitry-le-François**, 10 heures et 14 heures : outils anciens, art populaire.

Dimanche 19 février

Bayeux, *14 heures* : grands vins, alcools ; **Bernay**, 14 heures : timbres, monnaie, mobilier d'art, tableaux ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Issoudun**, 14 h 15 : art d'Asie ; **Rouen** (Me Fournier), 14 heures : céramiques, étains ; **Sens**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Villefranche**, 14 h 30 : mobilier, argenterie, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Rouen, Limours, Bourges.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 FÉVRIER

« L'hôtel de Lassay », 11 heures (carte d'identité) ; réservation au 45-55-87-93 (D. Bouchard).

« Versailles : les salons de l'ancien ministère de la marine et des affaires étrangères », 14 h 30, bibliothèque, 5, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme).

« Le Marais, de Saint-Gervais au village Saint-Paul », 14 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« La pyramide et l'aménagement du *Grand Louvre* », *14 h 30, métro Louvre* (P.-Y. Jaslet).

« Tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 14 h 30, avenue du Maine, angle rue Froidevaux (V. de Langlade).

« De Monet aux « Grandes Baigneuses » de Picasso, au Musée de l'Orangerie », *14 h 30*, entrée du musée (M. Pohyer).

« La mode et le costume », 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (La France et son passé).

« *Le vieux Mouffetard* », *14 h 30, métro* Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne des rois et reines de France », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« L'hôtel de Lassay » (risque d'annulation, tél. : 45-74-13-31), 15 heures, 33, quai d'Orsay (E. Romann).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro *Bastille, sortie près de* « La Tour d'argent » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Monuments historiques

« *L'hôtel Gallifet* », *10 h 30*, métro Bac, sortie.

« Le treizième arrondissement : ses rénovations et sa population asiatique », 15 heures, métro Blanche, côté impair de l'avenue d'Italie.

CONFÉRENCES

SAMEDI 18 FÉVRIER

6, place d'Iéna, 15 heures : « Les arts anciens du Pakistan et de l'Afghanistan », par F. Tissot (musée Guimet).

Bibliothèque Baffon, 15 *bis*, rue Buffon, 15 heures : « La vie fulgurante d'*Alexandre Dumas* », par G. Poisson (Nos amis les écrivains).

Sorbonne (salle 118), 17, rue de la Sorbonne, *15 heures* : « Le phénomène de la mort en Egypte et dans le monde *antique* », par G. Ozorio ; *107, rue de* Reuilly (salle n° 1), 18 heures : « Histoire de l'astrologie à travers le monde, les grands pionniers en Orient et en Occident au cours des âges », par D. Ollivier (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'épopée cathare » (Monuments historiques).

47, *rue* Raynouard, 17 h 30 : « Stendhal rend visite à Balzac », avec G. Jessula et V. Del Litto (Les amis de Balzac).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 15 février 1989 :

DES ARRÊTÉS

● Du 10 janvier 1989 portant *attribution du diplôme d'ingénieur* de l'Ecole nationale des ponts et chaussées à des élèves sortis en 1988.

● Du 27 décembre 1988 portant attribution du diplôme de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées en 1988.

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 16 février :

UN ARRÊTÉ

● Du 2 février 1989 portant attribution du diplôme d'ingénieur civil des mines aux élèves titulaires de l'Ecole des mines de Saint-Etienne.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 février :

DES ARRÊTÉS

● Du 8 février 1989 relatif à la frappe et à la mise en circulation de la pièce commémorative de 100 F.

● Du 30 décembre 1988 relatif à la terminologie des télécommunications.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

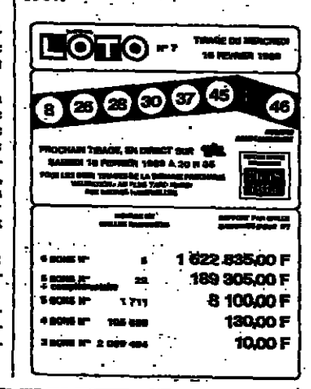

● **La grève de la Météorologie nationale continue.** – La grève de la Météorologie nationale, commencé *dimanche 12 février au soir*, devait continuer jusqu'au vendredi *17 février à 13 heures, à la suite de* la suspension jeudi 16 février des négociations menées au ministère des transports et de la mer. Le personnel a demandé une nouvelle réunion au ministère. Il a d'autre part mandaté les syndicats (la CFDT représentant plus de 50 % du personnel, FO environ 35 % et la CGT, 15 %) pour poursuivre les négociations.

REVENUS 1988

CALCULEZ VOS IMPOTS

Service télématique du MONDE

36.15 LM

NOUVELLE VOLVO 440 GL.
AUCUNE CONCURRENTE NE VOUS OFFRE VOLVO POUR LE MEME PRIX!

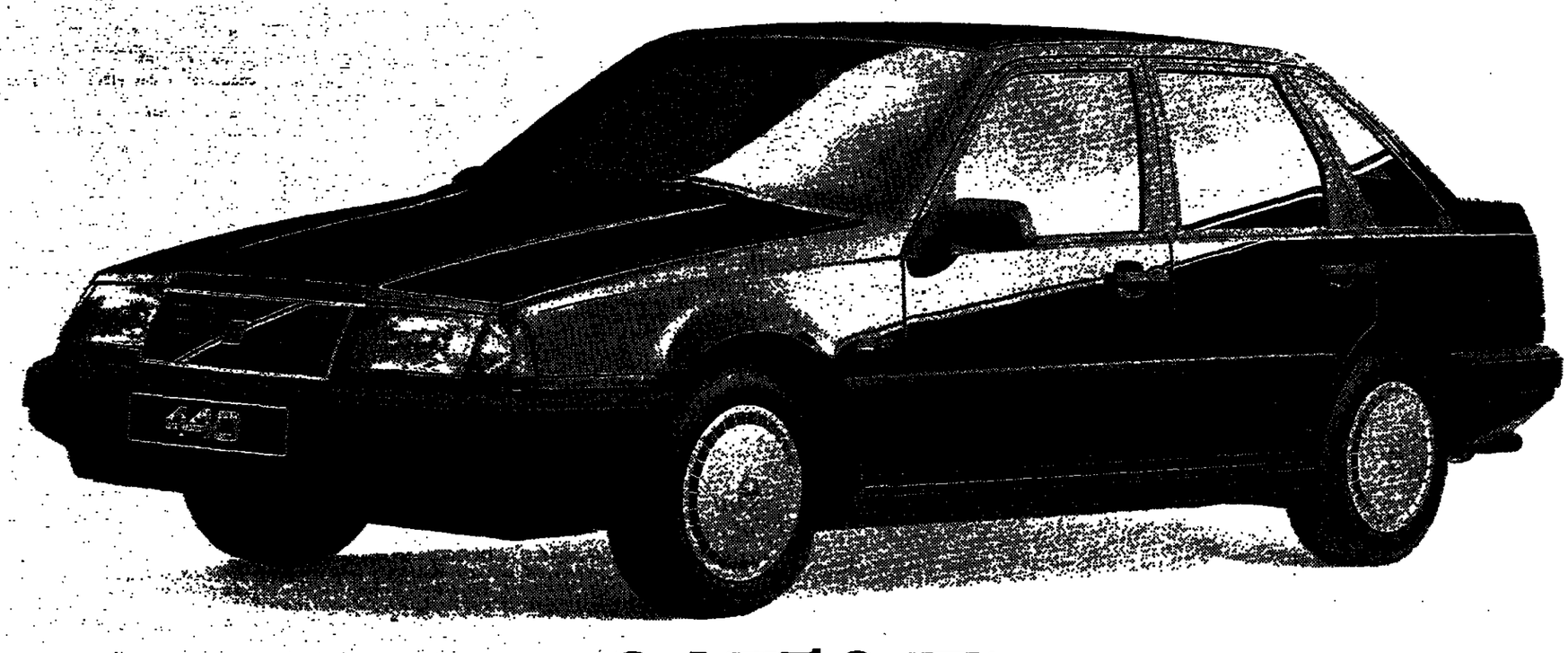

94750 F.*

LA 440 GL. Ne vous y trompez pas : la nouvelle Volvo 440 GL vaut beaucoup plus que cela. Conçue sur la plate-forme technologique de la Volvo 480, c'est une traction avant, nouvelle génération, réunissant l'efficacité de ce mode de propulsion à une neutralité de comportement peu commune. Sa tenue de route, très sûre, permet d'apprécier une direction très précise, qui sait se démultiplier pour se faire légère en manœuvres urbaines.

En revanche, ce n'est pas parce que la 440 GL est aujourd'hui accessible à tous qu'il faudrait en conclure que rouler en Volvo n'est plus un privilège. Il suffit d'observer cette voiture pour se convaincre du contraire. Premières impressions et tout de suite une évidence : la 440 GL est exactement la voiture qu'il vous faut. Entrez. Fermez la portière, vous ressentez cette impression de totale sécurité. Vous ne vous êtes jamais senti aussi bien au volant d'une voiture, le siège réglable en hauteur épouse parfaitement votre position, comme s'il était fait pour vous et vous attendait. Mais le plus étonnant dans la nouvelle Volvo 440 GL c'est un confort, une distribution de l'espace, inattendus pour une voiture de cette catégorie. Avec ses 4,31 m, elle semble plus grande à l'intérieur qu'à l'extérieur. Comme par enchantement, dans le moindre détail de finition, tous les équipements que vous n'osiez demander à une voiture sont là, autour de vous. Du tableau de bord, de la console centrale aux commandes multiples orientée vers le conducteur, toute l'ergonomie a été repensée pour retrouver le plaisir de conduire.

Et nous ne vous avons pas encore parlé de la GLE, de la GLT et de la Turbo. Outre le double circuit de freinage en triangle cher à Volvo, ces deux dernières vous proposent, tout naturellement en série, un tout nouveau système de freinage ABS qui offre à la fois une fiabilité hors du commun et une sécurité accrue par un temps de réaction remarquablement court. La version Turbo est dotée en plus d'une centrale électronique d'information.

De tout cela, il ne faut pas vous étonner. Ce sont toutes des modèles de la gamme 440, une gamme spécialement créée pour vous. Mais il y a un point sur lequel vous l'avez surestimée : la nouvelle 440 GL ne coûte que 94 750 F.*

*Modèle présenté : 440 GL. * Tarif au 01.01.89.*

270 Concessionnaires et Agents

VOLVO

Volvo France S.A. - 49, Avenue d'Iéna - 75116 Paris
Tél. : 47.23.72.62.

PETIAT & ASSOCIES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Sports

SKI ALPIN : le bilan des championnats du monde

Crise ou accident ?

Deux médailles (argent et bronze) : le bilan des équipes de France aux championnats du monde de ski alpin, qui se sont terminés le dimanche 12 février à Vail (Colorado), est moins bon que le laissaient présager les résultats du début de la saison en Coupe du monde. Nouvelles crises ou simple accident de parcours ? Les avis sont divergents.

VAIL (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

LE Nouveau Monde, avec ses montagnes boisées, ses températures polaires et ses stations de luxe, n'a pas souri aux skieurs français. Si Carole Merle a retrouvé le chemin du podium lors du slalom géant, sa deuxième place reste éloignée des exploits auxquels elle avait habitué, cette saison, les fidèles de la Coupe du monde. Frank Piccard, le médaillé olympique, n'a pas su défendre son titre gagné l'an dernier à Calgary.

« *C'est le hasard des résultats*, affirme le champion des Saisies, *une course se joue toujours à très peu de chose. Il ne faut pas que le public s'attarde sur ces contre-performances. Il est plus important de regarder la façon de skier des coureurs, leur joie à s'exprimer sur la neige.* » Frank Piccard ne souhaite pas que l'on évoque, une nouvelle fois, les malheurs du ski français. Déjà ancien dans l'équipe nationale, il redoute les jugements à l'emporte-pièce qui brisent le moral de garçons et de filles trop souvent mis en accusation.

Il a tenté sa chance malgré des douleurs au genou qui le handicapent depuis près de deux mois. Sa camarade Carole Merle a choisi de prendre le maximum de risques pour réaliser le meilleur temps dans le super-G, comme elle l'a fait il y a trois semaines à Tignes. Elle a échoué dans sa tentative. Doivent-ils, pour autant, être considérés comme les responsables d'une *défaite tricolore* ?

La sentence serait trop injuste. Les deux athlètes s'efforcent, depuis longtemps, de se hisser dans l'élite mondiale. Grâce au travail physique, à des séances d'entraînement *ininterrompus et à de nombreux* sacrifices, ils sont parvenus à retrouver le style qui les faisait gagner lorsqu'ils étaient juniors. Au moment où Piccard inquiète à nouveau Pirmin Zurbriggen, où Merle rivalise avec Maria Walliser, il semble difficile de les condamner.

Deux ou trois courses sans succès ne suffisent pas à ternir l'image d'un *skieur. Qui nierait que Pirmin Zurbriggen* ou Marc Girardelli sont de grands champions ? Eux non plus n'ont pourtant pas réussi de grands championnats. Aucune vedette du début de saison n'a d'ailleurs vraiment été au rendez-vous de Vail, excepté la Suissesse Vreni Schneider. Piccard, comme Merle, possède toujours l'envie de lutter. Ils sont motivés et assez sûrs d'eux-mêmes pour bénéficier de la confiance de leurs concitoyens, en dépit d'un manque de chance passager.

Pour les autres membres de l'équipe de France, la situation est différente. Car derrière ces leaders réside sans doute l'un des problèmes de la formation nationale. Lorsqu'ils sont absents, personne n'est là pour prendre la relève. Catherine Quittet, toujours souffrante d'une inflammation des cartilages du genou, a du mal à retrouver sa forme antérieure. Quant aux autres ils font de la figuration dans une épreuve mondiale.

Bernard Chevallier, le président de la Fédération française de ski, n'apprécie pas que l'on remette en cause les choix de ses sélectionneurs. Il défend Christophe Plé, quinzième de la descente, Patricia Chauvet, victime d'une sortie de piste dans le slalom, Cathy Chedal, sixième du géant, ou Didier Schmidt, onzième du combiné. Selon lui ces jeunes troupes représentent la relève. « *Ils commettent encore des erreurs car ils ne sont pas assez préparés aux compétitions de haut niveau* », affirme le président. Mais il demeure optimiste et confiant pour l'avenir.

Directeur de l'équipe masculine, Sylvain Dao-Léna partage le même point de vue. « *Je suis en poste depuis neuf mois et j'ai pu observer que la situation n'est pas catastrophique comme on veut trop souvent le faire croire* », déclare-t-il. Il reconnaît cependant que tout « *n'est pas parfait* » et que certains coureurs âgés n'ont peut-être plus leur place dans l'élite. Il attend la fin de la saison pour dresser un bilan et voir si des modifications sont nécessaires dans l'encadrement. Apparemment, c'est le groupe des « polyvalents » formé autour de Frank Piccard qui est le plus menacé.

Président comme entraîneurs demandent qu'on leur laisse du temps. Ils se méfient des bouleversements inconsidérés dont l'équipe de France a trop souvent souffert. Les précédents championnats du monde, et leur sombre bilan, avaient provoqué une crise. D'elle est sortie, avec bien des difficultés, une partie de l'équipe actuelle. Le passage d'un « météore », Jean-Pierre Puthod, nommé directeur technique national, n'a pas arrangé les choses. A cause de lui, un des spécialistes de l'entraînement des descendeurs, Jean Tischauser, a quitté son poste pour prendre la direction de l'équipe féminine helvétique. On comprend que les responsables actuels souhaitent ne pas précipiter les choses.

« *Il n'y a pas de crise au sein des équipes, mais seulement un manque de chance des coureurs dans ces championnats* », répète Bernard Chevallier. L'habile Savoyard se déclare conscient de l'enjeu du prochain rendez-vous d'Albertville. Il ne lui reste que trois ans avant cette échéance olympique. A lui de faire en sorte que le nombre des candidats aux titres dans les disciplines alpines augmente, car du côté de la chance la partie est plus délicate.

SERGE BOLLOCH.

TENNIS : un entretien avec Jacob Hlasek

« Je n'ai pas usurpé mon huitième rang mondial »

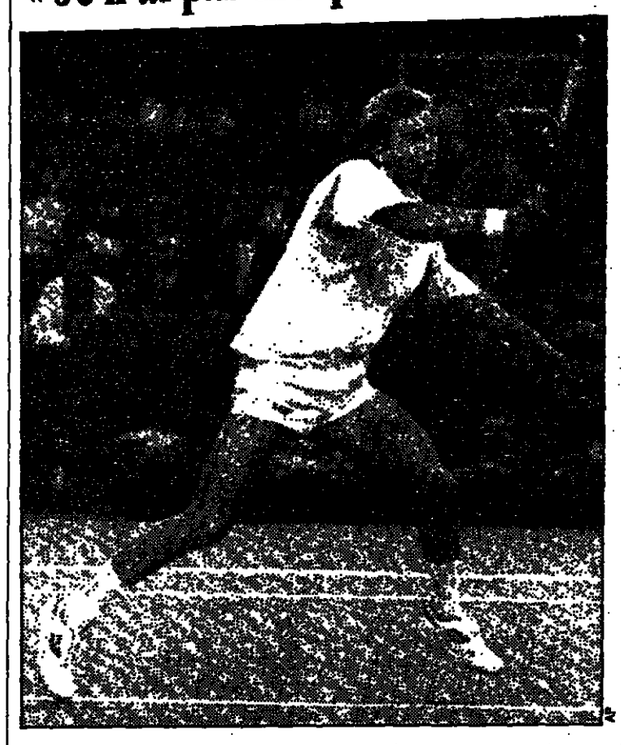

Vainqueur du tournoi de tennis de Rotterdam le 12 février après avoir éliminé Yannick Noah en demi-finale, le Suisse Jacob Hlasek est l'une des principales vedettes du tournoi de Lyon qui débute lundi 20 février. Il explique pour le Monde *l'originalité de son itinéraire.*

« Que ressent un joueur de vingt-quatre ans qui se retrouve d'un seul coup classé dans les dix meilleurs mondiaux ? »

– Quel mélange de sentiments ! Depuis deux ou trois saisons je naviguais entre le vingt-cinquième et le trente-cinquième rang. Tout d'un coup, j'ai un accident de voiture et tout change. Je repars. J'atteins les dix premiers mondiaux. Bien sûr, l'influence de Georges Deniau a été très importante mais, tout de même, c'est marrant, non ! J'avais toujours été connu pour mon sérieux, ma solidité. Je me dis que si je suis arrivé à un tel niveau ce n'est sûrement pas un hasard ! Mais si je sais qu'il est *plus dur de confirmer un statut que* d'y accéder, je sais que je n'ai pas de grosses *lacunes dans mon jeu que* mes adversaires pourraient exploiter.

– Est-ce que vous abordez différemment l'année 1989 ?

– J'ai dû changer certaines habitudes. Par exemple, mon parcours s'arrêtait souvent le vendredi d'un tournoi. Il m'arrive de plus en plus souvent de jouer le week-end, même la finale le dimanche. Voilà des rencontres supplémentaires ! En jouant sept mois seulement en 1988 j'ai fait quinze tournois. J'en ferai dix-sept en tout cette année, en fournissant un maximum d'efforts pour briller lors des tournois majeurs. C'est là où tout le monde joue son meilleur tennis et c'est bien là, *si je veux* rester parmi l'élite, où je prouverai à moi-même et à d'autres que je n'ai pas usurpé mon huitième rang mondial.

– Le tournoi du Masters était, à cet égard, un indice précieux...

– A *New-York j'avais vaincu* trois des meilleurs d'affilée : Lendl, *Agassi et Mayotte*. Pour remporter un tournoi du grand chelem il faut *impérativement* en battre trois ou quatre. C'est à cela que je me prépare. Peut-être ne réussirai-je pas, mais voilà mon but.

– Qu'est-ce qui a freiné votre décollage ?

– Il n'y a pas de frein, seulement une progression plus lente que la moyenne. Je suis arrivé sur le circuit plus tard que certains. Je n'ai pas provoqué un gros impact immédiat. J'avais besoin d'apprendre comment conduire ma carrière et comment faire avancer l'ensemble de mon jeu. Je ne possédais pas un coup déterminant pour me procurer des points faciles. *J'ai dû bosser dur pour cha*que point. Ce n'est pas, somme *toute, une mauvaise base pour une* carrière. Et j'avais la certitude que je *monterais* assez haut.

– Jeu homogène égale-t-il polyvalence parfaite ?

– Trois des quatre surfaces du grand chelem sont plus ou moins rapides. J'ai développé un jeu agressif, en conséquence, plus adapté à ces surfaces dures qu'à la terre battue. Je ne suis pas le seul. Techniquement la plupart des joueurs actuels sont plus à l'aise ailleurs qu'à Roland-Garros.

– Pensiez-vous vraiment accéder à votre niveau actuel ?

– Je suis arrivé au vingt-cinquième rang quasiment seul. Pavel Slozil m'aidait un peu – en ami et partenaire de double, rien à voir avec son rôle actuel auprès de *Steffi Graf – mais, pendant* deux ans, je butais sur mes propres *limites. J'avais besoin d'une aide* plus précise. Après, il est facile de dire que j'ai fait ce qu'il fallait. Mais après un an avec Georges Deniau, le résultat est là. Il m'a vraiment beaucoup aidé. Autre aspect complémentaire et personnel celui-là : pendant deux ans j'ai un peu galéré. Entendons-nous bien. Beaucoup ne demanderaient pas mieux que de galérer autour de la vingt-cinquième place mondiale. Il n'empêche. Je n'avançais plus. Le fait que pendant cette période jamais je n'ai cédé au doute, que j'ai toujours pensé pouvoir m'améliorer, est le signe infaillible d'une des qualités requises pour *être un vrai champion. Je dis cela* sans forfanterie aucune. Il faut bien voir les choses : Wilander *se débat* avec ses blessures ; Lendl a un peu baissé et beaucoup sont diminués physiquement, y compris Cash et Mecir. Connors ne joue plus beaucoup. Carlsson se limite à la terre battue. Personne ne peut prévoir la trajectoire d'Agassi. Le plus fort est probablement Becker. Donc, je me dis : pourquoi pas moi ?

– Imaginer une vie autre que celle que vous vivez, est-ce facile ?

– Bien sûr. Pendant trois semaines après mon accident, je ne savais pas si je rejouerais. Période très dure mais *révélatrice. J'ai reçu* alors plusieurs propositions de travail pour le cas où... On était prêt à me faire confiance en dehors d'un court de tennis. Quand j'y pense maintenant, c'est plutôt réconfortant. Personnellement j'aimerais rester dans le sport, pas uniquement dans le tennis, mais dans le domaine du management. »

Propos recueillis par
MARC BALLADE.

ATHLÉTISME : avant les championnats d'Europe en salle

Les détours de Philippe Collard

Philippe Collard était, en 1987, l'un des plus rapides au monde sur 800 mètres. Blessé en 1988, il n'a pas participé aux Jeux olympiques. Il ne courra pas non plus à La Haye, les 18 et 19 février, lors des championnats d'Europe d'athlétisme en salle. Pour revenir au plus haut niveau cet été, le Stéphanois a pris le chemin détourné d'un club espagnol.

TRENTE ans. Une dégaine tenant à la fois du sportif sain et tonique qu'il est, et de l'étudiant propre et soigné qu'il a été. Des yeux toujours en avance d'*un regard*, des *mots qu'il va chercher* avec justesse et précision. A regarder parler, à écouter vivre Philippe Collard, on le prendrait volontiers pour un de ces athlètes sans histoire qui consomment leur passion du sport avec fraîcheur et équilibre.

On le croirait simple et carré. A tort. L'ex-leader du demi-fond français, l'ex-grand espoir olympique vit tout le contraire d'une histoire simple. Un marginal ? Même pas. Plutôt un excessif, qui aime se définir par cette phrase : « *Jusqu'au bout, quitte à me tromper.* »

Dernier pari : revenir. Etre à nouveau ce qu'il a été, peu de temps mais si fort : le crack du demi-fond, le caïd du 800 mètres que la France espérait depuis l'époque glorieuse et bénie de Michel Jazy et de Jean Wadoux. Capable de laisser sur place Steve Cram ou Johnny Gray, deux des rois du 800 mètres, au bout d'une ligne droite sublime. Comme à Nice, un soir chaud et lourd de juillet 1986, lorsque le chrono s'arrêta à 1 min 43 s 95.

Collard veut revenir. Il veut effacer les souvenirs cruels d'une année 1988 qu'il a passée à courir après lui-même, grimaçant de douleur et maudissant une blessure à la cheville qui réapparaissait, plus forte et perfide, chaque fois qu'il croyait l'avoir vaincue. Les souvenirs d'une saison étrange et brutale, qu'il a commencée par une rupture avec Camille Viale, l'actuel entraîneur national, qui ne l'avait pas quitté depuis ses débuts en 1980. Pour la terminer de la pire des façons, par un cauchemar, début août au meeting de La Corogne, lorsqu'il finit bon dernier d'un 1 500 mètres dans le temps pitoyable de 3 min 51. « *Lorsque je suis arrivé, raconte-t-il aujourd'hui, j'étais tellement en retard que personne n'a dû me voir. Les spectateurs s'étaient rassis, occupés à regarder une autre épreuve.* »

Depuis, plus rien. Philippe Collard a renoncé fin août aux Jeux olympiques. Cela ne surprit personne. Puis il est rentré à Saint-Etienne, a pris quelques vacances. Et il n'a même pas suivi les épreuves olympiques, par dégoût plus que par indifférence.

Aujourd'hui, Philippe Collard peut enfin dire, heureux comme un gosse : « *Je suis guéri. Je vais de mieux en mieux, je ressens ce que je n'ai pas connu depuis longtemps : la sensation d'un travail continu, d'une progression constante. Depuis quelques semaines, je m'entraîne normalement, je fais du fractionné sur piste. Et je sais que je vais revenir au plus haut niveau. J'en suis convaincu, comme je suis convaincu que mes capacités physiques ne sont pas entamées. Pour l'instant, priorité au travail. Je referai quelques courses au mois de mai. Puis une saison estivale complète.* »

Il se bat seul, isolé du moule fédéral dans lequel les athlètes aiment souvent venir se fondre lorsque la foulée grippe ou que le moral coince. Lui a choisi le repli. Pour beaucoup, cela s'appellent le « *mystère Collard* ».

Depuis sa rupture avec Camille Viale, il se prépare avec Benjamin Moyer, un personnage méconnu, ami de longue date de Saïd Aouita, le Marocain recordman du monde du 5 000 mètres. Moyer est né au Maroc, il est arrivé en France à l'âge de seize ans pour travailler chez un pépiniériste, à Orange. Passionné d'athlétisme, honnête coureur de 1 500 mètres et de 3 000 mètres steeple, il a entraîné Pascal Clouvel, l'un des jeunes espoirs français du demi-fond, avant de conseiller Philippe Collard.

Autre nouveauté, autre pari : Collard a intégré les rangs du plus grand club espagnol d'athlétisme, le Larios de Madrid. Un club riche, en pesetas autant qu'en vedettes de la *piste : Innocent Egbunike, le Nigé*rian vice-champion du monde du *400 mètres, et Ibrahim Boutayeb, le* Marocain champion olympique du *10 000 mètres* à Séoul, y sont « officiellement » licenciés. Un club où règne le tout-puissant Enrico Dionisi, un homme d'affaires italien, l'un des premiers et des plus puissants managers de l'athlétisme international. Collard a confié ses intérêts à Dionisi. Avec cet argument : « *J'ai été le premier à prendre un manager. Pour moi, c'était l'avenir. Et la seule façon d'être un vrai pro. En France, on m'a beaucoup critiqué. Aujourd'hui, les meilleurs coureurs suivent mes traces.* »

Collard portera le maillot du Larios lors des compétitions disputées à l'étranger. Et conservera celui du Club 42 de Saint-Etienne pour toutes les réunions sur le sol français. « *Je voulais rester fidèle à Saint-Etienne. J'y ai des amis très proches, des gens au club que j'aime retrouver. Quant au Larios, c'est un club aux structures très professionnelles. Je ne pouvais pas laisser passer cette opportunité de vivre une vraie expérience internationale.* »

Un entraîneur peu connu et marginal, un exil à l'étranger : Philippe Collard dérange, innove et bouscule. « *Souvent, des athlètes français me disent : Philippe, tu as dix ans d'avance. J'ai l'impression que ce sont eux qui ont dix ans de retard. Ma seule démarche consiste à aller toujours de l'avant.* » Prendre des risques. Comme lorsqu'il décida en 1984, alors que ni son nom ni ses performances n'étaient parvenus aux oreilles des dirigeants de la FFA, de quitter son travail pour tout consacrer à l'athlétisme. « *Je me suis mis au chômage. Je touchais 1 000 francs par mois. Dans ce sport d'amateur, j'étais le seul pro qui ne gagnait pas d'argent...* »

ALAIN MERCIER.

Les « Petits As »

Du 3 au 12 février, deux cents jeunes tennismen de vingt-trois nations et de cinq continents ont participé aux « Petits As » de Tarbes, la plus grande compétition s'adressant aux minimes. Plus de 1 500 jeunes Français ont disputé les qualifications de cette réplique du célèbre Orange-Bowl, dont la septième édition a vu le couronnement de deux jeunes Américains, Thommy Shimada et Nicole London (minime première année).

TARBES
de notre correspondant

IL cogne dans la balle comme McEnroe. Il a un sens tactique digne d'Ivan Lendl. Ce prototype du tennis format de poche se nomme Thommy Shimada : il est américain, âgé de quatorze ans, et il a gagné la septième édition des « Petits As » de Tarbes, l'un des plus grands tournois mondiaux réservés aux minimes.

Le marchepied vers le circuit professionnel ? « *Nick Saviano, qui a accompagné la délégation américaine, fut un remarquable junior. Il a cependant marqué le pas en seniors. Quant au Suisse Heins Guhthard, vainqueur de quatre tournois du Grand Chelem en juniors la même année il n'a jamais dépassé les alentours de la trentième place mondiale en simple* », note le DTN de la fédération française de tennis, Jean-Paul Loth, pour relativiser les performances des champions en herbe.

A Tarbes, la ville où les enfants, s'ils jouent au tennis, sont rois, le public vit encore sous le charme du *vainqueur de 1988, Michael* Chang, le jeune prodige américain qui défend désormais les couleurs de son pays en Coupe Davis.

Cette année, Thommy Shimada a étonné, surpris et décontenancé ses supporters. En finale, il n'a bataillé qu'un seul set (6-4, 6-0) contre l'Espagnol Gonzalo Corrales, le décourageant par sa félinité de jeu et par ses réactions énigmatiques sur un court. Côté filles, c'est Nicole London qui s'est imposée, un modèle réduit de Chris Evert. Elle a été l'une des grandes révélations de ce tournoi 1989 avec la petite Russe Anna Smashnova, au *physique de puce et à la ténacité* hors pair.

Et les Français dans tout cela ? Le Toulousain Frédéric Vergnolle s'est incliné en quart de finale contre l'Espagnol Corrales. Même sort pour Sarah Pitowski, de la section Sport-Etudes de Biarritz.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats d'Europe en salle. – Jusqu'au dimanche 19 février à La Haye (Pays-Bas).

Championnats des Etats-Unis en salle. – Vendredi 24 février à New-York.

Basket-ball

Championnat de France. – 10e tour retour, samedi 18 février.

Escrime

Challenge Monal (épée). – Samedi 18 et dimanche 19 février, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris.

Football

Championnat de France. – 27e journée, samedi 18 février (Canal +, Auxerre-Paris S-G à 22 h 35), Strasbourg-Bordeaux, dimanche 19 février.

Handball

Championnat du monde B. – Jusqu'au 26 février (FR 3, France-Espagne à 23 h 30, samedi 18 février. Résumés des rencontres éliminatoires, dimanche 19 février à 15 h 45).

Rugby

Tournoi des Cinq Nations. – France-Pays-de-Galles à Paris (Antenne 2, à 14 h 35), Irlande-Angleterre à Dublin, samedi 18 février.

Coupe des provinces. – 1re journée retour, dimanche 19 février.

Ski alpin

Coupe du monde. – Descente messieurs à Aspen (Etats-Unis), descente dames à Lake Louise, dimanche 19 février.

Ski nordique

Championnats du monde de ski de fond. – Jusqu'au 26 février à Lahti (Finlande).

La Transjurassienne. – Dimanche 19 février à Lamoura.

Tennis

Grand Prix de Lyon. – Du lundi 20 au dimanche 26 février.

Volley-ball

Coupe confédérale. – Tournoi final jusqu'au dimanche 19 février à Bordeaux avec Leningrad, Zonhoven (Belgique), Padoue et Bordeaux.

● **ATHLÉTISME : l'affaire Ben Johnson.** – Le médecin personnel du sprinter canadien Ben Johnson, M. Jamie Astaphan, a admis pour la première fois que le champion avait bien pris du stanozolol, le stéroïde anabolisant qui avait été décelé lors du contrôle antidopage des Jeux de Séoul. Ces déclarations, recueillies par le quotidien canadien *Toronto Star*, contredisent celles de Johnson qui persiste à clamer son innocence.

Le Monde
SANS VISA

Fervents admirateurs de l'« ingénieux hidalgo », deux habitants d'Alcazar-de-San-Juan proposent une nouvelle lecture du « Don Quichotte » et un nouvel itinéraire sur les pas de l'homme de la Mancha.

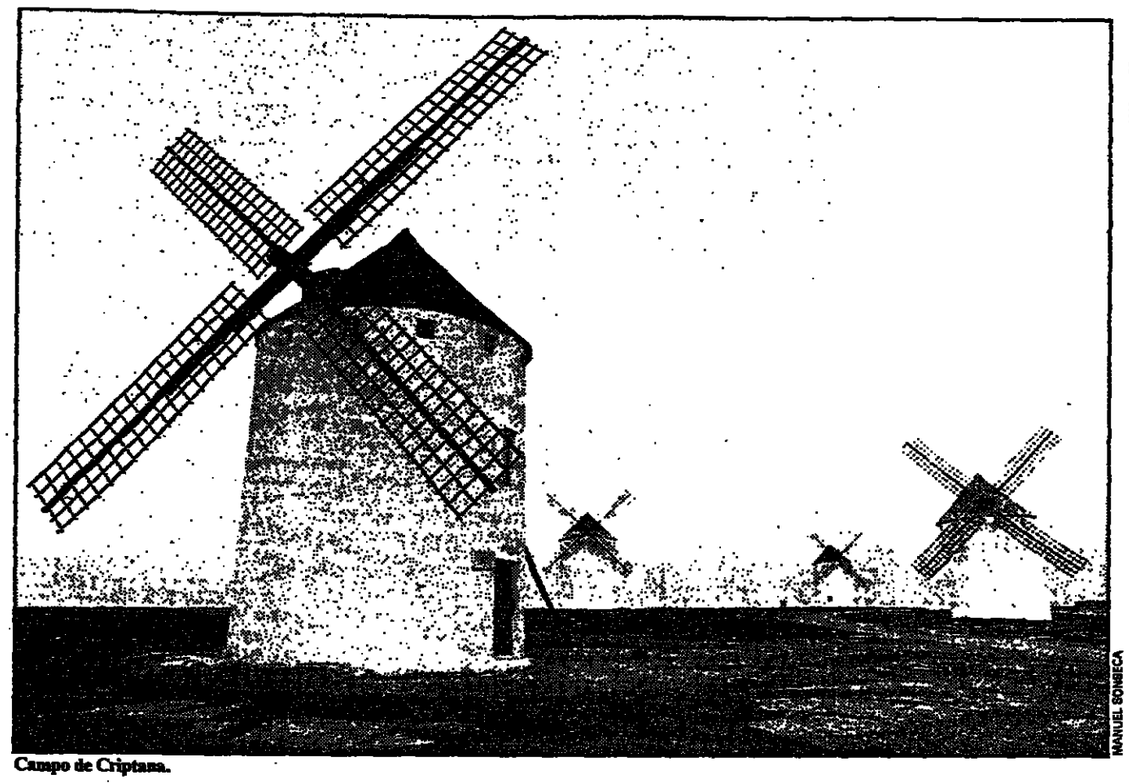
Campo de Criptana.

Domingo Parra et Angel Ligero Mostoles.

Deux Don Quichotte dans la Mancha

par Emmanuel de Roux

« *CERVANTÈS est né pour Don Quichotte et moi, je suis né pour Cervantès* ». Cette profession de foi peut étonner dans la bouche d'un ancien quincaillier d'Alcazar-de-San-Juan, petite ville et centre géométrique de la Mancha, en Espagne. Massif, les yeux déformés par des verres épais, Angel Ligero Mostoles enchaîne cigarette sur cigarette. Il a plus de soixante-dix ans et se déplace avec une canne dont le pommeau, sculpté par ses soins, est une effigie de son auteur favori.

Ancien combattant de la guerre d'Espagne, commissaire de bataillon et membre du Parti communiste – il l'est toujours, – il a participé à la défense de Madrid et aux combats de Teruel. Après la victoire nationaliste, il sera condamné à mort, et seule l'intervention d'un proche parent lié à l'autre camp le sauvera *in extremis* du peloton d'exécution. Mais pendant neuf ans il traîna dans les geôles franquistes. Que faire, à la fin des années 40, quand on sort de prison et que tout le monde vous tourne le dos ? Ouvrir un commerce dans sa ville natale et végéter en remâchant son passé.

L'amitié de Domingo Parra le tira sans doute d'une neurasthénie définitive. De quelques années son cadet, celui-ci avait treize ans au début de la guerre civile, en 1936. Ce qui ne l'empêcha pas de rejoindre les troupes du général républicain « El Campesino ». Aujourd'hui, il tient un salon de coiffure, en face de la mairie d'Alcazar. Passionné de guitare, bon interprète, il fut initié au solfège, dit-il, par un franciscain en rupture de couvent auquel son marxisme sulfureux avait valu quelques années de mise à l'ombre. C'était, paraît-il, l'élève d'un élève du compositeur Tarrega. Une référence.

Domingo, lui, dévore des monceaux d'ouvrages sur l'histoire de la musique populaire espagnole et, dès qu'il a trois sous, file à Paris où il subsiste en donnant des récitals dans les cercles de l'émigration et des conférences dans les centres culturels de la périphérie.

En 1967 il fait le voyage pour « soutenir » Jacques Brel, qui se produit dans *l'Homme de la Mancha*. Un an plus tard, à Versailles, il reçoit « une leçon de démocratie ». Il aperçoit arrêté à un feu rouge, le général de Gaulle, seul dans sa voiture avec son chauffeur : « *J'ai immédiatement pensé à Franco, qui ne se déplaçait jamais sans une troupe de motocyclistes* ».

Domingo Parra est un as des relations publiques. Il n'a pas son pareil pour forcer une porte récalcitrante. Il a réussi, affirme-t-il, à passer deux mois en Union soviétique grâce à son amitié avec l'ambassadeur d'URSS à Madrid, Serguei Bogomolov. Pendant deux ans, il a animé une émission de radio sur une chaîne nationale à partir de sa boutique, qu'il n'a jamais voulu quitter – à cause de sa femme : « *Elle ne trouve pas correct que je gagne ma vie en jouant d'un instrument de musique.* » Mais aussi « *parce que, un salon de coiffure, c'est comme un confessionnal* ».

Plus rond que son grand ami Angel, l'œil plissé, il aime la compagnie et paraît d'autant plus bavard que son compère est renfermé et taciturne. Aussi, quand ce dernier lui annonça qu'il allait se consacrer à Cervantès et tenter de percer les mystères de son écriture, il jura de le soutenir dans son entreprise.

Une silhouette omniprésente

Les longs loisirs forcés d'Angel Ligero, puis la vie qu'il mena à l'écart de la société de sa petite ville, l'ont amené à se lancer dans de vastes lectures. Il était prévisible qu'il tombe un jour sur « *l'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Mancha* ». Comment d'ailleurs peut-on habiter cette province et échapper à la silhouette dégingandée du gentilhomme qui se profile, en tôle, à l'entrée du moindre village? On ne compte plus les statues du Chevalier errant et de son fidèle Sancho Pança. Ni les enseignes – hôtels, restaurants, bistrots, stations-service – ni les marques – vins, biscuits, fromages – qui déclinent à l'infini les personnages du roman de Cervantès, de Rossinante à Dulcinée.

Innombrables aussi les auberges qui prétendent avoir abrité Don Quichotte et sa monture. Ses trois « sorties » sont soigneusement fléchées. Il existe une route « cervantine » dont le centre est Argamasila-de-Alba, où des générations d'érudits ont fini par localiser la demeure de Don Quichotte en dépit de l'imprécision voulue de l'auteur, qui évita soigneusement de nommer ce « *vil lage de la Manche du nom duquel je ne veux pas me souvenir* ».

Les centaines de gloses suscitées par le sujet n'impressionèrent pas Angel Ligero qui décida de reprendre l'affaire à zéro. Et d'abord, estime-t-il, parce que tout le monde a fait fausse route. Tout le monde est passé à côté de la clé de l'ouvrage, une phrase où Cervantès note : « *Les mots que j'écris sont des mystères.* » Illumination : *Don Quichotte* est une œuvre à décrypter. Chaque parcelle du texte renferme des allusions à la biographie de l'auteur et aux événements historiques de son temps. « *Si Cervantès use de métaphores*, affirme Angel, *c'est par crainte de l'Inquisition.* » Pour étayer cette intuition, il va se lancer dans de vastes recherches qu'il mènera pendant vingt ans, et, pour commencer, se plonger dans les archives d'Alcazar-de-San-Juan.

Cette ville de vingt-cinq mille habitants se veut « *el corazon de la Mancha* ». Si elle est le cœur de la province, elle n'en est sûrement plus l'âme. Ce nœud ferroviaire naguère important – une antique locomotive trône sur l'une de ses places – a été durement frappé par la crise. Le conseil municipal socialiste, dont la moyenne d'âge tourne autour de trente ans, s'efforce, avec un certain succès, d'attirer vers la cité des industries non polluantes et retape la ville poussiéreuse posée au milieu d'une vaste plaine monotone.

Ici, on restaure une église de grès rouge, là on plante des arbres le long d'une avenue piétonne. Ailleurs, on répare un kiosque où les aventures de Don Quichotte se déroulent sur un décor de faïence. Et, rue Cervantès, une plaque apposée sur le mur blanc d'une maison indique que l'auteur de *Don Quichotte* est né ici en 1549. Première surprise : la plupart des manuels le faisaient naître à Alcala-de-Henares, près de Madrid, en 1547.

Fort de cette tradition locale, Angel assiège les greniers de la mairie, vide des monceaux de cartons poussiéreux, s'use les yeux à déchiffrer des grimoires illisibles rédigés en un espagnol archaïque. Un jour, dans un pigeonnier où la municipalité entasse l'excédent de sa paperasserie, il tombe sur un document qui va lui permettre d'établir la généalogie – réelle – de Don Quichotte.

« *Dans le chapitre 49 de la première partie du roman de Cervantès, le héros avoue descendre d'un certain Pedro Barba*, note Angel Ligero. *J'ai retrouvé trace de ce personnage dans les archives d'Alcazar. De lui, mais aussi de toute sa famille. Y compris de son petit neveu, Alonzo de Ayllon, dont Pedro Cervantès, oncle du romancier, était le tuteur, car ce gentilhomme avait perdu la raison. Il vivait dans cette ville.* » Ainsi Don Quichotte est identifié : son lieu de naissance authentifié et ses lieux de pérégrination à revoir entièrement à partir d'une résidence qui ne peut être qu'Alcazar-de-San-Juan...

Les moulins de l'Inquisition

Seules deux localités échappent à la redistribution générale de la carte cervantine opérée par Angel Ligero. Les moulins de Campo Criptana, à quelques kilomètres d'Alcazar, dressent leurs silhouettes blanches. Du haut de la butte où tournaient les ailes que Don Quichotte chargea bravement, les prenant pour des géants (« *les moulins, c'est la noblesse, l'Inquisition et la couronne* », souffle Angel), on découvre la plaine jusqu'à l'horizon. Le pays est plat, planté de vigne à l'infini, avec çà et là de grosses fermes carrées et des petites maisonnettes, sortes de cabanons d'une ou deux pièces où les citadins vont passer les week-ends. Des morceaux de plastique qui traînent partout dans les champs rappellent que l'on cultive aussi les melons et les asperges sous abri.

Autrefois, à l'époque de Cervantes, la région était couverte de chênes-lièges. Ils furent abattus au début de ce siècle. Angel s'en souvient encore.

Le deuxième et dernier point où Angel Ligero rejoint l'orthodoxie générale est Toboso. Difficile de faire autrement : ce village est nommément désigné par l'auteur. C'est là que vivait Dulcinée, la petite paysanne devenue pour Don Quichotte la Dame de ses pensées. Ce gros bourg vit pour et par Cervantes. Ici tout est « d'époque ». Les vieilles pierres sont soigneusement mises en valeur. Chaque coin de rue est orné d'une citation tirée du roman, qu'Angel interprète à sa façon.

En face de l'église, on peut lire : « *Con la iglesia, hemas dado . Sancho* ». Un banal : « *Je suis tombé sur l'église, Sancho* », mais qu'Angel traduit subversivement : « *Je me suis affronté à l'Eglise, Sancho* ». La maison où vécut Dulcinée est une grosse bâtisse de propriétaire aisé : pigeonnier, pressoir à huile, jarres pour entreposer le vin. Les grandes pièces sont meublées de façon spartiate. L'atmosphère est glaciale. Dans la cour de la demeure, Angel évite soigneusement un vieux curé en soutane qui fait office de conservateur : tout les sépare, opinions politiques et religieuses, mais surtout leur interprétation de *Don Quichotte*.

Il faut avouer qu'Angel Ligero n'a pas beaucoup de partisans dans le monde des spécialistes de Cervantès. En 1978, il fut quand même invité à participer à un colloque international qui se tenait à Madrid. Son intervention de paysan de la Mancha fit un certain bruit au milieu du ronronnement universitaire. D'ailleurs, il ne dédaigne pas la polémique. A la suite d'un feuilleton télévisé consacré à la biographie de son auteur favori, il envoya toute une série de télégrammes au ministère de la culture de l'époque, ferraillant avec la presse et même avec l'académicien Camillo José Cela.

Retranché dans son bureau où s'entasse un étonnant bric-à-brac qui rend hommage à Cervantès, la bibliothèque débordant de fiches et de livres consacrés à sa passion, il montre fièrement six gros volumes reliés de rouge. Vingt ans de sa vie sont là. Les deux premiers : une biographie de Cervantès. Les quatre suivants : un « décryptage » du *Don Quichotte*. Il se doute bien que la publication d'une telle somme est difficile, et sa vente improbable. Domingo Parra, confiant et pratique, s'est mis en tête de les faire éditer par l'UNESCO. Angel Ligero, tirant sur sa cigarette, continue de pourfendre les nuages. Il achève une histoire d'Alcazar-de-San-Juan, paisiblement. Son grand œuvre est terminé. ■

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA TABLE

Menus-découvertes

C'EST *une formule* relativement nouvelle et qui doit marcher. Plus alléchante, pratique, et moins discriminatoire que les simples menus d'hier, surtout lorsqu'ils sont encombrés de suppléments qui gênent autant l'invitant que l'invité.

Généralement, c'est aux déjeuners que les restaurateurs proposent le menu-carte, attirant ainsi (*ou espérant attirer*) les déjeuners d'affaires. L'important, à mon avis — et j'irai jusqu'à dire l'indispensable, — reste la possibilité *fromage ET dessert, et non* point l'option fromage OU dessert. Ce fromage pouvant être unique, voire le choix de deux ou *trois, mais non, évidemment,* le coûteux plateau.

Ce qui doit alors séduire la clientèle est le rapport qualité/prix autant que le rapport cadre/prix. Ainsi, à 330 F, le menu de *La Tour d'Argent* est-il, aux déjeuners, une excellente occasion de découvrir ou de retrouver cette illustre enseigne.

Parmi ces menus-cartes intéressants du déjeuner, je voudrais

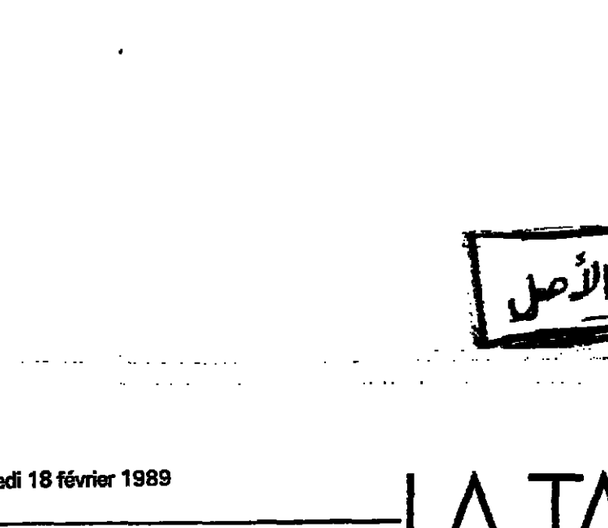

DESCLOZEAUX

citer celui de *Gérard Besson* (6, rue du Coq-Héron, Paris-2e ; tél. : 42-33-14-74) à 240 F. Celui du *Bourdonnais* (113, avenue de La Bourdonnais, Paris-7e ; tél. : 47-05-47-96) à 200 F vin compris. Celui, midi et soir, à *180 F, de Tante Louise* (41, rue Boissy-d'Anglas, Paris-8e ; tél. : 42-65-06-85). Celui de *René Sourdeix* (18, rue Bayen, Paris-17e ; tél. : 45-72-02-19) à 165 F. Celui encore d'*Epicure* (22, rue Fourcroy, Paris-17e ; tél. : 47-63-34-00) à *150 F. Celui du Relais Pereire* (27 *bis*, boulevard Pereire, Paris-17e ; tél. : 42-27-26-97) à 175 F.

Il en est bien d'autres, certes, mais vous pouvez déjà noter ceux-là sur votre carnet gourmand sans crainte, je crois, de déceptions.

Une place à part doit revenir à *Alain Morel* (123, avenue de Wagram, Paris-17e : tél. : 42-27-61-50), qui, dans un cadre confortable (et en attendant les plaisirs de la terrasse au prochain printemps), propose matin et soir sa formule « Une entrée, un plat » pour 130 F. Beau choix de six entrées et autant de plats (régalez-vous du fameux pudding de moelle de bœuf avant le maquereau rôti et sa fondue de poireaux, par exemple !), auxquels vous pouvez ajouter un fromage (32 F) ou un dessert (32 à 40 F), permettant (avec une demi-bouteille de vin honnête) une addition de 200-225 F, ce qui surprendra les lecteurs du *Gault-Millau* qui peuvent lire, dans le guide, que l'on mange à la carte à des prix de grand restaurant !

Mais, dans certains quartiers, c'est le soir que la clientèle se fait plus rare, incitant les restaurateurs à proposer alors un menu-carte alléchant. Ainsi, au *Sarladais* (2, rue de Vienne, Paris-8e ; tél. : 45-22-23-62) — sympathique petite maison faisant aux déjeuners le plein de convives ravis, mais perdue le soir, quoique à deux pas de Saint-Lazare et, de plus, avec le parking Bergson à sa porte, — M. Tartrou propose un excellent menu à... 130 F !

Et si nous allons vers les banlieues, réjouissons-nous du menu (150 F) de *Chez Georgette* (*Georgette et J.-P. Descat*, 39, quai de la Pie, à Saint-Maur-des-Fossés ; tél. : 48-83-57-87). De celui, nouveau, de l'*Auberge du 14-Juillet* (9, boulevard de la République, à La Garenne-Colombes ; tél. : 42-42-21-79) à 170 F (par exemple six huîtres, andouillette AAAAA sauce moutarde, fromage et pâtisserie du jour).

De celui, nouveau aussi, d'*Helodidi* (46, boulevard de Verdun, à Courbevoie ; tél. : 43-33-53-09), où, dans un cadre rustico-moderne charmant, vous pouvez choisir entre trois entrées, deux poissons ou deux viandes, fromage et dessert pour 150 F.

LA REYNIÈRE.

PS. — Ils y viennent sagement tous ! *Didier Bondu* (7, rue Léopold-Robert, Paris-14e ; tél. : 43-20-76-55), dont j'ai dit *ici* même tout le bien qu'il en faut penser, propose désormais un petit menu à 150 F, où l'on retrouve les plats de délicate cuisine qu'il élabore avec rigueur et amitié. Ah ! ce mille-feuille au chocolat, quelle apothéose ! Tandis qu'à l'*Epicure 108* (rue Cardinet, Paris-17e ; tél. : *47-63-50-91*) le menu-carte « Délice gourmand » (195 F) propose un très beau choix : entrée, poisson ou viande, fromage et dessert.

● **Rectificatif.** — Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone du *Pied rare* (« le Monde sans visa » du 11 février). *Il fallait lire : 43-79-87-06. Précisons d'autre part que ce restaurant est fermé le dimanche jusqu'en juillet.*

SEMAINE GOURMANDE

Aristide

J'avais signalé la résurrection de cette vieille enseigne. Là encore, on se réjouit de lire sur la carte de Philippe Siegrist : *« Cuisine au beurre et à la graisse d'oie, produits frais. »* (Pourquoi diable ces indications ne sont-elles pas obligatoires ?) Là encore, service féminin attentif (sous la houlette de Viviane Siegrist) et couteaux qui coupent (de plus en plus rares au restaurant !).

Des entrées, j'ai aimé les rillettes de hareng, la salade aux trois haricots, les œufs en meurette. Soie ou saumon à l'oseille, confit aux pommes à l'ail, andouillette AAAAA (Chedeville) au sancerre, bœuf bourguignon et bons desserts, un coteaux du Lyonnais à 55 F et, j'oubliais, un petit panier d'huîtres, bien apprécié du quartier. Entrée, plat du jour, dessert et vin : compter 200 F par personne.

● *Aristide,*
121, rue de Rome,
75017 Paris.
Tél. : 47-63-17-83.
Fermé le dimanche.
CB, Visa.
Chiens acceptés.

Restaurant Patrick Gaillard

Venus de la rive droite, Patrick et Josiane Gaillard semblent ici heureux d'un cadre gentiment rustique et d'une clientèle appréciant tout autant l'*assortiment de crudités* (19 F) que la salade de homard (75 F), le cassoulet maison (69 F) que le ris de veau aux morilles (120 F) *d'une carte très fournie.* Honorable petite cave. On passera d'une addition confortable (300/350 F) à de moindres *dépenses si l'on suit l'ardoise* du bar-brasserie où le plat du jour est à 50/60 F.

De certaines tables, on peut voir la cuisine où s'active le patron-chef, des autres, on se contentera du sourire gentil d'Odile versant le saumur-champigny, escorte honnête des escargots de Bourgogne, de l'escalope de veau normande et du fromage, avant l'ananas Clara ou la coupe Edith (les enfants Gaillard).

● *Restaurant Patrick Gaillard,*
70, rue de Longchamp,
75016 Paris.
Tél. : 47-27-43-41.
Fermé samedi soir
et dimanche.
Selons de 15 à 30 couverts.
CB. Chiens acceptés.

Yves Labrousse

Depuis plus d'un quart de siècle, le restaurant *Chez Bosc* était une valeur sûre du quartier de la Madeleine. L'âge de la retraite arrivant, ses propriétaires ont trouvé un successeur digne de conserver, voire d'enrichir, la clientèle gourmande et avisée, lassée des mangeoires anonymes ou célèbres : c'est Yves Labrousse.

Yves Labrousse fut le dernier chef du *Véfour* lorsqu'il était « grand », sous la houlette du cher Raymond Oliver (lui aussi à la retraite : Bonne année, Raymond !). Installé dans un coin perdu du septième arrondissement, il a donc transporté ses casseroles ici, *Chez Bosc* devenant un sous-titre de l'enseigne Yves Labrousse.

Les œufs en meurette rivalisent avec la salade de ris de veau et langoustines, la morue fraîche à l'ail doux avec les saint-jacques au Noilly, le *salmis* de pintadeau avec le cœur de filet à la moelle, le rognon aux trois moutardes avec le navarin d'agneau aux *pâtes fraîches.* Savoureux desserts (dont un gâteau au chocolat, une mousse au chocolat amer et la crème brûlée). Cave *encore en gestation.* A la carte, compter 300 F, mais il y a un menu exceptionnel (midi et soir) à 160 F : deux plats, fromages *et dessert.*

● *Yves Labroussse,*
7, rue Richepance
75001 Paris.
Tél. : 42-60-10-27.
Fermé samedi midi
et dimanche.
AE, DC, CB.
Parking Madeleine.

L. R.

MIETTES

● **A la Bastille.** — L'Opéra ? Oui, *mais en* attendant ce serait plutôt du mauvais théâtre, vaudeville et mélo. Car, misant sur l'affluence future, les mangeoires s'y multiplient, ainsi que le fait remarquer un lecteur du douzième arrondissement. Lui aussi critique *Bofinger*, mais signale dans le quartier *La Connivence* (1, rue de Cotte, Paris-12e ; tél. : 46-28-46-17), avec *« un chef qui sait que le poisson est un véritable régal et non un truc pour gonfler les additions ».*

● **Blanc-manger (suite).** — Un lecteur de Haute-Loire *communique* une recette relevée dans *les Comptes divers du curé*, aux archives départementales. Dans cette recette du début du dix-huitième siècle, la corne de cerf est encore utilisée comme ingrédient gélifiant. J'ajoute que le blanc-manger figure à la carte de l'*Apicius* parisien.

● **Lecteurs pas contents.** — D'avoir payé 148 F un plat intitulé *« saint-jacques aux pistils de safran »* joliment décoré, mais ne contenant pas plus d'une coquille... à *L'Apollinaire* (boulevard Saint-Germain, à Paris). D'un réveillon à l'*Hostellerie du château* (à Fère-en-Tardenois) : lenteur du service, mauvaise humeur de la direction, etc.

● **Cumin noir.** — Un lecteur (*qui*, entre parenthèses, se plaint à juste titre du trop long temps mis au restaurant pour apporter la carte, puis l'addition) remarque qu'à Paris, avec le muratter, on propose du cumin vert, alors qu'en Alsace il s'agit de cumin noir, de goût différent et mieux accordé au fromage. Puis-je ajouter que, pour ma part, je n'use ni de l'un ni de l'autre, mais aime, avec ce fromage (et comme en Alsace on me l'apprit autrefois), des pommes de terre cuites dans leur peau ?

● **Personnel.** — Pour répondre plus longuement à la lettre de M. F. Delacourt, je lui serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître son adresse personnelle. Merci.

● **Les œufs Turbigo.** — Evoquant *un menu des Wagons-Lits* proposant ce plat, je m'en demandais la composition. J.-P. Caracalla me répond qu'il s'agit d'œufs brouillés sur toasts posés sur un ragoût de champignons et surmontés de chipolatas poêlées. Bon appétit !

● **Sandwich vietnamien.** — Le docteur Than Trong Hien, fidèle lecteur, me signale que, si le mot « sandwich » est quelque peu inusité, le modèle existe dans la merveilleuse cuisine vietnamienne : pain de farine de riz garni de porc sauté avec échalote, ail, sucre et piment...

● **Une adresse.** — Un restaurant signalé par un lecteur du Luart, dans la Sarthe, à quelque 10 kilomètres de La Ferté-Bernard (à Montmirail) : le *Relais des maîtres de poste.* Il ne figure dans aucun guide et je n'en sais pas plus. Mais si vous passez par-là...

L. R.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur.
tél. direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
GRILL ET CHAMBRES-STUDIO
Appart. Depuis 650 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
1/2 pens. 1 029 F à 1 680 F la sem.
Pension compl. 1 316 F à 1 925 F la sem.

LES BALCONS DE SERRE-PONÇON

Soleil, ciel bleu des Hautes-Alpes. Table et chambre d'hôtes, 1 120 F 7 jours 1/2 pension.
PUY SANNIÈRES - 05200 EMBRUN
Tél. (16) 92-44-24-80.

Provence

83240 CAVALAIRE

HOTEL-RESTAURANT
LA CALANQUE ★★★
« Les pieds dans l'eau ». Site exceptionnel. Piscine, tennis, télévision. 1/2 pens. de 440 à 470 F/jour et par personne.
Tél. 94-64-04-27.
Télex 408293 F CALANC
Spécialités : POISSONS.

ROUSSILLON 84220 GORDES

Vacances d'hiver
au **MAS DE GARRIGON** ★★★
(TGV et aéroport d'Avignon)
Séjour détente à prix doux dans le PETIT HOTEL DU LUBERON.
Stages de cuisine.
Stages d'équitation.
Etape gourmande.
Renseignements et réservation : 90-05-63-22

LANGUEDOC
Vacances printemps, été, automne

Vallée de la CÈZE.
M. Maurice COSTE (3e génération)
et l'HOTEL DU COMMERCE ★★
30630 COUDARGUES.
vous proposent leurs séjours au soleil et leurs prix de pension (vin compris).
10/3 au 31/5. De 155 à 180 F. (suppl. ch. ind.)
1er juin au 5 juillet 1989.
25/8 au 28/10. De 165 à 190 F. (Suppl. ch. ind.)
6/7 au 24/8. De 185 à 215 F. (Suppl. ch. ind.)
Réduction de 5 % pour 15 jours pleins.
(Sauf du 6 juillet au 24 août.)
Excursions en car dans toute la région, randonnées pédestres, pêche, baignade, nombreux loisirs, location de vélos, canoë-kayak, tennis, soleil, calme, repos, régimes assurés.
Doc. rapide sur dem. au tél. 66-82-20-68.

Grande-Bretagne

68 - QUEENSGATE

EDEN PLAZA HOTEL
68 QUEENSGATE,
SOUTH KENSINGTON, LONDRES SW7
Tél. 19-44-1-370-6111. Télex 916228.
Télécopieur 19-44-1-370-6578.
Hôtel moderne et accueillant
Près de Knightsbridge, Harrods
Hyde Park, musées.

Suisse

ZERMATT

PARKHOTEL BEAU-SITE ★★★★
Moderne. Piscine. Saunas.
Arrangements spéciaux avant/après saison.
Tél. 1941/28/67 12 71
CH 3920 ZERMATT TX 472 116.

TOURISME

LOCATION DE HOUSE BOAT SUR LE CANAL DU MIDI ET LA CHARENTE

Catalogue gratuit.
SAINTONGE RIVIÈRES, B.P. 55
17413 SAINT-JEAN-D'ANGELY Cedex
Tél. (16) 46-32-00-16.

... ET MAINTENANT... RANDONNEZ !

De la Provence au Languedoc, venez « respirer une semaine durant, sur les sentiers du Luberon et du Larzac (1500 F).
Docum. printemps-été 1989 à :
Jean-Louis GALÉRA
accompagnateur de moyenne montagne
41, rue des Bons-Amis, 84000 AVIGNON
Tél. (16) 90-85-53-96.

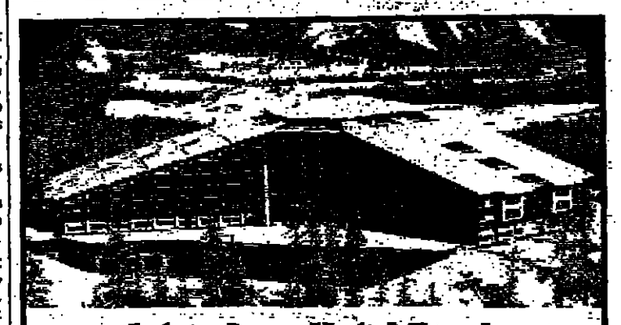

Interalpen-Hotel Tyrol.
De toute chose la meilleure.

En plein milieu des majestueuses montagnes tyroliennes, sur le haut plateau de Seefeld, se trouve cet hôtel de grand standing international.
Le cadre est constitué par des restaurants, des bars, des cafés et des salons au décor somptueux.
Les appartements comprennent poêle en faïence, balcon, penderie, et sont très confortables.
Les hôtes sportifs trouveront toutes sortes d'installations telles une piscine couverte avec bassin de 50 m, saunas, salles de tennis, terrains de jeu, ainsi qu'un golf de 18 trous situé à proximité.
Garage souterrain gratuit.
Ecrivez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous communiquer tous les renseignements dont vous auriez encore besoin.

INTERALPEN-HOTEL TYROL
B. P. 96, A-6410 Telfs-Buchen, près d'Innsbruck
Tél. 19-43/52 62/4242. Télex 047000, 534 654

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE 42-25-01-10
13, r. d'Artois, 8e. F. sam. midi, dim.

BOURGUIGNONNES

CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel, 45-08-85-48/17-64. F. sam., dim. Cuisine bourgeoise.

BRETONNES

TY COZ 35, r. St-Georges, 48-78-42-95. Fermé dim., lundi soir. POISSONS, COQUILLAGES, CRUSTACÉS.

FRANÇAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 47-23-54-42. Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant. Fermé samedi, dimanche.

FRUITS DE MER ET POISSONS

A LA BONNE TABLE 45-39-74-91 F. sam., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e. 45-22-23-62. Dîner périgourdin 130 F s.c.

SUD-OUEST

LE REPAIRE DE CARTOUCHE. 47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.

DANOISES ET SCANDINAVES

142, av. des Champs-Elysées. 43-59-20-41. COPENHAGUE, 1er étage.
FLORA DANICA et son agréable jardin.

ETHIOPIENNES

ENTOTTO 45-87-08-51. F/dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e. Dorowott, Beyayeneton av. T'Indjera.

INDIENNES

Prem. spéc. MUGLAI-INDIENNE à Paris. **Au TAGORE**, 25, av. du Maine, 15e. T.L.J. 45-44-94-41. Carte 140 F.

ITALIENNES

L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez. 13e. 45-89-08-15. F/dim., lundi. ÉMILIE-ROMAGNE.

PORTUGAISES

SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtelet). 42-36-30-71. Serv. j. 22 h 30. F. dim. Spéc. portugaises. PÉRENNITÉ. PRIX MARCO POLO CASANOVA 88.

SUD-AMÉRICAINES

INCARI, 19, r. Pierre-Lescot, 1er. F/dim. 42-33-19-98. Pt. Forum des Halles.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston, (16e). 47-27-74-52. F. sam. soir et dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

ESCALES

CORNELL CAPA/MAGNUM

Plongée amazonienne

Ils n'ont pas froid aux yeux et connaissent bien leur forêt amazonienne. Ils ont eu envie de s'immerger dans ce qui reste — pour combien de temps encore ? — un grand réservoir naturel et sauvage et de faire partager leur passion. A deux cent cinquante kilomètres de la première ville, Iquitos, sous la conduite d'une équipe de guides locaux encadrés par des spécialistes de la vie et de la survie dans la jungle, ils se taillent un chemin à coups de machette au cœur de l'Amazonie péruvienne, s'allongent en pirogue le territoire des Indiens Mayorunas et vivent des innombrables produits de la nature. Des campements sur pilotis abritent leurs nuits.

« Ce voyage, est-il précisé, ne requiert pas d'entraînement sportif particulier mais demande une bonne condition physique. » Deux départs par mois, en saison sèche, d'avril à novembre 1989, quinze jours, 12 750 F de Paris à Paris. Ce prix comprend les vols Paris-Lima-Paris, et Lima-Iquitos, deux nuits à l'hôtel avant et après l'expédition, en pension complète, tous les transferts, du taxi à la pirogue à bras, et le matériel d'expédition. Amazonica, 8, rue de Berri, 75008 Paris, tél. : 45-62-25-14, se charge de tout.

Chez soi en Toscane

Sous sa couverture vert et rouge, il est précis et parfaitement illustré. Le catalogue Cuendet (260 pages) permet de choisir, d'après des photographies en couleur, parmi mille cinq cents fermes, villas et résidences, une demeure en Toscane, en Ombrie, aux environs de Rome ou en Sicile.

Pour chacune, un descriptif détaillé va au-delà de ce que l'on attend habituellement de ce type de publication : il donne le nombre de pièces, bien sûr, mais aussi le genre de mobilier, la localisation géographique précise, indique à quelle distance se trouvent les magasins d'alimentation et décrit l'environnement immédiat : prés, vignes, piscine.

Un éventail de tarifs très ouvert est un atout supplémentaire. Prix plus intéressants en basse saison. Un exemple pris au hasard. La location d'un appartement de 130 mètres carrés dans une ferme restaurée à Marmo, à 25 kilomètres au sud de Sienne, une position tranquille avec vue sur la campagne, piscine et un pré à partager avec les locataires du second appartement, coûte 3 293 F par semaine hors saison et 4 014 F en juillet et août, pour quatre à huit personnes. Ce prix comprend l'électricité, à l'exception du chauffage, l'eau, le gaz, la taxe de séjour, le linge de bain, de table et de cuisine et toute la literie. Pour obtenir le catalogue, envoyer un chèque de 40 F à Cuendet, 10, rue de Vauvilliers, 75001 Paris. Tél. : 42-33-38-16.

Mercredi en Europe

La perspective du grand marché européen de 1993 étant dans tous les esprits, il n'est pas étonnant que la recherche de marchés s'empare du tourisme. Pour chefs d'entreprise donc, ces douze voyages vers les principaux pôles économiques européens en Espagne, en Grande-Bretagne, en Italie et en Allemagne de l'Ouest, entre mars et octobre.

Le canevas est identique pour chacun. Arrivée le mercredi soir à destination. Le jeudi, conférence sur le grand marché européen, déjeuner-débat avec des sociétés françaises installées dans le pays, visite d'une grande entreprise nationale et envol pour la seconde ville du pays. Le vendredi, petit déjeuner-débat avec les financiers et les chefs d'entreprise de la CEE implantés localement, visite de petites et moyennes entreprises et retour sur Paris.

Prix : 9 500 F par personne comprenant transports, hébergement et petits déjeuners. Renseignements et inscriptions auprès de l'organisateur, Wingate Travel France, 19 *bis*, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, tél. : 42-60-39-85. Possibilité d'extension pour le week-end.

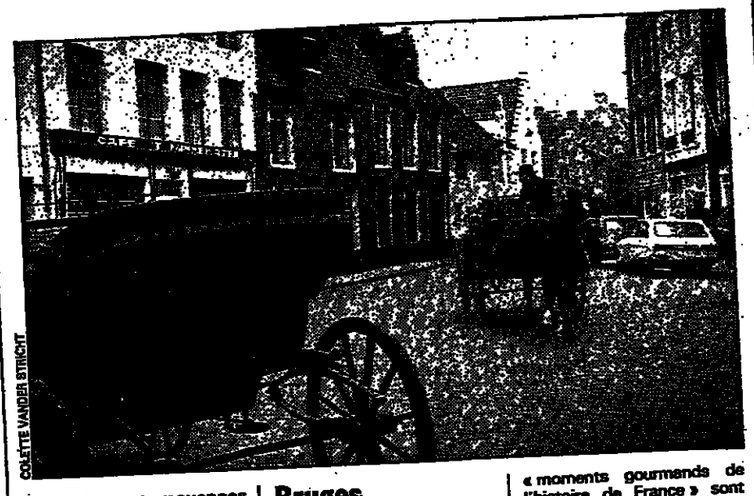

COLETTE VANDEN STRICHT

Bruges avec famille

L'offre est honnête et séduisante comme la ville qui en est l'objet. Bruges, le charme né de ses édifices moyenâgeux, ses canaux, ses béguinages, ses églises et ses dix-sept musées d'une part. De l'autre, le Novotel qui, pour 420 F par personne et jusqu'au 26 mars prochain, offre deux nuits, deux petits déjeuners, l'entrée gratuite à l'école et au musée de la dentelle et — ce n'est pas négligeable pour certains — l'hébergement gratuit de deux enfants de moins de seize ans dans la chambre de leurs parents. Réservation : en France auprès de Résinter : 60-77-27-27 ; à Bruges, au Novotel : 50-38-28-51. Préciser le mot de passe de ces week-ends : dentelle de Bruges.

L'histoire à table

La littérature inspire le menu des dîners, les chefs des Grandes étapes françaises les réalisent, une historienne de la gastronomie partage son érudition avec les convives. Ces trois éléments constitutifs des « moments gourmands de l'histoire de France » sont proposés, jusqu'en mai prochain, par les Grandes étapes françaises dans leurs cinq établissements du Val de Loire.

Ainsi « La littérature gourmande du Val de Loire », le samedi 18 mars au domaine de Beauvois à Luynes, près de Tours (tél. : 47-55-50-11). Cocktail et dîner-conférence : 350 F ; le forfait chambre et petit déjeuner (700 F par personne en chambre double, 750 F en chambre simple) permet de visiter la région le dimanche. « Pêcheurs de Loire et fournisseurs des tables royales à la Renaissance », le 8 avril au Prieuré, à Chénehutte-les-Truffeaux, près de Saumur (tél. : 41-67-90-14) à des prix identiques au précédent. Enfin « Les financiers italiens des Médicis ont-ils influencé la cuisine de France ? », le 22 avril au Choiseul, à Amboise (tél. : 47-30-45-45). Cocktail-dîner-conférence : 330 F ; forfait chambre et petit déjeuner : 600 F par personne. Informations auprès des Grandes étapes françaises (140, rue de Belleville, 75020 Paris. Tél. : 43-66-06-06) ; réservations directement auprès des établissements.

JOHN VINK/VU

Le Salon du tourisme et des voyages

JUMELÉ aux 8e Thermalies — Salon du thermalisme, de la thalassothérapie et de la santé, — le 14e Salon mondial du tourisme et des voyages (SMTV) se tient, du 17 au 22 février, au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris. Sont réunis sur 30 000 mètres carrés, 420 voyagistes et agences de voyages (producteurs, distributeurs, réceptifs, associations), 90 offices nationaux de tourisme et organismes représentant des régions et villes étrangères, 90 transporteurs, 80 hôtels et résidences, 45 offices régionaux de tourisme, 24 offices départementaux, 30 syndicats d'initiative, 20 prestataires de services divers, 15 organismes de formation, 50 organismes officiels et 30 éditeurs. Soit 900 exposants. De quoi satisfaire la curiosité des candidats aux voyages et aux vacances.

Parmi les nouveaux venus, signalons la présence d'Atout Brésil (spécialiste de l'Amérique latine), Clair Voyage (axé sur la découverte de la nature), Eurofluvial (groupement de sept loueurs de bateaux), Hôtelplan (voyagiste suisse haut de gamme), Mirapolis, Teos (spécialisé sur la Turquie), Transtours (premier croisiériste français) et de représentants du Yémen et de l'Uruguay.

Également présents en nombre au SMTV, les régions et départements français jouent aujourd'hui la carte des courts séjours, une formule de plus en plus prisée par des Français qui fractionnent désormais, tout au long de l'année, leur temps de congés en utilisant notamment judicieusement les ponts qui jalonnent l'année. A cette fin sera distribué gratuitement sur le stand de Maison de la France (organisme national de promotion touristique de la France) un magazine tiré à 100 000 exemplaires, *Fugues*, qui présente un ensemble de séjours à thèmes (gourmands, culturels, toniques, insolites, multi-activités) et précise adresses utiles et prix.

★ Parc des Expositions de la porte de Versailles, hall 7/3. Ouvert jusqu'à 20 heures ce vendredi et de 10 heures à 19 heures, du 18 au 22 février. Entrée : 40 F.

Cinq césars

Décernés dans le cadre du troisième Carrefour européen des voyages qui s'est tenu à Lille du 3 au 5 février, les césars du tourisme, attribués par un jury de journalistes français et étrangers spécialisés dans ce secteur, ont été remis, cette année, à Jumbo Charter (meilleur slogan avec « Seuls les oiseaux paient moins cher »), à l'Office du tourisme espagnol (pour un vidéo-clip montrant le golfeur Severiano Ballesteros vantant les atouts de la destination Espagne), à North Sea Ferries (meilleure affiche) et à Meditrad, crédité de la meilleure brochure. La compagnie aérienne Air Inter s'est également vu remettre un césar d'honneur pour son dynamisme commercial, sa politique de communication et la qualité des produits proposés par sa filiale touristique, Visit France.

LES ILES MALDIVES
12 îles, des croisières, des extensions de séjour à Sri Lanka, Singapour et en Inde du Sud.
Une semaine à partir de — 8.555 Frs. —
Séjours plage, escale détente pour hommes d'affaires . . .
Le spécialiste de Maldives
SUBEXPLOR
17, fbg Montmartre 75009 Paris.
Téléphone : (1) 45.23.51.51.
SLAM Uc 1617

OBJECTIF : « MONTAGNES & DESERTS »
VOYAGES - AVENTURES
à pied, en 4x4 sous les étoiles
Sahara Kenya Népal
Maroc, Mali, Turquie, etc...
NOMADE

SÉNÉGAL/GAMBIE
Prix à partir de : ..... 2 180 F
1 semaine en BUNGALOW/PLAGE
Prix à partir de : ..... 3.680 F
uniclam voyages
63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. - Tél. : 43-29-12-36
Grenoble. Tél. : 76-46-00-08 Lille. Tél. : 20-30-98-20
Lyon. Tél. : 78-42-75-85 Toulouse. Tél. : 61-22-88-80
Strasbourg. Tél. : 88-35-30-67 Bordeaux. Tél. : 56-44-44-91
Mulhouse. Tél. : 89-56-10-21.

324 F.
Un week-end en Angleterre avec votre voiture.

P&O
Avec Big Ben Tours, profitez de cette offre exceptionnelle : une croisière sur les car-ferries géants de P&O European Ferries et une nuit d'hôtel en Angleterre (à Londres ou dans les auberges-pubs à la campagne) à partir de 324 F seulement par personne.
Contactez votre agence de voyage ou Big Ben Tours.
Tél : 42.66.40.17.
Big Ben Tours
P&O European Ferries (France) S.A.
LÉA 1299

LISBONNE
OFFRE-SPECIALE POUR LES AMOUREUX DU TAGE
à partir de 1.995 F
Ce prix comprend le transport A/R par avion, le séjour en chambre double (pour un week-end dans un Hôtel de 3*) avec petit-déjeuner et les transferts aéroport/hôtel/aéroport.
Consultez votre Agence de Voyages.
la TAP AIR PORTUGAL Tél. : (1) 42 96 16 09 ou le Centro de Turismo de Portugal em França Tél. : (1) 47 42 55 57
Inoubliable LISBOA

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JEUX

Au no

échecs

Nº 1320

UN ÉCRASEMENT

(2e partie du match de qualification au championnat du monde, Seattle, janvier 1989)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : J. HJATARSON
Partie anglaise

1. c4	é5	24. é3 (s)	ç5
2. Cç3	Cf6	25. Cç4	Fb8
3. g3 (a)	d5 (b)	26. Cç6	b5
4. cxd5	Cxd5	27. Cç4-a5	çxb4
5. Fg2	Cb6 (c)	28. axb4	Cf7
6. Cf3	Cç6	29. d4	g5
7. 0-0	Fé7	30. Cxb8	Txb8
8. a3 (d)	Fé6 (é)	31. Tç7	Cf6
9. b4	0-0	32. Cç6	Tb6
10. Tb1! (f)	f6 (g)	33. Cf7+	Rh8
11. d3 (h)	Dd7	34. Cxf5 (t)	Ta6
12. Cé4! (i)	Cd5	35. Tç1	Ta2
13. Dç2	b6 (j)	36. h3	Tb2
14. Fb2 (k)	Ta-c8	37. é4	Txb4
15. Tb-ç1	Cd4 (l)	38. g4! (u)	b5
16. Fxd4!	éxd4	39. é5	bxç4 (v)
17. Dç6!! (m)	Dxç6 (n)	40. éxf6	gxh3
18. Txç6	Fd7 (o)	41. Fxh3	Txf6
19. Cxd4!! (p)	Fxç6	42. Tç8+	Rh7
20. Cxç6	Tç-é8 (q)	43. Tç7+	Rg6 (w)
21. Tç1	f5	44. Tg7+	Rh5
22. Cé2	Cf6	45. Cf3! (x)	abandon
23. Cxa7 (r)	Fé6		

NOTES

a) Exerçant ainsi une pression maximale au centre et notamment sur la case d5. Ce système fermé a la préférence de Karpov, mais d'autres variantes sont également jouables comme 3. Cf3, Cç6 ; 4. d4 ou 4. é4 ou 4. é3 ou 4. g3 (système des quatre C) ou comme 3. cf3, g6 ; 4. d4 (système des trois C).

b) Une position connue sous le nom de système sicilien ; en effet, l'avance d7-d5 entraîne les Blancs dans une variante du Dragon accéléré et inversé. 3..., ç6 ; 3..., Fç5 et 3..., Fb4 sont d'autres possibilités.

c) Ou l'échange 5..., Cxç3 ou la défense 5..., Fé6 et 5..., ç6 ou le recul 5..., Cb6 et 5..., Cé7, telles sont les réponses des Noirs. Le retrait 5..., Cb6 est une continuation souvent jouée qui permet aux Noirs de contrôler la case d4 tout en consolidant leur aile-D.

d) Plusieurs chemins sont possibles : 8. d3, 0-0 ; 9. a3 ou 8. b3, 0-0 ; 9. Fb2.

é) Faut-il empêcher l'avance b2-b4 ? Après 8..., a5 ; 9. d3, 0-0 ; 10. Fé3, Fé6 ; 11. Tç1, Cd5 ; 12. Cxd5, Fxd5 ; 13. Da4, Fd6 ; 14. Fç5 les Blancs sont légèrement mieux, sans plus (Polugaievsky-Hubner, Bugoino, 1982). Les Noirs peuvent cependant jouer plus activement ici 10..., Fg4 (au lieu de 10..., Fé6). Certains maîtres craignent peut-être à tort d'affaiblir leur aile ~ D par 8..., a5 et attendent l'avance b2-b4 pour contre-attaquer par a5. Ou aussi 8..., 0-0 ; 9. d3, Fg4 ; 10. b4, a6 ; 11. Fb2, Rh8 ; 12. Cé4, f5 ; 13. Cç5, Fxç5 ; 14. bxç5, Cd7 ; 15. Tç1, Dé7 ; 16. d4 avec avantage aux Blancs (Timman-Sax, 1981).

f) Et non 10. b5, Cd4 ; 11. Cxé5?, Fb3 et les Noirs gagnent. Maintenant la menace 11. b5 avec gain du pion é5 est réelle. Les Noirs n'ont plus le temps de gagner du terrain par 10..., f5, ce qui est possible *dans la variante* 8. a3, Fé6 ; 9. d3, f5 ; 10. b4, Ff6. Ce subtil développement de la T-D est dû à Hubner dans sa partie contre Waganian en 1985 à Linares et fut repris par Adorian dans le même tournoi contre Hubner !

g) D'où cette défense sans doute solide mais quelque peu passive. Dans la partie précitée, Waganian poursuivit par 10..., a6 ; 11. d3, Dç8.

h) 11. Cé4 est aussi à examiner : 11..., Ff5 ; 12. Ch4! ou 11..., Dç8 ; 12. Cç5, Fxç5 ; 13. bxç5, Cd5 (si 13..., Cd7 ; 14. d4, é4 ; 15. Cé1, Td8 ; 16. Da4) ; 14. Fb2 suivi de Dç2.

i) Plus précis que 12. Fd2, a5 ; 13. Cé4, axb4 ; 14. axb4, Ca4 ; 15. Té1, b5 ; 16. Dç2, Ta6 ; 17. Tç-ç1, Tç8 et les Noirs ont certainement l'égalité (Lobron-Agdestein, Lyon, 1988). Maintenant si 12..., a5 ; 13. Cç5, Fxç5 ; 14. vxç5, Cd5 ; 15. Txb7.

j) Interdit l'accès de la case ç5 au C blanc mais affaiblit la colonne ç.

k) Menace 15. Tb-ç1.

l) Si 15..., Cd8 ; 16. d4!

m) Et non 17. Cxd4?, Cxb4. Capebianca ou Petrossian n'auraient pas hésité à proposer cet échange de D, profondément positionnel.

n) Si 17..., Cç3 ; 18. Cxd4, Dxç6 (18..., Dxd4 ; 19. Dxç3) ; 19. Cxç6, Cxé2+ ; 20. Rh1, Fd6 (ou 20..., Cxç1 ; 21. Cxé7+, Rf7 ; 22. Cxç8, Txç8 ; 23. Txç1) ; 21. Cxd6, çxd6 ; 22. Cé7+, Rh8 ; 23. Txç8.

o) Pensant se dégager après 19. Tç1 par 19..., ç5.

p) Un sacrifice de qualité d'une logique impressionnante, dont l'acceptation est nécessaire, après quoi la construction noire s'effondrera comme un château de cartes.

q) Et non 20..., Fd6? ; 21. Cxd6, çxd6 ; 22. Fxd5+ ni 20..., Tf-é8 ; 21. Fh3!

r) Un deuxième pion.

s) Les Blancs dominent totalement la situation.

t) Un troisième pion ! Sans que cesse l'écrasement des Noirs.

u) Le C blanc étant consolidé, les pions blancs liés (et centraux) ne peuvent plus être arrêtés dans leur marche.

v) Désespoir. Si 39..., Cd7 ; 40. é6, Cf6 ; 41. é7, Tb8 ; 42. d5 et ç.

w) Directement dans la gueule du loup, ce qui abrège la longue souffrance résultant de 43..., Rh8.

x) Et le mat est imparable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1319

A. GREEN et O. TCHERBAKOV (1988)

(Blancs : Rd1, Tf4, Cf5, Ph7. Noirs : Ra2, Tb2, Pd2, b4, h2.)

1. Cg3!, hxg3 ; 2. h8 = D, h1 = D+ ; 3. Dxb1, g2! ; 4. Dh2!!, Tb1+ ; 5. Rxb1, g1 = D ; 6. Rç3+, Ra3 ; 7. Da2+, Rxa2 ; 8. Ta4 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1320

A. GULIAEV (1940)

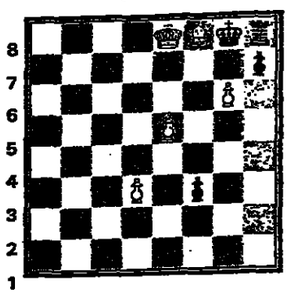

BLANCS (6) : Ré8, Ff8, Pd3, é5, g6, h6.

NOIRS (4) : Rg8, Th8, Pf3, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1318

UN PIÈGE RARE

Certains lecteurs, qui connaissent bien les mécanismes techniques, ont souvent du mal à comprendre la réussite de certains coups psychologiques parce qu'ils n'arrivent pas à se mettre à la place du joueur contre lequel le piège a été tendu.

La donne suivante jouée par le fameux Mahmood Zia est un exemple instructif :

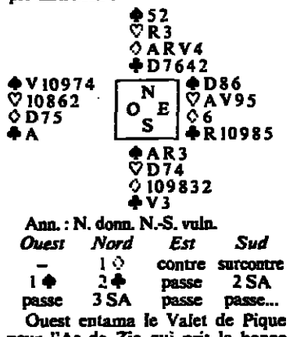

Ann. : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ◇	contre	surcontre
1 ♠	2 ♣	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entama le Valet de Pique pour l'As de Zia qui prit la bonne décision de faire immédiatement l'impasse à la Dame de Carreau. Après la levée du Valet de Carreau, il tira As, Roi de Carreau et nota qu'Est avait défaussé le 5 et le 8 de Trèfle. Quel est le piège que Zia a tendu à Est pour gagner ce contrat de TROIS SANS ATOUT théoriquement infaisable ?

RÉPONSE

Les défausses d'Est permirent à Zia de supposer qu'il avait cinq Trèfles à l'origine car il aurait été trop dangereux de ne garder que deux Trèfles étant donné la longue du mort. D'autre part, il était probable qu'il ne lui restait pas R, 10 de Trèfle. De toute façon il manquait une neuvième levée, et Zia estima que sa meilleure chance était de jouer... la Dame de Trèfle en espérant qu'Est couvrirait par routine ou parce que Zia « avait forcément A, V, 3 pour avoir joué la Dame de Trèfle du mort ».

Et le miracle se produisit ! Est couvrit la Dame de Trèfle avec le Roi, et on imagine la tête d'Ouest quand il fut obligé de prendre ce Roi avec son As sec ! Ouest continua Pique. Sud laissa passer, puis il fit le Roi de Pique et joua le Roi de Cœur (pour affranchir la Dame de Cœur). Il réalisa ainsi au total deux Piques, un Cœur, cinq Carreaux et le... Valet de Trèfle.

Tournois à Monte-Carlo

Monte-Carlo a toujours été une des capitales du bridge international. Non seulement de grands tournois y sont organisés, mais aussi des championnats avec des sponsors comme Philip Morris ou la Société des bains de mer.

Voici une donne jouée au championnat d'Europe organisé au Sporting de Monte-Carlo en 1985. Elle montre comment un grand champion arrive à tirer de subtiles déductions des enchères adverses.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Mouiel	Y...	Svarc
–	1 ♠	3 ◇	3 ♡
4 ♣	4 ♡	passe	passe
5 ◇	contre	passe	5 ♡...

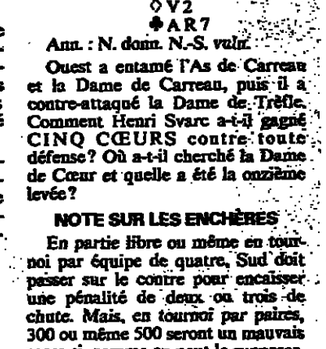

Ann. : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest a entamé l'As de Carreau et la Dame de Carreau, puis il a contre-attaqué la Dame de Trèfle. Comment Henri Svarc a-t-il gagné CINQ CŒURS contre toute défense ? Où a-t-il cherché la Dame de Cœur et quelle a été la onzième levée ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

En partie libre ou même en tournoi par équipe de quatre, Sud doit passer sur le contre pour encaisser une pénalité de deux ou trois de chute. Mais, en tournoi par paires, 300 ou même 500 seront un mauvais score si, comme on peut le supposer, la manche à Cœur vulnérable a été réussie aux autres tables. Alors il faut prendre le risque de dire « 5 Cœurs » en sachant que, si on chute, on aura simplement transformé une mauvaise note en zéro.

COURRIER DES LECTEURS

Le deux faible (nº 1308). – *« Vos remarques, écrit R. Lachaud, sur l'ouverture de 2 Trèfles, paraissent viser l'ouverture du 2 majeur faible. »*

Le convention qui consiste à utiliser l'ouverture de 2 Carreaux comme forcing de manche et celle de 2 Trèfles pour les mains de 21 à 23 points au lieu de faire le contraire (comme on en avait l'habitude), ne met nullement en cause le 2 majeur faible ; une convention qui a fait le bonheur des experts américains depuis plus de... soixante ans, mais qui a fait une percée en France en compétition depuis une vingtaine d'années, car cette convention supprime le 2 fort naturel, qui est excellent à condition de ne pas lui imposer des conditions trop strictes sur la qualité de la couleur.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 313

DÉTONNANTE OU DÉC... ?

La dictée pivotante proposée pour la finale des championnats « du monde » d'orthographe de langue française 1988 n'a pas permis aux scrabbleurs de briller. Pour eux, la phrase *« le vocabulaire détonnant et drolatique des sans-culottes »* n'est correcte que si l'on substitue l'adjectif *« détonnant »* (explosif) au participe présent *« détonnant »* (qui s'écarte du ton, qui contraste).

En effet, selon toutes les bonnes grammaires, la conjonction *et* ne peut réunir que deux mots de même *nature*, *en* l'occurrence deux adjectifs. Or nulle part le mot *détonnant* n'est « renseigné » comme adjectif. Tout au plus le *Trésor de la langue française* admet, dans une remarque à la fin de l'entrée *détonner*, que l'on trouve dans la documentation le participe présent adjectivité *détonnant*, avec une citation de Taine : *« Ces voix à demi-formées ou détonnantes balbutiaient... »* Bernard Pivot s'est ainsi donné une petite chance de figurer dans la prochaine réédition du *TLF*.

Profitons de l'occasion pour passer en revue quelques nouveaux adjectifs verbaux : ANÉMIANT - Une péniche AVALANTE (qui se dirige vers l'aval) - une crème BRONZANTE ou COUVRANTE - CANULANT - Des bonbons CARIANTS - Un chapeau COIFFANT - DÉLÉGANT (qui désigne un délégué) - Une couchette DÉPLIANTE - ÉGROTANT, maladif - Une chronique ÉGAYANTE, pleine de bruit et de fureur, contée par un idiot BÉGAYANT, n'ayant aucun sens, et dont vous connaîtrez la fin ultérieurement.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Championnat de Belgique interclubs
Sirius contre Mat O'Lettres
Janvier 1989

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEINSTY			
2	QLSUUFF	SYENITE (a)	H B	102
3	QLFU+OKS	FUS	10 F	31
4	QOF+ELBR	SULKY	4 D	46
5	BOQL+OOE	FERU	G 7	26
6	BOÖ+ABCT	LOQUE	E 1	24
7	BO+GAUP?	CLABOT	1 D	39
8	–IIECTT	TOU(S) (b)	11	30
9	IIITT+SE	CE	J 2	23
10	IE+AINSZ	TITIS	11 C	23
11	EELLNRJ	NIAISIEZ (c)	D 8	106
12	–AEEILNS	REEZ	15 A	39
13	AAAAELN	FINALISEE	7 G	64
14	AAAELN+G	CLABOTA	1 D	16
15	AA+HOMN?	GALENE	O 4	27
16	AINRTUV	MAHON(I)A (d)	N 9	77
17	TU+UOHRJ	NAVRAI	15 J	39
18	RHU+BDLE	JOUTA	10 J	28
19	RBDLU+RD	EH	11 J	29
20	LDDR+EEM	BRUN	8 A	18
21	DDR+EOWM	MELOE	12 K	21
22	–ADGITUV	REDOWA (e)	5 J	32
23	DGI+DMXP	VAUT	6 B	28
		MIXE	B 12	28
		Total		896

(a) roche ; (b) coup améliorable : GA(L)OUBET, 8 A, 33 ; (c) perdre son temps ; (d) arbrisseau ; ou MA(C)HAON ; (e) danse bohémienne.

1. A. Bergeret ; 2. A. Van Buggenhout ; 3. D. Féry.

★ Festival de Dakar : 4 au 11 mars. A partir de 5 800 F. Tél. : 76-96-65-65.
★ Tournois de mars. – Le 5 : Castres, tél. : 63-59-56-20 ; Dole, tél. : 84-79-00-99. Les 25-26 : Lille, tél. : 20-52-15-92.

mots croisés

Nº 548

Horizontalement

I. On ne fêtera son bicentenaire que dans trois ans. – II. Fait la moitié. N'aimait guère le I. – III. Fera le facteur. Pas noir, mais foncé tout de même. – IV. On le dit souvent triste, dans un sens. Devint feues. – V. Ile. Vite cuits. Possessif. – VI. Ne touchent plus terre. – VII. Une façon d'être coiffée. Il frappe aussi bien qu'il tranche. – VIII. Coiffe l'informatique. Elle en a les jambes coupées. En Italie. – IX. Dans le courant. Elle est en plein gaz. – X. Avoir du feu, ce n'est pas leur genre.

Verticalement

1. Rituel. – 2. On en parle beaucoup ces temps-ci. Prépara à la résistance. – 3. Pour le promu. – 4. Se sont fait remarquer. Très petit lac. – 5. Cardinal. On y mange, on y dort, on s'y bat. Pronom. – 6. Remets à neuf. – 7. Elle a une cachette. Pose toujours un problème à quelqu'un. – 8. Petits bois. – 9. Se cite dans le bas de la page. Va se terminer. – 10. Peintres d'école. Elles l'ont sur elles ou elle est sur la mer. – 11. Encore un cardinal. Note. En suite. – 12. Elles ont eu l'honneur de l'être. Permet au moulin de tourner. – 13. Définitions.

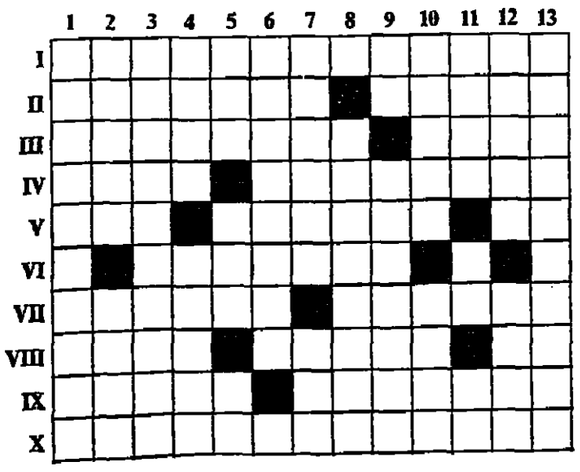

SOLUTION DU Nº 547

Horizontalement

I. *Barbituriques.* – II. *Amortit.* Nuira. – III. Régule. Acétal. – IV. Aral. Décrue. – V. Titanesque. Ht. – VI. Icône. Tus. Pet. – VII. Naître. Etains. – VIII. Etre. Détalant. – IX. Une. Out. Ionie. – X. Résurrections.

Verticalement

1. Baratineur. – 2. Américaine. – 3. Rogatoires. – 4. Brûlante. – 5. *Ut. Ner. Or.* – 6. Tiède. Edur. – 7. Ut. Est. Eté. – 8. Acquêt. – 9. Incrustait. – 10. Queue. Aloi. – 11. Vite. Piano. – 12. Era. Hennin. – 13. Salutistes.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

Nº 549

Horizontalement

I. AAEIMRTU (+ 2). – 2. EENOSTX. – 3. ABEELNST (+ 2). – 4. DEEIRTU (+ 4). – 5. EIILNTU. – 6. CEEENRTT. – 7. AGIILNOR. – 8. ACDIINS. – 9. EEEMRTTU (+ 1). – 10. EGNNOST. – 11. AAFIRWY. – 12. CEIINTU. – 13. EEGMMOSU. – 14. ADEEGLOP. – 15. AEEHRRUV. – 16. EOSSUX. – 17. ADENNOR (+ 2). – 18. ABCINRS. – 19. BCEEILSS (+ 1).

Verticalement

20. ABCIORST. – 21. FILMNOS. – 22. AAINORS. – 23. IILLNOSU. – 24. AEGGORT (+ 1). – 25. AEIIMNTT (+ 1). – 26. AEGNUUX. – 27. AEEIRTTT (+ 1). – 28. CEIMOQSU (+ 1). – 29. ENNORSU (+ 1). – 30. EEEIMRTT (+ 1). – 31. EHIMSST. – 32. ADEINTT (+ 1). – 33. DEEEINR. – 34. ADEIRTUU. – 35. AEIOORRT. – 36. EEEENTT.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impliquées sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

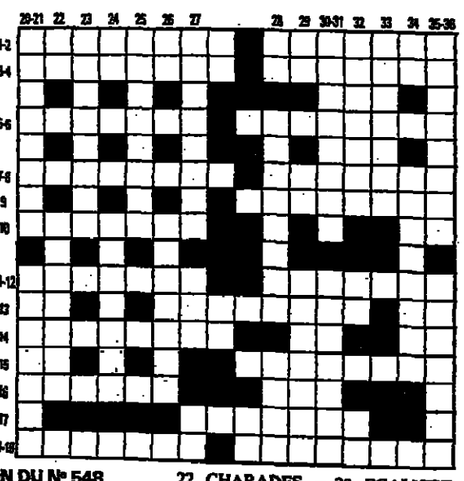

SOLUTION DU Nº 548

1. REMPART. – 2. FLAVINE. – 3. *EGOUTIER.* – 4. *OISELER.* – 5. CARTERIE (ETRECIRA RETERCAI...). – 6. LEGHORN, poule pondeuse. – 7. NANCEIEN (ANCIENNE). – 8. EBAUCHE. – 9. LESERONS. – 10. UNILOBE (BOULINE). – 11. HATELET, petite broche pour rôtir (ATHLETE). – 12. ACIDALIE, papillon nocturne. – 13. AGATISE. – 14. MACANEEN, de Macao. – 15. PEBROCS. – 16. SOIREE. – 17. DAGUETS (DEGUSTA). – 18. USNEES. – 19. ETERNUE (RETENUE). – 20. SYSTEMES. – 21. RECIFAL. – 22. CHARADES. – 23. EGALISEE. – 24. AGERATE = AGERATUM, plante (ETAGERA). – 25. MORENES (ENORMES MONERES MORNEES NORMEES). – 26. ETALAGE. – 27. ATELIERS (ERISTALE REALISTE...). – 28. LISSENT. – 29. BOETES, appats. – 30. TEIGNANT. – 31. REHAUSSE. – 32. TAMBOURS. – 33. FOURCHUE. – 34. LINNEEN. – 35. LICORNES. – 36. IRIDACEE. – 37. VENIELLE. – 38. UNIOVULE. – 39. ABETIES. – 40. ERRERIEZ. – 41. *ENUQUES.*

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

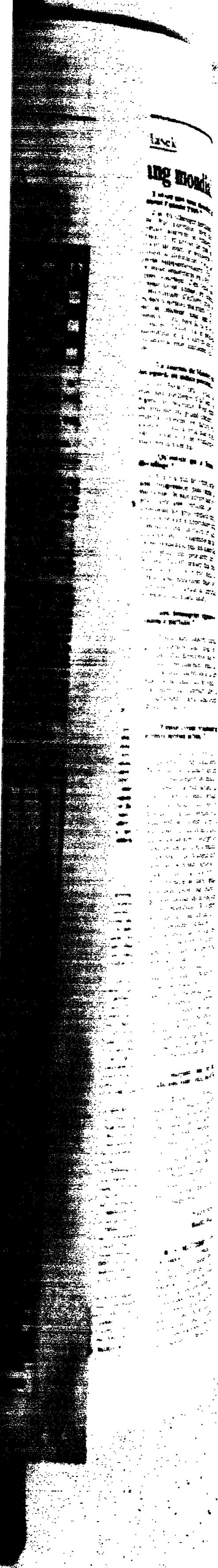

Au nom des 110000 curistes venus en 1988,

L'Auvergne Thermale remercie tous ceux qui l'aident à œuvrer pour la santé.

AUVERGNE THERMALE B.P. 22 - 63401 CHAMALIERES CEDEX

AUVERGNE

BOURBON-L'ARCHAMBAULT • CHATEAUNEUF-LES-BAINS • CHATEL-GUYON • CHAUDES-AIGUES • LA BOURBOULE
LE MONT-DORE • NERIS-LES-BAINS • ROYAT CHAMALIERES • SAINT-NECTAIRE • VICHY

CONJONCTURE S.A.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Moins de curistes en 1988, mais des

Villes d'eaux contre instituts de thalassothérapie,

ÉVÉNEMENT, ce jeudi 16 février, lors de la journée d'inauguration des Thermalies, réservée aux officiels et aux professionnels. Michel Barnier, député de Savoie et président du comité des prochains Jeux olympiques d'hiver, qui auront lieu à Albertville en 1992, est venu, accompagné de Michel Blanc-Tailleur, maire de Brides-les-Bains, pour annoncer... de grands projets thermaux. D'ici à trois ans, la « station de l'amaigrissement » doit en effet se doter d'un établissement de cure flambant neuf, d'un centre de contrôle et de prévention unique en Europe, d'un laboratoire de diététique, d'un nouvel ensemble immobilier, qui viendront s'ajouter à la rénovation du Grand Hôtel des Thermes. De grands projets d'aménagement qui s'inscrivent dans le cadre d'une opération « Brides, village olympique » et qui représenteront un investissement de 800 millions de francs.

Pour les mener à bien, la ville d'eau savoyarde a passé une convention avec la SET (Société européenne de thermalisme), dont le président Michel Billard est également présent. Récemment créée, la SET se compose de trois partenaires principaux, la Sodexo, géant de la restauration collective qui détient 45 % du capital, la société Stratégie et Développement dont Michel Billard est le PDG et le Comptoir des entrepreneurs.

Comme sa raison sociale le laisse supposer, elle a pour objectif principal, au-delà des Jeux olympiques de 1992, la création d'une chaîne thermale européenne France-Belgique-Pays-Bas dont le premier maillon sera précisément Brides-les-bains. En attendant, des villes d'eaux étrangères rachetées ou bâties de toutes pièces, le deuxième maillon pourrait d'ailleurs bien être français puisqu'un accord est sur le point d'être conclu avec Wattwiller, site alsacien du Haut-Rhin dont les sources d'eaux minérales ne sont pas exploitées.

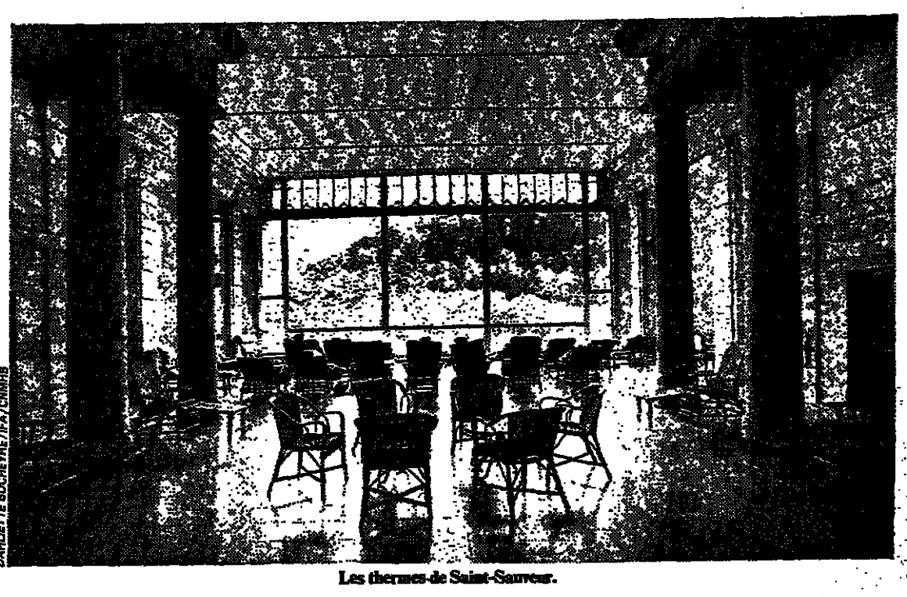

DANIELETTE BUCHEYRE/IFA/CNMHS

Les thermes de Saint-Sauveur.

LES médecins thermaux qui, chaque année, établissent le bilan de santé de leur discipline ont bien failli en perdre leur stéthoscope ! 637 494 curistes pour le SNET (Syndicat national des établissements thermaux), 642 669 pour l'UNET (Union nationale des établissements thermaux), quel que soit le chiffre exact, il est évident que la thérapeutique des eaux, qui augmentait chaque année son nombre de curistes et qui avait atteint le cap des 650 000 (647 183) l'an dernier, a enregistré, en 1988, une légère défaillance. Résultat encore non alarmant, mais d'autant plus décevant que, depuis 1938 (115 000 curistes), la progression du thermalisme français n'avait été cassée qu'à deux reprises, en 1958 et en 1967 à la suite d'ordonnances malheureuses prises par les gouvernements de l'époque qui, en limitant les remboursements des organismes sociaux, avaient engendré des résultats désastreux. La situation, aujourd'hui, est loin d'être aussi catastrophique. Mais le plan de rigueur mis en place en 1987 par M. Philippe Séguin, auquel on attribue cette petite chute de tension, provoque les mêmes effets, comme le prouvent les statistiques de la Caisse nationale maladie, qui laissent apparaître une réduction très sensible des prises en charge à 100 %. Constatation d'autant plus préoccupante que l'actuel ministre de la santé, M. Claude Evin, n'a absolument pas desserré les boulons en matière de remboursement de cures.

Un bon sujet de discussion pour le *Groupe d'études sur le thermalisme* et le climatisme qui, pour la première fois, s'est créé à l'Assemblée nationale en décembre dernier. Présidé par Mme Michèle Alliot-Marie, député des Pyrénées-Atlantiques, et constitué de cinquante-quatre parlementaires (18 RPR, 16 PS, 10 UDF, 5 UDC, 3 PC et 2 non inscrits), celui-ci a du pain sur la planche. Les raisons sont multiples qui voient le thermalisme français piétiner à 1 % de la population alors que les Allemands se prévalent de 2 500 000 curistes et les Italiens de 2 250 000 : encadrement sévère des prix pour les pratiques thermales ; application rigoureuse d'un plafond de ressources pour le remboursement de trajet et d'hébergement ; application d'un autre plafond de ressources pour des indemnités journalières... qui ne sont d'ailleurs pas garanties dans la mesure où la cure thermale n'entraîne pas automatiquement un arrêt maladie ; TVA de 18,60 % sur les soins pratiqués dans les établissements thermaux alors que le taux de tous les médicaments et celui des eaux minérales embouteillées a été ramené à 5,5 %.

Pour autant, il serait sans doute prématuré de décréter que le thermalisme ne se porte pas bien. A la lecture des derniers résultats, on évoquera sans doute les cures des années rococo et ces villes d'eaux où l'on s'ennuyait, ce qui ne correspond plus du tout à la réalité. Ces dernières années, au contraire, les stations thermales françaises, que rien ne distingue aujourd'hui de stations touristiques comme les autres, ont fait preuve d'un dynamisme qu'il serait malséant de passer sous silence. Çà et là, à Evian comme à Rochefort, à Cauterets comme à La Léchère, à Ax-les-Thermes comme à Rennes-les-Bains, à Salies-de-Béarn ou dans les stations de la chaîne thermale du Soleil, on a vu naître, se rénover, s'agrandir, s'adapter de nombreux établissements.

Partir en cure

Précisons d'abord que les formules dites de « remise en forme » proposées aussi bien par les villes d'eaux que par les instituts de thalassothérapie ne sont pas, hormis les visites médicales des premiers et derniers jours, prises en charge par la Sécurité sociale. A l'inverse, les cures thermales résultant d'une prescription médicale peuvent être, en partie ou totalement, remboursées par la Sécurité sociale. Première condition pour prétendre à remboursement : vous procurer auprès de votre caisse maladie une « demande d'entente préalable » ainsi qu'un imprimé de « plafond de ressources ». La première sera remplie par votre médecin traitant qui indiquera l'affection dont vous souffrez et la station dans laquelle il désire vous envoyer. Vous adresserez cette demande à votre caisse maladie à n'importe quel moment de l'année, mais au moins vingt et un jours avant votre départ, l'absence de réponse, dans un délai de trois semaines, valant acceptation.

Parallèlement, vous serez tenu de remplir le formulaire de déclaration de ressources qui vous permettra ou non de toucher une indemnité d'hébergement (fixée à 886 F pour 1989) et d'être remboursé à 70 % de vos frais de déplacement, sur la base du tarif SNCF deuxième classe. Le plafond de ressources pris en considération a été fixé pour cette année à *86 500 F pour une personne seule*, majoré de 50 % pour le conjoint ou *la personne à charge* (129 750 F pour un couple). Un autre plafond de ressources permet éventuellement, en cas d'arrêt-maladie, de toucher des indemnités journalières. Il est fixé pour 1989 à 124 080 F et sera revalorisé en juillet 89.

Notez, enfin, que dans tous les cas vous serez remboursé à 75 % des honoraires médicaux et à 70 % des frais de traitement à l'établissement thermal.

S'informer

● Du 17 au 22 février, Salon Thermalies au Parc des expositions de la porte de Versailles, hall 7/3, 10 h à 19 h (20 h le vendredi 17), 180 exposants, conférences et animations, entrée 40 F.

● Union nationale des établissements thermaux, 16, rue de l'Estrapade, 75005 Paris, tél. : (1) 43-25-11-85.

● Syndicat national des établissement thermaux, 10, rue Clément-Marot, 75008 Paris, tél. : (1) 47-20-45-25.

● Journal téléphoné du thermalisme, informations pratiques et magazine, vingt-quatre heures sur vingt-quatre au (1) 47-20-14-65.

● Chaîne thermale du soleil (Amélie, Bains-les-Bains, Barbotan, Cambo, Eugénie, Gréoux, Jonzac, Lamalou, La Preste, Le Boulou, Molitg, Pechelbronn, Saint-Christau, Saint-Laurent-les-Bains), 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 47-42-87-91.

Eurothermes (Aix-en-Provence, Capvern, Cauterets, Châtel-Guyon, Cilaos-île de la Réunion, La Bourboule, les Eaux-Bonnes, Rochefort), 168, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : (1) 42-56-41-59.

● Promothermes (Bourbon-l'Archambault, Châteauneuf-les-Bains, Cransac, le Mont-Dore, Préchacq, Saint-Honoré-les-Bains), 48, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. : (1) 45-22-64-14.

Thermafrance (Bourbonne, Bourbon-Lancy, Luceuil, Plombières), 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : (1) 47-42-62-14.

● Sylvothermes (Les Fumades, Neyrac, Sail-les-Bains, Santenay, La Souchère), Félines, 43160 La Chaise-Dieu, numéro vert 05-39-23-64.

Mer et Santé (Instituts de Thalassothérapie), 60, boulevard de la Tour-Maubourg, 75007 Paris, brochure sur demande.

Aix les bains 73100 SAVOIE
RHUMATOLOGIE
MALADIES OSTEO-ARTICULAIRES
THERMES NATIONAUX
79.35.38.50

ABANO TERME (40 Km. de Venise-Italie) Hotel PRINCIPE TEL. 193949-669278-668278
MONTEGROTTO TERME Hotel BELLAVISTA TEL. 193949/793333-793278
TELEX 621379 PUBINT I
FANGOTHÉRAPIE (Thérapie de la boue) – RHUMATISMES – ARTHRITES – ARTHROSES
SANTÉ ET BEAUTÉ
Tout confort, piscines thermales, traitements thermaux, physiothérapiques, esthétiques, d'amaigrissement, régénérateurs, désintoxiquants.
TOUTES LES CURES EN HOTEL

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

wf vous propose :
SÉJOURS DE REMISE EN FORME :
– au V.V.F. de Balaruc (Hérault)
1 semaine à partir de 2 380 F.
– au V.V.F. de la Grande-Motte (Hérault)
troubles circulatoires et désaccoutumance au tabac, à partir de 345 F par jour.
– au V.V.F. d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques)
1 semaine à partir de 1 050 F.
SÉJOUR AQUAFORME :
– au V.V.F. Ludotherme du Pradet (Var)
1 semaine à partir de 1 365 F.
SÉJOUR FORME ET SANTÉ :
– au V.V.F. d'Évian (Haute-Savoie)
(fatigue - stress).
1 semaine à partir de 3 470 F.
SÉJOUR ÉQUILIBRE MAMAN - BÉBÉ :
– au V.V.F. d'Évian (Haute-Savoie)
1 semaine à partir de 5 600 F.
Séjour hors juillet/août, sauf pour la Grande-Motte.
Pour tous renseignements : V.V.F. TOUR MAINE-MONTPARNASSE 33, avenue du Maine, 75755 Paris - Cedex 15 – Tél. : 45-38-28-28

Aix les bains 73100 SAVOIE
PREMIÈRE STATION THERMALE DE FRANCE
SYNDICAT D'INITIATIVE
79.35.05.92

EAU MINÉRALE NATURELLE D'AUVERGNE
Votre cure à domicile
UNE COMPOSITION HARMONIEUSE
hydroxydase est une eau froide (13° 9), légèrement gazeuse, riche en éléments et oligo-éléments minéraux essentiels harmonieusement dosés par la nature.
DES PROPRIETES PRESERVEES
hydroxydase présente la particularité remarquable de conserver en flacon l'intégralité des constituants et propriétés bénéfiques qu'elle possède à la source grâce aux procédés spéciaux mais naturels, complètement à l'abri de l'air, employés de son captage à son embouteillage.
UNE AIDE EFFICACE
hydroxydase accompagnée d'une bonne hygiène alimentaire favorise en douceur et naturellement la neutralisation et l'élimination par diurèse des déchets de l'organisme et ainsi la réalisation d'une cure de détoxication.
hydroxydase, très riche en magnésium (243 mg/l) participe à l'apport magnésien et aide à être en forme.
UNE UTILISATION SIMPLE
hydroxydase, consommée régulièrement à raison de deux à trois flacons par jour pendant trente jours, permet de réaliser une cure d'eau minérale inaltérée où que l'on soit (bureau, domicile...) dans des conditions idéales.
Elle doit simplement être bue en dehors des périodes digestives aussitôt le flacon débouché.
hydroxydase est présentée en coffret-cure de 20 flacons-dose de 20 centilitres et vendue en pharmacie et dans certains magasins de produits diététiques.

hydroxydase
SOURCE MARIE-CHRISTINE NORD
63340 LE BREUIL-SUR-COUZE
hydroxydase

QUATRIÈME VOLUME DE LA COLLECTION MANIÈRE DE VOIR

DÉSARMEMENT DÉVELOPPEMENT ET SURVIE DE L'HUMANITÉ
La course aux armements est la seule qui ne comporte pas de ligne d'arrivée. Elle n'a pas d'autre fin que l'anéantissement de l'humanité. Les deux Grands, épuisés par des dépenses toujours plus lourdes, se sont enfin engagés dans de complexes négociations pour réduire leurs arsenaux nucléaires et éviter de périlleuses confrontations dans le tiers-monde.
Le Monde diplomatique explore le sens de ce nouveau réalisme et analyse ses conséquences, au Sud comme au Nord. Avec espoir, mais aussi avec une ombre de scepticisme, les pauvres de la planète attendent que la détente actuelle débouche sur une stratégie globale de développement.
Au seuil d'une ère nouvelle, les grandes puissances et l'Europe sauront-elles trouver des idées de justice et de progrès pour façonner le monde de demain ?
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
96 p. – 38 F
BON DE COMMANDE
LA PAIX DES GRANDS, L'ESPOIR DES PAUVRES
Tarif France : 42 F - Tarif étranger : 46 F (frais d'expédition inclus)
NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____ CODE POSTAL _____
LOCALITÉ _____ PAYS _____
Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
LM 2

réalisations dynamiques

la grande bataille de la forme

Après la création d'Amneville, station de la Moselle bâtie de toutes pièces en 1986, totalisant plus de 8 500 curistes en 1988, *un médecin généraliste* de La Chaise-Dieu ressuscite à La Souchère, en Haute-Loire, des thermes enfouis dans les résineux depuis 1923. Et Saint-Lary, qui était déjà station de sports d'hiver dans les Hautes-Pyrénées, est devenue l'année dernière station thermale avec la création d'un établissement ORL et rhumatologie de pointe. Quant aux projets, souvent réalisables à court terme, ils ne sont pas en reste : Aix-en-Provence se transforme radicalement, La Bourboule ouvre un centre de beauté, Avène-les-Bains se prépare à réaliser le sien dans l'Hérault et Plombières, dans les Vosges, annonce un vaste complexe de 3 000 mètres carrés abrité sous une verrière futuriste. Bride-les-Bains investit dans le cadre de l'aménagement de son « Village olympique » *(voir ci-contre « Olympisme et thermalisme »)* et Vichy met littéralement en orbite la station de demain, vaste espace de santé et d'esthétique des temps futurs dû à Jean Nouvel, l'architecte de l'Institut du monde arabe.

Loisirs thérapeutiques

Décalage entre le dynamisme des stations et la récente diminution du nombre des curistes ? On ne peut manquer de souligner que les réalisations et les projets qui fleurissent un peu partout concernent davantage le phénomène actuel du tourisme de santé que la cure thermale traditionnelle. Depuis 1979, depuis que Contrexéville inventait la remise en forme avec son fameux « Forfait-ligne » de dix jours, sont venues en effet s'ajouter aux vingt et un jours de traitements, prescrits par le médecin et remboursés par la Sécurité sociale, des formules plus souples et plus courtes, non prises en charge, qui permettent en somme... aux bien-portants de venir chercher la détente, de perdre quelques kilos, de se calmer les nerfs, voire d'arrêter de fumer en mariant l'exercice sportif et les balades oxygénées aux délices de la douche filiforme et du massage sous-marin. *Passeport pour la forme* (Vittel), *Equilibre 7* (Evian), *Cure anti-tabac* (Aix-Marlioz), *Semaines privées* (chaîne thermale du Soleil), *Cantal-Relax* (Chaudes-Aigues), *Bio-Source* et *Daxium* (Dax), *Mini-Maxi* (Uriage) plus récemment, l'imagination n'a pas manqué aux villes d'eaux ces derniers temps, qui sont même allées jusqu'à inventer le ski thermal (Salins-les-Bains, Bagnols-les-Bains, Ax-les-Thermes), astucieux cocktail de bains bouillonnants et de promenades dans la poudreuse.

Pour autant, on ne peut cependant pas parler de concurrence entre la cure libre et la cure classique, la première représentant, bien entendu, à travers un phénomène de mode, un complément et une diversification pour la seconde. Vous avez dit concurrence ? Le développement du tourisme de santé aidant, les stations thermales devront cependant être un peu plus vigilantes face à l'offensive des instituts de thalassothérapie. Et pas seulement les plus connus, ceux qui se sont fait une spécialité de la remise en forme par l'eau de mer : Perros-Guirec qui nébulise l'eau de mer en un fin brouillard afin de dénicotiniser les poumons du fumeur ; Le Touquet qui après une cure post-natale lance une formule pour jambes fatiguées ; Carnac qui fête ses dix ans en s'offrant un deuxième hôtel intégré et deux nouvelles piscines de soins ; Port-Barcarès qui conjugue joliment la diététique gourmande et le sport. Le danger, pour les stations thermales, vient peut-être de ces nouveaux temples de la prévention marine qui se sont récemment ancrés çà et là sur les côtes avec des structures et des équipements de plus en plus performants : La Grand-Motte, ouvert en mai 88, qui a su d'emblée s'attaquer aux « maladies du siècle » que sont le stress, le tabagisme ou la mauvaise hygiène alimentaire ; Thalgo-La Baule, superbe complexe de détente et de beauté édifié dans le cadre luxueux de l'Hôtel Royal rénové ; Atlanthal, qui, sur la côte basque, n'a pas hésité à aller croiser le fer avec Jean Bobet. Le raz de marée n'est pas terminé : Promo-thermes (une chaîne thermale !) ouvre cet été à 12 kilomètres de Caen, sur la plage de Riva-Bella, cinquante et une chambres trois étoiles flanquées d'un centre de thalassothérapie ultramoderne ; la chaîne Mercure a inauguré en juillet sur la côte vendéenne son Institut des Sables ; et, sensiblement à la même époque, Saint-Jean-de-Luz se prépare à l'inauguration de Hélianthal, annoncé comme un vaste ensemble dont le clou devrait être, à l'image de Atlanthal, un parcours bio-marin à vocation à la fois ludique et médicale. Voilà, sans doute, l'attraction et le point fort de la thalassothérapie nouvelle vague : de vastes espaces-forme, des piscines d'eau de mer chauffée géantes où, sortis des baignoires et des cabines de soins déjà traditionnelles, les « touristes de santé » peuvent s'ébattre librement dans des bassins de marche, souverains contre les jambes lourdes, évoluer dans des contre-courants destinés à développer leurs capacités cardio-vasculaires, se détendre dans un secteur de relaxation par bouillonnement, et même masser leurs nuques, leurs épaules et leurs colonnes vertébrales dans une zone de jets pulsés. Ce qui est, en somme, une façon d'inventer les loisirs thérapeutiques.

GUY DELUCHEY.

Cherchez l'erreur !

D'OU vient que les deux principaux syndicats thermaux ne publient pas les mêmes chiffres pour la saison 1988 (637 494 curistes et 1,59 % de régression pour le SNET, 642 669 curistes et une baisse de 0,59 % pour l'UNET) ?

Vérification faite, il semble que la différence porte surtout sur la station de Barbotan-les-Thermes, à laquelle le premier syndicat accorde 22 220 curistes en 1988 (en diminution de 0,37 %), alors que le second, lui, en accorde 28 220 (en augmentation de 26,52 % !) Où est la vérité ? Le troisième syndicat thermal, la Chaîne du soleil, à qui appartient la station de Barbotan, nous a confirmé que le chiffre réel de sa station est bien de 22 220...

Quoi qu'il en soit, au palmarès des villes d'eaux 1988, Dax est toujours en tête, avec 51 514 curistes, devant les thermes nationaux d'Aix-les-Bains (49 399 curistes) et d'Amélie-les-Bains (31 910 curistes). La lanterne rouge est actuellement occupée par Aulus-les-Bains, station de l'Ariège, qui a reçu 60 curistes en 1988 contre 75 en 1987.

Le trésor des Pyrénées

LES Anglais vinrent les premiers. Découvreurs des Pyrénées et de leur spectacle grandiose, ils seront rapidement suivis par les créateurs des stations thermales qui allaient donner aux romantiques de la première partie du dix-neuvième siècle le prétexte et le motif de récits et de dessins et les contours d'une mode, le « Voyage aux Pyrénées ». Napoléon III, fervent bâtisseur et remarquable aménageur, fera le reste : la route thermale qui, reliant neuf stations en bravant les défis de la géographie (on passer un col à 2 115 mètres d'altitude) créera un lien et reste aujourd'hui encore, un véritable itinéraire de découverte.

Un exemplaire travail d'inventaire et de recensement des ensembles urbains et architecturaux voulus par le Second Empire et conservés jusqu'à nous a été réalisé ces dernières années et a fait l'objet d'une exposition à l'Institut français d'architecture, à Paris. Un livre existe qui en porte témoignage (1). Recueil des paysages collectés par les peintres du siècle dernier prolongé par un reportage photographique confié à Dahliette Suchevre, rassemble les informations disponibles sur cet ensemble.

« Véritable morceau d'anthologie de l'aménagement du territoire, comme l'écrit Lise Grenier dans la préface, la Route thermale est aussi exemplaire dans l'urbanisme et l'architecture qu'elle a suscitées ; une architecture d'un classicisme harmonieux qui semble vouloir tempérer la fougue de la nature environnante ; un urbanisme qui, loin de renier cette nature, de marquer une rupture, établit un réseau de ramifications végétales hiérarchisées s'enfonçant vers la montagne. Exceptionnel système de promenades créé pour le bien-être du curiste. » Car on vient chercher les eaux — Eaux-Chaudes, Eaux-Bonnes, Argelès-Gazost, Cauterets, Luchon — mais on vient aussi se repaître d'air pur et pourquoi pas, de paysages ? Le dix-neuvième siècle a montré, et le vingtième siècle n'a pas toujours eu le loisir de le contredire, que le paysage ne s'arrêtait pas aux portes des villes, que les parcs, les harmonies urbaines pouvaient résulter d'une volonté et d'un projet d'ensemble dont cet ouvrage qui intéressera autant les spécialistes que les amateurs curieux de ces choses est le véritable guide.

(1) *Le Voyage aux Pyrénées ou la route thermale*, 208 pages, 250 illustrations en couleurs et en noir et blanc, cartes et itinéraires. Edité par Randonnées pyrénéennes et l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris. 246 F. Lire aussi *Villes d'eau en France*, IFA. Diffusion Hazan. 195 F.

PARIS-ATHÈNES 950 F*
PARIS-RIO 5 980 F*
Avec Air Charter, filiale d'Air France et d'Air Inter
Jumbo CHARTER
SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER
MINITEL 3615 + JUMBO. PARIS 6e : 46 34 19 79 ; PARIS 2e : 47 42 06 92 ; TROYES : 25 73 65 94 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES

A EVIAN 7 JOURS POUR RETROUVER SON EQUILIBRE
evian

Une Cure Thermale - Eurothermes
Dans la diversité des régions françaises, de la mer à la montagne, dans un environnement naturel avec un accueil privilégié, des stations de réputation internationale optent pour un Thermalisme plus scientifique. Chez l'Adulte et chez l'Enfant, une large gamme d'indications médicales : affections rhumatologiques, ORL et respiratoires, allergiques, dermatologiques, hépato-vésiculaires, réno-urinaires, circulatoires, gynécologiques, métaboliques (obésité, amaigrissement).
Détente et remise en forme.
Aix-en-Provence, La Bourboule, Capvern, Cauterets, Châtel-Guyon, Cilaos (Ile de la Réunion), Les Eaux-Bonnes, Rochefort-sur-Mer.
Renseignements, documentation gratuite
EUROTHERMES FRANCE
168, rue du Fg Saint-Honoré - 75008 Paris - Tél. : 42.56.41.59.
Quelle affection
Quelle station
Nom Prénom
Adresse
M 02

CURE THERMALE 1989
Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.
Choisissez parmi les stations de la CHAINE THERMALE DU SOLEIL *leader du Thermalisme Français.*
Documentation gratuite N° B44 (hébergement et cures) à la MAISON DU THERMALISME - A PARIS : 32, av. de l'Opéra, 75002, tél. (1) 47.42.67.91. A BRUXELLES : B 1050 92, av. Louise, tél. 02.513.63.99.
Minitel 36.14 Code Novotherm.

Aix les bains
73100 SAVOIE
VOIES RESPIRATOIRES-STOMATOLOGIE
ANTI-STRESS ANTI-TABAC
THERMES DE MARLIOZ
79.61.00.91

EQUILIBRE 7
Le forfait Equilibre 7 vous propose une remise en forme optimale dans le cadre ultra-moderne du Centre Evian Equilibre. 7 jours pour retrouver votre équilibre à Evian : un séjour de détente dans l'hôtel de votre choix et un programme complet établi avec un médecin, qui allie hydrothérapie et soins diététique aux activités sportives les plus diverses : randonnée, tennis, aquagym...
Evian. Le séjour de l'équilibre.
Merci de me faire parvenir une documentation sur Equilibre 7.
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
A remplir et à adresser à l'Office de Tourisme, BP 96 F, 74502 EVIAN-LES-BAINS Tél. 50 75 04 25
evian thermalisme et equilibre

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

Culture

La mort de l'écrivain autrichien Thomas Bernhard

Mort d'une crise cardiaque le dimanche 12 février, à l'âge de cinquante-huit ans, le romancier et dramaturge autrichien Thomas Bernhard a été enterré jeudi dans un petit cimetière de Vienne. Le testament de l'écrivain constitue une dernière provocation à l'égard de son pays : Thomas Bernhard y interdit « toute utilisation représentée, imprimée ou lue » *de son œuvre en Autriche jusqu'à ce qu'elle tombe dans le domaine public. Les milieux officiels autrichiens se sont abstenus jusqu'à présent de tout commentaire sur la disparition du « grand imprécateur », – ainsi qu'il se définissait. Mais la dernière pièce de Thomas Bernhard,* Heidenplatz, *avait été qualifiée par le président de la République, M. Kurt Waldheim d'* « insulte au peuple autrichien », *cependant que l'ancien ministre de l'éducation, M. Herbert Moritz avait estimé, après la publication des* Maîtres anciens *que l'auteur devenait* « de plus en plus un cas pour la science, mais pas uniquement pour la science littéraire ».

Au-delà de ces polémiques, reste une œuvre que chacun s'accorde à reconnaître comme l'une des plus importantes de la littérature occidentale contemporaine. Une œuvre ascétique qui demeurera telle que l'écrivain l'a fait publier de son vivant puisqu'il précise encore dans son testament : « Après ma mort, pas un seul mot de mon héritage littéraire, lettres et brouillons inclus, ne pourra être publié où que ce soit. »

La haine de la vie, le culte de l'écriture

Depuis *Gel*, son premier grand roman publié en 1963, la prose de Thomas Bernhard a coulé comme un torrent impétueux, dont le débit n'a pas même été ralenti par la crue rapide de sa production pour le théâtre. En vingt-cinq ans, c'est une œuvre considérable qui s'est accumulée, sans doute une des plus importantes de la littérature occidentale de notre temps. Et l'on murmure que le rythme des publications aurait été plus impressionnant encore si l'éditeur de Bernhard n'avait pas tenté de calmer le jeu, de régulariser le cours du fleuve en évitant de mettre sur le marché trois romans chaque année... Pourtant, le prodige de l'écriture bernhardienne veut que l'abondance aille de front avec la *minutie* et la perfection, que la rapidité du courant s'accompagne d'une grande variété. Il y a du Bach dans le « génie fou » de Thomas Bernhard. Dans les jours qui précèdent son suicide, le pianiste du *Naufragé* (1983) joue *« toujours et uniquement Bach et Haendel, sans arrêt, jusqu'à la perte de conscience »*.

Thomas Bernhard a pris un malin plaisir à déjouer régulièrement l'attente de la critique. Après *Perturbation* (1967), *la Plâtrière* (1970), *Corrections* (1975), on évoquait la grande parlerie de ses héros *dérangés*, son art de la phrase longue, de la redondance obsédante, de la logorrhée interminable et désespérée. Puis vinrent coup sur coup, de 1975 à 1982, les cinq volumes de l'autobiographie. Les réfractaires qui avaient quitté la salle en soupirant sur les longueurs tournoyantes de l'imprécation bernhardienne revenaient à leurs fauteuils en criant à la découverte d'un « nouveau classique », capable de mêler poésie et vérité comme les grands anciens.

Puis vinrent les impromptus déconcertants et les bizarres miniatures de *l'Imitateur* (1978). Ces petites *histoires macabres à mourir de rire*, dignes des anecdotes qu'affectionne Cioran lorsqu'il est en verve et proclame son admiration pour les concierges qui se pendent et qui valent mieux qu'un écrivain vivant, laissaient quelques grands esprits sur leur faim. *« Quelle perte pour nous s'il s'avérait que Bernhard n'a rien de plus à nous dire que cela »*, s'exclamait George Steiner, dans le *Times Literary Supplement*. Le texte qui avait attristé Steiner peut être cité intégralement, tant il est court : *« PTT. – Des années après la mort de notre mère, les PTT lui distribuaient encore des lettres qui lui étaient adressées. Les PTT refusaient d'admettre sa mort. »*

Après ce cycle de micro-histoires aphoristiques, où se trouvent condensées toute sa sagesse et sa folie, Thomas Bernhard retrouva le souffle séditieux de ses premiers chefs-d'œuvre. Ainsi dans *Maîtres anciens, Comédie* (1985), dont on n'a pas assez souligné la pertinente contribution à la discussion sur le cas Heidegger. Entre autres fines analyses du plus-grand-philosophe-allemand-de-notre-temps, on trouve cet alerte croquis : *« Heidegger dans sa culotte de golf feutrée, devant l'hypocrite blockhaus de Todtnauberg, ne reste plus pour moi qu'une photo qui le démasque, petit-bourgeois de la pensée avec le bonnet noir de la Forêt Noire sur sa tête, dans laquelle n'a jamais cessé de bouillonner l'imbécillité allemande »*. Cette fois, ce sont sans doute les philosophes qui vont faire claquer leurs fauteuils. Avec Thomas Bernhard au programme, les directeurs de théâtre font aussi souvent salle vide à guichets fermés : le rêve, en somme.

Il est très rare que Thomas Bernhard fasse preuve d'exagération. Si les choses paraissent exagérément sombres ou insupportables sous sa plume, c'est que sa fiction précède la réalité. Lorsqu'il mettait en garde contre les résurgences les plus troubles du passé national-socialiste dans son pays, on le trouvait excessif et injuste. Depuis, certains événements ont radicalement modifié le statut de sa prose. Le pamphlétaire « surréaliste » était bel et bien un *romancier réaliste, chroniqueur* attentif de la Comédie humaine de son temps. De même, lorsqu'il peuplait ses livres de suicidés et de génies subitement emportés par la maladie, on protestait : « Allons donc, une santé de fer, rien de tel que d'avoir frôlé la mort dans son enfance pour s'accrocher à la vie. » Mais cette fois encore, la fiction a anticipé la réalité. Comme ses héros, Bernhard est mort avant l'âge, au moment où sa gloire internationale devenait inconciliable avec sa vocation de génie maudit. C'est sans doute pour cela qu'il avait besoin de l'Autriche : là, il se savait détesté autant que l'exigeait son mépris de la réalité humaine.

Une verve endiablée

Ce chef de file de la vie littéraire a vécu comme un misanthrope et un anachorète, à l'écart des cénacles littéraires, et n'a été vraiment reconnu que durant les dernières années. Sa *notoriété* scandaleuse a d'ailleurs plutôt caché que révélé la véritable *importance* de l'écrivain. Bernhard a bouleversé certaines idées reçues sur la *modernité* littéraire. Tandis que Peter Handke (de onze ans son cadet) a connu d'emblée la célébrité en s'illustrant dans l'avant-garde expérimentale, avant de revenir à une écriture plus classique, Thomas Bernhard n'avait publié jusqu'en 1962 que des recueils de poésies, qui paraissaient pâles en regard de son œuvre ultérieure.

Le passage à la prose, dans *Gel*, se produit comme une éruption, et depuis lors tous les livres de Bernhard semblent dictés par une nécessité si impérieuse qu'on en viendrait presque à oublier qu'ils sont *écrits*. La subtile complexité de la phrase, le *travail raffiné de l'écriture*, n'apparaissent qu'au lecteur qui cherche à les *trouver*. Car au premier degré, et même au deuxième, *c'est une véhémence en apparence* incontrôlée qui vous empoigne, *quand ce n'est pas une verve* endiablée qui paraît couler de source. Il n'y a pas beaucoup de prosateurs qui sachent, comme Bernhard, faire oublier leur virtuosité à force de violence expressive.

Un des jugements les plus justes portés sur Thomas Bernhard est celui d'Ingeborg Bachmann. Elle le comparait à Kafka, dont le « style » ne se remarque pas : *« La particularité vient de la compulsion, et chez Bernhard tout est compulsif, tout descend la pente du discours, dans une chute généralisée. Par la manière dont il les assemble, les mots redeviennent catégoriques, les mots gênent. Ce sont des livres sur les choses dernières, sur la misère de l'homme, sur l'état de perturbation où chacun se trouve. »*

La haine de la vie, de la nature, des hommes, l'hypothèse d'un dieu mauvais, ne s'équilibrent que par un culte frénétique de l'écriture qui construit un anti-monde, le seul habitable. *« Notre existence consiste à être continuellement contre la nature, disait Glenn, à procéder contre la nature jusqu'au moment où nous baissons les bras parce que la nature est plus forte que nous. nous qui, par outrecuidance, avons fait de nous-mêmes un* « produit de l'art ». *Nous sommes ceux qui voulons continuellement échapper à la nature, mais nous n'y arrivons pas, nous restons sur le carreau ».*

JACQUES LE RIDER.

SIPP PRESSEINDER-LOCKER VERLAG

« Nous sommes des misérables »

VIENNE
de notre correspondante

Toujours prêt à dénigrer l'Autriche, pour lui un *« musée d'art ancien catholico-national-socialiste »*, et à couvrir de propos au vitriol ses compatriotes, Thomas Bernhard avait jalonné sa carrière littéraire de scandales plus ou moins retentissants.

A peine connu, en 1968, Thomas Bernhard avait déjà provoqué l'indignation d'un ministre de l'éducation, M. Theodor Piffl-Percevic, à l'occasion de la remise du prix d'Etat de littérature : *« Nous autres Autrichiens*, avait-il dit, *nous sommes des apathiques... Nous n'avons rien à dire sauf que nous sommes des misérables. »* Le ministre, furieux devant tant d'ingratitude, avait quitté la salle en signe de protestation.

Les relations de l'écrivain avec la classe politique autrichienne ont été le plus souvent conflictuelles. Après la création du *Faiseur de théâtre* au Festival de Salzbourg, en 1985, l'ancien ministre des finances et actuel chancelier, M. Franz Vranitzky, avait reproché à l'auteur de présenter à la société autrichienne *« un miroir barbouillé »*.

Le dernier et sans doute le plus important de tous les scandales qu'avait provoqués le dénigrement systématique de l'Autriche par Thomas Bernhard, qui était pourtant lié à ce pays d'après ses propres mots par un véritable *« amour-haine »*, s'était produit en novembre dernier à l'occasion de la création de *Heldenplatz* (place des héros). Traitant du passé nazi des Autrichiens et de leur antisémitisme toujours vivant, la pièce avait suscité une véritable tempête dans la classe politique. Le président de la République, M. Kurt Waldheim, avait *qualifié* la pièce d' *« insulte au peuple autrichien »* et protesté, comme beaucoup d'autres, contre sa représentation au Théâtre national de Vienne. Six acteurs du théâtre avaient refusé de jouer dans *Heldenplatz*. Et pourtant, dès la première, la pièce avait été très appréciée par les critiques et bien accueillie par le public viennois.

Les romans de Thomas Bernhard donnèrent lieu, eux aussi, à plusieurs éclats. Se sentant offensé par le roman autobiographique *Die Ursache* (la cause), un des amis d'enfance de Thomas Bernhard, un prêtre, obtenait par un procès la suppression de plusieurs passages du roman.

En été 1984, son roman *Des arbres à abattre* fut temporairement saisi à la suite d'une plainte en justice du compositeur Gerhard Lampersberg, ancien ami de Thomas Bernhard. La riposte de ce dernier et de sa maison d'édition était une interdiction – temporaire – de livrer ses œuvres aux librairies autrichiennes.

WALTRAUD BARYLI.

Avait-il l'espoir d'animer les ombres ?

De plus en plus souvent, ces dernières années, Thomas Bernhard, dans le courant de ses pièces de théâtre, pestait contre le théâtre. Tout à coup tel ou tel de ses protagonistes, sans raison, *piquait une colère contre* le théâtre, les actrices, les rideaux, les décors, les dialogues, contre tout. Et, ce faisant, Thomas Bernhard ne cessait plus d'écrire des pièces de théâtre, et d'y caser de nouvelles crises de rage contre le théâtre, et dans ses romans aussi le théâtre en prenait pour son grade, d'ailleurs ses romans au fur et à mesure avaient des airs de pièces de théâtre travesties en romans, il est vrai que dès son deuxième roman, *Perturbation*, toute la seconde partie du livre était, dans un palais perdu dans une forêt, l'infini monologue d'un prince qui passait sa nuit à rêver de théâtre, ou peut-être plutôt à créer un théâtre de rêve.

Et à écouter un peu attentivement les vitupérations de Thomas Bernhard, tout se passe comme s'il avait été, un soir, sans doute assez tôt dans la vie, dès son enfance, absolument saisi d'horreur devant l'incroyable inanité d'une représentation théâtrale. Non mais qu'est-ce que c'est que ça ? Qu'est-ce que ça signifie ? Qui singe quoi ? Ont-ils perdu la boule ? Et à quelle fin ? Qu'est-ce que ça peut me foutre, à moi, que le roi Lear soit servi par cinquante soldats, ou par dix ? C'est à des siècles-lumière de moi, et aussi de ces gens-là, qui sont en train de contrefaire des Anglais, des Ecossais, de quel siècle ? Criailleries, peinturlurage, guenilles, voix fausses, gesticulations, regards incapables de se poser sur quelque chose ! Cauchemar ! Absurdité ! Sinistre parade de macchabées !

Macchabées

Oui, de macchabées, parce que Thomas Bernhard, c'est un cas, la mort ne lui a pas lâché l'épaule, tous les jours de sa vie. Elle l'avait empoigné une fois pour toutes. Il se secouait. Il ne nous parle que de ça, au point que nous aurions dû en avoir par-dessus la tête, car la mort, il n'y a pas plus facile et plus rebattu comme verbiage, de la part des écrivains, c'est vraiment le bouche-trou, mais Thomas Bernhard, non, il ne s'en servait pas pour noircir les pages, la mort était son énergie, la mort était sa haine, son pain, presque son sexe, son encre, son stylo, sa main, si bien que ça n'a pas de sens, pour Thomas Bernhard, de mourir officiellement, pour l'état civil.

Il n'était pas là, il ne prenait pas part, sauf pour rire, il n'avait pas pu se faire à cette réalité que les gens causent, et causent, et causent, sur des trajets interminables, et n'arrivent pas à se taire, et recommencent d'un jour à l'autre la même manivelle, et qu'il y ait en fin de compte si peu de suicides et si peu de déments qui ont débranché, et c'est là, juste là, que ce remue-ménage du monde recoupait le cauchemar des acteurs que Thomas Bernhard, un jour, avait vus jouer Shakespeare ou Schiller ou on ne sait qui.

Il se tenait comme un sauvage. Il a été fidèle, il a aidé certains à vivre. Et puis écrire, écrire des pièces de théâtre. Avait-il l'espoir de manier les ficelles des poupées, de les manier plus doucement, plus affectueusement que d'autres ? Avait-il l'espoir d'animer des ombres ? Il n'avait aucun espoir. Il était le plus grand écrivain vivant, aujourd'hui. Encore un vide, mais celui-là, vraiment affreux.

MICHEL COURNOT.

Le décès du couturier Guy Laroche

Un double empire

Le couturier Guy Laroche est décédé à son domicile dans la nuit de jeudi à vendredi *« des suites d'une longue maladie »*. Il était âgé de soixante-six ans.

C'est le 26 janvier dernier, au palais Galliera, que Guy Laroche se voyait décerner pour sa dernière collection Printemps – Eté » 1989 le Dé d'or, récompense attribuée chaque saison à un couturier par un jury de professionnels. Fils d'un hôtelier de La Rochelle, Guy Laroche, modéliste pendant huit ans chez Jean Dessès, avait créé sa griffe en 1957 à l'âge de trente et un ans. Il s'installe alors dans un petit local au 37 de l'avenue Franklin-Roosevelt et, à l'ombre des grands (Dior et Castillo qui emploie alors 1 100 personnes), opte pour la couleur, le confort, la fraîcheur. Il impose son style avec la *loose line* (la robe sac) mais aussi les tissus corail, les imprimés fleuris annonçant les débuts du prêt-à-porter.

Dès 1961, il décide de diversifier son activité, s'installant avenue Montaigne et ouvrant une première boutique, suivie de la création d'un département homme (1966) et du lancement de parfums : Fifji (1966), Eau folle (1970), Drakkar noir (1972) J'ai osé (1974), enfin Clandestine (1986). Plutôt discret, Guy Laroche avait en trente-deux ans imposé un sport chic à la française, une mode rassurante, sans excès, adoptée par les épouses de plusieurs hommes politiques, de Mme Balladur à Mme Pompidou (fidèle cliente dès 1961) en passant par Bernadette Chirac.

Derrière son nom se cache aujourd'hui un double empire : le prêt-à-porter – 350 000 pièces diffusées chaque année, – un chiffre d'affaires évalué à 1,8 milliard de francs incluant quelque 250 licences ; les parfums (secteur dépendant du groupe L'Oréal) dont les produits leaders restent Drakkar noir (première vente mondiale de parfum masculin en volume) et Fidji. Quand on demandait à Guy Laroche à quelle époque il aurait aimé vivre, il répondait : *« La nôtre. »*

GALERIE JEAN PEYROLE
14, rue de Sévigné Paris (4e) 42.77.74.59
QUATORZIÈME ANNIVERSAIRE
"VOIR ET REVOIR"
BÉGHIN, BIBONNE, BOLLO, BOST, COUCHAT, D. ESTEBAN, GOVERNATORI, GUTHERZ, JOUSSELIN, QUENEAU, TIROUFLET, WOLF
jusqu'au 4 mars 1989
14h. - 19h. sauf dim. et lundi - Samedi 10 h.30 - 12 h.30 et 14h. - 19h.

REVENUS 1988
CALCULEZ VOS IMPOTS
Service télématique du MONDE
36.15 LM

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Culture

THÉATRE

« Le Livre de Job » d'André Engel

La voix parasitée

Un beau texte,
Le Livre de Job,
de bons comédiens,
perdus dans une tempête
de décors,
et l'heureuse redécouverte
d'une pièce de l'auteur
du Journal d'une femme
de chambre.

André Engel porte au théâtre *Le Livre de Job*, *« le premier roman métaphysique de la littérature universelle »*, dit le plus récent traducteur de la Bible, André Chouraqui.

Engel garde la ligne générale de l'œuvre : Satan obtient de Yahvé que Job, un ancêtre que sa droiture et sa justice ont rendu très populaire, soit privé de ses biens, de ses parents, et que tout son corps soit l'objet d'un « ulcère malin », Job va se révolter.

Au cours d'un échange avec trois amis, puis avec un voyageur venu de plus loin, Job va exprimer les questionnements de la douleur, le doute d'un ordre universel. Il va accepter de renoncer à tout, sauf à sa volonté de justice.

Avant de restituer à Job ses enfants et son patrimoine, Elohim lui répondra par une assez étrange description des monstres de la nature. Observons d'abord que ce poème sublime est d'emblée rétréci par la vision d'Engel. Chouraqui, après bien d'autres, souligne que *« le caractère universel » du Livre de Job* tient à ce que Job *« n'est ni un Judéen ni un israélite, mais un Iduméen »*.

Or Engel présente Job comme un israélite. La soirée débute en fanfare, par un énorme coup de bluff : Satan met le feu à la demeure de Job (*qui* est étrangement montré comme un pacha, un patapouf paresseusement assis sur son seuil), Satan met donc le feu, et les flammes envahissent d'un coup le décor, montent jusqu'aux cintres, tout se passe très vite, comme si le Théâtre de Chaillot prenait feu, des équipes accourent avec des extincteurs, le rideau de fer retombe, comme obligatoire en cas d'incendie. Puis *Satan* (Yann Collette, excellent) vient annoncer qu'il prendre des risques on est parfois dépassé, mais qu'il n'est pas la peine d'évacuer le théâtre, que la représentation va reprendre.

Le rideau va se relever sur un très grand et profond décor noir, fumant, de ruines après incendie. Très impressionnant, Engel reste un adepte de l'ultra-décorativisme. Job (Jean Dautremay), couvert de plaies, est accroupi dans un coin, perdu dans cette immensité charbonneuse, soigné par sa femme (Bénédicte Sire), qui, c'est inattendu, lui pose des ventouses.

Deux heures durant, le texte de la Bible va *nous être prononcé* par Jean Dautremay et les autres participants.

Deux heures durant, le texte de la Bible va nous être donné, par Jean Dautremay et les autres participants. Certes l'entreprise de faire entendre une si grande œuvre est attachante. Certes le décor est très beau, et les costumes conviennent bien. Certes les quelques déplacements des comédiens dans l'espace semblent aller de soi. Certes les quelques sourires que se permet, que nous permet, Engel, sont amusants. (Elohim veut, dès lafiant, observer Job à travers une longue-vue comme nous en trouvons sur les « sites » de montagne, mais il oublie d'y insérer une pièce de monnaie, c'est Satan qui paie, ou bien nous observons la femme de Job occupée à installer, avec ses vieilles jupes, un petit « bazar du temple », un petit « marché aux puces », bon, ce sont des plaisanteries sans plus, faites avec élégance).

Mais, et c'est un grand mais : la voix même de Job, et de ses répondants, ces voix toutes petites et toutes lointaines dans cet appareil théâtral énorme, ne « portent » pas les paroles de la Bible. Et cela tien aussi à ce que les acteurs, qui sont d'excellents acteurs, ne disposent pas des dimensions, dramatiques, spirituelles, et thoraciques, qui leur permettraient de faire vivre les paroles géniales du *Livre de Job*. Ils disent ça intelligemment, avec conviction, et ce n'est pas assez. Si bien qu'après disons vingt à trente minutes d'effort d'écoute, nous n'écoutons plus vraiment, tout sombre dans l'ennui.

Il est long, le texte du *Livre de Job*, mais il est si fort et si beau qu'un grand acteur, doué d'une grande âme, d'une grande voix, eût très bien pu nous le transmettre, debout ou assis, face à nous, sans ornementation d'appoint. Mais aujourd'hui il y a une tendance à étouffer l'art de l'acteur sous les décorations, les accessoires, les lumières ou les pénombres, les gags. L'acteur est presque un naufragé, dans l'océan et la tempête des décors et des inventions de mise en scène. Ainsi *le Livre de Job* disparaît en cours de route, et le spectateur est heureux de le relire à la maison.

***

Régis Santon réussit un coup de maître en présentant l'excellente pièce d'Octave Mirbeau, *le Foyer*.

« Le Foyer » est une maison où sont enfermées des jeunes filles qui n'ont pas de famille, ou qui ont été retirées à leur famille. Dans des ateliers, elles fabriquent des accessoires pour des chapeaux de femme.

Scandale : en présence de vieux messieurs, des pensionnaires sont dévêtues et fouettées. L'une de ces victimes, blessée gravement, porte plainte. Une autre meurt dans un placard.

Le président du « Foyer », sénateur, membre de l'Académie française, parviendrait à étouffer le scandale, mais d'autre part lui-même a détourné les fonds destinés à cette institution, et les a perdus, en Bourse. Une somme énorme.

Par un intermédiaire spécialiste des bons offices, un ministre négocie le silence sur les « ballets bleus » du « Foyer » contre la non-intervention du sénateur à propos d'une loi sur l'enseignement, et le sénateur se procure l'argent détourné en jetant sa femme dans les bras de l'un de ses anciens amants, gros homme d'affaires.

La pièce fut écrite en 1906. De nombreuses répliques sont d'une justesse et d'un cynisme effrayants. Le dialogue tape dans le mille. Conduits sans faiblesse par Régis Santon dans un décor tricolore de Jacques Deneux, les acteurs, François Lalande, Jacques Dacquine, Annie Sinigalia, Michel Armin, leurs camarades, sont parfaits. Vraiment une bonne soirée.

MICHEL COURNOT.

★ *Le Livre de Job*, au Théâtre de Chaillot. Tél. : 47-27-81-15.

★ *Le Foyer*, au Théâtre de la Plaine. Tél. : 40-43-01-82.

« Le Temps et la Chambre », de Botho Strauss

Trous de mémoire

On peut difficilement
rester à Berlin
sans aller au théâtre,
surtout quand Luc Bondy
crée à la Schaubühne
la dernière pièce
de Botho Strauss.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

La chambre est un lieu de passage et de rencontres. Elle a la forme d'un rectangle allongé avec un plancher ciré, des murs aux teintes neutres, de hautes fenêtres donnant sur des immeubles genre HLM bourgeois. Elle est due à Richard Peduzzi qui dispose les spectateurs en deux groupes perpendiculaires sur la largeur et la longueur du rectangle. La Schaubühne est sans doute le seul théâtre au monde réellement transformable.

Quand on arrive, deux hommes sont enfouis dans des fauteuils de cuir : un assez petit, tout rond, appelé Olaf, qui tourne le dos aux fenêtres. Un grand à l'allure nonchalante, Julius, leur fait face. Tous deux ont des gestes parfaitement synchro pour croiser les jambes, par exemple, ou allumer une cigarette. Julius se lève, regarde dans la rue une femme qui passe sur laquelle il fait des commentaires peu flatteurs. Elle entre. On apprendra bientôt qu'elle s'appelle Marie Steuber, un nom qu'elle va garder tout en se coulant dans différents personnages.

Marie Steuber est la première d'une série d'individus affolés, inquiets, empêtrés dans le flou de leur passé. Ils sont désignés par une caractéristique : l'homme sans montre ou la femme endormie... Au long du spectacle, ils vont devenir autres, changer de comportement, de caractéristiques. Aussi selon les situations qu'ils auront à vivre, fragments de vie, temps décomposé qui s'émiette, se disperse ou s'enroule sur lui-même comme dans des souvenirs trop souvent répétés dont on a perdu le fil et qui ne sont plus tout à fait vrais.

Par sa construction, la pièce en rappelle une autre de Botho Strauss, *la Trilogie du revoir*, que Claude Regis avait mise en scène à Nanterre. Là aussi, des hommes et des femmes se croisaient dans un même endroit et, sans logique apparente, s'arrêtaient ensemble un moment.

Les personnages de Botho Strauss semblent toujours trébucher au bord du temps, se rater de quelques minutes, tomber dans des trous de mémoire, des trous sombres où ils se débattent en aveugles, englués dans leurs regrets, leurs amertumes, leurs désirs brouillons et contradictoires. On parlerait de mélo si Botho Strauss ne traitait le désarroi de ces grandes personnes puériles avec une distance cynique, avec un esprit sarcastique auquel ici Luc Bondy apporte de l'agressivité, une loufoquerie perverse irrésistiblement drôle.

Le fil de l'intrigue (car il y en a quand même une qui se retrouve soigneusement mise en lumière juste au moment où il le faut), c'est la guerre des sexes, l'affrontement sauvage de gens civilisés qui savent utiliser les faiblesses de l'adversaire.

Eternelle histoire que Luc Bondy renouvelle par son humour chatoyant, sa charmeuse méchanceté. Il organise un vrai match de boxe avec feintes et combats, où la parole sert à *faire mal*, à se défendre. On se lance des mots qui tuent, on se cogne réellement, on a oublié la tendresse. C'est réglé de main de maître. A chaque instant, on rit, on a le souffle coupé, l'intelligence de la mise en scène est un ravissement. Mais ce n'est pas tout. Non seulement les comédiens ont une force époustouflante, mais Luc Bondy les a dirigés de manière à ce que, au-delà du brillant, du mordant, apparaissent dans cette chambre lisse comme un miroir, dans ce temps qui se défait, des visages de vérité fragiles et inexorables.

COLETTE GODARD.

PHOTO

Un livre et une exposition
de Mikael Levin

Eaux profondes

Séduit par *« la beauté simple et tranquille du lieu »*, Mikael Levin, trente-cinq ans, fixé à New-York, se rend chaque été, depuis 1984, dans le Södermanland, en Suède, sur une île boisée située à proximité d'un étang ovale appelé Ericbergasjön. Il accède en barque à ce site lacustre, cerné par un réseau de lacs et de rivières. Levin transcrit ses sensations de voyage avec une grande douceur.

Saisies par un œil habité, ces ondes calmes, faussement sereines, se propagent dans un livre superbement imprimé. Et dans un accrochage où la finesse des tirages permet de savourer la densité de cette intime odyssée.

P. R.

★ *Silent Passage*, de Mikael Levin. Ed. Gassit-CAC, Belfort.

★ *Un lac au nord, en été, photographies 1984-1988*. Galerie Michèle-Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e, jusqu'au 4 mars.

CRETEIL Maison des Arts
du 1er au 5 mars
5 CONCERTS EXCEPTIONNELS
en accord avec Pierre J. BIANCO
DIANE DUFRESNE
SYMPHONIQUE'N ROCK
avec l'Orchestre Symphonique d'Europe
Direction Olivier Holt
en collaboration avec la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC
48 99 18 88

ESPACE CHAMPERRET
DU 10 AU 19 FEVRIER
BROCANTE DE PARIS
Présence d'un expert
28e SALON DES PAPIERS ANCIENS et des COLLECTIONS
Tous les jours 11-19 h - samedis et dimanches 11h-20 h
NOCTURNES les 10 et 17 jusqu'à 22 h
Metro : PORTE CHAMPERRET
Acces direct : par le Bd. Bineau - Bd Périphérique
PARKING : 1.800 places
Organisation SADEMA - Renseignements : 45 65 95 95

ODEON THEATRE NATIONAL Comédie Française
DIRECTION ANTOINE VITEZ
UN BON PATRIOTE?
JOHN OSBORNE
Adaptation Pol Quentin
Mise en scène Jean-Paul Lucet
L'Histoire du colonel Redl
Coréalisation Théâtre de l'Odéon, Théâtre des Célestins, avec la participation de la Comédie Française.
Dernière le 26 février
Du mardi au samedi à 20 h. Dimanche à 15 h.
Renseignements 43 25 70 32
Sublimes décors baroques, fantastique interprétation de Jean-Pierre Bouvier, densité des seconds rôles : la pièce fascine.
L'Express
L'histoire est attachante, la pièce se regarde comme un ciné-feuilleton.
Le Monde

PASSIONS JAZZ 89
EN TOURNEE
Mardi 21 Février 1989
A LA M.C. DE CHAMBERY
BARRET · ROMANO
TEXIER
LA BANDE A BADAULT
Production Scenes Whist CAC Les Gemeaux

GEORGE V (V.O. et V.F.) • 3 PARNASSIENS (V.F.) • NOUVELLE MAXEVILLE (V.F.)
FORUM ARC-EN-CIEL (V.F.) • PARLY 2 (V.F.) • LA VARENNE (V.F.)
VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS CET ENFANT

KENNY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUE

Philippe Cassard et Abdel El Bacha

Pianistes et poètes

Quelle épreuve pour de jeunes pianistes, même auréolés de grands prix internationaux, qu'un récital devant le public parisien, sympathique, mais souvent très « professionnel », qu'il ne faut pas décevoir quand votre carrière en dépend !...

Philippe Cassard a séduit le public de Gaveau ; beau pianiste, vrai pianiste, ce brillant vainqueur du concours de Dublin, ne ressemble à aucun autre, ne copie pas quelque aîné. On l'écoute pour la musique, au-delà des notes, que sa personnalité va nous révéler.

Sonate en ut de Mozart, sonate « facile » ; son jeu est vif, preste, gai, incisif, avec quelque gaminerie ; andante assez rapide, ombré de mélancolie ; rondo plutôt lent ; mais c'est bien Mozart.

Dans les *Fantasiestücke* op. 12 de Schumann, il paraît au début de sa recherche. La toile de rêves d'*Au soir* est emprisonnée dans une grille ternaire trop évidente ; *Aufschwung* se précipite, *mais étouffe du coup* le prodigieux ressort de cet « élan » (effet du trac, sans doute) ; dans *Grillen* (chimères), trop de rubato risque de disloquer des lignes déjà trop modelées ; quant à *In der Nacht*, il ne faut pas subtiliser à ce point des phrases au lyrisme déchaîné, mais chanter à gorge déployée, jusqu'à en mourir « dans la nuit ».

Schubert est actuellement plus proche de Philippe Cassard, dans le troisième des *Klavierstücke* posthumes en particulier, fraîcheur et intensité cohabitent ; la mélancolie s'installe peu à peu en ondes concentriques, s'approfondit sous les éclairages contrastés de ces modulations insondables tandis que, dans l'*Impromptu en la bémol mineur*, tournoient des oiseaux de paradis, images de la nostalgie dans un cœur enivré de beauté.

C'est dans la *Sonate après une lecture du Dante* que le pianiste enfin libéré déploie toutes grandes ses ailes : un Liszt franc comme l'or, dramatique, électrique, un piano somptueux avec un vrai tempo, des enchaînements, des respirations qui sont la justesse même, une intensité qui ne faiblit ni dans les évocations fantastiques ni dans les récitatifs, ni même dans le glorieux final un peu tapageur.

On me permettra d'adjoindre à celui de Philippe Cassard un récital dont une actualité brûlante, il y a un mois, m'a empêché de parler : celui d'Abdel Rahman El Bacha. Ancien grand prix Reine-Elisabeth de Belgique, ce Libanais de trente ans donne peu de concerts en France et n'a pas encore l'auditoire qu'il mérite.

Avec un physique d'homme d'affaires, c'est un poète qui révèle l'intériorité des œuvres sans les majorer. On le dit trop discret, mais il parle à ceux qui ont des oreilles pour entendre ce Mozart tout proche de Clara Haskil ; ses Schubert (*Klavierstücke*) sont écios dans les rêves, et soudain surgit un grand lyrisme visionnaire comme un vaisseau fantôme, là, immense, à côté de nous ; et ses Schumann (*Fantasiestücke*, op. 111), comme ils nous bouleversent, prière, confidence, chant d'amour, au bord du gouffre où le tourbillon nous précipite ! *Avant de revenir, dans le Tombeau de Couperin* à une simplicité, à une humilité, à une transparence qui auraient touché Ravel, tant l'émotion reste sous-jacente, comme un ruisseau modeste qui chante au creux du vallon.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Après un Prokofiev exceptionnel (grand prix de l'Académie Charles-Cros) et les concertos de Ravel, El Bacha commence un enregistrement intégral des sonates de Beethoven, dont le premier disque vient de paraître (Forlane, compact, UCD 16582).

Janos Starker au Théâtre de la Ville

Impérial... tout de même

« C'est tout de même un formidable violoncelliste, disait mon voisin. *« C'est tout de même un formidable musicien »*, a-t-on envie de renchérir après les deux récitals successifs de l'illustre Hongro-Américain, en compagnie du fidèle second, le pianiste Alain Planès.

Janos Starker s'est suffisamment décrit lui-même comme *« un cœur brûlant sous une couche de glace »* pour qu'on ne vienne pas lui reprocher de ne pas jouer les *Suites* de Bach comme Casals. Si peu d'élan, tout de même ! Des plans polyphoniques si peu marqués, une conduite *harmonique à ce point dévitalisée* !

La *Seconde sonate* de Brahms, que Starker a enregistrée avec Sebök voici longtemps (1960, Erato), est la plus sereine, la plus égocentrique du marché, face au mariage de joyeuse énergie de Du Pré-Barenboïm (1969, EMI), ou au renversement de perspectives opéré par le bouillonnant Kocsis, dans un rôle d'homme-orchestre dont s'accommode très bien le doux Perenyi (1980, Hungaroton). Situation inchangée chez Starker. Une telle permanence, tout de même, dans un si petit nombre d'œuvres, si souvent rabâchées et pas toutes majeures (*sonate* de Cassado, transcriptions diverses) !

Maître absolu de son violoncelle, on ne s'étonne pas que Starker se veuille à *ce point* maître de lui-même. Quand une telle supériorité *technique* s'affirme (comme à Prades il y a deux étés), il n'y a qu'à s'incliner.

Mais quand s'y glissent, comme lors de ces deux soirées, d'infimes faiblesses : archet écrasé dans le grave, phrasés fugitivement désinvoltes, écarts de justesse si rares chez lui qu'ils font littéralement sursauter ? Alors, tout de même...

Terrible sort que celui de ce souverain, condamné à l'infaillibilité.

ANNE REY.

CINÉMA

Le Festival de Budapest

Quand la réalité dépasse la fiction

Evénement majeur de l'hiver magyar, le Festival de Budapest offrait, cette année, un intérêt moins cinématographique que politique.

Pour ceux qui n'ont pas oublié l'été 1956, l'étonnant visage de la capitale à la veille d'une insurrection qualifiée aujourd'hui officiellement de *« soulèvement populaire »*, le climat général n'est pas sans rappeler, en ce début 1989, du moins dans les milieux intellectuels, l'ambiance d'une époque révolue et pourtant toujours inscrite au fond des mémoires.

Les préoccupations des Hongrois, les étrangers présents à la grande discussion générale sur l'état du cinéma en Hongrie, au Palais des congrès, eurent la chance d'en mieux saisir le sens lors de l'intervention du ministre d'Etat Imre Pozsgay, numéro deux du gouvernement, auteur de la petite phrase assassine sur le *« soulèvement populaire »*. Mettant l'accent sur la nécessité de remettre le pouvoir politique en symbiose avec la société civile, M. Pozsgay invitait à *« trouver des solutions concrètes »* aux graves problèmes qui affectent aujourd'hui l'audiovisuel de son pays et voyait dans ce forum *« une forme de glasnot »*. Enthousiasme général dans la salle, après une série d'interventions qui laissaient prévoir la mort, à plus ou moins brève échéance, du cinéma en Hongrie comme forme d'expression nationale.

Le chemin parcouru depuis 1956, du moins à l'écran, un livre juste publié à Budapest, aux éditions d'Etat Corvina, en langue française, dû à la plume de notre compatriote Jean-Pierre Jeancolas (1), nous permettait d'en mesurer toute l'étendue, avec des points de repère comme *Dialogue* (1963) et *le Témoin* (1969 ; montré seulement en 1979), et la lente prise de pouvoir de ce que l'auteur appelle la *« promotion Mariassy »*, du nom d'Ernest Mariassy, qui fut à l'Ecole de cinéma le professeur et l'initiateur d'une génération de futurs cinéastes entrés en cinéma à la date cruciale de 1956. Sans oublier Miklos Jancso, qui fit de nécessité vertu, du symbolisme visuel le meilleur moyen de casser la langue de bois officielle.

L'excitation actuelle, on la chercherait en vain dans les films présentés, mais mille détails, nuances, tout un non-dit, permettent pourtant d'en discerner les traces. D'abord, le goût de la morale, la tendance à vouloir tout expliquer ont disparu. C'est une société bien vivante, mais difficile à vivre, qui apparaît dans certaines fictions comme dans les documentaires. *Eldorado*, de Geza Berenenyi, conte l'ascension presque hystérique d'un petit commerçant entre 1946 et 1956. La nuance, elle est dans le portrait objectif de ce Hongrois moyen, dans la façon aussi de montrer les événements de 1956 : non plus tragédie, mais *moment d'exaltation*.

Notre vingtième siècle, première œuvre d'une jeune femme de trente-trois ans, Ildiko Enyedi, exploite à sa façon le thème des jumeaux, ou plutôt de deux jumelles aux destins contradictoires au tournant du siècle ; d'un côté, l'arrivisme d'une belle aventurière, de l'autre, l'engagement d'une jolie terroriste. *Double visage d'un même* Janus ?

Le documentaire, cette forme d'art que la Hongrie a fait sienne au même titre que le Canada, offre un contact plus immédiat et pourtant non moins ambigu. *Ballades*, des frères Gulyas, est le premier volet d'une série sur la culture hongroise en Transylvanie. Spécimen d'un genre purement magyar, la « sociographie », *Ballades* suit à la trace un enfant de cette terre autrefois hongroise, aujourd'hui roumaine, Zoltan Kallos, qui va écouter les siens, vieux et vieilles bourrés de souvenirs, conter des légendes et entonner des chants déjà recueillis et transposés par Bartok.

Plus immédiatement accessible, *Par la grâce de Dieu*, de Peter Bokor, cède la parole à Otto de Habsbourg, petit-fils de François-Joseph, député au Parlement européen, qui fait revivre à sa façon l'histoire d'une Autriche-Hongrie appelée à un nouveau destin dans une Europe unifiée, document passionnant par tout ce qu'il laisse deviner, remarquable par ce qu'il dit, notamment sur les années 30 et la situation de l'Autriche.

Judit Elek, à mi-distance du documentaire et de la fiction, présentait un premier bout-à-bout d'une œuvre ambitieuse au titre impossible, *les Flotteurs (Tutajosok)*, les hommes qui accompagnent les troncs d'arbre sur le fleuve. Retour au passé de l'Europe centrale vers 1890, à un cas historique de discrimination raciale à l'égard d'une minorité, juive. Sujet grandiose porté par une ferveur quasi militante.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Miklos, Istvan, Zoltan et les autres* (vingt-cinq ans de cinéma hongrois), éditions Corvina, 1989. 250 pages, illustré. A Paris à l'Institut hongrois, 92, rue Bonaparte.

EN BREF

● **Mouvements à l'AFAA.** — M. Daniel Abadie vient d'être nommé chef du bureau des arts plastiques à l'Association française d'action artistique (AFAA) en remplacement de M. Pascal Bonafoux, démissionnaire depuis la fin de 1988. M. Daniel Abadie, spécialiste d'art moderne, était jusqu'en octobre dernier, directeur de la documentation du Musée national d'art moderne au Centre Pompidou. L'AFAA, qui a pour mission depuis 1922, de favoriser l'expansion artistique française et les échanges internationaux, est placée sous la tutelle du secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé. Le secrétaire général de l'AFAA, M. Jean-Claude Moiret, a, pour sa part, démissionné pour rejoindre M. Jacques Boutet au CSA.

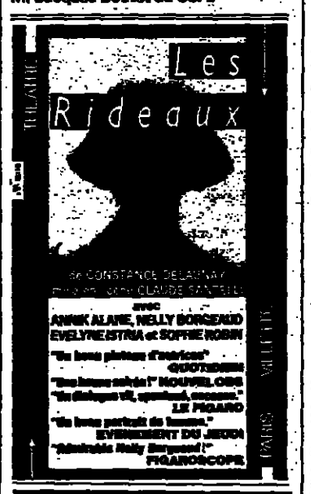

BANLIEUES BLEUES
du 24 FEVRIER au 25 MARS 1989
6e édition
Concerts d'ouverture :
24 Février - Saint-Denis
NINA SIMONE
MIRIAM MAKEBA
avec la participation d'Alpha Fnac
25 Février - Saint-Denis
RAY CHARLES
ORCHESTRE NATIONAL D'ILE-DE-FRANCE
LOC. : 4 FNAC - CLEMENTINE
Prix des places 120 F et 150 F
RENSEIGNEMENTS AUTRES CONCERTS :
Tél. : 43.85.66.00

Renseignements publicité
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 45-55-91-82
poste 4160 ou 4107

33. Internationales Beethovenfest Bonn 1989
10. September bis 2. Oktober 1989
Orchester der Beethovenhalle Bonn · Davis · Bamberger Symphoniker · Berliner Philharmonisches Orchester · Bernstein · Bielefeld Chamber Orchestra · Cleveland Quartet · Royal Concertgebouw Orchestra Amsterdam · Gardiner · Karajan · Kölner Rundfunk-Sinfonie-Orchester · Langrée · London Classical Players · Lucchesini · Musica Antiqua Köln · Dietrich · Fischer-Dieskau · Orchester Stuttgart · Rilling · Sanderling · Starker · Wiener Philharmoniker · Zedda · Zimerman
Weitere Informationen:
Orchester der Beethovenhalle Bonn
Wachsbleiche 26 · D-5300 Bonn 1
Traduction du texte ci-contre :
Festival international Beethoven à Bonn
10 septembre au 2 octobre 1989
Pour toute information :
Orchester der Beethovenhalle Bonn
Wachsbleiche 26 - 5300 Bonn 1

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Le Bal de N'DINGA est de retour !
THÉÂTRE des BOUFFES DU NORD
du 24 février au 19 mars - Location : 42.39.34.50

Communication

Une alliance Bouygues-Berlusconi parmi les onze candidats à TDF 1

Duels pour un satellite

Réuni jeudi 16 février, le conseil d'administration de Télédiffusion de France a constaté que onze projets de télévision au moins sont prêts à payer le prix (75 millions de francs par an en moyenne) de location d'un canal du satellite TDF 1. Alors qu'on craignait un manque de candidats, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, dont l'appel aux candidatures sera clos lundi 20 février, devra donc opérer une sélection pour retenir cinq projets.

Sur ces onze candidats, seuls trois *souhaitent émettre en clair* : la SEPT, Antenne 2 et TF 1, pour la duplication de leurs programmes actuels. Tous les autres projets concernent des chaînes cryptées payantes. Et plusieurs visent des créneaux identiques, ce qui entraîne des « duels » que le CSA devra arbitrer. Duel, par exemple, entre deux projets de chaîne de cinéma pour le public allemand, l'un mené par Canal Plus et Bertelsmann (*le Monde* du 4 février) et l'autre par le groupe Kirch, important détenteur de droits de films germanophones et actuel opérateur de la chaîne payante Téléclub. Duel aussi entre TF 1, qui propose un programme crypté pour les enfants, et le projet Canal Famille, qui regroupe la Caisse des dépôts, le groupe de la Cité, ainsi qu'Antenne 2, la Générale des eaux, Bayard, Canal Plus et des banques (*le Monde* du 15 février). Antenne 2 et FR 3, qui seraient minoritaires à côté d'intérêts privés, souhaitent occuper le créneau sportif. Canal Plus a depuis longtemps annoncé qu'elle voulait dupliquer son programme actuel de cinéma.

Mais là aussi, il y aura duels. Car la surprise vient des candidatures de dernière minute : celle du groupe Kirch, qui ne pouvait sans doute accepter de voir son « territoire » guigné de la sorte ; et surtout celle d'un tandem Bouygues-Berlusconi, candidat à deux chaînes cryptées, l'une organisée autour de l'information et du sport, l'autre autour des programmes de fiction et du cinéma. Actionnaires l'un de TF 1, l'autre de la Cinq, les deux groupes opèrent ainsi un rapprochement qui peut avoir des répercussions bien au-delà du satellite.

Pour être de dernière minute, ces candidatures n'en sont pas moins révélatrices d'une continuité : en 1986, les groupes Kirch et Fininvest (Berlusconi) faisaient partie du consortium qui avait obtenu l'exploitation de plusieurs canaux de TDF 1, ensuite remise en cause par le gouvernement de M. Chirac.

A côté des chaînes de télévision, TDF 1 s'apprête aussi à diffuser des radios. La Bundespost est notamment candidate à un canal entier pour seize programmes stéréo, Radio-France (avec France-Musique, France-Culture, et France-Infos Europe) et Radio-France Internationale (pour deux programmes) sont sur les rangs pour le secteur public ; quant au privé, il est représenté par RTL (pour son programme Aventures FM) et Europe 1.

D'ici lundi, d'autres candidats pourraient se joindre à cette liste, s'ils arrivent à conclure un accord financier avec TDF. L'arrivée du paysage audiovisuel, la chaîne musicale, et un autre candidat étranger, comptaient, ainsi de négocier leur place en télévision, et NRJ fait de même en radio.

Sur le plan financier, les accords conclus par TDF correspondent aux orientations définies par le gouvernement en août dernier. Alors que l'Etat paie intégralement le satellite TDF 1, et a augmenté de 700 millions de francs le capital de TDF pour lui permettre d'investir dans TDF 2, les loyers des opérateurs devraient couvrir un emprunt de 1,3 milliard de francs pour payer la fin de la construction de TDF 2 et l'exploitation des deux satellites pendant huit ans.

MICHEL COLOMBA D'ISTRIA.

Dans son rapport sur l'audiovisuel public

M. Brunhes plaide pour une plus grande flexibilité de l'emploi

Il ne faut plus que l'audiovisuel public soit géré comme une administration ! L'Etat devrait conclure avec chacune des dix entreprises concernées des contrats de plan pluriannuels (de quatre ans ?) qui fixant les engagements respectifs de la tutelle sur les ressources (redevance, publicité) et des sociétés sur leurs résultats économiques et financiers. En contrepartie, les salariés devraient accepter une plus grande flexibilité et notamment un certain *« allégement »* de la convention collective. Telles sont les principales recommandations du rapport sur la *« gestion de l'emploi dans le secteur public de l'audiovisuel »* demandé à M. Bernard Brunhes par l'Association des employeurs du secteur public de l'audiovisuel après les grèves de septembre. Les syndicats s'insurgeaient alors, en effet, contre la fixation *« arbitraire »* des effectifs par la loi de finances.

Dans son rapport, M. Brunhes est loin de leur donner tort. La diversité des entreprises — d'A 2 à TDF, — l'instabilité chronique de leurs dirigeants, la vivacité et la mobilité de concurrence, rendent la procédure actuelle dépassée. *« On ne peut*, estime M. Brunhes, *déterminer l'emploi sans une gestion fondée sur un projet d'entreprise. Il ne faut donc pas déterminer les effectifs, mais les objectifs et les stratégies. Quant aux moyens en personnel, ils relèvent de la gestion de chaque dirigeant. »* L'Etat, suggère encore le rapport, ne devrait plus se comporter *« en tuteur budgétaire, mais en actionnaire »* et créer une véritable *« direction de l'audiovisuel »* dotée de moyens plus importants que l'actuel SJTI (service juridique et technique de l'information) du premier ministre.

Aux Etats-Unis

Hachette s'intéresse au « National Enquirer »

Premier éditeur mondial de magazines depuis qu'il a racheté le groupe américain Diamandis Communications Inc. (*le Monde* du 15 avril 1988), Hachette s'intéresse à l'un des plus importants magazines populaires d'outre-Atlantique, l'hebdomadaire *National Enquirer*. Fondé il y a quinze ans par Generoso Pope, ce magazine, *empli de récits à sensation* dans la veine de la presse populaire britannique, vend plus de 4 millions d'exemplaires, ce qui le classe après *TV Guide*, le magazine de télévision racheté récemment par M. Murdoch (17 millions d'exemplaires diffusés), et *Woman's Day* (5 millions) qui appartient à Diamandis.

Selon le vœu de son propriétaire-fondateur, *National Enquirer* a été mis à la vente aux enchères il y a un mois. Hachette, qui contrôle le réseau de distribution américain Curtis en plus de Diamandis, et qui possède un savoir-faire en presse populaire (il édite *France-Dimanche* et *Ici Paris* en France), a fait part de son intérêt, mais examine à fond le dossier. Le groupe Maxwell (qui imprime le magazine) et le New-York Times sont aussi sur les rangs, à côté d'une solution de reprise par les cadres de *National enquirer*. Selon des analystes financiers, *National enquirer* vaudrait entre 2 milliards et 2,5 milliards de francs. Le groupe Maxwell semble cependant bien placé : c'est en effet lui qui imprime le magazine.

Y.-M. L.

● **Une trentaine de salariés quittent « Jours de France ».** — Vingt-neuf employés, techniciens et journalistes de *Jours de France* — sur les cinquante et un salariés de l'hebdomadaire — ont choisi de le quitter, en invoquant la clause de cession. *Jours de France* (212 000 exemplaires vendus, en 1987) avait été cédé fin 1988 par le groupe Hersant. Depuis début février, des cahiers du *Figaro-Madame* sont insérés dans *Jours de France*, dont le jour de parution est désormais le lundi. A la suite de cette modification de formule, quatorze salariés vont rester au magazine tandis que huit autres seront reclassés au sein du groupe Hersant. Selon ce dernier, l'hebdomadaire fondé par Marcel Dassault a augmenté sa vente en kiosques de 9 % depuis qu'il a intégré les cahiers du supplément féminin du *Figaro*.

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte, PARIS VIe
Métro : Saint-Sulpice
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE - ARCHITECTURE - BEAUX-ARTS - RÉGIONALISME
Livres neufs - Livres anciens
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA BONNE MÈRE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). 20 h 30.

LES BONNES. Th. de la Main-d'or (48-05-67-89). 18 h 30.

MARTINY. Tintamarre (48-87-33-82). 20 h 15.

GRACCHUS BABEUF ou LA CONSPIRATION DES ÉGAUX. Tvry. Théâtre (46-72-37-43). 20 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Deux Clowns de mimit : 14 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Ritournelle : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). A la manière de Sherlock Holmes : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ La Fête de l'amour : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Henri IV : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). ◇ Freaks : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Les Hérétines : 20 h. ◇ Un changement de régime : 22 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L. ◇ Le jour se lève, Léopold : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira !... : 21 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Zaïre ou le Fanatisme religieux : 20 h 30. La Brasserie. ◇ John Gabriel Borkman : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). La Première Tête : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). ◇ Britannicus : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-36-53-82). ◇ La Porte de l'assure : 20 h 30.

DEUX ÂNES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Un mois à la campagne : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle L. Borges, le bibliothécaire de Babel : 18 h 30. ◇ Les Anciennes Odeurs : 20 h 30.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). ◇ Les Beaux Jours, et Darius (5 récits) : 20 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle famille ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Frédéric Chopin ou Le Malheur de l'idéal : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). The Dining Room : 20 h 30.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-24). Le Maghreb de canard : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Histoire d'un fou : 18 h 45. Adieu Agatha : 20 h 30. ◇ 22-34 : 22 h 15.

HOTEL LUTÉTIA (SALON BORGHESE) (45-44-05-05). Le Dernier Quart de lune : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ La pluie n'est pas du tout ce que l'on croit : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Entre nous soit dit : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Médée : 21 h.

LE BATEAU (42-08-68-99). ◇ La Terreur : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30. ◇ La Mule du pape : 22 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◇ Le Procès d'Oreste : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir: *Le Petit Prince* : 18 h 45. Renaud et Armide : 20 h. ◇ Le Crépuscule des paons : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie boulevardière : 18 h 30. L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Revizor : 18 h 30. Pierrot gardien de l'ordre : 20 h 30. La Vie après l'amour : 22 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Une vie de théâtre : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). La Bonne Adresse : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Pâquerette : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). D'Artagnan : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 19 h. La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Tancrède : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Un bon patriote : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Le Cirque : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). Les Vamps : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Ex le spectacle comique ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Les Rideaux : 21 h.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). ◇ Nina et les comédiens ambulants : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le Plus Heureux des trois : 20 h 45. Salle II. *Journal d'une petite fille* : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Trésor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). La Noce et Sur la grand'route : 20 h 30.

RENEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Alice au pays sans merveilles : 18 h 30. La Locandiera : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Trop tard pour pleurer : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). On achète bien les veaux : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◇ Albertine en cinq temps : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Les Sincères, et l'Épreuve : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ Le Livre de l'intranquillité : 20 h 45.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). ◇ Sinusite et Coryza : 21 h.

THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Nina c'est autre chose. Théâtre en appartement : 20 h 30.

Vendredi 17 février

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Les Bonnes : 18 h 30. Salle I. ◇ Le Journal d'un fou : 18 h 30. ◇ La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Le Foyer : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats, d'après Old Possum's Book of parotical Cats : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). Concours de circonstances : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. Le Livre de Job : 20 h 30. Théâtre Gémier. ◇ La Bonne Mère : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). La Vie singulière d'Albert Nobbs : 21 h. Grande salle. ◇ Le Retour au désert : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. ◇ Martiny : 20 h 15. ◇ Hélas, tant mieux ! : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). De l'orthographe et autres oiseaux rares : 19 h. Pochéri : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Enorme Changement de dernière minute : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La nuit porte conseil (1946), de Marcel Pagliero, 16 h ; les Incasables de la Réposition ; le Prince au masque rouge (1953, v.o. s.t.f.), de Vittorio Cottafavi, 19 h ; Histoire d'un péché (1975, v.o. s.t.f.), de Walerian Borowczyk, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Rimini et le cinéma : I Nuovi Angeli (1961, v.o. s.t.f.), d'Ugo Gregoretti, 14 h 30 ; les Nuits de Cabiria (1957, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 17 h 30 ; Carmen (1983, v.o. s.t.f.), de Francesco Rosi, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (48-26-34-30)

Paris la nuit : Bandit-Bandit : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, le Doulos (1962) de Jean Pierre Melville, 14 h 30 ; Bandit-Bandit : le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; Around Midnight : le Jazz à Paris (1965) de Leonard Keigel, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 18 h 30 ; Joyeux Noël : Actualités Gaumont, les Avions chantent, tombe la neige (1987) de Denis Cocula, le Père Noël est une ordure (1983) de Jean-Marie Poiré, 20 h 30.

Les exclusivités

L'ADIEU AU ROI (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ANNÉE DU SOLEIL CALME (Pol.-A.-All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA BANDE DES QUATRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAXTER (°) (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE BENTHOS OU LA TERRE SOUS-MARINE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE BLOB (°) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA BOCA DEL LOBO (péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES CIGOGNES N'EN FONT QU'À LEUR TÊTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *UGC Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COCKTAIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Trois Secrétan*, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COP (°) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOMANI, DOMANI (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EAT THE RICH (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES FILMS NOUVEAUX

CHEESEBURGER FILM SANDWICH. Film américain de John Landis, Joe Dante, Carl Gottlieb, Robert K. Weiss, Peter Horton, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COUPE FRANCHE. Film français de Jean-Pierre Sanné : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEUX. Film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

JOUR APRÈS JOUR. Film français d'Alain Asual : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

NATAL. Film franco-brésilien de Paolo Cezar Saraceni, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PARRAIN D'UN JOUR. Film américain de David Mamet, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

PHANTASM II. (°) Film américain de Don Coscarelli, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SORGHO ROUGE. Film chinois de Zhang Yimou, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUX-SEMBLANTS (°) (Can., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FUTUR IMMÉDIAT, LOS ANGELES 1991 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GORILLES DANS LA BRUME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) ; La Géode, 19e (46-42-13-13).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INSPECTEUR HARRY EST LA DERNIÈRE CIBLE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Trois Parnassiens*, 14e (43-20-30-19).

KENNY (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; La nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MAÎTRE DE MUSIQUE (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MARIS, LES FEMMES, LES AMANTS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE MOINE NOIR (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON CHER SUJET (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MOONWALKER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MYSTÈRE D'OBERWALD (It., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (°) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OURS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PAPA EST PARTI, MAMAN AUSSI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE PASSEUR (Nor., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PETITE VOLEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PIÈGE DE VÉNUS (All., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE PRINCE NEZHA TRIOMPHE DU ROI DRAGON (Chin., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RADIO CORBEAU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SALSA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA SOULE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TRIBULATIONS DE BALTHASAR KOBER (Pol.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TU NE TUERAS POINT (°) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TUCKER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hamefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VEUVE MAIS PAS TROP (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VOUIVRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

FESTIVAL DE VENISE 1988

«UN FILM COUP DE FOUDRE...» 2 acteurs prodigieux, Un régal... Un parfum d'exception... Laissez-vous prendre à cette belle histoire». PREMIERE

«David MAMET est en train de réussir sa percée comme metteur en scène... Des dialogues ciselés et une manière inimitable de créer un univers...» STUDIO

«... Humour, intelligence, subtilité et sens de la dramaturgie, les quatre atouts d'un très grand cinéaste : David MAMET» GLOBE

«... UN CHEF D'ŒUVRE...» STARFIX

un film de David MAMET
(le réalisateur d'"ENGRENAGES").

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
DON AMECHE & JOE MANTEGNA

PARRAIN D'UN JOUR
(THINGS CHANGE)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 février

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche. Danièle Evenou. Variétés : Sandy, Julia Migenes, Michel Françoise, Paparazzi : Coup de cœur. **22.35 Magazine : Destinées.** Simone Signoret. **23.30 Journal et Météo. 23.50 Variétés : Le carnaval des carnavals.** *Avec les carnavals de tous les pays. De 1.20 à 7.00 Rediffusions.* **1.50 Série : Drôles d'histoires. 2.15 Feuilleton : Le boomerang noir. 3.45 Feuilleton : Symphorien. 4.35 Feuilleton : Le boomerang noir. 6.00 Série : Drôles d'histoires. 6.30 Série : Histoires naturelles.**

A 2

20.30 Météo. 20.35 Série : Hôtel de police. 21.35 Apostrophes. Sur le thème : A votre santé, sont invités Michèle Barzach *(Le paravent des égoïsmes)*, Loïc Chauveau *(Pire que le mal - Enquête sur les erreurs médicales)*, Mirko Grmek *(Histoire du SIDA)*, Noëlle Loriot *(Le serment d'Hippocrate)*, Alain de Sédouy *(De quoi souffrez-vous docteur ?)*. **22.55 Journal et Météo. 23.15 Cinéma : Anna et les loups.** ■■■ Interprétation surprenante. **0.55 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.30 Feuilleton : L'or du diable. (3e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** *Les Halligen.* **22.25 Journal et Météo. 22.50 Feuilleton : L'éducation sentimentale.** (dernier épisode). **23.40 Série : Lire, c'est vivre. 0.35 Musiques, musique.** Cantate du café, de Bach.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Le silence de la peur. 21.55 Documentaire : France, six millions d'illettrés ? 22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Les keufs. ■ Film français de Josiane Balasko (1987). **0.30 Cinéma : Candy Mountain.** ■■ Film helvético-franco-canadien de Robert Frank et Rudy Wurlitzer (1987) (v. o.). *Film de l'errance et de la découverte d'une Amérique insolite où l'on perd ses illusions.* **1.55 Cinéma : Merci d'avoir été ma femme.** ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1979). **3.25 Cinéma : Initiation d'une jeune marquise.** Film français classé X de Myke Strong (1988). **4.45 Cinéma : Gung-Ho (Du saké dans le moteur).** ■ Film américain de Ron Howard (1986).

LA 5

20.30 Téléfilm : Anatomie d'une séduction. 22.25 Téléfilm : L'éternel soupçon. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo. 1.00 Les cinq dernières minutes. 2.20 Bouvard et compagnie. 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Vive la vie ! 3.10 Voisin, voisine. 4.10 Feuilleton : Dominique. 4.55 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Téléfilm : Au-dessus de la loi. 22.10 Série : Devlin connection. 23.00 Six minutes d'informations. 23.05 Série : On se dépêche d'en rire. 23.10 Sexy clip. 23.40 Série : Le prisonnier. 0.30 Le tour d'écrou. 2.10 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 2.30 Magazine : Destination santé. 3.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête. 4.15 Le tour d'écrou. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Et ce fut la lumière. **21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques.** A Leningrad. 4. La neige. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 53 de Dvorak ; Symphonie nº 2 en mi mineur op. 27 de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner ; sol. : Frank-Peter Zimmermann, violon. **22.20 Premières loges.** Œuvres de Adam, Donizetti, *Rimski-Korsakov*, Offenbach, Viardot, Mozart, Ravel. **23.07 Club de la musique ancienne.** Œuvres de Storace, Mouline, Muffat, Mai Chelbeck, Bach. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Death, Mertens, Magma ; à 1.30 Les poissons d'or du passé : Leevi Madetoja (1887-1947).

Samedi 18 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De *Michèle Cotta et Jean-Claude Paris.* Derrière les murs de la Banque de France. **13.50 La Une est à vous. 13.55 Série : Salut les homards. 14.35 Feuilleton : Calendrier sanglant.** *16.10 Tiercé à Enghien. 16.20* **La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Sommaire : Carte postale... de Budapest ; Le général Gallois : Plus jamais la guerre ; L'homme anti-douleurs. **18.35 Série :** *Les professionnels.* **19.30 Série : Marc et Sophie.** Ponte et ponts. **20.00 Journal et Météo. 20.30 Tapis vert et tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou !** Emission présentée par Patrick Sébastien. **22.15 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Les Indiens Waorani ; Montgozarzep (montgolfière, zeppelin, jet) ; Chats rayés et hommes mangés ; Pompiers extrêmes ; Le périple au pôle Nord de Jean-Louis Etienne. **23.10 Feuilleton : Mont-Royal** (7e épisode). **0.00 Journal et Météo.** *De 0.20 à 7.00 Rediffusions.* **0.20 Série : Drôles d'histoires. 1.10 Série : Mannix. 2.00 Feuilleton : L'homme à poigne. 2.55 Feuilleton : Quelques hommes de bonne volonté** (1er épisode). **3.50 Documentaire :** *Les ateliers du rêve.* **4.40 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. *14.10* **Palmarès du Festival de Monte-Carlo. 14.30 Magazine : Samedi passion.** Tournoi des cinq nations : France-Galles (en intégralité) et Irlande-Angleterre (2e mi-temps). *18.05* **Magazine : Les chevaux du week-end.** Présenté par Pierrette Bres. **18.15 Série : Papa poule.** Le séminaire de papa poule. **19.00 INC. 19.05 Série : L'homme qui** *tombe à pic.* **20.00 Journal et Météo. 20.40 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec Sheila, Catherine Lara, Jacques Higelin, Johnny Clegg, Manu Dibango, Adamo, les Aristocrates, Régis Arpin et David Béhar, Michel Boujenah, Richard Taxi, Paul Adam et extrait de la comédie musicale « Cats ». **22.25 Série : Médecins de nuit.** Nuit de Chine, avec Catherine Allégret, Georges Beller. *Léone est enlevée, en pleine préparation du premier congrès européen de la médecine d'urgence.* **23.20 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma, présenté par Thierry Ardisson.

FR 3

13.00 Magazine : 12-14. 14.00 Jeu : *Génies en herbe. 14.30* **Magazine : Fastoche.** Un jour, un arbre : Le noyer et l'orme ; Métiers d'avenir, mode d'emploi : Les circuits de l'intelligence et Que la fête commence ; Un jour, un oiseau : le moineau ; 3, 2, 1... contact : La nourriture, les fins becs ; Historicon. **15.30 Magazine : Thalassa** (rediff.). **16.00 Magazine : Territoires.** Magazine de la nature de Jean Goumain. Sommaire : Renard et rage ; Cigognes ; Faucon ; Le piégeur sachant piéger ; Route du poisson ; Site et cerf-volant ; C'est à savoir. **16.40 Magazine : Sports loisirs.** Championnat de France de billard à 3 bandes. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Samdynamite.** *De Chris Jolivet. Goldie : Les aventures* d'une famille ours ; Boulevard des toons : Little Audrey, Les fils de la panthère rose. **18.00 Série : Le vagabond. 18.25 Dessin animé : Maguilla le gorille.** *18.35 Série : Le cheval de feu.* **19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.07 Jeux : La classe. 20.30 Samdynamite.** Les nouveaux Bisounours ; à 21.00, Harvey cartoons ; à 21.07 un épisode de la série L'homme invisible (Kidnapping) ; à 21.30 Betty Boop. **21.45 Journal et Météo. 22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : *Michael Lonsdale.* **22.35 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Les sonates pour piano et violoncelle de Beethoven : sonates op. 5 nº 1 en fa majeur, nº 2 en sol mineur par Roland Pidoux, violoncelle et Jean-Claude Pennetier, piano. **23.35 Magazine : Sports 3.**

CANAL +

13.05 **Magazine : Samedi 1 heure.** De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Jérôme Valcke. **14.00 Téléfilm : Jeux mortels.** De Michael Grant, avec Sally Kellerman, Stephen Lack. **15.40 Documentaires : Les allumés du sport.** Dar Robinson, cascadeur de l'extrême. **16.05 Série : Max Headroom. 17.00 Magazine : Le monde du sport. 17.55 Cabou cadin.** Les mini-*monstres* ; *Polluards* ; Les enfants de la liberté ; Comte Mordicus ; Trip trap. *En clair jusqu'à 20.30.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Téléfilm : Monsignor Quichotte.** De Rodney Bennett, avec Sir Alec Guinness, Leo McKern. *L'itinéraire d'un curé devenu Monseigneur pour avoir rendu service à un évêque et de son ami Sancho Zancas, maire marxiste. D'après un roman de Graham Greene.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Football. Championnat de France : Auxerre-Paris-SG. 0.40 Cinéma : La maison des spectres.** ■ Film anglais de Kevin Connor (1982). Avec Edward Albert, Susan George, Doug McClure. *Une famille américaine s'installe dans une maison japonaise où, un siècle et demi auparavant, un samouraï a tué sa femme et l'amant de celle-ci, et s'est fait harakiri. L'esprit des morts s'empare des vivants. Film fantastique mené avec l'humour noir propre au réalisateur. Sorti en 1985 sous le titre... Fantômes à louer.* **2.00 Cinéma : En toute innocence.** ■ Film français d'Alain Jessua (1987). Avec Michel Serrault, Nathalie Baye, François Dunoyer, Suzanne Flon. **3.35 Cinéma : Le magot de Josefa.** ■ *Film français de Claude Autant-Lara* (1963). Avec Bourvil, Anna Magnani, Pierre Brasseur. **5.05 Cinéma : Un amour à Paris.** ■ Film français de Merzak Allouache (1987). Avec Karim *Allaoui, Catherine Wilkening.*

LA 5

13.15 L'hebdo de la Cinq. 13.30 Série : L'homme qui valait trois milliards. *14.30* **Série : K 2000. 15.30 Série : Shérif, fais-moi peur.** *De 16.25 à 18.30 Dessins animés.* **16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Emi magique. 17.15 Flo et les Robinson suisses. 17.40 Laura ou la passion du théâtre. 18.05 Jeanne et Serge.** *18.30 Bouvard et compagnie.* **18.50 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le trottoir des grandes.** De Marvin Chomsky, avec David Soul, Linda Purl. *Prostitution et proxénétisme.* **22.15 Série : La belle et la bête.** Tentation. **23.15 Magazine : Télé matches. 23.25 Série : Arabesque. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Arabesque** *(suite). 0.20* **Série : Amicalement vôtre. 1.10 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.10 Magazine : Ciné Cinq** *(rediff.).* **3.20 Voisin, voisine** (rediff.). **4.20 Feuilleton : Dominique. 5.00 Voisin, voisine** (rediff.). **6.00 Bouvard et compagnie** (rediff.).

M 6

12.40 La petite maison dans la prairie. 13.50 Série : L'incroyable Hulk. *14.40 Série : Section IV.* **15.30 Variétés : Hexagone 60-80. 16.20 Hit, hit, hit hourra ! 16.30 Variétés : Hit 92. 17.30 Magazine : Adventure.** Sommaire : Arrowhead, *la nouvelle aventure de Patrick* Edlinger. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série :** *Cosby show.* Une belle course. **20.35 Téléfilm : Sept femmes commandos.** De Chu Yin Ping, avec Venus Lin, Teresa Tsui. *Belles mais féroces.* **22.05 Téléfilm : Le fantôme de Beatie Bow.** De Donald Cromble, avec Imogen Annesley, Peter Phelps. *Voyage à travers le temps (rediff.).* **23.35 Six minutes d'informations.** *23.45* **Série : On se dépêche d'en rire. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 2.30 Musique : Boulevard des clips.** *3.20* **Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 3.50 Musique : Boulevard des clips. 4.30 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Philippe Dumas, illustrateur pour enfants. **20.45 Dramatique.** La tentation d'Antoine, d'Yves Reynaud. **22.35 Musique : Opus.** Billy Strayhorn, compositeur du jazz. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Journée Celibidache (suite). L'oiseau de feu de Stravinski ; Sérénade italienne de Wolf ; Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125 de Beethoven ; à 21.40 Portraits pour violon et orchestre op. 5 de Bartok ; à 22.00 Concerto pour piano et orchestre nº 9 en mi bémol majeur de Mozart ; Introduction et allegro de Ravel ; à 22.50 Ein deutsches Requiem (extrait) de Brahms ; à 23.05 Concerto pour flûte et orchestre de Mozart ; à 23.40 Symphonie en ré mineur de Franck. **0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.**

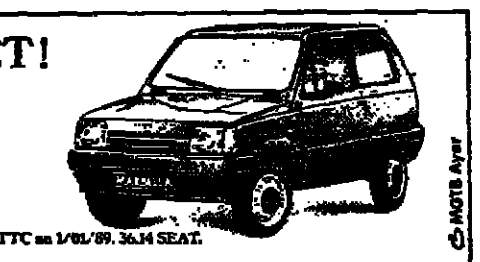

OFFREZ-VOUS LE JOUET !
A PARTIR DE 35 900 F*
LA SEAT MARBELLA.

SEAT Une marque du groupe Volkswagen. *Tarif TTC au 1/01/89. 36.14 SEAT.

Dimanche 19 février

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Présenté par Jean Offrédo. **7.50 Magazine : Bonjour monsieur le maire. 8.00 Jardinez avec Nicolas.** *De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche.* **8.15 Dessins animés.** Touni et Litelle ; Spécial Disney : Winnie l'ourson ; Les Gummi. *9.00* **Série : Docteur Who. 9.30 Série : Les chevaliers du ciel. 10.00 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde.** De Maryse de la Grange. Sommaire : *Le perroquet des mers.* **11.00 Magazine : Auto-moto. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Magazine. Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Travail au noir. **14.25 Mondo Dingo.** *14.55* **Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.40 Tiercé à Vincennes. 15.50 Série : Pour l'amour du risque. 16.40 Dessins animés : Disney parade.** Présentés par Jean-Pierre Foucault. **17.55 Série : Douce France. 18.25 Série : Vivement lundi ! 18.50 Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Michèle Cotta. Invité : Edouard Balladur. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Le meilleur.** ■■ Film américain de Barry Levinson (1984). Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close. *Le fils d'un fermier, initié au base-ball par son père, va devenir champion à vingt ans, mais une femme mystérieuse met fin à ses rêves. Après quinze ans d'oubli, il effectue une remontée progressive. Barry Levinson a réussi l'alliance du symbole, du réalisme, de l'onirisme, dans ce film où Robert Redford fit une magnifique rentrée.* **22.45 Magazine : Sport dimanche soir. 23.40 Journal et Météo. 0.00 Documentaire : Allers-retours.** Plaidoyer pour l'Afrique, de Roger Pic. (3e partie). **0.50 Concert.** La symphonie fantastique de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, direction C. Diederich. *De 2.15 à 6.27 Rediffusions.* **2.15 Feuilleton : L'homme à poigne. 3.15 Feuilleton : Quelques hommes de bonne volonté. 4.10 Documentaire : Les ateliers du rêve. 5.00 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Non, non, non et non ; Mimi Cracra ; Alex ; Quick et Flupke ; Les fables d'Esope. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emission israélite. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe** au prieuré Saint-Benoît à Saint-Lambert-des-Bois. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Nana Mouskouri. **15.00 Série : Magnum.** Rembrandt fait du camping. **15.50 L'école des fans.** Invitée : Nana Mouskouri. **16.40 Téléfilm : Le code Rebecca.** De David Hemmings, d'après le roman de Ken Follet. Avec Cliff Robertson, David Soul, Season Hubley. *Espionnage au Caire en 1942.* **17.40 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau.** Coup d'ailes sous la mer. **18.20 Dessin animé : Popeye. 18.30 Magazine : Stade 2.** *Rugby : Tournoi des cinq nations* ; Ski nordique : La Transjurassienne ; Basket : Montpellier-Antibes ; Athlétisme : Championnat d'Europe à La Haye ; Football : Auxerre-PSG et *Montpellier-Metz* ; Images de la semaine. **19.30 Série : Maguy.** Pas de deux en mêlée. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Haute tension.** Retour à Malaveil, de Jacques Ertaud, d'après le roman de Claude Courchay. Avec Frédéric Pierro, Jean Franval, Françoise Fabian. *Après douze ans passés derrière les barreaux pour un crime qu'il n'a pas commis, Noël n'a qu'une idée : retourner dans son petit village pour trouver le coupable.* **22.10 Magazine : Etoiles.** Présenté par *Frédéric Mitterrand. Le roi Umberto* d'Italie. **23.10 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot.

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.00 Amuse 3.** Petit ours brun ; *Inspecteur Gadget* ; Lucky Luke ; Naturimages. **9.00 Magazine : Rencontres.** Emission proposée par le FAS et l'ARA. Invité : Paco Rabanne. Sommaire : Anniversaire Fas ; Portrait de Djelalli ; Sport : Sonor. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3. 14.30 Expression directe.** *CGT* ; PS. *14.50* **Magazine : Sports loisirs.** Tennis : Tournoi international minimes des petits as ; Handball : championnat du monde. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Le ski artistique en danger d'olympisme. **17.30 Amuse 3.** Souris noire, avec Vanessa Guedj (T'as pas vu ma planète) ; Les trois mousquetaires ; Les petits malins ; Dan et Dany. **19.00 Série : Les aventures de Sherlock Holmes.** L'interprète. Avec Jeremy Brett, David Burke. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Documentaire : Au cœur du dragon.** 7. Vivre, de Mischa Scorer. *Les conditions de vie des paysans chinois.* **21.30 Magazine : Océaniques.** De Pierre-André Boutang et Dominique Rabourdin. L'actualité culturelle. **22.05 Journal et Météo. 22.30 Cinéma : Gardez le sourire.** ■■ Film franco-autrichien de Paul Féjos (1933). Avec Annabella, Gustav Frolich (N.). *A Vienne, un jeune homme et une jeune fille, chômeurs qui voulaient se suicider, vont reprendre ensemble goût à la vie au milieu des épreuves. Chronique sociale émouvante, histoire d'un amour lié à l'existence quotidienne en temps de crise, défense des pauvres et des déshérités. Œuvre rare avec Annabella bouleversante.* **23.40 Musiques, musique.** Trois fantaisies pour piano de Schumann par Jean-Claude Pennetier, piano.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.50. **7.00 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Polluards ; Les enfants de la liberté ; Comte Mordicus ; Trip trap ; *Mini monstres.* **9.20 Cinéma : Une créature de rêve.** □ Film américain de John Hughes (1985). Avec Anthony Michael Hall, Kelly Le Brock, Bill Paxton. **10.55 Cinéma : Les keufs.** ■ Film français de Josiane Balasko (1987). Avec Josiane Balasko, Isaach de Bankolé, Jean-Pierre Léaud. *En clair jusqu'à 14.00.* **12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. **14.00 Série : Taggart.** Le dernier appel. **15.45 Documentaire : Australie, un autre monde.** 3. Plongée dans les mers australes. **17.00 Basket-ball américain. 17.55 Magazine : Sport flash. 18.00 Cinéma : Drôle de couple.** ■ Film américain de Gene Saks (1968). Avec Jack Lemmon, Walter Matthau, John Fiedler. *En clair jusqu'à 20.30.* **19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon.** *Présentés par Philippe Dana.* **20.30 Cinéma : After hours.** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1985). Avec Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Verna Bloom, Teri Garr. *Un informaticien d'une grande banque de Wall Street fait, un soir, la connaissance d'une fille fantasque. Elle disparaît. Il cherche à la retrouver et vit une nuit de cauchemar. Etonnante plongée dans l'inconscient d'une grande ville, par l'alliance de la comédie loufoque, du film noir et du fantastique. Prix de la mise en scène au Festival de Cannes 1986.* **22.10 Flash d'informations.** *22.15* **Cinéma : La jument verte.** ■ Film français de Claude Autant-Lara (1959). Avec Bourvil, Yves Robert, Sandra Milo, Francis Blanche. *Deux familles de paysans sont dressées l'une contre l'autre, dans les années 1880, à cause d'une affaire remontant à la guerre de 1870. Farce gaillarde et paillarde, d'après le roman de Marcel Aymé. Reconstitution en chromos d'un village français aux débuts de la Troisième République. Bourvil est épatant.* **23.45 Cinéma : Les entrailles de l'enfer.** ■ Film américain de Philippe Mora (1981). Avec Ronny Cox, Bibi Besch, Paul Clemens. **1.20 Cinéma : La maison de Jeanne.** ■ Film français de Magali Clément (1987). Avec Christine Boisson, Benoît Régent, Jean-Pierre Bisson.

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 7.30 à 11.00 Dessins animés.* **7.30 Les aventures du petit koala. 8.05 Vanessa et la magie des rêves. 8.30 Sandy Jonquille. 8.55 Charlotte. 9.20 Dans les Alpes avec Annette. 9.45 Princesse Sarah. 10.10 Robotech. 11.00 Série : Automan. 12.00 Série : La belle et la bête** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Rupture fatale.** De Richard Michaels, avec Barry Bostwick. **15.05 Téléfilm : Un meurtre est-il facile ?** De Claude Whatham, avec *Olivia de Havilland, Lesley-Ann Down. D'après Agatha Christie.* **16.40 Magazine : Ciné Cinq. 16.50 Magazine : Télé-Matches. 17.55 Série : 200 dollars plus les frais. 18.50 Journal images. 19.00 Série : La fièvre d'Hawaï. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les aventures de Rabbi Jacob.** ■■ Film français de Gérard Oury (1973). Avec Louis de Funès, Suzy Delair, Claude Giraud. *Un industriel qui a sauvé, malgré lui, la vie d'un leader arabe est ensuite pris pour le parent new-yorkais d'une famille juive de Paris. L'équipée de Louis de Funès (qui ne fut jamais aussi génial) fait apparaître une satire des préjugés racistes et xénophobes de la société française. Le meilleur film de Gérard Oury par l'alliance du burlesque et de la réflexion morale.* **22.38 Cinéma : Les bidasses aux grandes manœuvres.** □ Film français de Raphaël Delpard (1981). Avec Michel Galabru, Paul Préboist, Michel Modo. *Cinq jeunes appelés passent leur temps à jouer de la musique à la caserne. Un nouveau gradé veut les mettre au pas. Cinq filles peu farouches les aident. La bêtise et la fulgarité ne cessent de gagner du terrain avec ce genre de films. Une honte !* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Rupture fatale** (rediff.). **1.40 Téléfilm : La mort est au bout de la rue.** De Lawrence Gordon Clark, avec Ray Lonnen, Derek Thompson. *Un homme politique est abattu. Enquête...* **3.55 Journal de la nuit. 4.00 Ballet.** Ballet du Trocadéro de Monte-Carlo. **5.00 Ballet.** Découverte. **5.30 Ballet** Transparences.

M 6

8.40 La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Studio des variétés. 11.00 Revenez quand vous voulez. Invité : Jorge Lavelli. **11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : La petite maison dans la prairie. 13.20 Téléfilm : La justice de Simon l'Indien.** *Partagé entre la loi de ses ancêtres et l'amour qu'il porte à une femme blanche.* **14.40 Téléfilm : Eric, le révolté.** Rébellion d'un adolescent contre ses parents, pasteurs quakers. **16.25 Hit, hit, hit hourra ! 16.35 Magazine : M 6 aime le cinéma. 17.30 Magazine : Le glaive et la balance.** L'assassinat du prince de Broglie. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Espion modèle.** *19.54* **Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Cinéma : Looker.** ■ Film américain de Michael Crichton (1981). Avec James Coburn, Albert Finney, Susan Dey. *Des actrices de spots publicitaires meurent victimes de curieux accidents, après avoir subi de petites interventions chez un chirurgien esthétique. Soupçonné par la police, celui-ci mène une enquête. Suspense original sur la publicité « hypnotisante ». Intrigue un peu compliquée, belles images, effets spéciaux impressionnants.* **22.10 Six minutes d'informations. 22.15 Capital** (rediff.). **22.20 Série : On se dépêche d'en rire. 22.30 Cinéma : Ce plaisir qu'on dit charnel.** ■ Film américain de Mike Nichols (1971). Avec Jack Nicholson, Candice Bergen, Arthur Garfunkel. *Des années 50 aux année 70, la vie amoureuse et sexuelle de deux amis dont l'un est timide et complexé, l'autre cynique et sûr de lui. Un film qui fit scandale par la crudité des situations et des dialogues. C'était de l'audace à l'époque. Attachons-nous plutôt à la peinture cruelle d'une certaine société américaine.* **0.05 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Malaventure** (15e épisode). **2.10 Anne, jour après jour** (15e ép.). **2.25 Magazine : Ondes de choc. 3.15 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 3.40 Magazine : M 6 aime le cinéma. 4.30 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires.** *4.55* **Malaventure** (rediff.). **5.05 Anne, jour après jour** (rediff.). **5.20 Poly en Espagne** (12e épisode). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Zoo. Le seuil, le jardin. **22.35 Musique : Le concert.** Angers, musiques du XXe siècle. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en juin 1988 au Théâtre du Bolchoï) : Millénaire de la Russie. Poème pour violon et alto op. 25 d'Ysaye ; La grande Pâque russe de Rimski-Korsakov ; Credo de Kastalsky ; Gloria de Dadajov ; Glorification à Dieu d'Arkhangelsky ; Messe des morts (extrait) de Rachmaninov ; Réjouissez-vous et L'intercession de Tchesnakov ; Ouverture 1812 de Tchaïkovski, Dame Lumière de Kastalsky ; Le Seigneur est ma lumière de Nikolsky ; Chant à la vierge de Zinoviev ; Psaume de David nº 1, de Tchesnakov ; Que Dieu soit béni de Rachmaninov ; Signez-vous devant le Jourdain, de Titov ; Amour sacré de Sviridov ; La grande doxologie, de Strounsky ; Deux anges chantaient, de Tchesnakov ; L'âge d'or, de Chostakovitch ; La dame au petit chien, de Chtedrine ; Mlada (extrait), de Rimski-Korsakov ; L'ensorceleuse (extrait), de Tchaïkovski. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Musique du Sin-Kiang. **0.30 Archives dans la nuit.** Hommage à Pedro Freitas-Branco. Mer calme et heureux voyage de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur op. 83, de Brahms ; La tragédie de Salomé op. 50, de Schmitt.

Audience TV du 16 février 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	49.2	Santa-Barbara 18.1	Actual. région. 9.8	Actual. région. 11.5	Top 50 3.7	Deux flics Miami 3.5	Hymne à la joie 2.4
19 h 45	55.6	Roue fortune 29.0	Baby Sitter 6.9	19-20 info 8.1	Nulle part 4.3	Deux flics Miami 4.0	Routes paradis 2.7
20 h 16	66.0	Journal 28.4	Journal 15.6	La classe 10.1	Nulle part 2.2	Journal 5.0	Cosby show 4.4
20 h 55	70.3	Quest. domicile 10.4	Va voir maman 25.0	Escalier C 15.2	La maison 1.1	Comment tomber 10.5	Panthère rose 9.8
22 h 08	59.6	La séance 3.3	Va voir maman 26.9	Escalier C 13.3	American Ninja 1.8	Comment tomber 10.4	Panthère rose 6.3
22 h 44	30.7	Comancheros 8.2	Edit. spéciale 4.1	Journal 3.5	American Ninja 1.7	[illegible] 12.0	Homme de fer 1.5

Le Carnet du Monde

Naissances

– Régine et Claude CARREL,
ainsi que
Adrien et Guénolée,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Alix,

le 14 février 1989, à Pau.

Muscat, Oman.

Décès

– Jean-Claude Antona,
son fils,
Florent et Laetitia,
ses petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine ANTONA,
dit TOË,
dessinateur et affichiste,

survenu le 11 février 1989.

L'incinération aura lieu le mardi 21 février, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

115, rue Sylvabelle,
13006 Marseille.

– Le commissaire-colonel (ER) et Mme Jacques Belin,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme James Mittaud
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Belin
et leurs enfants,
Les docteurs Roger et Madeleine Saboul
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Belin
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Belin
et leurs enfants,
M. Xavier Belin,
ont la douleur de faire part du décès du

magistrat-général
Raymond BELIN (CR)
officier de la Légion d'honneur,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 10 février 1989, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Costette »,
Saint-Martin-sur-Lavezon,
07400 Le Teil.

– Mme Serge Blanchard,
née Prunier,
son épouse,
Danièle Blanchard,
Odile et Christian Blanchard-Salacroup,
François et Véronique Blanchard,
ses enfants,
Arnaud Blanchard,
son petit-fils,
Mme Yvon Chatard,
sa mère,
Et la famille Prunier,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge BLANCHARD,

survenu en son domicile le 7 février 1989, dans sa cinquante-neuvième année.

Selon ses volontés, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 13 février.

11, place des Peupliers,
35650 Le Rheu.

– M. et Mme André Dhotel,
M. et Mme André Etienne,
Mme Antoinette Husson,
M. et Mme Jean Beutrari,
ses cousins
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Suzanne BRIET,
conservateur honoraire
à la Bibliothèque nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-seizième année, le 13 février 1989.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 février, à 10 h 30, en l'église Sainte-Cécile de Boulogne (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux (Ardennes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence des Pins,
24, rue Gutenberg,
92100 Boulogne.

[Mme Briet créa la Salle des catalogues et des bibliographies à la Bibliothèque nationale (1934). Admiratrice de l'œuvre d'Arthur Rimbaud, elle contribua à sa notoriété en transférant le siège de l'Association des amis de Rimbaud de Charleville à Paris, et en assurant le succès des revues, « Etudes rimbaldiennes » et « Rimbaud vivant », comme secrétaire générale puis comme présidente d'honneur de cette association. Elle est l'auteur de nombreux articles et d'un ouvrage intitulé : « Rimbaud notre prochain ».]

– Lyon. La Tour-de-Salvagny.

Le professeur Marcel Colin,
Mme Micheline Colin Flory,
Le docteur Denise Colin Rothberg
et leurs enfants,
M. et Mme Eugène et Mylène Colin
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre et Sylvie Colin
et leurs enfants,
M. Gabriel Colin et Mme le docteur Lise Colin
et leur fille,
Tous ses arrière-petits-enfants,
Les familles Colin, Mathian, La Bonnardière, Caris, Fellot, Neyret, Tours,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Mme Henri COLIN,
née Laure Mathian,

pieusement endormie dans la paix du Christ, en sa quatre-vingt-quinzième année.

« Je sais que mon Seigneur est vivant. »
Math., XII-23.

La cérémonie religieuse aura lieu en la basilique Saint-Martin d'Ainay, à 10 heures, le samedi 18 février.

Inhumation au cimetière de Loyasse.

– Fabienne Fontaine,
sa compagne et la mère de ses enfants,
Alexandre et Guillaume,
ses fils,
Isabelle et Maurice Dubarry,
ses parents,
Jacqueline Raynal et Jean-Claude Fontaine,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Joël DUBARRY,

survenu brutalement le 6 février 1989, à l'âge de trente-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Tournecoupe (32), le 18 février, à 15 heures.

– M. et Mme François Eschapasse
et leurs enfants,
Mme Marielle Eschapasse
et ses fils,
M. et Mme Gabor Somorjay
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Huard
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Prat, Eschapasse, Samières, Boisseau, Vuillier, Feral,
sa sœur, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de,

M. Pierre ESCHAPASSE,
notaire honoraire,

survenu le 15 février 1989.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 février, à 14 h 30, en la collégiale Saint-Martin de Brive.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes.

Roc de Mioule,
19100 Brive.

– Bron (Rhône). Annonay (Ardèche). Nice (Alpes-Maritimes). Saint-Etienne (Haute-Loire).

Jean Noharet,
Jean-Louis, François, Jacques,
Mme Terrade,
Mme Noharet,
Les familles Terrade, Noharet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Geneviève NOHARET.

Nous l'accompagnerons dans l'amitié et la paix, le lundi 20 février 1989, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 63, rue des Essarts, à Bron.

Inhumation à Annonay, ce même jour, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

13, rue Neuve-des-Essarts,
69500 Bron.

– Antoinette,
son épouse,
Martine et Eric,
ses enfants,
Donald et Marcelle Wessberge,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Delorme et Déodat,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Erik WESSBERGE,

à Paris, le 25 janvier 1989, dans sa quatre-vingtième année.

Remerciements

– *Mme Adolphe Chauvin,*
Ses enfants,
M. et Mme Dominique Chauvin,
M. et Mme Yves Galland,
Sa famille,
Et ses proches,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été prodiguées lors de la disparition de

M. Adolphe CHAUVIN,
vice-président
du conseil régional d'Ile-de-France,
ancien sénateur et maire de Pontoise,
président honoraire
du conseil général du Val-d'Oise,
officier de la Légion d'honneur,

souhaitent, par le présent message, exprimer leurs sentiments de très profonde gratitude.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le vendredi 17 février à 14 heures, salle Bourjac, *17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Louis* Fournel : « Les dialogues de Sperone Speroni : libertés de la parole et règles de l'écriture ».

– Université Paris-II, le vendredi 17 février à 17 heures, appartement décanal, M. Guillaume Drago : « L'exécution des décisions du Conseil constitutionnel ».

– Université Paris-II, le lundi 20 février à 9 heures, cabinet 3, M. Jean-Louis Courteaud : « La carte de paiement électronique. Réalités latentes et émergentes ».

– *Université Paris-II*, le jeudi 23 février à 9 h 30, salle des Conseils, Mlle Christine Carbonnel : « La notion de terrain à bâtir ».

– Université Paris-III, le lundi 27 février à 13 h 30, salle Bourjac, M. Miloud Taifi : « Le lexique berbère (parlers du Maroc central) : formes, sens et évolution ».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	83 F
Abonnés et actionnaires	73 F
Communicat. diverses	86 F

CAMPUS

La banque contre Mme Thatcher

La banque britannique Lloyd's a sévèrement critiqué la politique gouvernementale en matière de financement des études universitaires dont les bourses doivent être progressivement remplacées d'ici 1990 par le recours à des prêts bancaires. Dans un rapport, le conseiller économique en chef de la banque Lloyd's, M. Christopher Johnson, a estimé que le projet du gouvernement décourageait les étudiants d'origine modeste, pousserait les étudiants à s'endetter, et augmenterait à court terme les dépenses publiques. Il a ajouté que prêter de l'argent aux étudiants n'était pas intéressant pour les banques.

Le rapport de la Lloyd's paraît refléter l'irritation des milieux bancaires, qui n'ont pas été consultés par le ministère de l'éducation avant qu'il annonce publiquement, en octobre dernier, sa réforme en la matière.

« Le ministère de l'éducation a supposé que les banques recherchaient la clientèle des étudiants et qu'en conséquence elles financeraient les coûts opérationnels », écrit M. Johnson, *qui propose un* plan alternatif de financement des études universitaires.

Le responsable, qui a calculé que les bourses universitaires avaient baissé de 20 % en termes réels depuis 1962, propose une revalorisation de 18 %, un système de prêts bancaires avec intérêts déductibles destinés aux parents, et le recours à un prêt du gouvernement pour les étudiants en difficulté. – *(AFP.)*

● L'enfant et le dessin

« Connaissance de l'enfant et de l'adolescent par le dessin », tel est le thème de la formation animée les 6, 7 et 8 mars, à l'Institut supérieur de pédagogie, par Mme Ada Abraham, professeur de psycho-pédagogie à l'université de Jérusalem.

(Institut supérieur de pédagogie, 3, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 43-54-54-82.)

● Création d'entreprises

La délégation Midi-Pyrénées de Campus Coopératives organise à Toulouse, du 6 au 13 mars, un stage de 600 heures pour les candidats à la création d'entreprise.

(Campus coopératives, 31100 Toulouse Péripole-III. Tél. : 61-40-03-04.)

● Bourses franco-allemandes

L'Office franco-allemand pour la jeunesse offre des bourses de 1 500 F à 3 600 F pour réaliser des projets individuels ou collectifs sur la vie historique, socioculturelle ou géopolitique de la République fédérale d'Allemagne. Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars.

(OFAJ, 51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris. Tél : 45-81-11-66.)

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Agro fournitures
. DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Toulouse Réf. VM 20/1631J

EGOR RESSOURCES HUMAINES

. CONSULTANTS Réf. VMEG 89

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

Recherchons maître d'hôtel, chauffeur de direction, valet de chambre. Adresser C.V. détaillé sous nº 6030, *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

formation professionnelle

Formation professionnelle
Stage à PARIS grat. rémun.

L'AFPA organise une formation de Technicien supérieur en Gestion informatisée de production T.S.G.I.P. Stage diplômant (homologué niveau III) de 1.131 h. Début du stage : 6 mars 89. Fin de stage : 31 oct. 89. Rens. et dossiers d'inscr. : AFPA, Centre d'EVRY-RIS, 2, av. Louis-Aragon, 91130 Ris-Orangis. 69-25-86-90 ou IDIT, 21, rue de Leningrad, 75008 Paris. 43-87-69-25.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend SIERRA, 1,6 L, année juin 84, 98.000 km, très bon état. Prix : 26.000 F. Tél. : 34-72-36-55, de 18 h à 21 h.

IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE (PRÈS)
Beau 2 p., tt cft, refait lux., poutres, immeuble 18e. 1.230.000. 45-26-10-44.

Rare bel imm. XVIIe, petit 2 p., gd charme, 880.000. 27, rue Ferronnerie, sam., 14 h à 17 h.

Bel imm. XVIIe, petit 2 p., charme. 960.000 F. 27, R. FERRONNERIE, sam., 14-17 h. 42-60-04-28.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE, Port-Royal, p. de t., 1er ét. rue, cour, 3 p., cuis., s. de bains, débarras, cave, chff. urb. habit. ou prof. 1.350.000 F. S/pl. dimanche 10-13 h, 6, RUE BERTHOLLET, ou propr. 42-36-57-42.

6e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
Imm. récent, bon standing, séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bns, 52 m² s/jard. 92, rue du Cherche-Midi, sam.-dim., 14 h-17 h.

16e arrdt

Mº RANELAGH
Face hippodrome, imm. stand., liv. + 2 chbres, cft, balc., box. 5.400.000. Tél. : 43-44-43-87.

Mº MICHEL-ANGE-AUTEUIL, imm. p. de t., bon stand., tt cft, séjour, 1 ch., *entrée, cuis., bns,* w.c., 118, BD SUCHET, sam.-dim., 14 h-17 h.

17e arrdt

Sur square, vue panoram.
PRIX INTÉRESSANT
Imm. réc., tt cft, 7e étage, triple liv., 1 chbre, entrée, *cuis.*, bns, 95 m² + *box.* 25, RUE JEAN-LECLAIRE. Mº GUY-MOQUET, sam., dim. 14 h-17 h.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON BELLEVUE
Très beau dble séj., 3 chbres, 2 bains, gd balc., 2 park., vue exceptionn. 2.150.000 F. WARBEL, 45-79-32-30.

SURESNES
MONT-VALÉRIEN
4 p. duplex. 2.170.000 F. Vue panoramique, terrasse 15 m², 4 p., balcons, 1.994.000 F. Livraison été *89. Bureaux de vente :* 23, rue des Bartoux, sam. et dim. de 14 h à 18 h.

appartements achats

Ch. URGENT 110 à 140 m²
Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. T. : (1) 48-73-35-43.

maisons de campagne

140 KM SUD PARIS
S/haut, vue magnifique, cuis., séj., salon, 4 chbres, 2 bns, w.c. + maison, 2 p., cuis., garage chff., terrasse, sur 10.000 m². 800.000 F. Créd. 100 %. (16) 86-91-88-54, *apr. 19 h (16)* 86-45-75-73.

villas

Vds direct. VILLA caract., 66 *bis*, route de Croissy, Le Vésinet, 9-10 poss. PAV. garde, gar. 2 voit., parc 2 178 m² sur pelouse, 15' centre Paris par RER. Visite sur place. Prix : 4 M. Tél. (après visite), du 15 au 20 : 93-49-86-88. Puis au (19-41) 22-52-23-92.

viagers

91 ANS, PARC SCEAUX, imm. récent, gd stand., pierre de t., bel appt 4 p. + box. 1.600.000 sans rente, occupé, poss. prof. lib. LODEL 43-55-00-44.

immobilier information

IMMOBILIER CONSTRUCTION
UN PROBLÈME ?
UNE HÉSITATION ?
Vous avez un problème technique, juridique, administratif, économique, financier, ou souhaitez simplement une évaluation objective ? Demandez conseil à un expert indépendant.
CONTACTEZ : UNABAT
23, rue J.-Giraudoux, 75116 PARIS. 42-33-38-68.
MINITEL 36.15 code UNABAT.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

OPÉRA
Bureaux prestige équipés, salle de réunion, domiciliation, téléphone, télécopie, télex.
Tél. : (1) 42-80-01-60.

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANT COMMERCIAL
CONFIRMÉ
9 ans expér. (distribution composants électron.) : administr. des ventes, gestion des achats, gest. des stocks, vendeur téléph. Suite à décentralis. ch. poste achats-ventes, interfaçage, communic. Marc VALIGNAT, 13, allée des Bathes, 91940 LES ULIS. 64-46-99-09 à partir de 18 h.

DIRECTEUR EXPORTATION
Sciences-Po
connaît nombreux marchés, large expérience matériaux de bâtiment et outillage. Références de premier plan. Recherche entreprise voulant créer ou développer son exportation. Ecrire sous Réf. 8.183.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS.

Jeune esthéticienne diplômée ayant *aussi expérience* télévente cherche travail mi-temps après-midi. Tél. : (1) 43-70-89-63 après 20 h.

J.F. Communauté européenne, parl. anglais, franç., grec, russe et polonais, formation universitaire, exp. tourisme, enseignement et interprétariat, ch. emploi. Tél. : 43-80-14-99, 9 h à 13 h, 17 h à 20 h.

AGENDA IMMOBILIER

Bon documentation sur CABOURG LM 18/02/89
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Week-end

L'AGENDA

Collections

Tableaux haïtiens : art naïf, Vaudou, à partir de 1.200 F. Marco : FORUM C, 45-78-23-44.

Cuisine

KITCHENETTE Lilliput en 1,31 *m*, cabine de douche en tôle 2 000 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e – 42-22-44-44.

Chant

Ensemble vocal non prof., *bon niveau, rech. 2 ténors +* 1 basse. Tél. : 43-58-46-06.

Jeune fille au pair

J.F. au pair à New-York, salaire, logée, nourrie, réf. Tél. : 71 84 86 65 63 (US) ou 43-24-14-91 (Fr.).

Vacances

Tourisme

Prof. angl., fr., directeur centre vacances organise ds pte *ferme picarde* séjour éduc., découverte milieu, activités sportives, cultur., pt grpe 10-14 ans, Pâques, été. Tél. apr. 20 h : 22-32-50-20.

Home d'enfants à la montagne (Ht-Doubs, 900 m prox. frontière suisse)
PAQUES
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe siècle, confortable, rénovée, chbres 2 ou 4 avec s. de bains. Situés au milieu des pâturages et *forêts*. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : tennis, ski de fond, jeux collectifs, fabrication pain, peinture sur bois. 1.590 F Pâques (ski de fond). T. : (16) 81-38-12-51.

ASSOCIATIONS

Appel

Grande Maison Savoyarde agréée accueille groupes en pension complète ou gest. libre. Auberge de Jeunesse – BP 74-74110 Morzine Tél. : 50-79-14-86.

Vous avez des problèmes relationnels, sexuels *ou affectifs*. IPPA (Paris) un psy (42-80-46-93) ou une psy (43-67-71-20) vous aident.

Conférences

MARDI 21 FÉVRIER 1989
La Voie des Mystères
ROSE-CROIX D'OR
13, rue Caillaux
Paris 13e, 20 h 30.

Sessions et stages

« ENTRAINEMENT MENTAL » Formation méthodologique avec Pierre Devreux. Bant action-recherche-logique-dialectique-autoformation en éduc. pop. & form. perm. France-Belgique-Québec écrire « La Talvère » 34, rue des Écoles 95460 Ezanville.

EFFICACITÉ INFORMATIQUE INFAC propose des stages de formation à l'informatique : Init. TT. Gestion. Approche simple et performante. Prochains stages : 13 au 17/02 - 27/02 au 03/03/89. INFAC Nogent – 48-76-80-94, P.230.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
● Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ Selon le rapport du CEPII, le déclin européen persiste, au profit des pays du Sud-Est asiatique *(lire ci-dessous)*.

■ *« Nous sommes tous des petits Bergeron »*, a déclaré M. Marc Blondel, le nouveau secrétaire général de FO, lors de sa première conférence de presse *(lire ci-dessous)*.

■ Malgré la résistance de La Ciotat, les chantiers de la Normed doivent être déclarés en liquidation la semaine prochaine *(lire page 31)*.

Tandis que les Etats-Unis stabilisent leur position dans le commerce mondial

« Le déclin de l'Europe se poursuit »

affirme le CEPII

Réveil britannique, triomphe commercial allemand, ingéniosité italienne et regain de croissance française : on a cru à un renouveau du dynamisme européen. La date du 1er janvier 1993 semblait fixer un horizon, redonner du muscle et balayer « l'eurosclérose ».

Jugement hâtif. Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) dans son dernier rapport (1) rendu public mercredi 15 février, vient rappeler que quelques soubresauts ne suffisent pas à modifier les évolutions lourdes de l'économie mondiale. L'organisme qui observe les productions et les échanges industriels de la planète depuis vingt ans conclut : *« Le déclin européen persiste. »* Même dans les années 80, *« la baisse du poids de l'Europe de l'Ouest dans la production mondiale est continue; cette baisse affecte plus spécialement les îles Britanniques, mais tous les pays du Vieux Continent sont concernés à l'exception de ceux de la zone méridionale ».*

« On retrouve ce paradoxe, poursuit le CEPII, *dans le cas de l'Allemagne. Vue d'Europe, l'industrie allemande paraît très forte puisque les gains de parts de marché qu'elle a obtenus depuis 1980 ont été opérés aux dépens de ses voisins. Vue du monde, sa situation est beaucoup moins favorable : après avoir perdu du terrain dans les années 70, elle n'en regagne pas dans la présente décennie sur les autres continents; et en reculant dans les activités de haute technologie telles que l'électronique, elle contribue à aggraver l'assoupissement de la Communauté européenne. »*

Les grands gagnants de *« ce mouvement majeur de la fin du siècle »* sont connus : le Japon et les pays de l'Asie du Sud-Est. Mais l'ampleur de leur victoire ne l'est sans doute pas : dans le total de la production mondiale de 1986, leur poids de 25 % dépasse aujourd'hui sensiblement celui des Etats-Unis (21,4 %) et celui de l'Europe occidentale (22,9 %, dont 3,4 % pour la France).

Grâce à une puissante structure industrielle, les Etats-Unis – et ceci rend sans doute encore plus inquiétant le résultat de la CEE – ont réussi à stabiliser leur part, avec même un très léger gain dans la décennie (21,4 % en 1986, contre 21,3 % en 1980). Evolution, en revanche, plus attendue : les pays de l'Europe de l'Est (dont l'URSS) continuent à perdre du poids (13,5 %).

Ces basculements *« majeurs »* ne sont pas le fruit du hasard, explique le CEPII, mais reflètent la fin progressive *« des avantages acquis »*, en particulier de ceux dont jouissaient les pays industriels à l'égard de leurs anciennes colonies. Aujourd'hui, avec *« une diffusion internationale du savoir »*, les nouveaux pays industriels et *« presque toute l'Asie »* sont entraînés derrière un mouvement ascendant derrière le Japon. Ils offrent au départ de bas salaires, mais, très vite, s'appuient sur les technologies pour choisir une spécialisation et mordre dans les marchés mondiaux. Le Japon s'est ainsi spécialisé aujourd'hui dans les filières automobile, électronique et mécanique, les « dragons » (Corée, Hongkong, Taïwan, Singapour) dans les filières textile, électronique et désormais automobile, etc.

La France très mal située

Dans un contexte d'inertie relative des pays industriels, et en particulier de l'Europe, la France est très mal située, comme la dégradation de son commerce intérieur le démontre. La raison désormais connue : une mauvaise spécialisation tant géographique que sectorielle de nos exportations (vers les pays peu développés et sans véritable point fort). *« Le marasme économique de l'Afrique touche en premier notre pays »*, relève le CEPII, qui dénonce surtout l'absence de choix de la politique industrielle française depuis quinze ans. Par refus de spécialisation, à vouloir tout faire, *« des milliards ont été engloutis dans la sidérurgie ou la construction navale déplore le rapport, alors que les sommes consacrées aux secteurs de pointe restaient insuffisantes et dispersées sur un trop grand nombre de projets. A l'exportation, on s'est efforcé d'aider artificiellement les ventes alors que celles-ci doivent être le fruit de productions compétitives. A l'importation, la France est sans doute le plus protectionniste des pays européens, à l'égard de l'Asie (automobile, textile, électronique) sans que les mesures prises se justifient par la stimulation d'industries naissantes ».*

« Il serait trop facile, cependant, poursuit la CEPII, *d'incriminer exclusivement les gouvernements successifs, dont les politiques n'ont fait que refléter un consensus général. »* Les Français n'aiment pas, n'osent pas, « mettre tous leurs œufs dans le même panier ». Il le faudrait pourtant : *« La France ne pourra affronter les formes les plus dynamiques de la concurrence internationale que si l'impératif de spécialisation est mis dès aujourd'hui au premier plan. »*

E. L. B.

(1) Commerce international : la fin des avantages acquis, Gérard Lafay et Odette Herzog. Centre d'études prospectives et d'informations internationales. Edition Economica.

Sur les mêmes thèmes, on lira aussi *Relations économiques internationales : la politique commerciale des grandes finances face à la crise. François David.* Editions Sciences et Techniques humaines.

CONJONCTURE

Les perspectives du Xe plan (1989-1992)

Une croissance économique tirée par la consommation est exclue

Priorité donnée à la poursuite de la désinflation : croissance économique tirée principalement par l'investissement et l'exportation. Tels sont les axes majeurs du rapport sur les perspectives macro-économiques rédigé pour la préparation du Xe Plan qui couvrira la période 1989-1992 et amènera la France aux portes du marché unique européen.

« L'environnement international du Plan 1989-1992 est d'abord marqué par le choix européen. La préparation de la France à l'échéance du marché unique constitue explicitement son impératif catégorique », note le rapport, qui indique que les gains potentiels réalisés du fait de la création d'un marché unique *« pourraient s'élever à environ 5 % du revenu communautaire ».*

Les gains *« proviendraient d'abord d'une intensification de la division internationale du travail, qui étendrait à toute l'Europe les méthodes les plus efficaces utilisées aujourd'hui dans tel ou tel pays, et qui serait particulièrement bénéfique dans les services, notamment financiers. Ils passeraient ensuite par des économies d'échelle dans l'industrie, rendues possibles par l'unification de ce grand marché de plus de 320 millions de consommateurs. Quant à l'accentuation de la concurrence, elle augmenterait l'efficacité des entreprises et stimulerait leurs capacités d'adaptation et d'innovation.*

« De la même façon qu'en son temps, la réalisation du Marché commun s'est révélée extrêmement bénéfique pour l'économie nationale, celle du grand marché unique peut être un atout pour le pays ».

Le Plan définit un objectif central – un haut niveau d'emploi, – les deux conditions pour les atteindre et la voie à suivre sur le plan macro-économique.

La première condition est la maîtrise de l'inflation *« qui se traduit par l'enclenchement d'un cercle vertueux : la modération des revenus nominaux permet le ralentissement de la hausse des prix et donc la stabilité de notre monnaie (franc fort) ; la maîtrise de l'inflation importée qui en résulte agit à son tour sur l'évolution des prix internes. La modération des prix internes améliore la compétitivité-prix de l'économie et, par là, desserre la contrainte extérieure et autorise une croissance plus élevée ».*

La deuxième condition est la *« réussite sur la durée du Plan du passage de notre économie à la dimension européenne en particulier dans les nouveaux domaines couverts par l'Acte unique : monétaire et financier, activités jusqu'ici protégées par des règlements nationaux, marchés publics, normes, harmonisation fiscale ».*

« La réalisation de ces deux conditions doit nous permettre, note le rapport, *de retrouver grâce au marché européen et mondial une capacité de création d'emplois. Mais tant que nous n'aurons pas restauré durablement notre compétitivité, une croissance tirée par la consommation est exclue par son coût en devises qui conduit à des dévaluations en série. C'est donc une croissance tirée par l'exportation et par l'investissement qui, dans la situation actuelle de la France, constitue la seule forme saine et durable de la croissance. D'où les deux objectifs : progression de l'investissement deux fois plus rapide que celle de l'économie, permettant de passer à un rythme de croissance durablement plus soutenu, et croissance des exportations permettant de retrouver un solde industriel excédentaire de façon significative à l'horizon 1992. »*

Le Vieux Continent sur la sellette

L'EUROPE n'est plus ce qu'elle était. On le savait. Mais ne l'avait-on pas oublié, dans ce grand concert en faveur du marché unique de 1993 ? Nous serons les plus forts, les plus nombreux – 320 millions – parmi les pays développés, les mieux pourvus en intelligence. L'étude du CEPII nous rappelle opportunément qu'avant de se gonfler comme un Chantecler qui croit que son chant fait lever le soleil, il convient d'observer la réalité.

L'Eurosclérose existe, les gens du CEPII l'ont rencontrée. Certes, ce déclin reste relatif. L'étude est justement intitulée « La fin des avantages acquis ». L'Europe, en effet, tire une grande partie de sa force de ses échanges intracommunautaires. Son poids continue de diminuer, en revanche, si l'on ne retient que ses échanges avec le reste du monde. Le rapport illustre cette assertion en analysant le cas de l'Allemagne. Celle-ci peut faire état de gains de parts de marché, mais ces gains ont été obtenus aux dépens de ses voisins. Son recul vis-à-vis du reste du monde, dans les activités de haute technologie, a contribué à l'affaiblissement de l'Europe.

Si souvent annoncé, le déclin des Etats-Unis, lui, n'est toujours pas prouvé. La montée en puissance des pays asiatiques, elle, ne se discute plus. La Terre est ronde, ne l'oublions pas. La côte ouest de l'Amérique donne sur le Pacifique. Conclusion : le centre de gravité de l'économie internationale s'est déplacé. Dès 1984, le commerce transpacifique, rappelle le CEPII, a dépassé le commerce transatlantique.

On n'aura garde d'oublier que l'étude porte sur les années 1967-1986. Bien des choses ont bougé depuis trois ans, à commencer par le spectaculaire redressement de l'investissement sur le Vieux Continent. L'analyse des experts du CEPII invite cependant à la modestie. Sans aller jusqu'au pessimisme car, après tout, la perspective du marché unique peut contribuer à mobiliser les énergies. Encore faudrait-il que l'on sorte de nos ornières. Nous n'en sommes pas là. Les premières propositions de la commission de Bruxelles et l'attitude des pays membres font craindre le triomphe du conformisme et le maintien des nationalismes.

Plutôt que d'inventer un nouvel univers relationnel, on semble s'acharner à remodeler le vieux monde. Les dernières discussions sur l'harmonisation fiscale le montrent amplement : on prend les taxes en vigueur ici ou là, et on les réduit *à un dénominateur commun*. Mais d'imaginer une tout autre fiscalité, comme avait su le faire il y a déjà treize ans le Prix Nobel d'économie, Maurice Allais, il n'en est pas question. L'idée de l'Europe de 1992 est lancée. Le débat d'idées ne l'est pas encore.

FRANÇOIS SIMON.

SOCIAL

Les nouvelles orientations de FO

M. Blondel affiche fermeté et... sens de la mesure

« Nous sommes tous plus ou moins des petits André Bergeron », a lancé M. Marc Blondel, le jeudi 16 février, lors de la première conférence de presse qu'il ait tenue depuis le congrès confédéral. Le nouveau secrétaire général de FO a ainsi voulu jouer l'apaisement en faisant mine d'oublier, par son hommage, que son prédécesseur avait soutenu, sauf lors de l'ultime bataille, un autre candidat. Celui-ci, M. Claude Pitous, souffrant, était le seul membre du bureau confédéral (sur 14) à être absent. M. Blondel a annoncé qu'il allait demander à M. Rocard de recevoir *« l'ensemble du bureau confédéral »*. Et il s'est assigné un objectif ambitieux, celui de *« doubler »* les effectifs de FO dans le secteur privé, où elle est mal implantée.

Après un congrès marqué par de durs affrontements, M. Blondel s'est voulu apaisant : *« Pour la première fois, une organisation syndicale a joué le jeu de la démocratie jusqu'au bout. On peut considérer que c'est une faiblesse. Moi, je crois que c'est une richesse. L'organisation n'a aucune difficulté interne. Les engagements, les passions, les amitiés, ont été bousculés, mais après on se retrouve entre camarades. Il y en a qui ont quelque amertume. Mais nous avons réussi à reprendre la machine collectivement. »*

Pour M. Blondel, cette idée de conduite collective est illustrée par la nouvelle répartition des tâches au sein du bureau confédéral. Comme son prédécesseur, il prend directement en main, *« dans une première phase »*, l'organisation. Son rival malheureux, M. Pitous, conserve la formation syndicale et les DOM-TOM, mais perd l'organisation de la fête annuelle – confiée au « blondelliste » Jean-Jayer, responsable de la propagande – et les négociations salariales dans le secteur public. Parmi les autres « pitousiens », M. Faesch garde les retraites complémentaires et la formation, mais laisse l'emploi au « blondelliste » Alphonse Bernard ; M. Deriin conserve la sécurité sociale, et M. Mourgues l'international, mais le « blondelliste » Jacques Pé prend l'Europe. Parmi les « blondellistes », Mme Hofman a la négociation collective ; M. Jenet, la presse confédérale, et M. Raignoux, le secteur économique. Semblant regretter l'*« affrontement »* qui a conduit à éliminer plusieurs poids lourds « pitousiens » de la commission exécutive, M. Blondel s'est montré désireux d'*« associer au maximum à la vie de l'organisation »* les fédérations des PTT et de la métallurgie... Le propos se voulait donc conciliant.

Sur l'ensemble des questions d'actualité, M. Blondel a affiché une plus grande fermeté, mais il a, en même temps, pris soin de montrer que FO ne rejoignait pas la CGT dans une sorte de camp du refus. Un subtil balancement. Le durcissement a été illustré par plusieurs déclarations. M. Blondel s'est félicité des *« résolutions offensives »* du congrès : *« Nous avons un mandat global qui est un mandat de revendication. C'est un retour aux sources. »* Interrogé sur le caractère très verrouillé des résolutions, le nouveau secrétaire général a répliqué : *« Je n'ai pas l'intention de déroger aux résolutions du congrès. Mais vous les voyez peut-être plus enclavées qu'elles ne le sont ».*

Sur le même registre ferme, M. Blondel a écarté l'idée que FO prenne des *« engagements »* sur la protection sociale collective lors de la *« consultation »* conduite par M. Jean-Jacques Dupeyroux. Il a vivement critiqué le projet de plan de M. Stoléru, affirmant que l'idée selon laquelle les augmentations de salaires devraient être inférieures aux gains de productivité entraînerait *« l'opposition radicale »* de FO.

Négocier

Mais, en même temps, M. Blondel a gardé un certain sens de la mesure, comme s'il avait voulu rassurer ceux qui craignent qu'une trop grande radicalisation de FO ne la conduise à ne plus signer d'accord : *« J'encouragerai les fédérations à négocier. Nous entendons être les défenseurs de cet instrument privilégié qu'est la convention collective (...). Je n'entends pas que FO ne négocie pas. Au contraire. Mais j'entends que nous négocions dans les meilleures conditions possibles. »* On croyait presque entendre M. Bergeron...

Sur la modernisation de la fonction publique, par exemple, M. Blondel a récusé les projets de *« partenariat »* ou d'*« intéressement collectif aux gains de productivité »* ou, plus globalement, l'idée *« d'adopter pour le secteur public les modes de gestion du secteur libéral »*. Mais, a-t-il ajouté, *« cela ne veut pas dire que nous serons attentistes ou que nous ferons du conservatisme. Nous ne sommes pas partisans de fonctionnaires à lustrines »*. De même a-t-il accueilli positivement l'*« avancée »* de M. Stoléru en faveur de négociations européennes et les propos de M. Mitterrand sur le *« droit social européen »*, en se déclarant décidé à convaincre le patronat d'aller dans cette voie, par exemple en prévoyant un âge minimum pour le travail des jeunes en Europe.

Enfin, il a fait preuve d'ouverture et de modération sur le conflit des surveillants de prison. Fermeté ici, mesure là, la nouvelle direction de FO semble vouloir jouer sur une palette large.

MICHEL NOBLECOURT.

La garantie des grands contrats à l'exportation va être améliorée

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) va voir son fonctionnement amélioré pour la garantie et le financement des grands contrats à l'exportation. De même la gestion des créances publiques de la France sur l'étranger va-t-elle être affinée.

Une meilleure transparence des opérations sera assurée, selon le ministère des finances, par *« l'unification des techniques de consolidation »* des dettes. Celles-ci sont en effet différemment financées selon qu'elles relèvent de la Banque française pour le commerce extérieur (BFCE), qui procède par emprunt (cas de refinancements), ou du budget, qui supporte purement et simplement les pertes (cas des rééchelonnements). De même, les crédits d'aide aux pays pauvres seront-ils complètement budgétisés.

Aujourd'hui, les crédits mixtes d'aide au développement ne sont intégralement des crédits budgétaires que sur les pays les moins avancés. Pour les autres pays, ces crédits comportent toujours une part de crédits privés garantis. Ce système a l'inconvénient de reporter sur le futur le coût d'éventuelles défaillances de remboursement des crédits privés garantis, ce qui constitue une charge imprévisible pour la COFACE. La budgétisation de ces prêts sur un certain nombre de pays pauvres permettra de pallier ces inconvénients et de faire clairement apparaître ce qui relève d'un effort volontaire d'aide publique au développement.

Un tableau de bord de suivi du « risque pays » va être mis en place. Il ne sera plus possible, par exemple, de renouveler une promesse de garantie si des arriérés importants apparaissent sur des crédits postérieurs à la date prévue dans l'accord de consolidation.

Les crédits « prémixés », qui regroupent en une seule convention prêts du Trésor et crédits privés garantis, vont être banalisés. Une garantie de promesse va être créée pour faciliter les contrats de crédit-bail à l'exportation. Cela devrait permettre de faciliter les exportations de biens dans un certain nombre de secteurs et en particulier dans le domaine aéronautique.

Ces garanties permettront en effet de couvrir le risque de ne pas pouvoir récupérer un bien donné en location en cas d'impayés des loyers, comme cela arrive avec les avions.

Menace de fermeture et grève

L'actionnaire principal de Chaffoteaux et Maury lance un ultimatum

La quasi-totalité du personnel de Chaffoteaux et Maury, à Ploufragan (Côtes-du-Nord), est en grève dans l'usine qui n'est pas formellement occupée, selon la CGT. Les salariés se sont réunis vendredi 17 février au matin et ont décidé de quitter les locaux le soir même, tout en poursuivant leur mouvement, démarré spontanément mercredi. Une manifestation était prévue dans l'après-midi devant la préfecture de Saint-Brieuc.

Après la fin de la séquestration de 21 cadres jeudi matin (*le Monde* du 17 février), un nouveau directeur par intérim a été nommé. Le président du directoire du groupe, M. Georges Danton, faisait savoir qu'il avait *« décidé de renouer le contact »*. Une réunion s'est tenue dans l'après-midi en l'absence des délégués FO et CGT qui n'ont pas voulu se rendre à la Chambre de commerce de Saint-Brieuc. Selon les délégués CGC, la direction a annoncé *« la fermeture de l'établissement »* jusqu'à ce que le travail *« reprenne dans des conditions normales »*. La première vague de 61 licenciements, sur les 600 prévus, a été confirmée.

Peu après, le GIMMO (groupement d'investissements du Maghreb et du Moyen-Orient), actionnaire majoritaire, a annoncé dans un communiqué que son engagement pour un nouvel apport de 200 millions de francs, sur les trois prochaines années, pourrait être *« remis en cause si la volonté affirmée par certains de vouloir ruiner l'avenir de Chaffoteaux et Maury l'emportait »*. Il demandait que *« dès la semaine prochaine le travail reprenne normalement »*.

Des tentatives de médiation sont en cours et M. Danton a annoncé qu'il portait *« plainte pour séquestration de cadres et pour toutes les actions illégales qui ont pu être commises »*.

Sidérurgie : moins d'aides sociales de la CEE

La Commission européenne a réduit de 10 % la somme qu'elle propose de consacrer à la compensation des pertes d'emplois dues à la restructuration de la sidérurgie. Elle recommandera aux Douze de ne plus affecter que 150 millions d'ÉCU (plus de 1 milliard de francs), étalés sur quatre ans, à ce programme social, au lieu de 165 millions d'ÉCU sur trois ans, initialement prévus.

Elle justifie cette décision par le renouveau de la conjoncture dans la sidérurgie mondiale, qui va ralentir les restructurations. Sur le Vieux Continent, le plan social devrait concerner un peu moins de 55 000 personnes.

En 1988, elle a indiqué avoir cofinancé 18 000 préretraites : 12 000 à 14 000 personnes devraient subir le même traitement cette année. Sa participation s'est montée en moyenne à 3 000 ÉCU (21 300 F) par personne et par an pour les préretraités, et à 2 000 ÉCU (14 200 F) au maximum pour les primes de réinsertion.

Économie

AFFAIRES

L'irrémédiable liquidation des chantiers navals Normed

Le « noyau dur » de La Ciotat

L'inexorable date butoir approche à grands pas. Le 28 février sonnera le glas de l'entreprise de construction navale Normed, en faillite et en commandite publique depuis trois ans.

Le 14 février, M. Jacques Dallois, PDG de l'entreprise, qui est, depuis l'été 1986, assisté d'un administrateur judiciaire, a fait devant le comité central d'entreprise, réuni à Paris, une déclaration sans ambiguïté. Le régime de location-gérance, prolongé pour une période de sept mois par autorisation du tribunal de commerce de Paris le 27 juillet dernier, ne sera pas renouvelé après la fin février. Le 24 février, les juges parisiens seront saisis du dossier et, comme aucun délai de grâce supplémentaire ne leur sera demandé par les dirigeants de l'entreprise (qui exécutent les volontés du gouvernement), le tribunal prononcera la liquidation de Normed.

Le jugement que rendra le tribunal de commerce ne devrait épargner (provisoirement) de la liquidation que la société CNL, filiale de Normed, en charge actuellement de la location-gérance, qui assumera pendant quelques mois encore la gestion du plan social, le démantèlement des installations et la clôture des dossiers et des comptes sous le contrôle d'un mandataire de justice. Par la suite, les actions qui constituent le capital de CNL devraient être reprises par une filiale d'une grande entreprise nationale.

Le chantier de La Ciotat, occupé depuis cent trente-cinq jours par le «dernier carré» des métallos les plus déterminés, à l'initiative de la CGT et du Parti communiste, constitue à coup sûr le point le plus chaud pour les pouvoirs publics surtout à l'approche des élections municipales. En revanche, la fermeture du site de Dunkerque est une affaire quasiment réglée depuis un an et à La Seyne (Var), le pétrolier ravitailleur d'escadre a été livré à la marine nationale à la fin de 1988. C'est la direction de construction et d'armement naval dépendant du ministère de la défense qui se charge de l'achèvement du bâtiment à l'arsenal de Toulon et, le 1er mars, les liens juridiques entre CNL et la marine nationale seront rompus.

Porte-conteneurs en otage

A La Ciotat, où le climat est chaque jour plus tendu, le moindre dialogue se révèle impossible à nouer entre les pouvoirs publics et les responsables de la CGT du chantier en dépit des efforts que ne ménage pas M. Jacques Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire et des reconversions. Les métallos retiennent en otage un magnifique porte-conteneurs quasiment achevé pour un armateur et ils n'entendent pas la laisser filer. Pourtant, il y a deux jours, *M. Dallois a été clair devant les syndicalistes : « L'armateur nous a demandé de lui livrer le navire en l'état, ce que, juridiquement en tout cas, nous venons de faire, le navire n'appartient plus à Normed ».*

Les syndicalistes et les jusqu'au-boutistes de La Ciotat disposent enfin d'un ultime moyen de pression à l'égard du gouvernement. En effet, la FMCM (filiale du groupe maritime public CGM) va officialiser dans les jours qui viennent la commande d'*un cargo mixte qui pourra* transporter plusieurs centaines de passagers pour ses lignes de Corse.

Les Ateliers et chantiers du Havre sont sur les rangs pour le construire et proposent à l'armateur un prix de 410 millions de francs environ, mais un chantier néerlandais met la barre plus bas : 330 millions. De quel montant sera la subvention que l'Etat acceptera de verser pour faire pencher la balance?

Quant aux métallos de Provence, ils s'exclament : *« Si cette commande n'est pas passée chez nous depuis deux ans qu'elle est en étude et en négociations, ce sera la preuve évidente que les pouvoirs publics ont délibérément organisé notre liquidation ».*

Les nostalgiques se contentent d'observer que, à la fin de 1985, Normed occupait 7860 personnes, en décembre 1987 2 380 et aujourd'hui, à peine quelques centaines.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

1988, un très grand millésime pour l'industrie chimique

Le bilan de l'industrie chimique française fait état d'une année exceptionnelle pour 1988 avec, en particulier, un taux de croissance (+ 6,5% en volume) très supérieur *à celui du PIB* (+ 3,6%) et même à celui de la production industrielle de la France (+ 5,3%), un record historique d'investissements (17,5 milliards rien qu'en France) et, pour la première fois de l'histoire, un chiffre d'affaires supérieur à 300 milliards de francs (305 milliards très exactement) en hausse de 9%.

Il faut remonter à 1979 (+ 8,3%) pour trouver une expansion aussi forte. La chimie allemande (+ 5%) n'a pas fait mieux, la britannique (+ 6%) non plus. Prise globalement, la chimie de la CEE a progressé de 5,5%. Seuls l'Espagne, les *Etats-Unis et le Japon ont obtenu de* meilleurs résultats (+ 8%).

De toutes les grandes branches, c'est la pharmacie qui, grâce à l'accroissement des prescriptions, a enregistré le meilleur score (+ 10,1%). Elle est suivie par la chimie organique (pétrochimie, matières plastiques, spécialités) avec 6,5% et la parachimie (produits détergents, de toilette, parfumerie...) avec 5,9 %. Seule la chimie minérale n'a pas réussi à décoller (+ 1,1 %).

La forte augmentation de la demande intérieure, notamment de l'industrie automobile, du BTP et de l'emballage, est responsable de ce niveau d'activité exceptionnel. Mais la conjoncture a également été excellente à l'étranger. Et, alors que la balance commerciale de la France est chroniquement déficitaire, la chimie affiche un excédent un peu supérieur à 22 milliards de francs (21,5 milliards pour 1987), pour se situer ainsi derrière l'ensemble agriculture-industrie agro-alimentaire (+ 39,4 milliards de francs) et l'automobile (+ 25 milliards).

Tout, cependant, n'est pas rose. Car, si l'amélioration a été très sensible dans la pétrochimie, elle a été insuffisante dans les engrais, qui souffrent d'un prix du gaz non compétitif (5 % à 10 % plus cher que dans les autres pays de la CEE). Conséquence : les échanges commerciaux dans les engrais sont toujours lourdement déficitaires (– 4 milliards de francs). *« A quand un marché unique de l'énergie ? »*, s'interroge M. Jean-Claude Achille, président de l'Union des industries chimiques (UIC). La pharmacie, quant à elle, enregistre encore des résultats inférieurs à ceux de la concurrence étrangère. Toujours le problème des prix. Ce n'est cependant pas au seul facteur conjoncturel que la chimie doit d'être un des principaux moteurs de l'économie française. Ses résultats remarquables au cours des deux dernières années sont dus aussi à *« la restructuration et au bon usage de la liberté des prix »*, assure M. Achille. En huit ans, son indice de production a monté de 28 %, alors que, pour l'ensemble de l'industrie, le gain n'est que de 8 %. La chimie française a, de ce fait, rattrapé son retard sur la concurrence européenne, et *« pourra mieux aborder le grand marché unique de 1993 »*, ajoute encore le président de l'UIC.

ANDRÉ DESSOT.

Un entretien du président du CNPF avec « les Echos »

« Les chefs d'entreprise sont déconcertés », *déclare M. Perigot*

Après les propos de M. François Mitterrand lors de l'émission « 7 sur 7 » sur la Bourse, les OPA et l'*« argent facile »*, *« les chefs d'entreprise ne comprennent plus et s'interrogent »*, déclare M. François Perigot, le président du Conseil national du patronat français (CNPF), dans un entretien publié par *les Echos* du 17 février. *« Injustes »* et *« dangereuses »*, les considérations du président de la République *« jettent le discrédit »* sur la place financière de Paris. Les dirigeants économiques du pays en sont, selon M. Perigot, tout *« déconcertés »*.

« La description étrange de la spéculation faite par le président de la République conduit à un amalgame entre la nécessité d'épargner et le mauvais usage de l'argent, c'est-à-dire la spéculation d'initiés », estime le patron des patrons français. Il ajoute : *« Le plus grave, dans les affaires récentes, c'est que les délits supposés se soient produits dans des opérations déclenchées, ou organisées, selon les cas par l'Etat. L'Etat, c'est la femme de César »*, estime-t-il. *« Quand il intervient, il doit être irréprochable. » « Au nom d'opérations suspectes... on ne peut remettre en cause tout le système de financement des entreprises »*, conclut à ce sujet M. Perigot.

Considérant que les « affaires » (Pechiney, Société générale...) sont nées d'*« un mélange des genres »*, le président du CNPF dénonce les *« tentations d'intervention de la puissance »*.

TRANSPORTS

Les suites de l'attentat de Lockerbie

L'OACI préconise le renforcement du contrôle des bagages des passagers

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a adopté, le 16 février, à Montréal, une résolution destinée à inciter ses cent soixante Etats membres à mieux prévenir le terrorisme dans le transport aérien. La réunion du conseil avait été demandée par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis après que l'enquête sur la chute d'un Boeing-747 de Pan Am, le 21 décembre dernier, sur le village écossais de Lockerbie, eut attribué cette catastrophe à une explosion criminelle. Les deux cents cinquante-neuf passagers y avaient trouvé la mort, ainsi que onze habitants de Lockerbie.

L'OACI préconise d'accélérer les recherches pour améliorer la détection des explosifs et de mettre en place un régime international de marquage des explosifs pour en faciliter la découverte. Parmi les mesures préconisées, M. Paul Channon, ministre britannique des transports, a cité un contrôle renforcé des radios, baladeurs et autres appareils électroniques. *En effet*, selon M. Shannon, la destruction en vol du Boeing de la Pan Am a été provoquée par un explosif de type Semtex dissimulé dans un poste de radio-cassette. Le ministre a souligné que ces appareils sont compliqués à ouvrir pour en vérifier le contenu et que leur composants ne se distinguent pas aux rayons X d'un engin explosif.

Par ailleurs, la liste des actions à mener en priorité concerne le filtrage minutieux des bagages enregistrés et des bagages à main, la vérification de la concordance entre les passagers et les bagages, le contrôle du fret, de la poste et des expéditions des coursiers internationaux. L'accès des aéroports et des avions devrait faire l'objet de procédures plus contraignantes.

La commission de la navigation aérienne de l'OACI a été chargée d'intervenir auprès des constructeurs afin que la conception des avions tienne compte des nécessités de la sécurité. L'organisation souhaite qu'il soit plus difficile de dissimuler des explosifs dans un avion et *que celui-ci résiste mieux* à une déflagration en vol.

En revanche, pour des motifs de souveraineté nationale, la majorité des Etats membres a refusé de confier à l'OACI un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme aérien.

● **Lufthansa signe pour trente Airbus.** — La compagnie ouest-allemande Lufthansa a confirmé la *commande qu'elle avait passée, il y a* deux ans, pour quinze Airbus A-340 ferme et quinze autres en option. Elle a signé avec le consortium Airbus un contrat de 3 milliards de dollars *(19 milliards de francs) qui prévoit* la première livraison en 1992. L'Airbus A-340 est un quadri-réacteur long-courrier de 220-260 sièges qui effectuera son premier vol d'essai en 1991. A ce jour, *Airbus a reçu* 167 engagements d'achat pour le programme A-330-A-340 émanant de treize clients.

● **Controverse franco-allemande à propos de l'assemblage des Airbus.** — Une étude a-t-*elle été entreprise pour évaluer* la possibilité de doubler, en RFA, la chaîne d'assemblage des Airbus actuellement localisée à Toulouse ? Oui, a déclaré M. Erich Riedl, secrétaire *d'Etat ouest-allemand chargé* de la politique aérospatiale, qui rêve d'installer à Hambourg ou en Bavière une deuxième chaîne pour les Airbus A-320. Non, réplique Airbus Industrie et le ministère des transports français, qui soulignent que les capacités de l'usine toulousaine d'Aerospatiale suffisent amplement.

REPÈRES

Inflation

Hausse moyenne des prix de 3,8 % en 1988 dans l'OCDE

La hausse des prix à la consommation s'est légèrement accélérée dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour s'inscrire à 3,8 % en 1988 contre 3,2 % en 1987 et 2,6 % en 1986, a annoncé, jeudi 16 février, l'Organisation. En décembre, le rythme annuel d'inflation a atteint 4,4 % en moyenne. Si les prix de l'énergie n'ont pas bougé en moyenne annuelle, après avoir diminué les deux années précédentes, ceux des produits alimentaires ont progressé de 3,5 % sous l'influence, notamment, de la sécheresse aux Etats-Unis. Le Japon est resté le champion de la stabilité des prix avec une hausse de 0,5 % en moyenne annuelle suivi par la RFA avec 1,2 %. La France se situe parmi les pays *« sages » de la zone* avec 2,7 %.

Brutale flambée des prix en Israël

La hausse des prix a connu une brutale accélération en Israël avec une poussée de 4,7 % de l'indice de janvier, le taux le plus élevé depuis octobre 1985, annonce le bureau central des statistiques. Selon les responsables du Trésor, le dérapage de janvier devrait se poursuivre en février et mars, et l'inflation atteindre 12 % entre octobre 1988 et avril 1989. Ce réveil brutal, après une hausse des prix limitée à 20 % en 1988 grâce à une longue politique d'austérité, est surtout dû à la dévaluation de 13,5 % du shekel intervenue en deux temps, fin décembre et le 1er janvier. La réduction des subventions sur les produits de première nécessité s'est en outre traduite par une envolée des étiquettes. Pour le gouverneur de la banque centrale, Michael Bruno, ces premières retombées, conjoncturelles, ne dureront pas longtemps.

Chômage

La Grande-Bretagne passe sous la barre des 2 millions

Le chômage, en Grande-Bretagne, est repassé, en janvier, sous la barre des 2 millions pour s'inscrire à 1,99 million, soit un recul de 99 000 sur le mois précédent, annonce le département du travail. Cette trentième baisse mensuelle consécutive ramène le nombre des sans-emploi à leur plus bas niveau depuis février 1981. La publication de ces chiffres a donné lieu à une polémique outre-Manche. Le ministre de l'emploi, M. Norman Fowler, a souligné que *« sur la base de calcul de l'OCDE »* la Grande-Bretagne *« connaît maintenant un taux de chômage inférieur à la moyenne de la Communauté européenne et à celui de pays comme la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas ou le Canada »*. L'opposition travailliste, pour sa part, a dénoncé des chiffres *« totalement truqués »*, le mode de calcul des statistiques ayant été modifié vingt-huit fois depuis l'arrivée de Mme Margaret Thatcher au pouvoir.

Sidérurgie

L'emploi remonte aux Etats-Unis

Pour la première fois depuis 1979, les effectifs de la sidérurgie américaine ont augmenté en 1988 : le nombre des salariés s'est accru de 5 900 personnes pour atteindre 168 900 unités (+ 3,6 %), selon les dernières statistiques de l'American Iron and Steel Institute... Néanmoins, cela ne représente que 39 % du niveau atteint en 1979 (435 000 personnes), avant la crise de l'acier. Mais il est vrai que les maîtres de forges américains revenaient de loin : le nombre de salariés employés en 1987 (163 000) était le plus bas depuis 1933.

L'institut américain annonce aussi que les capacités de production des sidérurgistes, qui reculaient depuis 1981, allaient remonter cette année à 115,9 millions de tonnes (contre 112 millions de tonnes en 1988). Deux bonnes nouvelles, qui s'expliquent par le boom du marché sidérurgique mondial, publiées deux jours après l'annonce d'une nouvelle alliance entre un industriel américain et un groupe japonais... l'entreprise américaine en question n'est autre que USX (ex-US Steel), premier producteur américain et numéro un mondial. Côté japonais, cet accord permettra à Kobe de produire aux Etats-Unis de l'acier pour l'automobile.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OUI AUX SICAV DU CREDIT LYONNAIS

LION-ASSOCIATIONS

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1er octobre 1987 / 30 septembre 1988.

Dividende net par action : *F 841,75*
Mise en paiement : *depuis le 12/01/1989.*

En 1988 la valeur liquidative de LION-ASSOCIATIONS a progressé de 10,4 % (dividende net réinvesti). Cette performance se compare très favorablement aux 7,92 % qu'aurait procuré un placement sur le marché monétaire au jour le jour avec capitalisation mensuelle des intérêts.

LION-ASSOCIATIONS : un placement obligataire de court terme pour organismes non fiscalisés.

Renseignez-vous dans toutes les agences du CREDIT LYONNAIS ou sur Minitel 3614 code CL.

REJOIGNEZ CEUX QUI NOUS FONT CONFIANCE DEPUIS LONGTEMPS.

Annonce de publicité produit

CL CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI

ALSTHOM

CHIFFRE D'AFFAIRES 1988 DU GROUPE ALSTHOM : 28,1 MILLIARDS DE FRANCS

Le Chiffre d'Affaires du Groupe Alsthom s'établit pour 1988 à 28,1 Milliards de Francs. Ce chiffre est stable par rapport à celui de 1987 (28,2 Milliards de Francs) qui était lui-même en progression de 19 % par rapport à celui de 1986.

Ce chiffre traduit l'entrée dans le groupe des nouvelles filiales KIEPE, AIR INDUSTRIE SYSTEMES, WALTHER et Cie et BALTEAU et ne prend plus en compte les activités Appareillage Basse Tension et Diesel. Ces mouvements n'ont pas d'effet significatif sur l'évolution du chiffre d'affaires.

La répartition par Division est la suivante :

En millions de francs	1987	1988
Constructions Navales	3.118	1.784
Électromécanique	8.111	8.131
Centrales énergétiques	3.839	4.420
Transports Ferroviaires	5.357	5.235
Appareillage électrique	4.035	4.510
Transformateurs	1.247	1.288
Robotique et Matériaux	1.677	2.206
Divers	852	530
Total consolidé	28.236	28.104

La plupart des Divisions enregistrent une augmentation de leur chiffre d'affaires. Toutefois la Division Électromécanique n'a facturé en France que 2 groupes turbo-alternateurs nucléaires contre 4 en 1987, et compense cette évolution par un développement des exportations de Turbines à Gaz. Par ailleurs, après la facturation l'année précédente par la Division Constructions Navales du "Souverain des Mers", l'année 1988 ne comporte aucune facturation de paquebot de croisière, ce facteur constituant l'explication principale de la stabilité du Chiffre d'Affaires du Groupe.

Parmi les facturations importantes qui ont marqué cet exercice, figurent notamment le navire militaire BTS-BOUGAINVILLE, une Drague et un porte-conteneur pour le Mexique, 2 groupes turbo-alternateurs nucléaires BELLEVILLE I et NOGENT I et la première tranche de la centrale nucléaire de Corée. Ont également été facturées les centrales conventionnelles de BUKIT ASAM (Indonésie) et de MATIMBA (R.S.A.). Dans la Division des Transports Ferroviaires, les dernières locomotives pour la Chine, le métro du Caire et les premières rames du TGV-Atlantique ont été les livraisons les plus marquantes de l'année 1988.

CGE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Affaires

Une réponse de l'AFB aux projets de Mme Neiertz

Les banquiers vont créer un observatoire de l'endettement des ménages

L'Association française des banques (AFB) n'aura pas été longue à faire écho aux préoccupations des pouvoirs publics sur l'endettement des Français, exprimées le 15 février par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation (*le Monde* du 17 février). M. Dominique Chatillon président de l'AFB, a annoncé le 16 février deux initiatives : d'une part, la création d'un observatoire de l'endettement des ménages, d'autre part, un code de bonne conduite pour l'octroi de crédits aux particuliers qui devrait être agréé par tous les établissements financiers.

La profession bancaire, a précisé M. Chatillon, n'a pas la même vision de la progression de l'endettement des Français que les pouvoirs publics. Elle considère en particulier que celle-ci est largement imputable à des financements offerts par des organismes autres que les banques, notamment à tous les crédits faits par les vendeurs d'immobilier ou de voitures.

Reconnaissant que le taux d'accroissement de la dette des ménages était en forte progression en France, M. Chatillon a souligné qu'il fallait le relativiser en raison de la longue période antérieure d'encadrement du crédit et a constaté que l'endettement des Français était inférieur à celui des autres ménages européens.

L'observatoire que l'AFB voudrait mettre en place avant l'été, avec une périodicité trimestrielle, permettra, sur la base d'un échantillon de 1 200 personnes avec une surreprésentation des endettés, de suivre le niveau de l'endettement, d'analyser les raisons du comportement des ménages et d'essayer de prévoir les évolutions.

Le code de bonne conduite, que Mme Neiertz a d'ailleurs demandé aux professionnels d'étudier, devrait demander plus de temps pour son élaboration. Objectif : parvenir à la plus grande transparence possible sur les conditions d'octroi du crédit. Il implique évidemment un engagement des banques AFB mais aussi des autres organismes financiers.

C. B.

Dassault et le groupe PSA vont coopérer dans le domaine des techniques industrielles

Le groupe automobile PSA et la société Dassault-Breguet ont conclu, jeudi 16 février, un accord-cadre de coopération dans le domaine de la recherche et du développement concernant les techniques industrielles avancées. Cet accord pourra se traduire à terme par la mise en place d'un groupement d'intérêt économique (GIE) ouvert à d'autres partenaires, français ou étrangers.

D'un côté, Dassault-Breguet assistera PSA pour adapter à la fabrication des véhicules automobiles les techniques et les systèmes aujourd'hui réservés à l'aéronautique (matériaux composites et automatismes). De l'autre, PSA apportera à Dassault-Breguet son aide dans les domaines de la robotique, des automatismes et de l'organisation et de la gestion industrielles. Ces échanges de savoir-faire concernent plusieurs secteurs de pointe, comme la technique laser, les calculs de structure, l'intelligence artificielle, les essais et contrôles, l'acoustique et la nuisance sonore ainsi que les simulations-tests.

C'est la première fois en France qu'un constructeur automobile et un industriel de l'aéronautique signent un accord-cadre d'une telle ampleur. Déjà, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en Italie par exemple, il existe des coopérations entre ces deux secteurs économiques.

Pour la troisième année consécutive

Ford a enregistré des profits records

Ford, le numéro un mondial de l'automobile, a enregistré en 1988 un bénéfice de 5,3 milliards de dollars (plus de 30 milliards de francs), en hausse de 14,4 % sur 1987, pour un chiffre d'affaires de 92,4 milliards de dollars en progression de 16 %. Ford supplante pour la troisième année consécutive le numéro un américain et mondial, General Motors, qui vient d'annoncer un bénéfice de 4,86 milliards de dollars pour 1988 (*le Monde* du 17 février).

L'augmentation des bénéfices de Ford est totalement due à ses performances sur le marché européen, très dynamique en 1988. Hors celui des Etats-Unis, les profits de l'automobile ont plus que doublé pour atteindre 2,1 milliards, alors qu'aux Etats-Unis, avec 2,5 milliards de dollars, ils ont fléchi de 9,4 %. Ford a accru sa part de marché américain de 1,5 % pour la porter à 21,7 %, son meilleur score depuis dix ans. General Motors a, au contraire, vu sa pénétration sur son territoire tomber à 31 %, son plus bas niveau depuis 1930.

● **ERRATUM.** — Une coupe intempestive a introduit une inexactitude dans notre article publié dans *le Monde* du mercredi 15 février titré « Croissance accélérée et nouveaux projets ». La France compte plus de cent mille abonnés ». Il fallait lire ainsi le début du deuxième paragraphe de la troisième colonne : « Tirant les leçons de leurs déboires dans le radiotéléphone — le retard s'explique en partie par la volonté de développer en France une technologie propre — les Français vont tenter de tirer parti de l'expérience des Britanniques, pionniers dans le domaine du Pointel, le téléphone de poche fonctionnant dans le périmètre d'une borne ».

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

OUI AUX SICAV DU CREDIT LYONNAIS

SLIVINTER

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1er octobre 1987 / 30 septembre 1988.

Revenu global par action : F 19,48 composé d'un dividende net de F 18,28 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,20. Le montant de ce dividende, mis en paiement le 27 décembre 1988 pourra être réinvesti en actions SLIVINTER en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 28 mars 1989.

Dans le contexte d'une croissance économique soutenue et d'un environnement monétaire caractérisé par la reprise du dollar, les grandes places financières mondiales ont été bien orientées en 1988.
La valeur liquidative de SLIVINTER a ainsi progressé de 18,30 %.*

SLIVINTER : un placement diversifié en actions internationales.

Renseignez-vous dans toutes les agences du CREDIT LYONNAIS ou sur Minitel 3614 code CL.

REJOIGNEZ CEUX QUI NOUS FONT CONFIANCE DEPUIS LONGTEMPS.

**Coupons inclus*

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

Marchés financiers

NEW-YORK, 16 février ↑

Nouvelle avance

Encore une séance de hausse jeudi à New-York. Le mouvement s'est toutefois assez nettement ralenti, des ventes bénéficiaires ayant imprimé une allure très irrégulière à la tendance. Après être monté à 2 326,07 puis redescendu à 2 293,04, l'indice des industrielles s'est établi à 2 311,43 en progrès de 7,50 points. Le bilan général a été d'une qualité très supérieure à ce résultat. Sur 1 941 valeurs traitées, 807 ont progressé, 600 ont baissé et 534 n'ont pas varié.

La décision de la Bundesbank de surseoir au relèvement de ses taux directeurs a fortement encouragé les opérateurs à reprendre des positions, d'autant que le dollar et le marché obligataire se sont redressés.

Néanmoins, la prudence a régné autour du « Big Board », ne serait-ce qu'en raison de la publication imminente des chiffres du commerce extérieur pour décembre. Les prévisions portent sur un déficit compris entre 11,5 et 12 milliards de dollars (contre 12,51 milliards pour novembre). Ce qui n'empêche pas certains analystes de pronostiquer une prochaine hausse du Dow Jones à 2 350.

L'activité s'est un peu accélérée avec 177,45 millions de titres échangés contre 154,22 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 fév.	Cours de 16 fév.
Alcoa	61 1/8	62
A.T.T.	31 3/8	31 3/8
Boeing	62 1/8	62 1/4
Chase Manhattan Bank	32 1/8	32 1/4
Du Pont de Nemours	97 3/4	98 1/8
Eastman Kodak	47 3/8	47 1/2
Exxon	45	44 7/8
Ford	54 1/4	53 3/4
General Electric	46 1/4	46
General Motors	89 1/4	88 3/4
Goodyear	49 7/8	49 3/8
I.B.M.	126 7/8	126
I.T.T.	54 1/8	53 3/4
Mobil Oil	46 3/4	47 1/4
Pfizer	56 7/8	56 5/8
Schlumberger	36 1/4	35 3/4
Texaco	50 1/8	49 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	127 1/8	125 3/4
Union Carbide	32 3/8	32 3/4
U.S.X.	31 1/2	31 3/4
Westinghouse	55 1/8	55 1/4
Xerox Corp.	64 3/8	64 7/8

LONDRES, 16 février ↓

Baisse sensible

Malgré une amélioration du climat international, la Bourse de Londres a sensiblement baissé jeudi, l'indice Footsie des 100 valeurs ayant cédé 13,7 points à 2 033,8.

Quelque 644 millions de titres ont été échangés dans un marché vivant dans l'attente de la publication, vendredi, des chiffres de la balance commerciale américaine pour le mois de décembre. Les opérateurs étaient donc prudents.

L'annonce d'une augmentation de 2,2 % des coûts par unité produite a, en revanche, ravivé les inquiétudes relatives à l'inflation.

La plupart des secteurs ont fini en repli, notamment les alimentaires (Cadbury — 2 à 210), les magasins (Burton — 2 à 458), les bancaires (Midland — 2 à 458) et les pétrolières (Burmah — 2 à 530).

Consolidated Gold Fields a bondi de 9 pence à 1 450 sous l'effet de rumeurs d'une éventuelle amélioration à 17 livres l'action, contre 12,90 précédemment, de l'offre du groupe minier Minorco, contrôlé par des intérêts sud-africains. La décision de la Bundesbank de ne pas relever ses taux d'intérêt a été bénéfique pour les Fonds d'Etat qui se sont raffermis d'un demi-point. Hausse des mines d'or.

PARIS, 17 février ↓

Lourd

La baisse a derechef été au rendez-vous rue Vivienne avant le week-end. Après la légère amélioration observée la veille, les valeurs françaises se sont alourdies en très grand nombre. L'ouverture matinale n'avait laissé place à aucun espoir. S'accélérant, le repli dépassait déjà 0,4 % vers 11 heures. A 12 h 30, début de la séance officielle, l'indicateur instantané accusait un recul de 1 %. Dans l'après-midi, il s'établissait à 1,1 % en dessous de son niveau précédent. A l'exception d'Elf et de Lafarge, toutes les belles valeurs du support (marché des options) ont décroché. Société générale, Michelin, CSF et Peugeot en tête. Ailleurs, LVMH n'a pas été mieux traitée. Crédit foncier de France, Club Méditerranée, Chargeurs, BSN, L'Air liquide, Sanofi, Canal + non plus.

Bref, la Bourse n'avait pas bonne mine du tout. La crainte d'une hausse généralisée des taux d'intérêt dans les pays industrialisés est, il est vrai, tenace. Le président Bush a eu beau assurer que le loyer de l'argent ne devrait pas monter beaucoup aux Etats-Unis et qu'il baisserait après l'accord sur le budget, les marchés n'en croient pas un mot. Et la décision de la Bundesbank de ne pas relever ses taux directeurs est interprétée comme un sursis.

Le MATIF et le marché obligataire ont décroché assez brutalement (— 0,6 point). Les actions ne pouvaient pas avoir bien meilleur aspect. Surtout que les pronostics sur les résultats du commerce extérieur américain pour décembre sont souvent plutôt pessimistes avec des évaluations allant jusqu'à 14 milliards de dollars de déficit.

La semaine écoulée se révèle donc bien mauvaise pour la Bourse de Paris, dont le repli dépasse 4 %. C'est le seuil de baisse que de nombreux investisseurs avaient fixé avant de reprendre des positions. Le compte est bon. Mais il y a encore la séance de liquidation du lundi 20 février à passer. Une liquidation désormais perdante (— 1,3 %) pour la première fois depuis mars 1988.

TOKYO, 17 février ↑

Un nouveau record

Malgré une certaine nervosité, la Bourse de Tokyo a une fois encore affiché vendredi, en fin de séance, un record historique dans un marché un peu moins actif que les jours précédents. L'indice Nikkeï a terminé la journée sur un gain de 89,81 points, soit 0,28 %, à 32 173,39.

Dès l'ouverture, la marché avait ouvert sur une note très ferme, les craintes des investisseurs concernant une hausse des taux d'intérêt s'étant dissipées après l'annonce par la Bundesbank de ne pas relever ses taux d'intérêt. L'indice gagnait jusqu'à 165 yens dans le courant de la matinée. Par la suite, il a faibli sous le poids des prises de bénéfice réalisées avant le week-end et surtout avant la publication, vendredi dans la journée, des chiffres du commerce extérieur américain pour décembre. Des statistiques qui peuvent remettre en cause bien des stratégies, déclaraient de nombreux opérateurs.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 17 fév.
Akaï	896	890
Bridgestone	1 390	1 380
Canon	1 450	1 420
Fuji Bank	3 640	3 680
Honda Motors	1 970	1 970
Matsushita Electric	2 370	2 320
Mitsubishi Heavy	1 150	1 200
Sony Corp.	6 850	6 850
Toyota Motors	2 540	2 510

FAITS ET RÉSULTATS

● **Bénéfice record pour Norsk Hydro en 1988.** — Le groupe norvégien Norsk Hydro (énergie, chimie, métallurgie) a réalisé en 1988 le meilleur résultat annuel de son histoire, grâce notamment à un bénéfice record au quatrième trimestre, en hausse de 146 %. Pour l'ensemble de l'exercice, le bénéfice net a atteint 3,4 milliards de couronnes norvégiennes, soit 3 milliards de francs environ. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 60 milliards de couronnes, en hausse de 10 % par rapport à 1987.

Ces bons résultats sont dus à une conjoncture internationale favorable, surtout pour les métaux légers comme l'aluminium et les produits pétrochimiques. Les résultats des branches pétrole et gaz ont, par contre, diminué en raison de la baisse des cours de ces produits. Aujourd'hui, la branche engrais réalise la moitié du chiffre d'affaires, indique le groupe. Pour la première fois depuis 1981, la filiale française d'engrais, Norsk Hydro Azote (ex-Cofaz), a renoué avec les bénéfices, qui ont atteint 133 millions de francs contre une perte de 235 millions en 1987. Le chiffre d'affaires a stagné à 4,2 milliards de francs contre 4,1 milliards pour l'exercice précédent, en raison du tassement du marché des engrais en France.

● **APIA (enseignes lumineuses) vise la première place européenne.** — Application industrielle et artistique des matières plastiques (APIA), numéro un français de l'enseigne lumineuse, regroupe sur un nouveau site à Vierzon (Cher) toutes ses unités d'études et de fabrication jusqu'ici éclatées entre Brinon, Theillay et Vierzon. Ce recentrage permettra à l'entreprise de rationaliser ses productions, d'améliorer sa productivité, de mieux gérer ses stocks et de répondre plus rapidement aux besoins de sa clientèle. Cette unité est d'ores et déjà la plus grande d'Europe. Il s'inscrit surtout dans le cadre de l'objectif visé par APIA de devenir le numéro un européen à l'horizon du grand marché de 1993.

Le marché de l'enseigne lumineuse pèse 1 milliard de francs en France et plus de 6 milliards en Europe. APIA réalise un chiffre d'affaires de 165 millions de francs, soit le double de ses principaux concurrents. Du fait de son rapprochement avec Acrilux, ses ventes dépasseront 200 millions de francs en 1989. La firme a pour principaux clients la BNP, Renault, Peugeot, Citroën, Mac Donald, ainsi que les compagnies pétrolières Elf, Esso et Total pour qui elle fabrique les totems.

● **Triple augmentation de capital pour la Générale de Banque.** — La Générale de Banque, première institution financière belge, filiale de la Société générale de Belgique, va procéder à une triple augmentation de capital d'un montant total de 13 milliards de francs belges (environ 2 milliards de francs français). La première augmentation permettra à la Banque générale de Luxembourg de prendre une participation de 1 % dans le capital de la Générale de Banque, qui elle-même contrôle 44 % de la Banque luxembourgeoise. La deuxième augmentation sera réservée aux actionnaires actuels, à concurrence d'une action nouvelle pour six anciennes. Enfin la troisième augmentation sera destinée aux cadres et membres du personnel de la banque.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	491	Le gd livre du mois	....	324 10
Asystel	287	288	Loca Investissement	....	264
B.A.C.	340	338	Locamic	....	160
B. Demachy & Assoc.	511	510	Metallurg. Minière	....	....
B.I.C.M.	....	610	Métrologie Internat.	....	540
B.I.P.	....	711	Microservice	....	145
Boiron	510	510	M.M.B.M.	....	728
Bolloré Technologies	880	880	Molex	225 10	228 50
Câbles de Lyon	....	1745	Navale-Delmas	....	771
Calberson	....	819	Olivetti-Logabax	....	245
Cardif	875	875	Om. Gest.Fin.	....	330
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	345	Pinault	415	423
C.A.T.C.	135 20	134 30	P.F.A. S.A.	....	404
C.D.M.E.	1410	1400	Presbourg (C In & Fin)	....	100
C. Equip. Elect.	....	....	Présence Assurance	410	410
C.E.G.I.D.	890	905	Publicat. Filipacchi	....	605
C.E.G.E.P.	....	248	Razel	....	707
C.E.P.-Communication	1805	1806	Rémy & Associés	320	320
C.G.I. Informatique	1248	1256	St-Gobain Emballage	....	1770
Ciments d'Origny	....	615	St-Honoré Matignon	....	216 50
C.N.I.M.	....	532	S.C.G.P.M.	....	375
Concept	305	305	Segin	395	....
Conforama	....	830	Sélection Inv. (Lyon)	108	108
Creeks	....	407 50	S.E.P.	....	448
Dafsa	....	157	S.E.P.R.	....	1290
Dauphin	....	1520	Serbo	450	448
Dewalay	1052	1049	S.M.T.Goupil	....	330
Deville	574	580	Sodiaforg	700	730
Editions Belfond	....	100 10	Sopra	....	234
Elysées Investissem.	23	23	TF 1	386	390
Finacor	....	....	Unilog	....	184
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	247 90	245	Union Financ. de Fr.	480	471
Guintoli	....	551			
I.C.C.	....	223			
IDIA	....	245			
I.G.F.	90	92 10			
IN2	258	....			
Int. Metal Service	....	750			
La Commande Electro.	....	310			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 16 février 1989

Nombre de contrats : 12 376.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	560	55	—	3,50	8,50
CGE	440	6,50	20	40	47
Elf-Aquitaine	400	31,50	42,50	5	10
Lafarge-Coppée	1 550	38	90	65	—
Michelin	182	30	37	1,80	4,50
Midi	1 550	—	175	—	65
Paribas	440	41	—	3	12
Peugeot	1 550	90	150	34	57
Saint-Gobain	560	42	—	9	19,50
Société générale	440	58	—	3,50	—
Thomson-CSF	240	12,50	22	12	16

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 16 fév. 1989
Nombre de contrats : 78 563.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89
Dernier	105,16	104,58	104,80
Précédent	104,84	104,22	104,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
104	1,30	1,42	0,11	0,87

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,25 F ↓

Le redressement du dollar aura été de brève durée. Vendredi 17 février, la devise américaine s'est de nouveau repliée sur toutes les places financières internationales. Elle s'est ainsi traitée à 6,2550 F, contre 6,2880 F la veille. Les affaires ont été relativement calmes. Les opérateurs attendent les résultats du commerce extérieur américain pour décembre. Les prévisions portent sur un déficit compris entre 12 et 14 milliards de dollars.

FRANCFORT	16 fév.	17 fév.
Dollar (en DM)	1,85	1,8360

TOKYO	16 fév.	17 fév.
Dollar (en yens)	126,33	125,72

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (17 fév.) ..... 8 11/16-8 13/16 %
New-York (16 fév.) .. 9 5/16-9 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 30-12-88)

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises	104,7	
Valeurs étrangères	106,3	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	442,8	440,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 615,32	1 627,22
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	455,38	458,75

NEW-YORK (Indice Dow Jones)
Industrielles .... 2 303,93 — 2 311,43

LONDRES (Indice « Financial Times »)
Industrielles .... 1 677,4 — 1 667,2
Mines d'or ...... 158,6 — 159,4
Fonds d'Etat .... 88,90 — 89,15

TOKYO

	16 fév.	17 fév.
Nikkeï Dow Jones	32 083,58	32 173,39
Indice général	2 468,19	2 473,33

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E-U	6,2575	6,2625	— 40	— 25	— 90	— 55	— 240	— 150
$ can.	5,2695	5,2781	— 122	— 88	— 244	— 201	— 719	— 601
Yen (100)	4,9742	4,9821	+ 171	+ 195	+ 334	+ 372	+ 1094	+ 1200
DM	3,4045	3,4085	+ 52	+ 70	+ 128	+ 143	+ 390	+ 460
Florin	3,0142	3,0181	+ 40	+ 54	+ 94	+ 112	+ 313	+ 366
FB (100)	16,2575	16,2789	+ 107	+ 210	+ 236	+ 387	+ 756	+ 1187
FS	4,0069	4,0119	+ 88	+ 105	+ 199	+ 223	+ 623	+ 701
L (1 000)	4,6524	4,6631	— 113	— 81	— 232	— 190	— 710	— 609
£	11,0852	11,1003	— 365	— 320	— 717	— 648	— 1952	— 1734

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	9	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 9/16	9 11/16	9 7/8	10
DM	5 7/8	6 1/8	6 5/16	6 7/16	6 7/16	6 9/16	6 5/8	6 3/4
Florin	6 1/2	7	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	7 1/2	7 13/16	7 3/4	8 1/16	8 1/16	8 3/8
F.S.	5 1/2	6	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
L (1 000)	10 1/8	11 1/8	11 1/4	11 3/4	11 5/8	12 1/8	11 7/8	12 3/8
£	12 3/4	13	12 15/16	13 1/16	12 15/16	13 1/16	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16	9 1/4	9 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 17 FEVRIER

Cours relevés à 15 h 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3690	C.N.E. 3% ★	3750	3749	3749	– 0 03
1063	B.N.P. T.P.	1060	1060	1060	....
1187	C.C.F. T.P.	1194	1204	1204	+ 0 84
1109	Créd. Lyon. T.P.	1130	1125	1125	– 0 44
1647	Renault T.P.	1711	1700	1700	– 0 64
1753	Rhone-Poul. TP	1820	1800	1800	– 1 10
1310	St-Gobain T.P.	1302	1280	1280	– 1 69
1319	Thomson T.P.	1325	1324	1324	– 0 08
630	Accor	600	598	596	– 0 67
620	Air Liquide	585	578	578	– 1 20
2620	Alcatel ★	2695	2695	2674	– 0 78
2000	Als. Superm.	1990	1990	1990	....
358	A.L.S.P.I.★	331 50	331 50	331	– 0 15
455	Alsthom ★	491	490 20	489	– 0 41
2510	Arjom. Prioux★	2570	2570	2560	– 0 39
610	Aussedat-Rey★	612	....	....	....
975	Aux. Entrepr. ★	875	875	873	– 0 23
650	Av. Dassault ★	705	702	740	+ 4 96
445	BAFP ★	395	400	392	– 0 76
306	Bail-Equipem.★	306	301	302	– 1 31
880	Bail Investiss.★	827	828	835	+ 0 97
320	B.N.P. C.I. ★	326 50	325 50	326	– 0 15
540	Cie Bancaire ★	545	545	541	– 0 73
555	Bazar H.-V.★	530	521	517	– 2 45
810	Béghin-Say ★	834	824	820	– 2 21
920	Berger (Mé)	880	860	860	– 2 27
835	Bic ★	780	787	767	– 1 67
405	B.I.S.★	395	394	394 20	– 0 20
3120	Bongrain S.A. ★	2826	2830	2850	+ 0 85
640	Bouygues ★	542	553	548	+ 1 11
92	B.P. France ★	87 10	89	88 20	+ 1 26
690	B.S.N.★	651	656	650	– 0 15
800	Canal Plus★	649	645	645	– 0 62
2580	Cap Gem. S.★	2660	2675	2605	– 2 07
605	Carnaud ★	590	591	591	+ 0 17
3300	Carrefour★	3252	3255	3242	– 0 31
210	Casino★	203	203 80	200	– 1 48
145	Casino A.D.P.★	137 50	139	138	+ 0 36
980	Castor. Dub. L	1020	....	....	....
1050	C.C.M.C.	1050	1061	1051	+ 0 10
680	[illegible]★	688	682	682	– 0 87
480	Cerus ★	434	428	433 50	– 0 12
2150	C.F.A.O.★	1990	1960	1980	– 0 50
415	C.G.E.	398 60	396	395 10	– 0 88
1460	C.G.I.P.★	1405	1395	1387	– 1 28
1270	Chargeurs S.A★	1320	1309	1320	....
1220	Ciments franç.★	1229	1220	1229	....
565	Club Méditerr.★	550	549	546	– 0 73
178	Codetel★	189	187 90	187 90	– 0 63
345	Colimeg★	335	334	334	– 0 30
730	Colas ★	719	700	705	– 1 95
236	Cpt. Entrepr.★	216	216	220	+ 1 85
850	Compt. Mod. ★	900	891	890	– 1 11
855	Créd. Foncier ★	943	910	925	– 1 91
465	C. F. Internat. ★	488	490	489	+ 0 20
215	C.C.F.★	211	211 20	209 10	– 0 90
475	Cr. Lyon. (CI) ★	505	500	494	– 2 18
1070	Crédit Nat.★	1078	1051	1080	+ 0 19

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
635	C.S.E.E. ★	620	620	612	– 1 29
460	Crouzet ★	457	462	471 90	+ 3 26
3300	Damart S.A. ★	3115	3100	3100	– 0 48
1870	De Dietrich★	1550	1515	1521	– 1 87
225	Dév. P.d.C. (Li)	211	....	....	....
385	Dév. R. Sud-Est	340	340	340	....
510	D.M.C.	491 50	485	487	– 0 92
370	Drouot Assur★	355	357	352	– 0 85
2880	Docks France ★	3020	3021	3006	– 0 46
865	Dumez ★	831	822	835	+ 0 48
1175	Duménil Leblé	1030	1038	1030	....
1680	Eaux (Gén.)★	1680	1690	1655	– 1 49
1720	Ecco ★	1782	1789	1770	– 0 67
980	Electrofinanc. ★	965	944	941	– 2 49
445	El. S. Dassault★	495	490	491 80	– 0 69
430	Elf-Aquitaine	420	419	425 50	+ 1 31
360	– (certific.) ★	341 10	344	344 50	+ 1
1130	Epeda B.-F.	1200	1220	1222	+ 1 83
3800	Essilor★	3521	3539	3615	– 0 17
1750	Essil. Int.(DP)★	1750	1720	1750	....
360	Esso S.A.F. ★	330	333 50	330 60	+ 0 15
1780	Eurafrance★	1710	1715	1670	– 2 34
1410	Eurocom ★	1340	1375	1350	+ 0 75
2690	Euromarché★	2610	2590	2599	– 0 42
685	Europe nº 1 ★	740	745	740	....
64	Eurotunnel ★	85	85 80	85 85	+ 1
1400	Exor ★	1320	1320	1293	– 2 05
1340	Facom★	1209	1200	1205	– 0 33
1150	Fichet-Bauche★	1035	1080	1046	+ 1 06
200	Finextel★	211	207 10	207 50	– 1 66
215	Fives-Lille★	260	257 60	255	– 1 92
1770	Fromager. Bel★	1700	1699	1625	– 4 41
1350	Gal. Lafayette★	1190	1190	1210	+ 1 68
465	Gascogne★	478 10	478 10	478 10	....
1700	Gaz et Eaux★	1727	1710	1690	– 2 14
610	Géophysique★	565	562	551	– 2 48
595	Gerland★	600	605	597	– 0 50
3350	Groupe Cité★	3250	3299	3250	....
980	GTM-Entrep.★	1220	1220	1232	+ 0 98
930	Guyenne-Gas.★	815	820	813	– 0 25
320	Hachette ★	316	317 20	318 90	+ 0 82
700	Havas ★	756	756	759	+ 0 40
600	Hénin (La)★	560	552	556	– 0 71
1300	Hutchinson ★	1282	1310	1280	– 0 16
310	Imétal ★	348	350	354	+ 1 72
325	Im. Plaine-M.★	415	406	409	– 1 45
295	Ingénico ★	295 10	294	298	+ 0 98
7190	Inst. Mérieux★	6760	6800	6750	– 0 15
525	Interbail★	532	526	533	+ 0 19
1500	Intertechnique★	1500	1510	1479	– 1 40
1150	J. Lefebvre★	1150	1117	1115	– 3 04
880	Labinal ★	972	955	970	– 0 21
1680	Lab. Bellon★	1715	1714	1735	+ 1 17
1520	Lafarge-Coppée	1490	1499	1499	+ 0 60
1250	Lebon ★	1398	1420	1383	– 1 07
3820	Legrand ★	3600	3600	3550	– 1 39
2700	Legrand (DP) ★	2600	2600	2550	– 1 92
1420	Leroy-Somer★	1335	1300	1310	– 1 87
2490	Lesieur★	2350	2400	2400	+ 2 13
710	Locabail Im.★	700	705	701	+ 0 14
435	Locafrance ★	459	448 10	446 20	– 2 79
885	Locindus★	824	815	814	– 1 21
345	Luchaire★	339	336	333	– 1 77
3730	L.V.M.H.★	4007	3990	3925	– 2 05
1680	Lyonn. Eaux ★	1575	1583	1573	– 0 13
80	Mais. Phénix★	86 80	85 70	85	– 2 07
180	Majorette (Ly)★	192	191	193	+ 0 52
430	Mar. Wendel ★	410	401	405	– 1 22
265	Matra ★	270	265	264	– 2 22
3680	Merlin-Gerin ★	3805	3820	3770	– 0 92
93	Metaleurop★	154	151	153	– 0 65
191	Michelin	209 50	208	206 50	– 1 43
1690	Midi (Cie)	1657	1654	1640	– 1 03
194	Midl. Bk SA★	206	205	210	+ 1 94
410	Min Salsig (Ma)	411	410	411	....
138	Moulinex★	130 50	131	128 10	– 1 84
1170	Navig. Mixte ★	1120	1120	1120	....
164	Nord-Est ★	157 30	153 80	156 50	– 0 51
430	Nordon (Ny)	431	425	425	– 1 39
635	Nouvelles Gal.★	587	596	592	+ 0 85
825	Occid. (Gén.)★	850	846	836	– 1 65
1450	Omn.F.Paris★	1370	1351	1351	– 1 39
395	Olida-Caby ★	469	469	466 90	– 0 45
4190	Oréal (L')★	4230	4220	4190	– 0 95
490	Paribas	470 10	470 90	471	+ 0 19
430	Paris-Réesc.★	420	422	418	– 0 48
1210	Pechelbronn ★	1176	1141	1143	– 2 81
....	Pechiney CIP★	396 30	397 80	394 90	– 0 35
405	Penhoet★	404	401	399	– 1 24
1280	Pernod-Ricard★	1304	1281	1283	– 1 61
1410	Peugeot S.A.	1592	1590	1576	– 1 01
645	Poliet ★	612	616	615	+ 0 49
1130	Prétabail Sic.★	1070	1055	1037	– 3 08
680	Primagaz★	685	686	677	– 1 17
645	Printemps★	638	627	630	– 1 25
2880	Promodès★	2790	2790	2840	+ 1 79
620	Radiotechn. ★	696	710	701	+ 0 72
99	Raff. D. Total ★	106 90	104 50	105	– 1 78
3370	Redoute (La) ★	3220	3285	3200	– 0 62
....	R.-Poulenc CIP★	565	564	561	– 0 71
330	Rober financ.	307	307	307	....
1650	Roussel-Uclaf★	1650	1642	1640	– 0 61
1050	R.-Uclaf-CNI ★	947	946	925	– 2 32
3590	R. Impér. (Ly)	3450	3400	3380	– 2 03
175	Sade	174	174 50	174 50	+ 0 29
1630	Sagem ★	1600	1600	1590	– 0 63
615	Saint-Gobain	580	577	578	– 0 34
1280	St-Louis ★	1189	1190	1170	– 1 60
2190	Salomon	2200	2165	2155	– 2 05
880	Salvepar	700	700	700	....
805	Sanofi ★	785	778	779	– 0 76
800	S.A.T. ★	725	725	750	+ 3 45
290	Saul-Chât. (E)★	291	289	285	– 2 06
870	Saupiquet (Na)	990	990	990	....
855	Schneider ★	690	675	680	– 1 45
57	S.C.O.A.★	66 50	65	65 70	– 1 20
695	S.C.R.E.G. ★	656	650	650	– 0 91
885	Seb ★	970	973	970	....
455	Sefimeg ★	441	440	441	....
1620	S.F.I.M.★	1640	1640	1630	– 0 61
178	S.G.E.★	202	200	197	– 2 48
730	Silic★	705	705	705	....
525	Simco	505	500	497	– 1 58
1110	Sk. Rossignol★	1059	1056	1065	+ 0 57
906	Sligos ★	880	875	875	– 0 57
510	Société Génér.	481	482	479	– 2 44
142	Sodecco	144 50	144 50	144 50	....
178	Sodero (Na)	170	172	172	+ 1 18
3640	Sodexho ★	3398	3385	3352	– 1 35
118	Sogenal (Ny)	116	117 50	117 50	+ 1 29
360	Sogerap★	342 20	340	341 10	– 0 32
2740	Somm-Allib. ★	2531	2535	2525	– 0 24
1650	Source Perrier★	1648	1650	1650	+ 0 12
715	Sovac ★	738	730	722	– 2 17
450	Spie-Batignol.★	521	528	515	– 1 15
970	Strafor ★	950	931	920	– 3 16
305	Suez	310 50	310	309 50	– 0 32
500	Synthelabo ★	538	540	539	+ 0 19
1180	Talcs Luzenac ★	1160	1160	1155	– 0 43
4110	Tél. Elect.★	4501	4521	4521	+ 0 44
230	Thomson-C.S.F.	234	236	235	+ 0 43
420	Total (CFP) ★	416 50	418 20	418	– 0 12
91	– (certific.)★	91	91	91	....
1210	T.R.T. ★	1200	1198	1215	+ 1 25
430	U.F.B.-Locab. ★	450	447	440	– 2 22
880	U.I.C. ★	840	840	850	+ 1 19
540	U.I.F. ★	527	528	527	....
880	U.I.S.★	832	833	830	– 0 24
185	U.C.B. ★	190	190	189	– 0 53
715	Unibail★	702	701	720	+ 2 56
620	Valéo ★	668	665	664	– 0 60
340	Vallourec ★	315 50	314 90	315	– 0 16
360	Via Banque★	353	350	342	– 3 12
790	Elf-Gabon ★	754	760	760	+ 0 80
182	Amax Inc.	163	159 50	159 50	– 2 15
177	Amer. Express	193 50	193 50	193 50	....
185	Amer. Teleph.	196	194 50	195	– 0 51
114	Anglo Amer. C.	112	109 80	109 80	– 1 96
430	Amgold	412 50	416	416	+ 0 85
960	BASF (Akt)	1005	998	997	– 0 80
1010	Bayer	1033	1029	1030	– 0 29
88	Buffelsfont.	82 05	80 10	80 40	– 2 01
198	Chase Manh.	200	203 50	203 80	+ 1 90
95	Echo Bay Mines	94 30	91 50	91 55	– 2 92
77	De Beers	77 80	76 65	76 65	– 1 48
1870	Deutsche Bank	1788	1775	1775	– 0 73
1060	Dresdner Bank	1035	1057	1054	+ 1 84
57	Driefontein Cst	53	52 35	52 55	– 0 85
590	Du Pont-Nem.	618	615	615	– 0 49
285	Eastman Kodak	298	295	295	– 1 01
26	East Rand	28	26 70	26 95	– 3 75
295	Electrolux	300 50	300 50	300 50	....
385	Ericsson	389	388	390 50	+ 0 39
285	Exxon Corp.	285	282	282	– 1 05
330	Ford Motors	343 50	338	338	– 1 60
48	Freegold	46 50	46	46 25	– 0 54
109	Gencor	112	111	111	– 0 89
295	Gén. Electr.	290	285 50	285	– 1 72
805	Gén. Belgique	761	783	783	+ 2 89
550	Gen. Motors	566	566	566	....
142	Goldfields	159	157	157	– 1 26
53	GdMetropolitain	57 80	57 50	57 50	– 0 17
36	Harmony	35 20	34 10	34 10	– 3 13
80	Hitachi	77 70	76 10	76	– 2 19
1010	Hoechst Akt.	1026	1041	1041	+ 1 46
120	Imp. Chemical	132 70	130 80	130 80	– 1 43
775	IBM	801	790	790	– 1 37
330	ITT	341	335 50	335 50	– 1 61
220	Ito-Yokado	203 90	204 90	204 90	+ 0 49
300	Mac Donald's	325 50	316 80	317 60	– 2 46
123	Matsushita	118 10	115 80	115 90	– 1 86
380	Merck	410	405	405	– 1 22
390	Minnesota M.	422	423	423	+ 0 24
300	Mobil Corp.	296	296 80	296 80	+ 0 27
220	Morgan J.P.	227	227	227	....
29510	Nestlé	29060	29060	29060	....
1120	Nixdorf	1072	1020	1022	– 4 66
132	Norsk Hydro	142	143 50	143	+ 0 70
115	Ofsil	114	114	113 50	– 0 44
2210	Petrofina	2249	2219	2215	– 1 51
645	Philip Morris	680	690	690	+ 1 47
110	Philips	106 80	107	107	+ 0 19
89	Placer Dome	86 50	85 50	85 80	– 0 81
385	Quilmès	420	410	411	– 2 14
390	Randfontein	366	352	352	– 3 83
375	Royal Dutch	367	365	365	– 0 54
54	Rio Tinto Zinc	55 75	56	56	+ 0 45
41	Saat. & Saatchi	44 70	44 50	44 60	– 0 22
48	St Helena Co	45 20	45 15	45 15	– 0 11
220	Schlumberger	228 50	222	221	– 2 43
41	Shell transp.	40 30	40 50	40 60	+ 0 74
1780	Siemens A.G.	1771	1789	1766	– 0 28
365	Sony	347	345	345	– 0 58
62	Telefonica	50 40	50 20	50 20	– 0 40
225	T.D.K.	204 80	203	203	– 0 88
51	Toshiba Corp.	56 40	57 50	57 50	+ 1 95
390	Unilever	392	394 10	394	+ 0 51
275	Unit. Techn.	278 50	277	277	– 0 54
465	Vaal Reefs	463	458	458	– 1 08
415	Volvo	441 80	448	448	+ 1 40
175	West Deep	179 50	175 80	175 80	– 2 06
370	Xerox Corp.	403	402	402	– 0 25
200	Yamanouchi	185	183	182 50	– 1 35
2 30	Zambia Corp.	2 43	2 44	2 43	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			C.I.C. (Financ. de)	....	200 50	Machines Bull	....	102 50	Vinipix	....	1300
			C.I. Maritime	....	695	Magasins Uniprix	....	138	Virax	....	152
			Cicam (B)	2200	....	Magasin S.A.	....	103	Waterman S.A.	....	870
[illegible]			[illegible]			[illegible]			[illegible]		
Actions											
[illegible]			[illegible]			[illegible]					
B.T.P.	....	113	Invest. (Sté Cent.)	....	780	Sovabail	....	640			
Calif	898	701	Jaeger	232 20	240	Suez (Fin. de)-CIP	245	245			
Cambodge	....	611	Lafitte-Bail	435	435	Stami	....	790			
C.A.M.E.	....	160	Lambert Frères	....	410	Taittinger	3251	3250			
Carbone-Lorraine	810	780	Lille-Bonnières	....	860	Testut-Aequitas	251	250			
Caves-Podain	....	35	Loca-Expansion	....	264 90	Tour Eiffel	....	380			
C.E.G.Frig.	....	435	Locafinancière	....	348	Ulimer S.M.D.	....	715			
Centen. Blanzy	....	1842 d	Locatel	....	473	Ugine A. Chat. Gueug.	....	320			
Centrest (Ny)	225	224	Louis Vuitton	761	780	U.A.P.	381	379			
Cerabati	....	175 90	Louvre (Sté)	2211	2208	U.T.A.	....	2299			
Champex (Ny)	158 50	156 90	Lucia	1515	1515	Vicat	....	2000			

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 16/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	977 09	953 26	Francic Régions	1142 41	1109 14	Parvalor	625 08	606 87
Actilion	230 81	224 63	Fructi-Associations	28 52	28 52	Phenix Placements	262 13	260 83
Actions France	521 18	502 34	Fructi-Epargne	28 95	28 15	Pierre Investiss.	720 32	687 66
[illegible]			[illegible]			[illegible]		

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 288	6 252	6 060	6 450
ECU	7 100	7 100	....	....
Allemagne (100 DM)	340 460	340 570	330	350
Belgique (100 F)	16 239	16 248	15 850	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	301 640	301 710	291	311
Danemark (100 krd)	87 520	87 630	84 250	91 250
Norvège (100 k)	93 880	93 750	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	11 118	11 114	10 730	11 450
Grèce (100 drachmes)	4 076	4 075	3 400	4 400
Italie (1 000 lires)	4 664	4 653	4 450	4 950
Suisse (100 fr.)	401 230	401	388 500	410 500
Suède (100 krs)	99 700	99 535	96 500	103 500
Autriche (100 sch)	48 380	48 420	46 900	50
Espagne (100 pes.)	5 473	5 471	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	4 149	4 150	3 850	4 550
Canada ($ can 1)	5 318	5 249	5 100	5 500
Japon (100 yens)	4 965	4 971	4 820	5 040

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	77900	76500
Or fin (en lingot)	77900	76600
Pièce française (20 fr)	459	455
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	471	469
Pièce latine (20 fr)	451	446
Souverain	571	570
Pièce de 20 dollars	2800	2760
Pièce de 10 dollars	1330	1350
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	2940	2915
Pièce de 10 florins	468	468
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 La situation en Afghanistan.
4 - 5 *Les réactions à la suite* des menaces iraniennes contre Salman Rushdie.
5 *La résolution* sur l'accession de la Namibie à l'indépendance.
6 Pologne : accord sur la légalisation de Solidarité.

POLITIQUE

8 La préparation des élections municipales : Paris, la ville aux 513 élus.
10 PC-PS : *la clé de Calais.*
– M. Pierre Méhaignerie veut recentrer la droite.
11 *La situation en Nouvelle-Calédonie.*
– « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.

SOCIÉTÉ

12 L'affaire des fausses factures du Sud-Est.
– La crise pénitentiaire.
13 Inculpation de M. Pelat dans l'affaire Pechiney.
– L'avion de combat européen *menacé.*
14 Education : les projets de M. Jospin.

CULTURE

24 La mort de Thomas Bernhard.
25 Théâtre : le *Livre de Job*, d'André Engel ; *le Temps et la Chambre*, de Botho Strauss.
26 Cinéma : le Festival de Budapest.
– Communication.

ÉCONOMIE

30 Selon le CEP II, le déclin de l'Europe se poursuit.
– Les perspectives du Xe *Plan* pour la croissance.
– Les nouvelles orientations de FO.
31 Vers la liquidation des chantiers navals Normed.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 29
Campus 29
Carnet 29
Jeux 20
Philatélie 14
Radio-télévision 28

(La grève se poursuit à la Météorologie nationale.)

TÉLÉMATIQUE

● *Calculez vos impôts* .. IMPOTS
● *Ski : choisissez votre station* ..... SEJOUR
● *Les hauteurs de neige* .. CORUS
3615 Tapez LM
● *Consultez votre portefeuille* ..... BOURSE
● *Le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
3615 tapez LEMONDE

LIBAN : une trêve fragile

La population de Beyrouth-Est redoute une « explication finale » entre l'armée et les milices chrétiennes

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Le Liban que vous voyez, c'est une carte postale. C'est fini. Le vrai Liban, c'est moi, je n'ai plus rien hormis ce que je porte. » Dans cette bijouterie dévastée au pied d'un immeuble éventré par les obus, sur la façade duquel les balcons de pierre pendent dangereusement, Michel, quarante ans, ne sait plus à quel saint se vouer.

Dans cette banlieue chrétienne d'Ain-Remaneh, où l'étincelle de la guerre du Liban s'est allumée en 1975, les habitants, encore sous le choc, n'en reviennent pas. Du trou qui lui reste en guise de salon, un homme crie simplement : *« Tout cela au nom de la liberté, et cette fois ce n'est pas l'armée syrienne, mais l'armée libanaise ! »*

Les brigades du général Michel Aoun et les milices chrétiennes des Forces libanaises (FL) se sont livrées mercredi, dans ce quartier périphérique qui jouxte la banlieue sud (chiite) de Beyrouth, à un combat sans merci à coups d'obus, dont les civils, comme d'habitude, ont fait les frais, tant l'habitat, ici, est dense. Partout dans les petites rues étroites, les habitants sont descendus pour constater les dégâts, ramasser les gravats et pleurer les morts.

« Toute une famille de cinq personnes, à 100 mètres de là... », affirme une femme qui se hâte de rentrer après avoir fait quelques emplettes dans les rares magasins du quartier qui aient entrouvert leur rideau de fer. Les queues s'allongent devant les boulangeries ou les stations d'essence épargnées par les bombardements. Mais, à la moindre fusillade, tout le monde court se réfugier Dieu sait où.

Pour les petites gens, une chose est sûre : ce cessez-le-feu précaire n'a pas mis fin définitivement aux combats entre chrétiens, puisque le problème de fond n'est pas résolu. *« Il doit n'y avoir qu'une force dans le camp chrétien. Qui est le plus fort ? C'est toute la question. »*

« Ce sont tous des fous »

Signe de la grande méfiance persistante de la population après cette première journée de cessez-le-feu, les rues de Beyrouth-Est et de toutes les régions chrétiennes sont restées quasiment désertes. Les banques, les écoles, les administrations et les magasins étaient fermés. A Antelias, les gens entrouvrent à peine leurs volets pour voir ce qui se passe. Une jeune femme glisse tout de même du haut de son balcon : *« Ce sont tous des fous. Depuis quinze ans, ce sont les jours les plus terribles que nous avons vécus. Jamais nous n'aurions pu imaginer ça. »* Qui a tort ? Qui a raison ? *« On ne veut pas le savoir, on veut la paix. »*

Sous les pins de la colline de Naccache, à moins de 300 mètres à vol d'oiseau, les chars de l'armée sont en position. Là aussi, les hommes sont casqués, armés jusqu'aux dents, comme si le cessez-le-feu pouvait se rompre à chaque minute. D'ailleurs, des rafales d'armes automatiques claquent de temps à autre et des tirs d'obus sont entendus au loin.

Sur ces routes étroites, en lacets, bordées de splendides villas qui dominent la mer, des véhicules blindés, des jeeps de l'armée circulent sans arrêt. Au pied de sa somptueuse maison épargnée, un homme d'affaires constate, amer : *« Jugez où nous en sommes. Aujourd'hui, ce sont les familles entre elles qui se battent au nom d'un christianisme dont elles ne savent même plus ce qu'il est. Voyez la maison de mon voisin : deux obus des FL l'ont trouée. Il faut en finir. » Si c'est Geagea* [Samir Geagea, chef des FL] *qui gagne, c'est le début de l'enfer. Les FL ne savent pas ce qu'elles veulent. Elles ont été contre Amine Gemayel, ont porté Michel Aoun aux nues, et maintenant elles se battent contre lui. »*

Au bas d'un virage, face à la disposition des FL d'Antelias, gardée par des soldats aux traits tirés et les yeux rougis de fatigue, une jeep brûle. Elle vient d'être atteinte par une roquette RPG. Les obus abandonnés à l'intérieur explosent dans un bruit d'enfer qui se répercute de colline en colline.

Plus de cent cinquante morts

Encastrées quasiment les unes dans les autres, les positions des militaires et celles des miliciens sont difficilement repérables. Mais l'armée contrôle trois des quatre points d'entrée du pays chrétien. Cette trêve armée sera-t-elle mise au point pour conclure un accord ? Sur quelle base ? Ou ne sera-t-elle qu'un répit permettant aux soldats comme aux miliciens de se renforcer ? La défiance et, souvent, la haine qui opposent aujourd'hui les forces militaires chrétiennes – dont les combats ont fait, selon un bilan toujours provisoire, cent cinquante-huit morts et cent quatre-vingt-douze blessés – les conduit à s'accuser mutuellement de faire venir des renforts pour *« l'explication finale »*.

La population la redoute, mais la souhaiterait presque, ne serait-ce que pour en finir rapidement.

Pressé par les autorités religieuses, dont le patriarche maronite, de faire stopper les combats, le général Aoun a, dans une déclaration faite par un de ses proches, placé la barrée très haut, en exigeant une réponse sans équivoque de tous les dirigeants politiques et spirituels à cette question : *« Voulez-vous un mini-Etat confessionnel ou le Liban uni ? Si ses dirigeants veulent le mini-Etat chétif et confessionnel, qu'ils aient le courage d'annoncer clairement leur volonté ! On leur accordera leur mini-Etat, sans guerre et sans effusion de sang. »*

Partisan déclaré d'un Liban reconstitué et fort, face aux Forces libanaises qui rêvent en fait d'un *« Monte-Carlo chrétien »*, le général Aoun veut ainsi voir reconnaître la légitimité politique de son action militaire. Comment peut-il l'obtenir toutefois de la part d'une classe politique traumatisée par cette lutte fratricide et qui va sans doute chercher un compromis pour sauvegarder l'apparence d'unité de la décision chrétienne ? Le pari engagé est lourd de conséquences, mais la question mérite d'être posée, car elle détermine, à terme, l'avenir du Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **M. Chevardnadze au Proche-Orient.** – Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, devait quitter Moscou vendredi 17 février pour une tournée de dix jours au Proche-Orient. Il visitera successivement la Syrie, la Jordanie, l'Egypte, l'Irak et l'Iran avant de regagner l'URSS le 27 février. – *(Reuter.)*

Réunie à Paris du 15 au 17 février

La grande commission franco-soviétique s'adapte à la perestroïka

En clôturant, vendredi 17 février, la vingt-troisième grande commission franco-soviétique, le ministre français des finances, M. Pierre Bérégovoy, et le vice-premier ministre soviétique, M. Lev Alexeïevitch Vorodine, ont souligné leur volonté commune de rénover les relations bilatérales en s'adaptant à la nouvelle donne soviétique de la perestroïka. Cette *« rencontre entre deux pragmatiques »*, selon l'expression de M. Bérégovoy, n'a sans doute pas donné de résultat spectaculaire. Elle a permis, au travers de divers accords, de donner un tour plus opérationnel à ce qui a longtemps été considéré comme une grand-messe sans lendemain.

Décidés à laisser jouer plus largement les sociétés des deux pays et à promouvoir les rencontres avec les petites et moyennes entreprises françaises, les deux parties se sont, bien sûr, mises d'accord pour tenter de tirer vers le haut les échanges commerciaux tout en réduisant les déficits français. Les Soviétiques ont déposé une liste des produits qu'ils proposent de vendre à la France. Cette dernière, qui espère renforcer sa présence dans les deux années à venir dans des secteurs comme la télévision, l'industrie légère, l'hôtellerie ou le tourisme, et pense voir aboutir dès 1989 pour quelque 5 milliards de francs de projets *« prioritaires ou mûrs »*, reconsidérera, dans le courant de l'année, ses capacités d'achat de gaz soviétique. Un nouvel accord avec le CEA a illustré l'intérêt croissant de Moscou pour la technologie nucléaire française après la catastrophe de Tchernobyl.

Mais c'est sans doute le volet le moins classique de la session qui retiendra l'attention. Les premiers entretiens organisés lors d'une grande commission entre six industriels français et six industriels soviétiques ont permis aux pouvoirs publics de mieux mesurer l'importance de certains malentendus ou de certains problèmes, notamment sur la constitution de société mixtes. *« Dans les quinze jours »*, un accord en bonne et due forme de garantie mutuelle des investissements sera signé. Il s'agit désormais de trouver un terrain d'entente entre le type d'accord signé par Paris avec la Pologne mardi 14 février et ceux passés par l'URSS avec la Belgique et la Finlande cette semaine.

Le rapatriement des bénéfices

Cet accord ne réglera pas tous les problèmes de rapatriement des bénéfices, mais il marque l'intérêt des deux pays pour des sociétés mixtes. En parallèle, le consortium bancaire dirigé par le Crédit lyonnais met d'ailleurs la dernière main à un recentrage du protocole d'intention de novembre ouvrant jusqu'à 12 milliards de francs de crédits à l'URSS. La mise en vedette du volet « sociétés mixtes » de ce protocole permettra d'utiliser l'ensemble de l'arsenal financier envisagé à l'époque (refinancement des acomptes, prises en comptes des dépenses locales, etc.).

Ultime preuve du pragmatisme mutuel qui a dominé la rencontre, un programme de formation de cadres à la gestion touchera dès cette année une cinquantaine de Soviétiques appelés à sélectionner 400 à 500 candidats dès l'année suivante. Au total, M. Vorodine a pu se féliciter que la glasnost ait pu gagner ce type d'entretiens. Mais il ne s'agit que d'une étape vers un dépoussiérage des relations économiques et scientifiques franco-soviétiques.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

A Bagdad

L'Egypte, l'Irak, la Jordanie et le Yémen du Nord ont créé un Conseil de coopération arabe

Bagdad *(AFP)*. – Le Conseil de coopération arabe (CCA) a été solennellement proclamé, jeudi 16 février, à Bagdad, par un sommet des chefs d'Etat d'Irak, d'Egypte, de Jordanie et du Yémen du Nord, dans l'intention de développer la coopération économique entre ces quatre pays, qui totalisent 80 millions d'habitants.

Quelques heures seulement ont suffi aux présidents irakien Saddam Hussein et égyptien Hosni Moubarak, au roi Hussein de Jordanie et au chef de l'Etat du Yémen du Nord, le colonel Ali Abdallah Saleh, réunis à Bagdad, pour adopter les statuts du CCA. Ceux-ci préconisent la *« complémentarité des économies entre les membres du Conseil dans tous les domaines »*, mais ils ne prévoient pas de mesure pratique immédiate de nature à hâter une intégration de leurs économies.

La création d'un marché commun du CCA n'est envisagée qu'à long terme, et le président Moubarak a estimé prématurée la suppression des barrières douanières entre les quatre pays. Il a souligné que chaque pays avait *« une économie nationale à protéger »*.

Les médias irakiens ont annoncé avec célérité que le président Hussein avait reçu un appel téléphonique du roi Fadh d'Arabie saoudite pour le féliciter, ainsi que ses partenaires, de la naissance du Conseil. Le CCA apparaît surtout comme le cadre d'une entente politique entre les pays membres, dont les liens avaient été raffermis par leur solidarité durant la guerre irako-iranienne.

Salman Rushdie « pourrait être pardonné », mais « il sera sans aucun doute exécuté » *déclare le président iranien*

Le président iranien Ali Khamenei a affirmé vendredi 17 février que si Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques* reconnaissait avoir fait une erreur et présentait des excuses aux musulmans et à l'imam Khomeiny, il pourrait être pardonné par le peuple, ajoutant toutefois que l'ordre de condamnation à mort décrété par l'imam contre l'auteur *« sera sans aucun doute exécuté »*.

Selon l'agence iranienne IRNA, le président, qui s'exprimait à la prière du vendredi à l'université de Téhéran, a déclaré : *« Certes l'auteur pourrait se répentir et dire j'ai commis une erreur et présenter des excuses à l'imam Khomeiny et aux musulmans, dans ce cas il est possible que le peuple lui pardonne »*.

M. James Baker achève à Paris sa tournée des capitales de l'OTAN

M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, devait s'entretenir avec M. Roland Dumas, vendredi 17 février à Paris, dernière étape de sa tournée des pays de l'OTAN. M. Baker s'est rendu jeudi à Luxembourg, La Haye et Bruxelles où il s'est entretenu avec les dirigeants belges, puis a rendu visite au siège de l'OTAN. M. Baker devait rencontrer le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, avant de quitter Bruxelles.

Les interlocuteurs néerlandais et belges de M. Baker ont insisté, comme d'autres avant eux, sur la nécessité pour l'alliance atlantique de définir un « concept global » sur la sécurité et le désarmement et de poser la question de la modernisation des armes nucléaires à courte portée en tenant compte de ses liens avec le processus de désarmement. Ils ont souhaité que ce « concept global » soit à l'ordre du jour du sommet de l'OTAN qui, selon des sources diplomatiques à Bruxelles, devrait se tenir dans cette ville dans la deuxième quinzaine de mai.

Dans la conférence de presse qu'il a donnée jeudi à Washington, le président Bush a tenté de minimiser les divergences au sein de l'alliance à propos de la modernisation : *« Nous sommes plus proches de l'Allemagne fédérale que l'opinion publique ne semble le penser »*, a-t-il notamment déclaré, en ajoutant qu'il n'y avait pas de *« division majeure »* entre les deux pays. Au même moment, un groupe d'experts américains des questions de sécurité, parmi lesquels deux anciens chefs du Pentagone, MM. Melvin Laird et Harold Brown, mettait en garde la nouvelle administration contre une épreuve de force avec la RFA et estimait prématurée la tournée de M. Baker.

● **AFGHANISTAN : coordination des ONG françaises.** – Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire a annoncé, jeudi 16 février, la création d'une coordination des organisations non gouvernementales (ONG) françaises, autour d'un projet de Centres d'action pour la reconstruction et le développement (CARD) de l'Afghanistan. Ces centres, déjà présents de façon embryonnaire dans dix régions-clés d'Afghanistan, auront pour vocation d'aider au retour de réfugiés et des personnes déplacées, à la mise en place de structures médicales, au redémarrage de l'agriculture, à la formation de cadres ou à la création d'écoles. – *(AFP.)*

● **Mort du professeur Turiaf.** – Le professeur Jude Turiaf, ancien président de l'Académie nationale de médecine, est mort à Paris, le 13 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né le 1er novembre 1904, à Fort-de-France (Martinique), le professeur Turiaf a été successivement médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris et chef de service à l'hôpital Bichat (Paris). En 1960, il est devenu titulaire de la chaire de pathologie respiratoire de la faculté de médecine de Paris, puis directeur d'une unité de recherches de l'INSERM. Le professeur Turiaf avait été élu à l'Académie nationale de médecine en 1971.]

A la faveur d'une augmentation de capital

MM. Berlusconi et Maxwell entreraient dans Pathé-Cinéma

Le magnat de la presse britannique, M. Robert Maxwell, et le géant de la télévision italienne, M. Silvio Berlusconi, entreront-ils dans Pathé-Cinéma ? Le conseil d'administration de la célèbre firme cinématographique française a, en tout cas, adopté, jeudi 16 février, le principe d'une augmentation de capital de 1,8 milliard de francs – soit 600 millions de plus que prévu. Envisagée pour mai prochain, cette augmentation se fera par émission d'actions nouvelles à la Bourse de Paris et devrait, selon le PDG de la société, M. Pierre Vercel, *« être pilotée par une grande banque française, le Crédit lyonnais, probablement »*. La COB sera donc amenée à superviser l'opération.

L'entrée de MM. Maxwell et Berlusconi se ferait, selon les actionnaires italiens de Pathé-Cinéma, par l'intermédiaire d'une nouvelle holding, baptisée Pathé-International et installée en Hollande pour des raisons fiscales. La holding luxembourgeoise Interpart, contrôlée par M. Giancarlo Parretti, actuel vice-président de Pathé-Cinéma, pourrait également souscrire une partie du capital de la holding néerlandaise.

Si l'arrivée de M. Berlusconi était probable – il dispose déjà de deux représentants au conseil d'administration de Pathé et d'un réseau de quatre cents salles en Italie qui pourraient rejoindre la toile tissée par le groupe français, – celle de M. Maxwell est plus inattendue. Celui-ci aurait déjà donné son accord de principe au cours de pourparlers entamés mercredi dernier à Londres avec M. Parretti.

Cette importante augmentation de capital devrait, assurément, permettre à Pathé-Cinéma de racheter à Cannon (autre société contrôlée par M. Parretti) ses salles britanniques (quatre cents) et hollandaises (quatre-vingts). Elle devrait également lui permettre d'ouvrir de nouvelles salles dans d'autres pays européens et de renouer avec la production cinématographique en France et aux Etats-Unis (voir *le Monde* du 11 février).

P.-A. G.

M. Georges Marchais, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire *« Le grand jury RTL-le Monde »*, dimanche 19 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député du Val-de-Marne répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud, du *Monde*, et de Béatrice Hadjaje de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazarolle.

● **Reprise du procès d'Oliver North.** – Bloqué depuis une semaine en raison d'un différend opposant le juge et le gouvernement sur les risques de révélation de secrets liés à la sécurité nationale, le procès d'Oliver North, principal accusé du scandale de l'« Irangate », va pouvoir reprendre.

Le secrétaire à la justice, M. Dick Thornburgh, a, en effet, annulé mercredi 15 février la demande qu'il avait adressée à la Cour suprême de suspendre le procès, après être parvenu à un nouvel accord avec le procureur indépendant Lawrence Walsh. – *(AFP.)*

● **HANDBALL : championnat du monde B.** – L'équipe de France a battu l'Autriche (21-14), jeudi 16 février, à Grenoble, lors de son deuxième match du championnat du monde B organisé en France jusqu'au 26 février.

● **Grève du nettoyage du métro.** – A l'appel de la CFDT, des salariés de la société COMATEC, concessionnaire du service de nettoyage de la RATP, ont cessé le travail depuis deux jours.

Ils réclament un salaire minimum net de 5 500 F par mois et l'embauche définitive de trois cents employés temporaires.

La RATP répond qu'en incluant les primes, le salaire minimum est supérieur à celui qui est demandé et que le volant temporaire de main-d'œuvre correspond au nettoyage des graffitis dont le caractère exceptionnel ne permet pas de prévoir le maintien.

Mode-prix, un jeu d'énigmes et de révélations du Président de Rodin.

UN SECRET BIEN GARDÉ...

Je ne peux vous révéler l'extraordinaire origine des tissus très nombreux actuellement mis en vente. (Quel dommage, mais il ne faut gêner personne...) Ils proviennent des plus grandes Maisons du monde et ils sont cependant à des prix incroyables. D'où le secret. Mais quels noms prestigieux et quel palmarès ! Nos clientes ne s'y trompent pas. Elles reconnaissent la création inimitable d'un tailleur ou d'une soie, la beauté des imprimés, les qualités superbes. A des prix plus que réjouissants.

RODIN
36, CHAMPS-ELYSÉES PARIS

GLOBE
DE FÉVRIER
INTÉGRIE : VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER.

LATREILLE
Promotion Avant - Saison
Jusqu'au 25 Février
Costume à vos mesures
2.950 F
Fabrication artisanale
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél : 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1989 a été tiré à 520 464 exemplaires